# Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15972 – 7 F | MARDI 4 JUIN 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


## Les Européens disposeront d'une autonomie d'intervention au sein de l'OTAN

**AMÉRICAINS** et Européens ont trouvé un accord de principe, lundi 3 juin, sur la définition d'une *« identité européenne de défense »* au sein de l'OTAN. Cet accord devrait permettre notamment la création, le cas échéant, de forces intervenant pour des opérations humanitaires ou de rétablissement de la paix, avec des moyens de l'OTAN mais sans les Américains et sous direction européenne. On n'en est toutefois qu'à l'accord de principe et il restera à mettre au point ce projet avec des autorités militaires américaines encore réticentes. Ce projet va dans le sens de la réforme que réclame la France pour poursuivre son rapprochement des structures militaires de l'Alliance. Charles Millon participera à la réunion des ministres de la défense de l'OTAN le 13 juin à Bruxelles.

*Lire page 2*

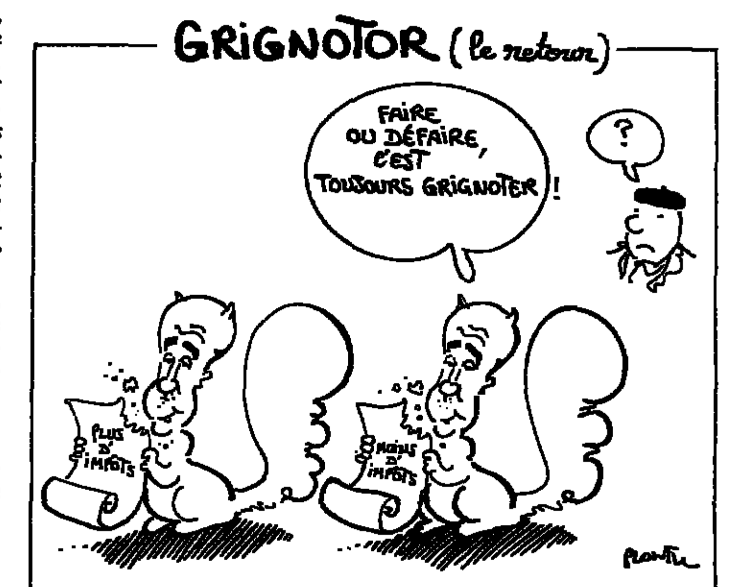
# L'impôt sur le revenu diminuera dès 1997

● Alain Juppé annonce un plan quinquennal de réduction de la pression fiscale et des dépenses publiques ● Dans un entretien au « Monde », Charles Pasqua invite le gouvernement à donner plutôt la priorité à la relance économique ● Le nombre des chômeurs a baissé de 15 400 en avril

**ALAIN JUPPÉ** devait annoncer, lundi 3 juin, les grandes lignes de ses projets fiscaux. Selon un communiqué publié dimanche par l'Hôtel Matignon, le premier ministre devait fixer *« les grandes orientations sur lesquelles le gouvernement et le Parlement travailleront pour présenter en septembre, avec la loi de finances, un programme quinquennal de baisse des impôts et de maîtrise des dépenses »*.

Faute de marges de manœuvre, le gouvernement exclut une baisse rapide de la TVA. La première mesure qu'il envisage pour 1997 devrait porter sur une diminution de l'impôt sur le revenu, moins coûteuse pour les finances publiques. Outre une réforme de la taxe professionnelle, M. Juppé est tenté d'engager une vaste réforme tendant à diminuer le poids des cotisations sociales au profit d'un prélèvement plus large.

*Le premier ministre devait recevoir*, dans la journée de lundi, les membres de la commission présidée par Dominique de La Martinière, chargée de lui soumettre des propositions de réforme fiscale, puis les présidents des commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat. Dimanche, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », Edouard Balladur a évalué à 20 milliards de francs la diminution nécessaire des impôts en 1997. Dans un entretien au *Monde*, Charles Pasqua estime que la priorité du gouvernement devrait porter sur la relance de l'investissement public financé par l'emprunt, plutôt que sur la diminution des impôts.




Le nombre de chômeurs a baissé de 15 400 (0,5 %) en avril, pour s'établir à 3 012 000 en données corrigées des variations saisonnières. Le ministère du travail se félicite du recul du chômage de longue durée (moins 3,9 % sur un an) et de celui des moins de vingt-cinq ans.

M. Juppé doit faire face, d'autre part, aux interrogations des salariés des entreprises publiques. Six mois après les grandes manifestations de l'automne 1995, les syndicats tentent de mobiliser les agents. Ils devaient manifester, mardi, à France Télécom. Près de cinquante mille gaziers et électriciens sont attendus à Paris, le 5 juin. Un nombre équivalent de cheminots devrait *manifester le lendemain. Les perturbations* devraient rester mineures pour les usagers.

*Lire pages 10, 20 et 34*

## Le RPR évoque l'hypothèse d'une privatisation de France 2

**NOMMÉ**, dimanche 2 juin, à la présidence de France Télévision, moins de 48 heures après la démission de Jean-Pierre Elkabbach, Xavier Gouyou Beauchamps apparait aujourd'hui comme l'ultime garant du maintien de France 2 au sein du service public audiovisuel. Le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a évoqué le même jour dans le Loiret l'hypothèse d'une privatisation de la chaîne publique *« si France 2 passe son temps à courir après TF 1 »*, en dépit des risques politiques et économiques que comporterait une telle opération. Le nouveau président de France Télévision, qui a été bien accueilli par le personnel et les milieux politiques, a pour M. Mancel *« les qualités requises pour réussir à maintenir France 2 dans le service public »*.

*Lire page 23*
*et la chronique d'Agathe Logeart page 33*

## Un répertoire des pays rongés par la corruption

**QUEL EST** le pays le plus corrompu de la planète aux yeux des hommes d'affaires ? Et quel est le plus vertueux ? Le palmarès de la corruption mondiale telle que la perçoivent *ceux qui à la fois l'alimentent et en pâtissent* ne manque pas de sel. Etabli par Transparency International (TI), une association d'origine allemande qui a largement essaimé à l'étranger depuis sa création en 1993, il consacre la Nouvelle-Zélande comme étant, toujours selon les hommes d'affaires, le pays champion de l'intégrité, celui où les pots-de-vin et les dessous-de-table sont inconnus. Juste derrière, avec des scores flatteurs, suivent les pays nordiques – Danemark, Suède, Finlande –, le Canada et Singapour.

A ce hit-parade de l'anticorruption, la France n'occupe pas une place très glorieuse. *Classée dix-neuvième, elle fait à peine mieux* que le Chili et l'Afrique du Sud. Devant elle, caracolent les Etats-Unis, l'Autriche, le Japon et Hongkong. Des pays de l'Union européenne, le plus mal noté est l'Italie. Selon les industriels, la corruption y est plus développée qu'en Jordanie ou en Turquie. Mais la Grèce et l'Espagne, deux autres pays du sud de l'Europe, font à peine mieux.

En queue de classement, les pays en développement se bousculent. *S'y retrouvent* pêle-mêle la Chine – dont l'image de marque, tout comme celle de la Russie, ne cesse de se dégrader –, le Bangladesh, le Kenya et le Pakistan. Sans surprise, le Nigeria arrive bon dernier avec un score de 0,69 point alors que celui des pays jugés les plus intègres frise 10 points, le maximum. Il est vrai que, pour des raisons pratiques, l'étude ne concerne qu'une cinquantaine de pays. Or, parmi les oubliés du palmarès, certains pâtissent d'une image de marque encore plus médiocre que celle du Nigeria.

Deuxième du genre, le palmarès 1996 est à prendre avec des pincettes. *« Ce n'est pas un classement du niveau de corruption dans les différents pays. Il n'expose pas des certitudes, des faits. Ce qu'il reflète c'est la perception de la corruption par les hommes d'affaires »*, rappelle le docteur Johann Graf Lambsdorff, l'auteur de l'étude menée en association avec l'université de Göttingen. Une autre réserve tient aux données utilisées pour établir le classement. Elles proviennent de dix sondages dont certains légèrement défraîchis, menés par des instituts *occidentaux auprès d'hommes d'affaires eux* aussi occidentaux. *« Ceci peut amener à des résultats en faveur des pays industrialisés et à l'encontre des pays en développement »*, convient le docteur Lambsdorff.

Dans son combat éthique contre la corruption, Transparency International peut compter sur l'appui – intéressé – de plusieurs pays membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique). Certains Etats acceptent en effet que leurs entreprises déduisent de leur bénéfice les pots-de-vin versés à l'étranger pour emporter un contrat, ce qui fausse la concurrence. Réunis à Paris le 21 et 22 mai, les représentant de l'OCDE se sont d'ailleurs engagés à *« réexaminer la déductibilité fiscale des paiements illicites en faveur d'agents publics étrangers »*.

*Jean-Pierre Tuquoi*

## Etrangers sans prestations sociales

Depuis des années, l'Etat refuse de payer à des dizaines de milliers d'étrangers les prestations sociales auxquelles ils ont droit. p. 12

## Les projets de M. Nétanyahou

Dans un discours devant ses partisans, dimanche 2 juin, le nouveau premier ministre israélien n'a pas dévoilé ses intentions quant au processus de paix. La constitution de son gouvernement est en cours. p. 8
et notre éditorial p. 19

## Creutzfeldt-Jakob : cinq nouveaux cas

Alors que les ministres de l'agriculture des Quinze sont réunis à Luxembourg, de nouveaux cas de la maladie ont été décelés chez l'homme en Grande-Bretagne. p. 4

## Pirates sur Internet

Le site Internet de l'Ecole polytechnique a été fermé à la suite d'intrusions répétées. Les pirates auraient été interpellés en Israël. p. 13

## La culture en débat

Les points de vue de Frédéric Martel, Jean-Michel Djian et de directeurs de théâtre. p. 16 et 17
et notre analyse p. 19

## Musique baroque

On exhume aujourd'hui en Bolivie des partitions d'œuvres de musique baroque. A qui les attribuer ? p. 29


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0604 - 7,00 F


## Les villes, avenir du monde

**SYMBOLIQUE**, le choc devrait se produire autour de 2005 : plus *de la moitié* de la population mondiale sera alors concentrée dans les villes. Le seuil est historique, la progression fulgurante, la perspective vertigineuse, puisque la terre ne comptait *que* 10 % de citadins au début du vingtième siècle. Pour la première fois sur la planète, les ruraux seront moins nombreux que les citadins à l'orée du second millénaire. Et sans doute n'avons-nous encore rien vu en matière d'urbanisation. Au XX<sup></sup>e siècle, la montée en puissance des villes s'est longtemps limitée aux pays développés, dont elle a accompagné la croissance économique. Aujourd'hui, les pays du tiers-monde encaissent l'essentiel de l'explosion urbaine.

D'ici à 2025, le nombre de citadins devrait encore doubler pour atteindre 5 milliards, dont les trois quarts se concentreront *dans des pays pauvres*. L'évolution de la carte du monde des mégapoles, c'est-à-dire des villes de plus de 8 millions d'habitants, selon la définition de l'ONU, est édifiante. En 1950, seules New York et Londres avaient franchi ce seuil. Il existe aujourd'hui vingt-deux « mégacités » et quelque trois cents villes de plus de *1 million d'habitants. Désormais*, c'est en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud que prolifèrent les agglomérations géantes. Alors que les capitales du Vieux Monde avaient mis des siècles à parvenir à une taille critique, des métropoles du tiers-monde explosent en quelques années.

Sur les trente-trois mégapoles annoncées par l'ONU pour 2015, vingt-sept seront situées dans les pays les moins développés, dont dix-neuf en Asie. Tokyo sera la seule ville « riche » à continuer de figurer sur la liste des dix plus grandes villes du monde. Paris, classée au quatrième rang des villes du monde les plus peuplées *en 1950, sera reléguée en 29e position* en 2015. C'est dire que le gigantisme est en train de changer d'échelle en même temps que de continent. Bombay (Inde), Lagos (Nigeria), Shanghaï (Chine), Djakarta (Indonésie), Sao Paulo (Brésil) et Karachi (Pakistan) dépasseront toutes 20 millions d'habitants.

*Philippe Bernard*

*Lire la suite page 19*



## Une nouvelle fusée pour l'Europe

**ARIANE-5**, dernière-née des *fusées européennes*, devrait effectuer son vol inaugural mardi 4 juin. Conçu dès l'origine pour assurer aussi des vols habités, ce lanceur lourd, qui peut emmener deux satellites de 3 tonnes vers l'orbite géostationnaire (36 000 km d'altitude), est d'une conception très différente de celle d'Ariane-4, avec laquelle l'Europe a conquis la moitié du marché mondial des lancements civils. La naissance d'Ariane-5 confirme la vocation de port spatial mondial de la base de Kourou, en Guyane. Une aubaine, mais aussi une source préoccupante de déséquilibre économique pour ce département français d'Amazonie.

*Lire pages 15 et 24*

## Un gagneur sous la pluie



MICHAEL SCHUMACHER

**EN SE JOUANT** de la pluie au Grand Prix d'Espagne de formule I, l'Allemand Michael Schumacher a montré un panache et des talents de pilote qui lui valent d'être comparé à Ayrton Senna. En rugby, Toulouse a conquis son troisième bouclier de Brennus d'affilée face à Brive. A Roland-Garros, le Russe Evgueni Kafelnikov atteint les quarts de finale en *séduisant le public parisien*.

*Lire notre rubrique Sports pages 25 et 26*

**DÉFENSE.** Les représentants des pays membres de l'Alliance atlantique sont parvenus, dans la nuit du 2 au 3 juin, à un accord de principe sur l'émergence souhaitable d'une « identité européenne de défense » au sein de l'OTAN, a-t-on appris lundi matin à Berlin, où sont réunis les seize ministres des affaires étrangères. C'est l'un des aspects de la rénovation de l'OTAN auxquels les Européens, et tout particulièrement la France, sont attachés. ● L'ACCORD porte notamment sur la définition des groupes de forces interarmées multinationales (GFIM), qui permettront, le cas échéant, à des pays européens d'intervenir avec des moyens de l'OTAN, mais sans les Américains, pour des opérations humanitaires ou de maintien de la paix. ● LA FRANCE sera représentée à une réunion des ministres de la défense, le 13 juin à Bruxelles.

# L'OTAN fait une place à l'Europe en son sein

## Un accord de principe est acquis sur la possibilité d'opérations sans les Américains, mais ce n'est qu'un début. Il reste à en préciser les modalités pratiques et à engager concrètement d'autres aspects de la réforme des structures de l'organisation atlantique

**LE CONSEIL** atlantique qui se réunit le lundi 3 et le mardi 4 juin à Berlin, au niveau des ministres des affaires étrangères, marquera une étape décisive dans la « rénovation » de l'Alliance, si les principes qui y sont adoptés sont rapidement suivis d'effet. Cette rénovation porte sur une meilleure adaptation de l'OTAN aux nouvelles missions apparues depuis la fin de la guerre froide et sur une prise en compte de la volonté européenne de jouer un rôle autonome et reconnu en son sein.

Sur les grandes déclarations, les seize membres de l'Alliance sont d'accord. Leur mise en œuvre butte depuis des années sinon des décennies sur les compromis et les sacrifices qu'elle implique des deux côtés de l'Atlantique. Après tout, ce sont les Américains qui les premiers ont parlé de doter l'OTAN de deux « piliers », l'un nord-américain (avec les Etats-Unis et le Canada), l'autre européen. John Kennedy, au début des années 60, avait employé les expressions de « *burden sharing and equal sharing of responsabilities* » (partage du fardeau et partage égal des responsabilités).

Sans doute était-ce pour faire pièce alors aux revendications du général de Gaulle qui avait réclamé dès 1958 un directoire à trois (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne) afin de débattre des affaires politiques et militaires, non seulement de l'Alliance mais de la planète. Dans leurs efforts encore balbutiants pour définir une politique de sécurité commune, les Européens – ceux en tout cas qui sont à la fois membres de l'OTAN et de l'Union européenne – ont repris depuis quelques années à leur compte cette idée de « pilier européen ». En même temps, ils ont toujours affirmé qu'il ne s'agissait pas de créer un système européen autonome, susceptible de se passer de l'appui américain, ni *a fortiori* d'un système concurrent.

### LE DOUBLE CONSTAT FRANÇAIS

La France, qui pendant un temps a caresse l'idée d'une Europe de la défense, alliée et complémentaire des Etats-Unis, mais indépendante par rapport à eux, vient de faire officiellement un double constat : les Européens n'ont ni les moyens financiers ni la volonté politique de leur indépendance. Nos principaux partenaires étant intégrés dans l'OTAN, c'est dans l'OTAN que doit s'affirmer l'« *identité européenne de défense* ». Ce constat a conduit la France à annoncer, le 5 décembre 1995, qu'elle revenait dans certaines instances de l'OTAN, abandonnées en 1966, et qu'elle participera pleinement aux activités d'une Alliance rénovée, si rénovation il y a.

Le dernier sommet atlantique, en janvier 1994 à Bruxelles, avait fait à ce sujet deux déclarations. D'une part, suite à d'autres réunions, il avait accepté une transformation de la structure des forces pour permettre à l'Alliance de faire face à ses nouvelles tâches. Pendant quarante-cinq ans, les militaires de l'OTAN s'étaient préparés à repousser une attaque massive des chars du pacte de Varsovie dans les plaines de l'Europe centrale. Après l'effondrement du communisme, l'OTAN devait, sous peine de perdre sa raison d'être, pouvoir affronter des défis d'une tout autre nature : opérations de maintien ou de rétablissement de la paix, voire missions humanitaires.

D'autre part, le sommet de 1994 à Bruxelles avait pour la première fois pris acte de l'« *émergence d'une identité européenne de défense* ». L'OTAN doit maintenant passer des déclarations aux actes. C'est l'enjeu de la réunion des ministres des affaires étrangères à Berlin et du travail pratique qui suivra jusqu'à la fin de l'année. Les Européens, la France en tête – mais elle est en l'occurrence soutenue par ses partenaires –, veulent des orientations précises qui permettront ensuite aux autorités de l'OTAN de travailler sur les réformes concrètes de la structure de commandement, de la planification, de la préparation des exercices, de la dévolution de la décision politique et du contrôle stratégique à l'Union de l'Europe occidentale, pour les opérations auxquelles les Etats-Unis ne participeront pas directement.

### UNE EXPÉRIENCE AMBIVALENTE

Les Américains, en particulier l'*establishment* militaire, ne semblent pas avoir la même conception du « *burden sharing* ». Ils ont tendance à considérer qu'il y a déjà beaucoup d'officiers d'origine européenne dans les commandements de l'OTAN – ce qui est vrai – et qu'il n'est nul besoin de les identifier comme tels. Ils sont réticents à laisser à des Européens le contrôle de matériels et de moyens logistiques appartenant à l'OTAN. Ils reflètent ainsi de manière très pratique les contradictions traditionnelles de l'attitude américaine envers l'intégration européenne : les Etats-Unis l'encouragent aussi longtemps qu'elle représente un facteur d'équilibre sur le Vieux Continent ; ils s'en méfient dès qu'elle contient des germes d'émancipation.

L'expérience dans l'ex-Yougoslavie, première crise européenne de l'après-guerre froide, est ambivalente. Elle montre que l'OTAN est capable de monter des opérations de maintien de la paix, avec une bonne coopération entre alliés et avec des pays extérieurs à l'Alliance ; mais elle n'a pas vaincu la méfiance des Américains quant à la capacité des Européens de gérer une telle crise.

Les philippiques répétées de Richard Holbrooke, ancien secrétaire d'Etat adjoint et négociateur des accords de Dayton, ne sont peut-être pas représentatives de la position officielle à Washington ; elles n'en sont pas moins significatives d'une opinion largement répandue aux Etats-Unis, qui freine le développement de relations d'égalité entre les deux rives de l'Atlantique.

*Daniel Vernet*

**La sécurité en Europe : les différentes institutions**

| PAYS MEMBRES | OTAN | UE | UEO |
|---|---|---|---|
| Allemagne | ● | □ | ■ |
| Belgique | ● | □ | ■ |
| Danemark | ● | □ | [1] |
| Espagne | ● | □ | ■ |
| France | ● | □ | ■ |
| Gde-Bretagne | ● | □ | ■ |
| Grèce | ● | □ | ■ |
| Islande | ● | | [3] |
| Italie | ● | □ | ■ |
| Luxembourg | ● | □ | ■ |
| Norvège | ● | | [3] |
| Pays-Bas | ● | □ | ■ |
| Portugal | ● | □ | ■ |
| Turquie | ● | | [3] |
| Canada | ● | | |
| Etats-Unis | ● | | |

| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
|---|---|---|---|
| Albanie | ✱ | | |
| Arménie | ✱ | | |
| Autriche | ✱ | □ | [1] |
| Azerbaïdjan | ✱ | | |
| Biélorussie | ✱ | | |
| Bulgarie | ✱ | | |
| Estonie | ✱ | | |
| Finlande | ✱ | □ | [1] |
| Géorgie | ✱ | | |
| Hongrie | ✱ | | [2] |
| Irlande | | □ | [1] |
| Kazakhstan | ✱ | | |
| Kirghizistan | ✱ | | |
| Lettonie | ✱ | | [2] |
| Lituanie | ✱ | | [2] |
| Macédoine | ✱ | | |
| Malte | ✱ | | |
| Moldavie | ✱ | | |
| Ouzbékistan | ✱ | | |
| Pologne | ✱ | | [2] |
| Roumanie | ✱ | | [2] |
| Russie | ✱ | | |
| Slovaquie | ✱ | | [2] |
| Slovénie | ✱ | | |
| Suède | ✱ | □ | [1] |
| Tchèque (Rép.) | ✱ | | [2] |
| Turkménistan | ✱ | | |
| Ukraine | ✱ | | |

[1] OBSERVATEURS [2] PARTENAIRES ASSOCIÉS [3] MEMBRES ASSOCIÉS

# Les GFIM, un nouvel instrument d'intervention hors de la zone de l'Alliance

**POUR LA PREMIÈRE** fois depuis trente ans, Charles Millon doit représenter la France, le 13 juin, à Bruxelles, à la réunion des seize ministres de la défense de l'OTAN censée jeter les bases plus proprement militaires des groupes de forces interarmées multinationales (GFIM). C'est ce concept que devaient approuver, lundi 3 juin, à Berlin, les ministres des affaires étrangères (dont Hervé de Charette) en conseil, l'instance suprême de l'Alliance atlantique. Depuis le 5 décembre 1995, le principe de cette participation du ministre français de la défense était acquis.

Depuis presque deux ans et demi, les alliés débattent de cette mise sur pied des GFIM. Non sans difficultés pratiques, ni arrière-pensées stratégiques. En effet, le sujet est, pour des raisons politiques et techniques, singulièrement complexe, puisqu'il s'agit ni plus ni moins d'un premier pas menant à une « européanisation » de l'Alliance.

L'idée des GFIM a été lancée en janvier 1994 – à partir d'une réflexion américaine sur le partage des charges d'une défense collective – pour permettre aux alliés de conduire des missions hors de la zone habituelle de l'OTAN, telle qu'elle avait été définie au départ, pendant la « guerre froide », pour faire face à une agression du bloc communiste.

Il s'agit de pouvoir déployer des structures de commandement et des états-majors (ce qu'on appelle des « *noyaux* ») et des forces compatibles entre elles (des « *modules* ») qui puissent s'articuler au cas par cas, selon les besoins de sécurité, et remplir des missions pour le compte de coalitions opérationnelles d'un volume variable dirigées par l'OTAN ou par l'Union de l'Europe occidentale (UEO), et jusqu'à des actions plus spécifiquement nationales. Il s'agit d'opérations de circonstance, y compris le maintien de la paix ou une assistance humanitaire, mais dont les « *noyaux* », chargés de les conduire sur le terrain, devront être permanents au sein même de l'OTAN.

> L'idée des groupes de forces interarmées multinationales a été lancée en janvier 1994 à partir d'une réflexion américaine sur le partage des charges d'une défense collective

Ce qui implique, dans la pratique du temps de paix, qu'il y ait une gestion politico-militaire conjointe – ce qui n'était pas le cas dans l'OTAN de la « guerre froide » –, que la chaîne du commandement soit identifiée, non improvisée et que les groupes de forces – on évoque des corps pouvant rassembler jusqu'à trente mille hommes – soient désignés à l'avance, planifiés, entraînés et prêts. Un GFIM devrait pouvoir se déployer dans un délai de sept jours et être remplaçable en deux semaines.

Le précédent de la Bosnie a démontré la nécessité de disposer de tels mécanismes par anticipation, lesquels sont distincts dans leur emploi même de ce que l'OTAN a déjà mis sur pied (comme les corps d'armée germano-américains, néerlando-allemands ou le corps britannique de réaction rapide) ou encore de ce que la France, l'Allemagne, l'Espagne et la Belgique ont déjà constitué avec l'Eurocorps.

Mais, pour permettre à des alliés européens de mener des actions d'urgence dans le cas où les Etats-Unis décideraient de ne pas intervenir, le recours à des GFIM suppose surtout que l'OTAN consente à prêter des moyens de commandement, de communications, de renseignement et de logistique, qui sont américains dans la majorité des cas, à une direction politico-militaire propre à l'UEO.

Ces moyens qui existent à l'OTAN, plusieurs pays européens ne tiennent pas, pour des raisons financières, à les avoir en double au sein de la structure de l'UEO. Ce serait une source de gaspillage que d'avoir un diplicata OTAN-UEO de systèmes aussi onéreux, quand, de surcroît, l'industrie européenne n'est pas en état de livrer des équipements aussi technologiquement avancés que leurs concurrents américains. Pour sa part, le Pentagone – au nom du principe stratégique traditionnel selon lequel celui qui dispose des moyens a, du même coup, la responsabilité de la mission – a longtemps traîné des pieds dans le montage d'un dispositif militaire qui présente le risque d'être compliqué et lourd à l'usage.

Les Etats-Unis auront cependant un droit de regard sur toute opération : c'est le conseil de l'OTAN, où ils ne manquent pas d'influence, qui autorisera l'UEO à utiliser les moyens en question. L'UEO apparaît, dans ces conditions, assez encadrée par l'OTAN. En effet, il est prescrit que l'UEO devra avoir donné au préalable des informations sur le volume, les objectifs et la durée probable de l'opération envisagée. De même, il est prévu une consultation entre l'OTAN et l'UEO pendant la conduite des opérations. Enfin, l'UEO devra produire des rapports périodiques sur l'exécution de ses actions militaires si elle bénéfice des moyens de l'OTAN en personnels – jusqu'à ce que des Européens remplacent les Américains – et en matériels.

A Bruxelles, les seize ministres de la défense devraient, à partir des orientations arrêtées par les ministres de affaires étrangères à Berlin, lancer les études destinées à concrétiser les GFIM dans l'espoir de déboucher sur des modes d'emploi avant la fin de 1996.

*Jacques Isnard*

## *Les dossiers discutés à Berlin*

Plusieurs dossiers sont à l'ordre du jour du Conseil atlantique de Berlin. Certains avaient déjà fait l'objet d'un accord entre les représentants permanents des pays membres de l'OTAN :

● **la constitution des Groupes de forces interarmées multinationales,** soit la possibilité pour certains membres de l'OTAN de se regrouper pour mener des opérations, avec utilisation des moyens de l'Alliance *(voir ci-contre)* ;

● **la création d'un groupe mixte de gestion des crises,** comprenant à la fois des diplomates et des militaires, qui doit souligner le rôle politique de l'Alliance, à une époque où les missions de maintien de la paix ne demandent pas seulement le déploiement de forces mais des interventions civiles, comme le montre la mise en œuvre des accords de Dayton en Bosnie ;

● **le lancement d'une étude stratégique** qui devrait donner l'orientation politique à long terme de l'OTAN, alors que son rôle est en mutation depuis la fin de la guerre froide, l'apparition de nouvelles missions et la multiplication des candidatures de la part des Etats d'Europe de l'Est.

● **Les principes présidant à une réforme des structures de commandement** devaient être entérinées par les ministresdes affaires étrangères des seize pays membres, afin que les éléments européens soient identifiables de manière stable et cohérente et qu'ils puissent le cas échéant se regrouper pour mener des opérations sous le contrôle politico-militaire de l'Union de l'Europe occidentale. De longues discussions ont eu lieu entre les Européens et les Américains, réticents à accepter dans les faits l'émergence d'une « *identité européenne de défense* ».

● **La réunion** du Partenariat pour la paix (les pays de l'OTAN, les neutres, l'Europe de l'Est et la Russie) devait être précédée, mardi, d'une rencontre dite « 16+1 », regroupant les ministres des affaires étrangères des seize membres de l'OTAN et le chef de la diplomatie russe, auquel il est ainsi fait une place à part.

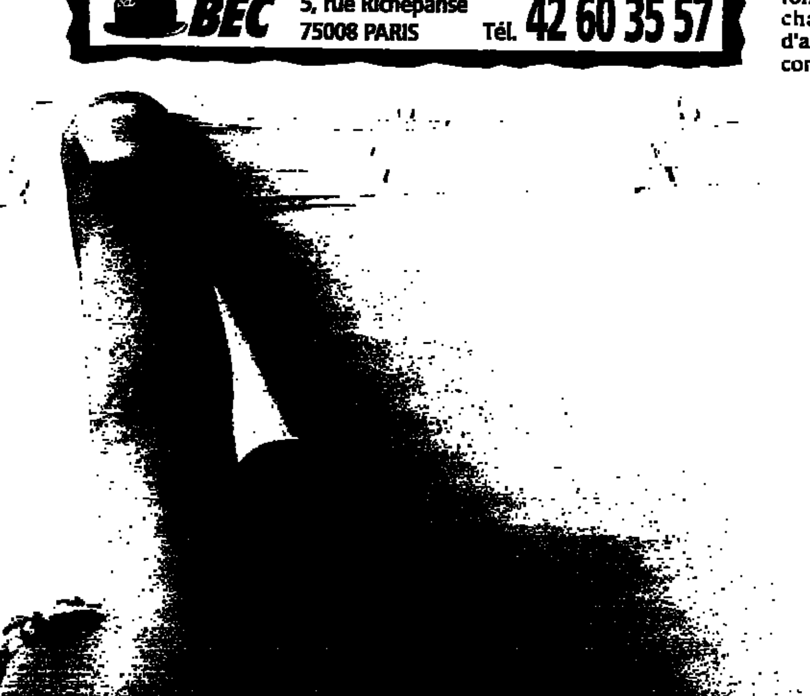


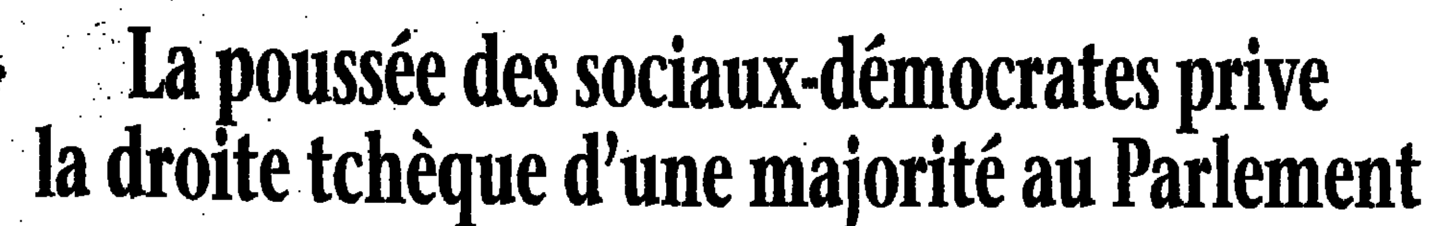
# Moscou obtient un délai pour la réduction des armements dans le Caucase

**UN ACCORD** a été conclu samedi 1er juin à Vienne entre les représentants des trente Etats parties au traité sur la réduction des armements conventionnels en Europe (CFE), pour mettre un terme au différend opposant la Russie aux autres pays.

Le traité, signé le 19 novembre 1990, avait pour objet de réduire le niveau de cinq catégories d'armes conventionnelles (chars, blindés, pièces d'artillerie, avions de combat et hélicoptères) dans une zone s'étendant de l'Atlantique aux monts Oural. Il fixait des plafonds, par pays ou par zone pour chacune de ces catégories d'armes. Selon le président de la conférence de suivi qui s'est tenue en fin de semaine dernière à Vienne, le traité a d'ores et déjà permis de « *réduire* [c'est à dire détruire ou reconvertir] *plus de 58 000 pièces d'équipement militaire* ». Plus de 2 500 inspections croisées ont eu lieu entre les Etats et, en vertu d'un complément au traité signé en juillet 1992, les effectifs militaires ont été réduits de 1,2 million d'hommes dans la zone couverte.

Toutefois la Russie refusait de se plier aux plafonds régionaux fixés par le traité dans la zone allant de Saint-Pétersbourg au Caucase. Dans ces deux districts militaires, Moscou, aux prises avec le conflit tchétchène, concentre 1 897 chars (aux lieu de 700), 4 397 blindés (au lieu de 580) et 2 422 pièces d'artillerie (au lieu de 1 280). Depuis des mois plusieurs pays signataires du traité (occidentaux ou voisins de la Russie) protestaient contre cette violation du texte par Moscou. C'est ce conflit qui a trouvé une solution à Vienne. Le compromis rappelle que la Russie n'est pas autorisée à dépasser les plafonds dans la zone incriminée, mais donne trois ans (jusqu'au 31 mai 1999) à Moscou pour s'y conformer. Ce compromis avait été négocié entre Américains et Russes. La fin de la conférence de Vienne a cependant été retardée de près de 24 heures en raison des réserves émises par des pays voisins de la Russie.





# La poussée des sociaux-démocrates prive la droite tchèque d'une majorité au Parlement

## Le président Havel a engagé les consultations pour la formation du gouvernement

**Le Parti social-démocrate a créé la surprise en arrivant en deuxième position des élections législatives tchèques du samedi 1er juin en obtenant 26,44 % des voix, talonnant le parti du premier ministre, Vaclav Klaus, arrivé en tête avec 29,62 %. La formation du prochain gouvernement s'annonce difficile car ni les sociaux-démocrates ni les partis de la coalition de droite au pouvoir n'ont une majorité au Parlement.**

**PRAGUE**
*de notre correspondant*

Une fois de plus, les sondages se sont trompés. Les dernières enquêtes d'opinion prédisaient toutes une victoire confortable au gouvernement de centre-droit de Vaclav Klaus, en place depuis quatre ans, lors des élections législatives des vendredi 31 mai et samedi 1er juin.

Les électeurs, qui ont été moins nombreux à se rendre aux urnes qu'en 1992 (75 % de participation contre 86 %), en ont décidé autrement. Le Parti démocratique civique (ODS) de M. Klaus, crédité de 29,62 % des voix, devance d'à peine trois points les sociaux-démocrates (CSSD) de Milos Zeman (26,44 %). De plus, l'ODS ne disposera pas, avec ses partenaires de la coalition sortante, de la majorité des sièges au Parlement. Selon les résultats, non définitifs, de la commission électorale, l'ODS (68 sièges) et ses alliés n'atteindront que 99 sièges dans l'assemblée qui en compte deux cents. Malgré l'amélioration de leur score par rapport à 1992, les chrétiens-démocrates du KDU-CSL (8,08 % contre 6,28 %) et les libéraux de l'Alliance démocratique civique (ODA, 6,36 % contre 5,93 %) disposeront respectivement de 18 et 13 sièges.

### HISTOIRE CENTENAIRE

Le vrai vainqueur de ces élections qui se sont révélées, *a posteriori*, un référendum sur la réforme économique menée par M. Klaus, est le Parti social-démocrate conduit par l'économiste Milos Zeman. En quadruplant le nombre de voix par rapport à 1992 (6,53 %), le CSSD a non seulement obtenu le meilleur score de son histoire centenaire, mais se retrouve surtout en mesure de dicter le cours des événements pendant les prochains mois. Autre motif de satisfaction : Milos Zeman a facilement remporté le duel électoral contre Vaclav Klaus qu'il a affronté sur son terrain, dans la circonscription d'Ostrava, en Moravie du Nord ; la liste du candidat social-démocrate a obtenu 34,5 % des suffrages contre 27,5 % à celle du chef du gouvernement.

M. Zeman a affirmé, dimanche, qu'il excluait une *« grande coalition »* avec l'ODS, de même que toute alliance avec les deux partis extrémistes qui maintiennent globalement leurs positions. Le Parti communiste, bien qu'en légère baisse (– 3 %), a confirmé son implantation avec 10,33 % (22 sièges). Le Parti républicain (extrême droite) de Miroslav Sladek, apparu en 1992, a même progressé de 5,98 % à 8,01 %, prouvant ainsi que son discours xénophobe et anti-allemand rencontrait de plus en plus d'écho.

Le président Vaclav Havel, qui avait rendu un hommage élogieux au gouvernement peu avant le scrutin, a rencontré M. Klaus dimanche. Le chef de l'Etat devait recevoir, lundi, les dirigeants de trois autres partis pour consultations. Bien que M. Havel ne se soit pas encore officiellement exprimé, il devrait, selon toute vraisemblance, demander à M. Klaus d'essayer de former un gouvernement qui ne pourra qu'être que minoritaire. M. Zeman, qui ne serait pas plus en mesure de former un gouvernement viable, a d'ores et déjà évoqué *« un plan »* qu'il devrait présenter au président. Outre la possibilité d'un recours à un cabinet de techniciens pour gérer les affaires courantes jusqu'à l'hiver – le Parlement ne peut pas être dissous avant la formation du Sénat lors des élections du 15 novembre –, M. Zeman a évoqué une troisième voie. Celle-ci consisterait à porter à la tête du gouvernement le chef des chrétiens-démocrates, Josef Lux, vice-premier ministre et ministre de l'agriculture dans l'équipe sortante. L'homme, connu pour sa modération et son sens du compromis, défenseur d'une économie sociale de marché, se trouve politiquement à mi-chemin entre les deux principaux rivaux.

### RÉSERVES

Cette solution, qui pourrait rencontrer les faveurs de M. Havel, dont les réserves sur l'ultralibéralisme de M. Klaus ne sont pas un secret, exigera néanmoins que l'ODS et le CSSD mettent beaucoup d'eau dans leur vin. Et même dans ce cas, M. Zeman limite l'existence de ce cabinet jusqu'au printemps 1998 et lui assigne deux tâches prioritaires : mener à bien la réforme administrative et la régionalisation du pays.

*Martin Plichta*

# Vaclav Klaus, un libéral technocrate

**PRAGUE**
*de notre envoyé spécial*

Vaclav Klaus, l'homme à qui tout semblait réussir, vient d'essuyer le premier revers de sa courte mais éclatante carrière politique. Même si sa formation, le Parti démocratique civique (ODS), est arrivée en tête du scrutin de samedi, le premier ministre tchèque, de justesse privé d'une majorité parlementaire, apparaît, en fait, comme le grand perdant des élections législatives. Avec cette victoire à la Pyrrhus, Vaclav Klaus devra désormais composer. Un exercice difficile pour un homme de tempérament peu conciliateur, qui a toujours revendiqué le monopole de la raison, à défaut d'avoir celui du cœur.



PORTRAIT

Jusque-là, tout paraissait pourtant réussir à cet économiste de cinquante-cinq ans, fringant et éternellement bronzé, depuis son apparition sur le devant de la scène au lendemain de la « révolution de velours » de 1989. Nommé ministre des finances dans le premier gouvernement de l'après-communisme et élu député aux élections libres de juin 1990, Vaclav Klaus s'est rapidement imposé à la tête du Forum civique, formé par Vaclav Havel, avant de présider à son éclatement, en 1991, pour créer son parti.

Aux interrogations de bon nombre de dissidents de la première heure, parachutés aux commandes de l'Etat après des années de persécutions, Vaclav Klaus oppose alors une détermination farouche – brutale, disent ses détracteurs. A l'instar de Margaret Thatcher, son mentor politique, dont la photo trône dans son bureau au pied du château de Prague, Vaclav Klaus cultive une aversion pour les « débats d'idées ».

### CONVICTION INÉBRANLABLE

Dans la Tchécoslovaquie de l'époque, en plein bouleversement et minée par les incertitudes sur l'avenir de la fédération, dont la partition fut finalement mise en œuvre par M. Klaus et son homologue slovaque, Vladimir Meciar, le premier ministre tchèque affiche une méthode – l'efficacité avant tout – et une conviction inébranlable : *« Nous sommes contre les troisièmes voies en tout genre, en politique étrangère, en politique intérieure, comme en économie »* (*Le Monde* du 3 mars 1993).

Cette assurance à toute épreuve vaut à Vaclav Klaus d'être, avec Vladimir Dlouhy, son collègue de l'industrie, le seul ministre à siéger au gouvernement sans interruption depuis le changement de régime de 1989. Mais elle lui a aussi valu une réputation d'homme intransigeant et doctrinaire. Cette fois-ci, le style charmeur et péremptoire de Vaclav Klaus, ainsi que le bilan honorable de son gouvernement, n'ont pas suffi.

Même si la République tchèque n'a pas connu la douloureuse facture sociale de la sortie du communisme, M. Klaus a visiblement péché par optimisme en menant l'essentiel de sa campagne sur le thème du « bilan globalement positif ». Signe, toutefois, qu'une certaine nervosité gagnait son camp, Vaclav Klaus a donné un ton plus démagogique à ses interventions à l'approche du scrutin, en promettant, notamment, de *« doubler le salaire moyen d'ici à l'an 2000 »* ou en renouvelant ses tirades contre sa bête noire, la politique agricole commune (PAC).

Technocrate dans l'âme au point que ses concitoyens l'ont surnommé *« Oncle Picsou »*, Vaclav Klaus a effectué une partie de ses études d'économie en Italie et aux Etats-Unis. Après la « normalisation » qui a suivi l'écrasement du « printemps de Prague » en 1968, il perd son emploi à l'Académie des sciences. Ni dissident ni collaborateur, Vaclav Klaus consacrera le plus clair de son temps à l'étude de la théorie économique, que ce soit à la Banque nationale tchécoslovaque ou au sein de l'Institut de prévision, où il côtoya, notamment, Milos Zeman, son heureux adversaire aux élections de samedi.

Vaclav Klaus n'a plus à prouver ses capacités de gestionnaire. Il lui reste maintenant à démontrer que dans le nouveau contexte politique tchèque, il saura se montrer moins dogmatique, plus conciliant. A moins que l'affaiblissement de son pouvoir ne le pousse à succomber, comme le redoute l'un des ses ministres, *« à une dérive à la Thatcher »*.

*Yves-Michel Riols*

# Jeliou Jelev, grand perdant des primaires en Bulgarie

## L'opposition anticommuniste s'est choisi un candidat unique en vue de l'élection présidentielle

**A TOUT JUSTE** quarante-quatre ans, Peter Stoïanov vient de se voir confier une lourde charge : il sera le candidat unique de l'opposition anticommuniste à l'élection présidentielle de l'automne, pour combattre le candidat des ex-communistes, revenus au pouvoir à la faveur des législatives de décembre 1994.

Aux premières élections primaires de l'histoire de la Bulgarie, organisées samedi 1er juin, ce juriste, grand sportif, était présenté par la principale formation anticommuniste, l'Union des forces démocratiques (UFD). Novice en politique, il a pourtant remporté une nette victoire, avec plus de 71 % des suffrages, contre son rival, l'actuel président, Jeliou Jelev. Ce dernier, ancien chef de l'opposition démocratique désormais soutenu uniquement par des formations mineures, espérait que sa popularité personnelle lui permettrait de briguer un second mandat. Il semble avoir perdu son pari

Nul ne doutait vraiment de la victoire du candidat de l'UFD, en tête de tous les sondages ces dernières semaines. Même l'entourage du chef de l'Etat bulgare, très défavorable dans son ensemble à l'organisation d'élections primaires, reconnaissait, en privé, avoir perdu tout espoir. Non sans regret puisque les instituts de sondages donnaient, à laprésidentielle, plus de chance à Jeliou Jelev qu'à Peter Stoïanov face à l'un ou l'autre des deux candidats potentiels du Parti socialiste bulgare (PSB, ex-communiste), qui préfère attendre les résultats des élections en Russie pour le désigner.

**Au mois de mai, le lev a été dévalué de 68 %**

Personne ne s'attendait, en revanche, à ce qu'un tel fossé se creuse entre les deux adversaires des primaires. L'élimination sans appel de Jeliou Jelev de la course électorale marque certainement un tournant dans la vie politique bulgare. Et s'il est encore trop tôt pour anticiper sur sa mort politique, force est de reconnaître que l'électorat de l'opposition a voulu sanctionner l'ancien dissident devenu président en 1990 et que sa fonction a transformé en témoin impuissant des piétinements de la démocratie bulgare. Six ans après la chute du régime communiste, le mythe – toujours vivant à l'étranger mais déjà bien entamé à l'intérieur du pays – de Jeliou Jelev comme *« père de la démocratie bulgare »* semble définitivement brisé.

Pratiquement inconnu jusqu'ici, bien qu'il eût été vice-ministre de la justice dans l'éphémère gouvernement UFD de Filip Dimitrov en 1992, Peter Stoïanov doit sans doute sa victoire à une campagne électorale menée avec dynamisme à travers tout le pays et bâtie sur le slogan du *« nouveau commencement »*. En prônant *« une modification de politique pour redonner vie au vent des changements qui, depuis la fin 1989, est en train de disparaître »*, il a su mobiliser les déçus de la transition. Il devrait, par la même occasion, permettre à son parti de se remettre en selle. L'UFD, coalition anticommuniste hétéroclite, laminée par des scissions à répétition, avait subi face aux ex-communistes une défaite cuisante aux législatives de décembre 1994 et aux municipales de novembre 1995.

*« En dépit de son revers aux dernières municipales, l'opposition a montré qu'elle remportait les élections là où elle faisait front commun »*, explique le politologue Ivan Kristev, instigateur de ces primaires, une « bizarrerie » pour les Balkans mais à laquelle il a réussi à rallier une opposition incapable de désigner par consensus un candidat commun. *« Une tentative ultime et désespérée d'unir l'opposition divisée »*, avait reconnu, pour sa part, le président Jelev. Le pari était difficile, la légitimité du vainqueur dépendant du taux de participation.

Pas moins de huit cent vingt mille personnes, soit 12,6 % de tous les électeurs bulgares et près de la moitié de l'électorat traditionnel de l'opposition, se seraient rendues aux urnes samedi. Un taux inespéré qui rend contraignants les résultats des primaires pour M. Jelev et qui devrait inquiéter les ex-communistes au pouvoir. *« La mobilisation des électeurs, une gifle pour le gouvernement »*, titrait, dimanche, le quotidien de gauche *Troud*, alors que le pays traverse l'une des plus graves crises économiques et financières de son histoire : pendant le seul mois de mai, cinq banques ont fait faillite, la devise nationale, le lev, a été dévaluée de 68 % et les prix se sont envolés. Au point que les ex-communistes ont demandé, vendredi, à leur premier ministre, Jean Videnov, de démissionner ou de remanier son gouvernement, ce qu'il a refusé.

*Florence Hartmann*

# Les Occidentaux ne sont pas parvenus à obtenir la destitution de Radovan Karadzic

## Les Etats-Unis menacent Belgrade d'un rétablissement des sanctions économiques

**Réunis à Genève, dimanche 2 janvier, à l'initiative du secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, les présidents bosniaque, croate et serbe se sont mis d'accord pour que des élections se tiennent comme prévu en Bosnie avant la mi-septembre. Les Occidentaux n'ont en revanche pas réussi à obtenir la destitution des dirigeants des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic et Ratko Mladic.**

**ANNONCÉE** comme le principal enjeu de la réunion de Genève, l'éviction attendue du « président » des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, n'a donc finalement pas été formellement obtenue par les Occidentaux. A l'issue de la réunion, à laquelle participaient des représentants du groupe de contact (Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne, France, Allemagne), le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a clairement menacé le président serbe Slobodan Milosevic : « *Ce n'est pas mon genre de fixer des ultimatums*, a souligné M. Christopher, *mais la communauté internationale commence sérieusement à s'impatienter.* » Et le secrétaire d'Etat a ajouté que si les accords de Dayton n'étaient pas respectés, les sanctions économiques contre la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) pourraient être réactivées.

Le plan de paix, signé le 14 décembre 1995, prévoyait que les criminels de guerre inculpés par le Tribunal pénal international de La Haye – principalement Radovan Karadzic et Ratko Mladic – devaient cesser toutes fonctions publiques au plus tard un mois après la signature de l'accord. Malgré la multiplication des pressions occidentales, les dirigeants des Serbes de Bosnie sont toujours en place. Et les multiples et récents engagements pris à ce sujet par le président serbe Slobodan Milosevic, promettant d'écarter Radovan Karadzic du pouvoir, ne sont pas suffisants, a averti Warren Christopher. « *Je ne lui ai laissé aucun doute concernant mon point de vue. Je lui ai dit que cela ne suffisait pas. Ce que nous voulons voir, ce sont des mesures concrètes* », a déclaré le secrétaire américain.

La déclaration finale acceptée par les trois présidents a simplement rappelé « *les obligations de toutes les parties de coopérer pleinement aux enquêtes sur les crimes de guerre et aux poursuites contre toutes les personnes inculpées de crimes de guerre, et de respecter l'interdiction faite aux personnes inculpées de crimes de guerre par le TPI de rechercher ou d'exercer en Bosnie-Herzégovine une fonction à laquelle on est nommé, élu, ou tout autre poste public* ». Mais aucun nom ne figure dans cet engagement.

**ENGAGEMENT**

Le haut représentant civil pour la Bosnie, Carl Bildt, a souligné que « *des pas avaient été faits* » vers une élimination du pouvoir des accusés de crimes de guerre ; « *mais cela n'est pas suffisant* », a-t-il aussi estimé en réclamant « *d'autres mesures* ».

Avant l'ouverture de la réunion de Genève, le coordinateur américain pour la Bosnie, John Kornblum, avait pour sa part indiqué qu'*une lettre de démission du chef* des Serbes de Bosnie, dont BETA, une agence indépendante yougoslave, avait annoncé la publication, serait « *un pas positif* », mais qui ne « *prouverait* » pas nécessairement qu'il a cessé d'exercer toute influence.

Ce sommet sur la Bosnie était destiné à accélérer l'application du volet civil de l'accord de Dayton, alors que la force multinationale dirigée par l'OTAN – l'IFOR – doit théoriquement quitter la Bosnie à la fin du mois de décembre. Les présidents bosniaque, croate et serbe ont réitéré leur engagement de tout faire pour que des élections libres et démocratiques puissent avoir lieu avant la mi-septembre en Bosnie-Herzégovine, conformément au plan de paix. L'organisation de ce scrutin, soulignait un diplomate européen, nécessite encore « *des progrès sur trois points principaux : le vote des réfugiés, la liberté de mouvement et l'accès aux médias* ».

Les commandants militaires, qui ont participé aux discussions, ont également été d'accord pour que l'IFOR facilite la liberté de mouvement. Ces questions devaient à nouveau être discutées mardi à Berlin, lors d'une réunion ministérielle du groupe de contact, tenue en marge d'une conférence de l'Alliance atlantique.

*D. H.-G.*

# Des séminaires de « guerre propre » organisés... en Bosnie

**CAPLJINA**
*de notre envoyé spécial*

Combattre selon les « lois de la guerre », ne pas humilier un ennemi blessé ou prisonnier, ne pas provoquer la souffrance des populations civiles : les ex-belligérants de Bosnie-Herzégovine retournent sur les bancs de l'école, après quatre années d'un conflit atroce. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) organise des séminaires pour les officiers serbes, croates et bosniaques, et essaie de leur inculquer certains principes humanitaires. A Capljina, dans un champ aride et caillouteux, deux prisonniers sont maltraités par un officier lors d'un interrogatoire. Le gardien intervient, priant son supérieur d'arrêter de martyriser les soldats ennemis. Une fois le tortionnaire parti, le geôlier leur offre de l'eau fraîche. « *Fin de l'exercice numéro 1 !* », hurle le professeur.

La Croix-Rouge sait parfaitement qu'elle organise ces séminaires dans un pays où les charniers se comptent par centaines, où les civils furent chassés des territoires où ils vivaient, où maisons et monuments religieux furent systématiquement rasés. Un pays où la « purification ethnique » fut un objectif aussi crucial que les conquêtes territoriales. Les instructeurs du CICR voient arriver des hommes « *cyniques et amers* », « *absolument fermés à des cours théoriques* ».

Certains officiers du HVO – les forces croates de Bosnie –, qui ne sont pas exactement réputés pour leur tendresse envers les Musulmans ou les Serbes, écoutent cependant les conseils d'une oreille attentive. « *Vous avez intérêt à traiter correctement vos prisonniers, à accueillir les délégués du CICR, et à permettre aux captifs d'envoyer un message à leurs familles*, martèle l'instructeur. *Lorsque, derrière les lignes ennemies, les soldats sauront que vous prenez soin de vos prisonniers, ils accepteront plus facilement de se rendre lors d'une bataille. Au contraire, s'ils savent qu'ils seront torturés ou tués, ils se battront comme des lions.* »

Dans la campagne autour de Capljina, accablés par le soleil, les soldats râlent. Ils préféreraient être à une terrasse de café plutôt que de recevoir des leçons de ces étrangers en souliers vernis. « *Je ne suis pas un « illuminé humanitaire* », certifie Jean-Jacques Bovay, délégué du CICR. *Je sens que le HVO, comme les forces serbes ou l'armée bosniaque, souhaite améliorer son image. Nous établissons donc un lien entre le droit humanitaire et l'efficacité militaire. Nos séminaires auront-ils été efficaces si le conflit reprenait un jour ? Si nous avions permis de sauver cent vies humaines, ce serait déjà un succès.* »

Les instructeurs estiment que le premier bénéfice sera une meilleure connaissance de la stricte neutralité, parfois controversée, du CICR. La Croix-Rouge espère avoir ainsi un meilleur accès aux zones de combat et aux camps de prisonniers. « *Ils ont compris que nous ne voulons pas arrêter une guerre, ni même gêner leurs opérations militaires*, poursuit M. Bovay. *Ils savent que nous prendrons soin de leurs propres soldats, prisonniers dans le camp adverse.* » Le CICR n'a qu'un seul regret : que le programme ait débuté en Bosnie seulement après qu'un accord de paix eut été signé. Un pays où l'objectif occidental est que ni les atrocités ni les dignes « lois de la guerre » ne soient plus jamais d'actualité.

*Rémy Ourdan*

# Cinq nouveaux cas de la maladie de Creutzfeldt-Jakob auraient été recensés en Grande-Bretagne

**CINQ NOUVEAUX** cas de la forme « atypique » de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) auraient été recensés en Grande-Bretagne par le réseau officiel chargé de la surveillance épidémiologique de cette affection. Cette information, révélée dimanche 2 juin à Londres par le *Sunday Times*, a fait l'effet d'une douche froide à la veille de la reprise des négociations entre les ministres de l'agriculture de l'Union européenne, les 3 et 4 juin à Luxembourg.

Selon le journal dominical anglais, les nouveaux cas concernent des personnes de moins de quarante-deux ans souffrant de symptômes de nature psychiatrique avant que l'on identifie la nature neurologique de leur affection. S'ils étaient confirmés, ils viendrait s'ajouter aux onze déjà connus en Grande-Bretagne. Les autorités sanitaires britanniques ont refusé de commenter l'information. Une confirmation définitive ne pourra être faite qu'après analyse de prélèvements de tissus cérébraux effectués du vivant des malades ou lors de leur autopsie.

Réunis à Vienne le 1er juin, une cinquantaine d'anatomo-pathologistes spécialistes de la MCJ ont conclu à l'émergence d'une nouvelle entité pathologique humaine. « *Cette nouvelle entité se caractérise par la nature et la quantité des lésions cérébrales observées chez les victimes* », a expliqué au *Monde* le docteur Dominique Dormont (service de santé des armées), président de la nouvelle structure multidisciplinaire créée par le gouvernement pour suivre ces questions. « *En d'autres termes*, dit-il, *ce qu'ont observé ces derniers temps les spécialistes anglais correspond bel et bien à une réalité. Les « plaques » pathologiques retrouvées sont caractéristiques par leur forme et leur nombre, tout comme la distribution des lésions de spongiose dans l'ensemble du système nerveux central.* »

Pour les épidémiologistes spécialisés, ces cinq nouveaux cas ne constitueraient pas une véritable « surprise », tout indiquant que l'on ne pourrait pas en rester aux onze cas révélés depuis mars. Pour autant, on ne saurait sous-estimer les conséquences psychologiques, économiques et diplomatiques de telles annonces. Chaque nouveau cas accrédite un peu plus l'hypothèse d'une transmission à l'homme de l'agent pathogène de la maladie de la « vache folle ». Les autorités sanitaires britanniques devraient prochainement mettre en place un système assurant la publication mensuelle des cas confirmés. « *Nous ne faisons là qu'observer ponctuellement un certains nombre d'événements concomitants et nous ne sommes pas en mesure d'en tirer des leçons quant à la cause de cette nouvelle maladie*, souligne le docteur Dormont. *Mais nous serions dans une situation dramatique si l'on voyait émerger dans les prochains mois plusieurs dizaines de nouveaux cas en Grande-Bretagne. Aucun doute ne serait plus alors permis* ».

C'est dans ce contexte tendu que les ministres de l'agriculture se réunissaient pour discuter des modalités préalables à un possible assouplissement de l'embargo frappant les exportations de bovins britanniques et de produits dérivés (gélatine, suif, sperme). Leon Brittan, commissaire européen au commerce, a déclaré le 3 mai à Sydney avoir bon espoir que les ministres s'entendent sur une première phase de la levée de l'embargo. Il a toutefois précisé qu'il n'existait pour l'heure aucun calendrier. Malcolm Rifkind, secrétaire au Foreign Office, a pour sa part indiqué que la Grande-Bretagne formulerait des « *propositions spécifiques* » et fournirait une description des mesures retenues pour éradiquer l'épidémie. L'issue de la réunion de Luxembourg dépendait pour beaucoup de l'attitude de la France. A la veille de cette rencontre, on indiquait dans l'entourage de Philippe Vasseur, le ministre français de l'agriculture, qu'aucun assouplissement immédiat n'était envisageable.

*Jean-Yves Nau*



# Les islamistes turcs renforcés par les élections municipales

**ISTANBUL.** Profitant des querelles entre partis gouvernementaux, le Parti de la prospérité (RP, islamiste) est sorti vainqueur dimanche 2 juin des élections municipales partielles en Turquie. Les islamistes gagnent 3,6 points par rapport aux 29,9 % obtenus aux législatives de décembre 1995 dans les mêmes circonscriptions, alors que le Parti de la juste voie (DYP) de Tansu Ciller, soupçonnée de corruption, perd 3,7 points, et que l'ANAP, du premier ministre Mesut Yilmaz, enregistre une baisse de 4,8 points. – *(Corresp.)*

# Les Croates ont boudé le référendum sur le statut de Zagreb

**ZAGREB.** Les électeurs ont boudé, dimanche 2 juin, une consultation sur le statut de la capitale croate, au cœur d'un bras de fer entre l'opposition et le gouvernement. La participation était de 11,44 % dans la capitale et de 21,54 % aux alentours de Zagreb, à deux heures de la fermeture des bureaux de vote. Le scrutin devait déterminer si la ville de Zagreb doit rester dans un canton élargi ou doit être considérée comme une entité dont le maire n'aurait plus à être confirmé par le président croate, comme c'est actuellement le cas. L'opposition, qui était sortie victorieuse du scrutin municipal à Zagreb, en octobre 1995, n'avait pas pu choisir un maire sorti de ses rangs en raison du veto du président Tudjman, qui a successivement rejeté quatre maires. – *(AFP.)*

**EUROPE**

■ **ALBANIE : le second tour des législatives** s'est déroulé, dimanche 2 juin, dans neuf circonscriptions en Albanie, avec un faible taux de participation (35 %, à quatre heures de la clôture du scrutin), dû au boycottage du second tour par six partis de l'opposition, qui protestaient contre les irrégularités. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : l'élection du maire de Saint-Pétersbourg**, dont le second tour s'est tenu dimanche 2 juin, à deux semaines de l'élection présidentielle, s'est, semble-t-il, conclue par la défaite du maire réformateur sortant, Anatoli Sobtchak, partisan déclaré de Boris Eltsine. C'est l'ancien adjoint du maire sortant, Vladimir Iakovlev, un autre réformateur, qui l'emporterait. Selon des résultats encore provisoires – portant toutefois sur 98 % des votes – M. Iakovlev bat M. Sobtchak par 47,5 % des voix (contre 45,7 %). – *(Corresp.)*

■ **ITALIE : le cinquantième anniversaire de la fondation** de la République italienne a été célébré, dimanche 2 juin, tandis que la Ligue du Nord organisait, devant 50 000 partisans du séparatisme, la prestation de serment d'un « *gouvernement de la Padanie indépendante* », à Pontida. Devant les Chambres, à Rome, le chef de l'Etat, Oscar Luigi Scalfaro, a rappelé solennellement le caractère « *indivisible* » de la République. Il a également ouvert la voie à un retour en Italie de la famille royale de Savoie, invitant le Parlement à reconsidérer la clause constitutionnelle qui, depuis 1946, bannit les héritiers du trône. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : les Roumains ont voté, dimanche 2 juin**, pour le premier tour des élections municipales. Le taux de participation (17,36 %) est plus bas qu'aux dernières municipales de 1992 et pourrait conduire à l'annulation du premier tour, conformément à la loi électorale, qui exige 50 % de participation. Le second tour est prévu le 16 juin. – *(AFP.)*

**AMÉRIQUES**

■ **ÉTATS-UNIS : plus de 200 000 Américains se sont rassemblés**, samedi 1er juin, au Lincoln Memorial à Washington, pour attirer l'attention des autorités sur la situation inquiétante des 69 millions d'Américains de moins de dix-huit ans confrontés à une violence croissante. Les organisateurs du rassemblement ont reçu le soutien du président Clinton, qui a promis d'opposer son veto à tout projet de loi du Congrès qui réduirait les programmes de protection sociale destinés aux enfants défavorisés. – *(AFP.)*

# Union de la droite en République dominicaine

**SAINT-DOMINGUE.** Après s'être affrontés pendant un demi-siècle, Joaquin Balaguer et Juan Bosch, les deux caudillos octogénaires de la politique dominicaine, se sont réconciliés, dimanche 2 juin, pour annoncer la formation d'un Front patriotique national d'appui à Leonel Fernandez, candidat du Parti de la libération dominicaine (PLD) arrivé deuxième lors du premier tour de l'élection présidentielle, le 16 mai. Dans un discours aux accents nationalistes, le vieux président Balaguer a exposé sans ambages le but du « Front patriotique national » : « *Empêcher que la patrie ne tombe en des mains qui ne soient pas véritablement dominicaines* », une claire allusion au candidat social-démocrate José Francisco Pena Gomez, un Noir accusé par l'extrême droite d'être d'origine haïtienne. M. Pena Gomez, qui est arrivé en tête au premier tour avec 46 % des suffrages, a qualifié le Front patriotique national de « *raciste et de fasciste* ». – *(Corresp.)*

# "UNE MULTINATIONALE DOIT-ELLE TOUT SACRIFIER À SES OBJECTIFS, Y COMPRIS LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME?"

Lorsque des actionnaires
demandent ce genre de chose, la plupart du temps,
on leur répond de se mêler de leurs affaires...



… Et c'est exactement ce qu'ils ont fait.

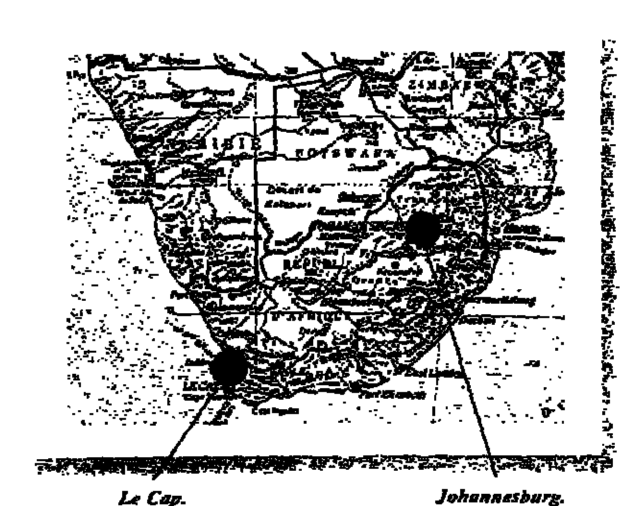
# EN AFRIQUE DU SUD, LES ACTIONNAIRES-TÉMOINS ONT DÉCOUVERT COMMENT TOTAL A MIS EN PLACE UNE POLITIQUE D'INTÉGRATION MULTIRACIALE BIEN AVANT LA FIN DE L'APARTHEID.



Les actionnaires-témoins à Pétroport.

Jusqu'où va la responsabilité d'un groupe international ? La volonté de développement est-elle compatible avec l'engagement social et politique ?

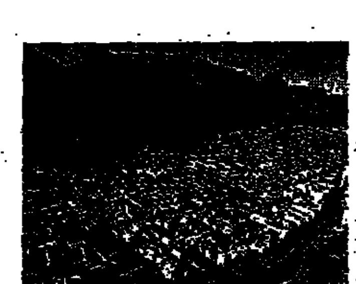
Les actionnaires-témoins qui se sont rendus en mission d'étude en Afrique du Sud du 21 au 24 avril dernier ont pu mesurer la complexité et les difficultés d'application de l'«affirmative action», le thème majeur de leur réflexion. Cette démarche, qui touche toutes les entreprises dans le pays, vise en substance à intégrer de manière volontariste le personnel noir à tous les niveaux de la hiérarchie, de la base au management.



Le Cap. Johannesburg.

Présent en Afrique du Sud depuis plus de 40 ans dans le raffinage et la distribution pétrolière, détenteur d'intérêts dans trois mines de charbon, premier fabricant d'encres d'imprimerie au travers de sa filiale Coates Brothers, TOTAL y est le premier investisseur français et le quatrième investisseur étranger.

Au fil des visites et des exposés, nos actionnaires-témoins ont découvert l'originalité du contexte de l'Afrique du Sud. Successivement, ils ont découvert l'existence d'*"un vrai protectionnisme, alors que je croyais que c'était comme les USA ou l'Europe"*, *"la réglementation stricte du marché pétrolier"*, *"un personnel incroyable dans les stations, jusqu'à 4 ou 5 par pompe, afin de multiplier les emplois"*, *"l'interdiction faite aux compagnies étrangères de gérer les stations en direct"*, *"l'obligation pour l'ensemble des pétroliers de disposer dans chaque point de vente d'une pompe Sasol"* - compagnie nationale qui raffine de l'essence de synthèse à partir du charbon, maintenant ainsi l'emploi dans les nombreuses mines du pays -, *"l'insécurité et la violence toujours présentes, d'où ces mesures de sécurité : vitres blindées, barbelés en bordure de stations..."*



Vue aérienne du Cap.



Un diplômé du programme d'"affirmative action".

Siège de TOTAL à Johannesburg.



Un manager de la station de Midway à Soweto.

Les actionnaires-témoins à la raffinerie de Natref.

Total South Africa y apparaît comme *"une compagnie animée d'une réelle volonté de faire bouger les structures, de changer les mentalités*

|  |  |  |  |  |  |  |  |   |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| F. Plattard. | J. P. Boderen. | G. Jobin. | M. Duval. | J.L. Casset. | P. Nougarou. | J.M. Guiteau. | P.O. Nodot. | J.L. Proffit. | C. Tinchant. |

*au sein de la société, de façon à créer les bases de sa prochaine expansion.*

*Une démarche très positive, qui s'adapte avec habileté à la réalité géographique, économique et démographique du pays."*

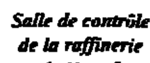


De la station-service de Soweto, tenue par un gérant noir imaginatif, jamais à court d'idées pour attirer les clients, à la station ultra-moderne de Pétroport, qui débite 450 000 litres d'essence certains week-ends de Pâques, sur les 625 000 stockés, nos actionnaires ont multiplié les observations qui témoignent du bon vouloir, du dynamisme, et du sens du partage au sein du personnel de Total South Africa.

L'«affirmative action», *"Quelle traduction en français ? Difficile... c'est un challenge à la fois politique, économique et social, c'est l'intégration des Noirs dans la société blanche. C'est la volonté du gouvernement qui souhaite que les Noirs prennent la direction des grandes entreprises."* C'est un *"subtil équilibre, précaire et difficile à trouver."* Total South Africa est vécu comme *"se donnant les moyens de relever le défi. Il faut le faire et tout le monde s'y met. Visiblement, ils y croient. L'action de TOTAL est ainsi menée non seulement pour des raisons stratégiques, mais également par conviction profonde." "En plus, Total South Africa a deux avantages sur ses concurrents : une forte implantation en zone noire, historique puisqu'initiée bien avant la fin de l'apartheid, et les 40% de son capital détenus par des intérêts sud-africains, ce qui est aussi original que symbolique."*

Le cadre politique et législatif actuel, les mutations économiques attendues à plus ou moins brève échéance, la poursuite du programme d'intégration ont été perçus par nos actionnaires-témoins comme faisant partie d'un tout, aussi complexe à appréhender que passionnant à aborder. *"Non seulement la compagnie est en phase avec l'évolution du pays, mais elle semble même en avance, ce qui est encore mieux. Total South Africa, plutôt que de recruter des Noirs à tout prix, structure sa démarche par un programme de formation dont les perspectives apparaissent très intéressantes."*

Les difficultés n'ont pourtant échappé à personne : *"On pouvait penser que ça prendrait 5 où 10 ans. Mais il s'agit avant tout d'acquérir une compétence véritable dans la communauté noire. Et la compétence ne se décrète pas, il faut l'acquérir. Cela passe nécessairement par l'éducation, il faudra donc au moins une génération."*



Salle de contrôle de la raffinerie de Natref.

T. Motloung - Directeur des ressources humaines de Total South Africa.



Dennis Poole - Directeur général de Total South Africa.

Station ultra-moderne de TOTAL en Afrique du Sud.



Station de Midway.

*"Total South Africa aide la population noire à entrer dans l'entreprise et à y progresser, permettant par exemple à un simple manoeuvre de devenir conducteur, puis à un conducteur de faire de la gestion administrative et ensuite - cas beaucoup plus rare - de devenir manager. Et s'il n'y a qu'un seul manager noir au niveau de la direction générale, on se rend compte de la dimension du problème : évolution des mentalités, éducation d'une population souvent illettrée... Ça remet les pendules à l'heure."*

En 1990, on ne comptait qu'un cadre noir chez Total South Africa. Aujourd'hui, ils sont 45.

Chacun est conscient des enjeux futurs. *"La chance à long terme qui existe en Afrique du Sud impose aux dirigeants de TOTAL un juste milieu entre le profit de la société et le programme d'«affirmative action». La compagnie a toujours en tête de rester rentable, même si les profits réalisés s'inscrivent dans la perspective du lendemain."*

Ce que nos actionnaires-témoins ont pu mesurer en Afrique du Sud, c'est que le respect de l'individu, quelles que soient son origine et sa race, est la seule et unique façon d'assurer le développement harmonieux à long terme et la réalisation des objectifs d'une entreprise multinationale.

*Le rapport intégral de la mission d'étude peut être obtenu sur demande à la Direction de la Communication "Actionnaires-Témoins", Tour TOTAL, 24 Cours Michelet, 92069, Paris La Defense Cedex.*

**VOUS NE VIENDREZ PLUS CHEZ NOUS PAR HASARD.**

**TOTAL**



# Benyamin Nétanyahou est demeuré vague sur le sort du processus de paix

## Le nouveau premier ministre de l'Etat juif, qui a entamé des négociations pour former son cabinet, prône la réconciliation entre Israéliens. Il a réaffirmé que Jérusalem « ne sera jamais divisée de nouveau »

**Le premier ministre élu d'Israël, Benyamin Nétanyahou, a promis, dimanche 2 juin, que son gouvernement œuvrerait pour la paix avec les Palestiniens et les Arabes, mais il est resté dans les généralités. Il a tracé deux grandes lignes à son action : la réconciliation entre Israéliens et la paix avec les voisins de son pays, qu'il s'est néanmoins borné à inviter à rejoindre l'Etat juif *« sur la voie de la paix »*. Il a été d'une grande clarté sur l'avenir de Jérusalem, qui *« ne sera jamais divisée »*, a-t-il dit. M. Nétanyahou a entamé des consultations pour la formation d'un gouvernement, qu'il devrait présenter au Parlement, le 17 juin, selon un dirigeant du Likoud, Itzhak Mordechaï. Entouré d'une brochette de « durs », dont Ariel Sharon et Rafaël Eytan, qui se sont en particulier illustrés, en 1982, lors de l'invasion du Liban, M. Nétanyahou n'a toujours pas révélé ses intentions sur l'attribution des ministères-clés des affaires étrangères, de la défense et des finances.** *(Lire aussi notre éditorial page 19.)*

JÉRUSALEM
*de notre envoyé spécial*

Pour son premier discours public depuis sa victoire à l'arraché sur Shimon Pérès, le 29 mai, le nouveau premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, s'est bien gardé, dimanche 2 juin, de choisir entre les slogans agressifs de sa campagne et les obligations, rappelées par ses partenaires internationaux, d'un pays engagé sur la voie de la paix.

Sur la scène du palais de la Nation, à Jérusalem, devant « ses » députés et des dizaines de militants du Likoud surexcités, « Bibi » Nétanyahou s'est surtout attaché à se présenter comme le premier ministre de tous les Israéliens, qu'ils soient juifs ou musulmans, travaillistes ou nationalistes. *« La paix doit tout d'abord s'installer à l'intérieur de notre maison »*, a-t-il assuré, après avoir promis une nouvelle *« ère »* de paix, de sécurité et de prospérité pour tous.

Les sifflets qu'il a dû affronter lorsqu'il a voulu rendre un hommage appuyé à la carrière *« exceptionnelle »* de son prédécesseur – auquel *« le peuple*, a-t-il assuré, *rendra justice »* –, mais aussi les huées qui ont accueilli son engagement à défendre *« toutes les classes de la société israélienne »*, ont au moins apporté à M. Nétanyahou la satisfaction d'avoir été parfaitement entendu, après une campagne qui l'avait vu moins consensuel.

**UN SEUL AVIS**

Particulièrement disert sur l'état de la société israélienne, menacée, à l'en croire, par mille fractures, le premier ministre s'est montré en revanche plutôt cursif au chapitre des enjeux régionaux. S'il a promis de continuer le *« processus de paix »* engagé par ses prédécesseurs travaillistes et rappelé par toutes les chancelleries depuis son élection, s'il s'est engagé à continuer de négocier avec les Palestiniens et à nouer le dialogue avec les voisins arabes qui n'ont toujours pas conclu de traité de paix avec Israël, M. Nétanyahou n'est pas allé plus loin que l'exhortation lancée à *« tous les responsables arabes »* : *« Rejoignez-nous sur le chemin de la paix ! »* Martial quand il a assuré que *« la force et la sécurité* [en] *constituent la base »*, rassurant à propos des relations entre Israël et les Etats-Unis, jugées solides comme du *« roc »*, le premier ministre ne s'est guère autorisé qu'une seule précision, sans surprise, à propos de l'avenir de Jérusalem, dont l'hymne, composé après la conquête de sa partie orientale, en 1967, avait été entonné par toute l'assistance avant le début de son allocution. *« Jérusalem ne sera jamais divisée de nouveau et restera sous la souveraineté des juifs »*, a-t-il assuré sous les vivas, alors même que le sort de la ville figure au menu des négociations sur le statut définitif des territoires palestiniens.

Si les décisions pressent, notamment l'évacuation partielle par l'armée israélienne, sans cesse retardée, de Hébron – dernière ville de Cisjordanie encore occupée, sans compter Jérusalem-Est –, le premier ministre a choisi, dimanche, le silence, qui lui permet de donner du temps au temps. Décrété après les attentats-suicides de février et de mars, le bouclage hermétique de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, qui avait été presque total pendant les élections, n'a été que très légèrement desserré depuis la proclamation des résultats.

Le nouvel élu, il est vrai, a déjà fort à faire. Engagé dans la formation d'une coalition parlementaire entre le Likoud, les sionistes religieux, les ultra-orthodoxes et la droite ultra, M. Nétanyahou s'est attaché à affermir son autorité, en expliquant péremptoirement, dans un entretien publié, dimanche, par le quotidien *Yédiot Aharonot*, qu'il n'y aurait désormais qu'un seul avis autorisé à propos des affaires publiques israéliennes : le sien.

Depuis l'annonce officielle de son élection, les déclarations à l'emporte-pièce de ses alliés Rafaël Eytan et Ariel Sharon, à propos de Hébron ou de Jérusalem, détonnaient singulièrement avec les paroles plus mesurées du plus jeune premier ministre – quarante-six ans – de l'histoire de l'Etat juif. La composition de son futur gouvernement témoignera aussi de la capacité de M. Nétanyahou à se faire respecter par ses troupes. La nouvelle loi fondamentale relative au gouvernement ne facilitera pas sa tâche, puisque la prochaine équipe ne pourra pas compter plus de dix-huit ministres, alors que les prétentions des uns et des autres en exigeraient davantage.

*Gilles Paris*

# L'entourage du chef de gouvernement

JÉRUSALEM
*de notre envoyé spécial*

Benyamin Nétanyahou s'est entouré, au cours de la campagne, de « poids lourds » du Likoud et de l'ultra-droite, qui postulent aux portefeuilles les plus importants, dont ceux de la défense, des affaires étrangères ou des finances.

● **Benyamin Begin** : fils de l'ancien premier ministre Menahem Begin, mort en 1992, « Benny » Begin est né en 1943. Diplômé des universités de Jérusalem et du Colorado, géologue, il entre en politique en 1988, en même temps que M. Nétanyahou. Elu comme lui à la Knesset, réélu en 1992, il compte parmi les « princes » du Likoud qui ont assisté à l'ascension du futur premier ministre.

● **Rafaël Eytan** : né en 1929, général, il participe à l'opération « Paix en Galilée », l'invasion du Liban, en 1982. La commission d'enquête Kahane a souligné sa responsabilité indirecte dans les massacres des camps de réfugiés palestiniens de Sabra et de Chatila, à Beyrouth, perpétrés par les milices chrétiennes avec l'accord tacite des forces israéliennes. Il prend sa retraite deux ans plus tard et s'engage en politique dans le parti ultra, Tehiya, qu'il quitte en 1986 pour fonder le Tsomet (Carrefour). Ministre de l'agriculture du gouvernement d'Itzhak Shamir de 1990 à 1991, il devient l'un des porte-parole des opposants au « gel » de la colonisation et au processus de paix, après le retour des travaillistes au pouvoir, en 1992.

● **David Levy** : né en 1937 au Maroc, soutenu tout particulièrement par les juifs venus d'Afrique du Nord, David Levy est nommé ministre du logement et de la construction en 1988. Rangé alternativement parmi les « colombes » et les « faucons », au gré de ses alliances, il devient ministre des affaires étrangères en 1990. Favorable aux initiatives de paix du secrétaire d'Etat américain James Baker, il boude la conférence de Madrid, en 1991, parce qu'Itzhak Shamir conduit lui-même la délégation israélienne. Opposé à M. Nétanyahou devenu chef du Likoud, il rompt, en 1995, avec son parti pour fonder le sien, Gesher (le Pont) ; il conclut pourtant une alliance électorale avec son ennemi juré, qui lui assure la deuxième place sur la liste du Likoud aux élections du 29 mai.

● **Dan Meridor** : né en 1947 à Jérusalem, bras droit d'Itzhak Shamir, alors premier ministre, de 1982 à 1984, il entre à la Knesset. Ministre de la justice dans le nouveau gouvernement Shamir, en 1988, il est jugé trop libéral par l'aile droite du Likoud. Réélu député en 1992, il se compte lui aussi parmi les « princes » du Likoud.

● **Itzhak Mordechaï** : né en 1944 en Irak, il arrive en Israël six ans plus tard. Devenu général, il dirige la région militaire sud d'Israël – qui inclut Gaza – lorsqu'éclate l'Intifada, le 9 décembre 1987. Après avoir dirigé ultérieurement la région nord – celle du Liban sud –, il quitte l'armée pour défendre, en politique, au sein du Likoud, l'idée que la sécurité d'Israël est menacée par les concessions territoriales.

● **Ariel Sharon** : né en 1928 en Israël, il participe à toutes les guerres israélo-arabes, au cours desquelles ses coups de main le rendent célèbre. Général, il organise, en 1982, en tant que ministre de la défense, l'invasion du Liban et est contraint à la démission après les massacres de Sabra et de Chatila. Il est brièvement ministre du commerce, puis, en 1990, ministre du logement et de la construction. « Faucon » irréductible, partisan du « Grand Israël », il mène une politique d'extension des colonies à outrance, jusqu'à la victoire travailliste de 1992.

*G. P.*

# Les Etats-Unis menacent Total pour ses investissements en Iran

Le quotidien *Herald Tribune* révèle, dans son édition du 3 juin, que la direction de Total a reçu une lettre du sénateur républicain américain Alfonso D'Amato menaçant la compagnie pétrolière de sanctions si elle investissait en Iran. Dans un courrier du 14 mars, il souligne que le Congrès interdira tout projet qui, en développant le secteur de l'énergie en Iran, porterait atteinte à la sécurité des Etats-Unis, ajoutant que *« la poursuite du projet de Total sur les champs de Sirri est vraiment affligeante et est une insulte à la mémoire de tous ceux qui ont été tués dans les récentes attaques terroriste en Israël »*. Commentant lundi matin cette information, la compagnie française stipule, dans une brève réponse envoyée dès le 22 mars, qu'elle ne peut *« accepter le lien fait entre les récentes attaques en Israël et notre contrat de Sirri signé en juillet 1995. Depuis sa création, la compagnie a toujours été présente au Moyen-Orient. Nous n'avons jamais soutenu le terrorisme (...). Notre société respecte le droit français européen et international »*.

**UN PROJET DE LOI**

En mai 1995, le président Bill Clinton décidait d'arrêter tous les investissements et échanges commerciaux des Etats-Unis avec Téhéran, l'objectif étant d'affaiblir un régime qui *« soutient le terrorisme »*. Depuis cette date, M. D'Amato milite pour une loi qui sanctionne aussi les entreprises non américaines qui investissent en Iran ou en Libye. Déjà adopté par le Sénat, le texte, en cours d'examen à la Chambre des représentants, prévoit des sanctions économiques contre des firmes qui contribuent à renforcer le secteur pétrolier dans ces pays. Les entreprises visées sont celles qui y investissent au moins 40 millions de dollars par an (200 millions de francs).

Dans le secteur pétrolier, Total est la principale entreprise visée, étant la première compagnie occidentale à retourner en Iran où elle a déjà opéré de 1954 à 1979. Le montant de l'investissement sur le gisement de Sirri est estimé à 3 milliards de francs et le démarrage de l'activité est prévu dans moins de trois ans. La capacité de production attendue à terme est de cent vingt mille barils par jour.

Total a profité du retrait, quelques mois auparavant, de la compagnie américaine Conoco, contrainte de se désister après la décision de son pays d'imposer un embargo sur les achats pétroliers. *« Nous avons respecté lors de la signature et nous continuons à le faire l'ensemble des législations internationales et françaises en vigueur. Nous n'avons pas de raison de nous faire du souci »*, expliquait, dans un entretien au *Monde*, le 1er février, Thierry Desmarest, président de Total, en évoquant les menaces américaines.

*D. G.*







# Les obsèques des sept moines assassinés ont été célébrées avec émotion à Alger

## Le premier ministre Ahmed Ouyahia a assisté à la cérémonie

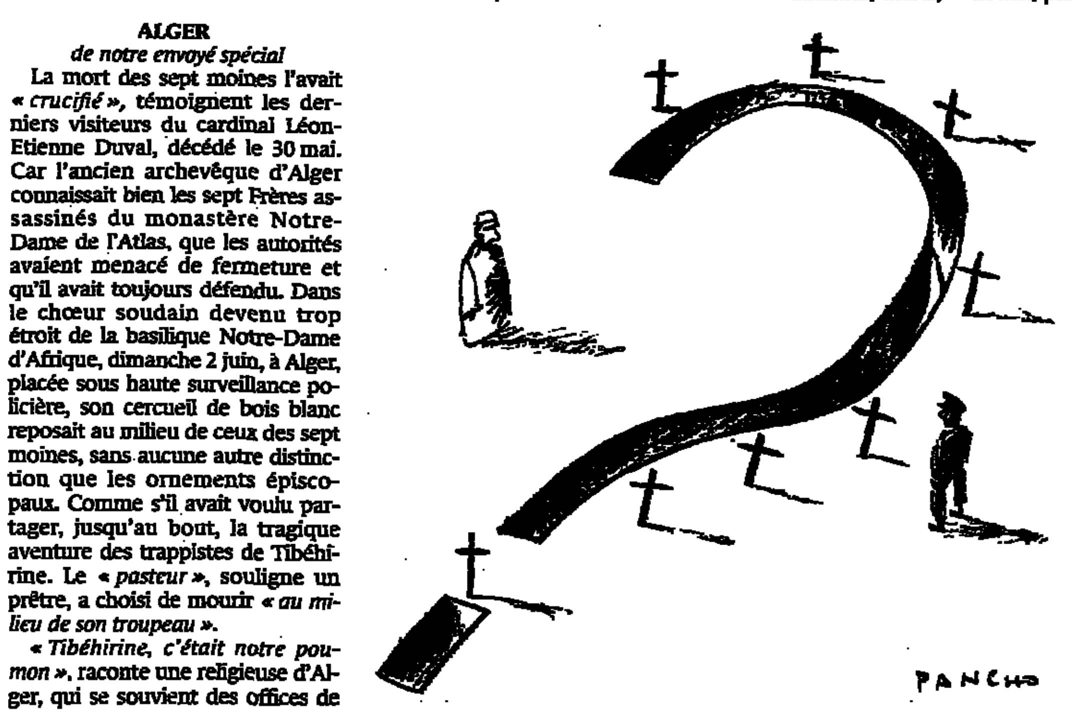
**Un millier de personnes environ ont assisté, dimanche 2 juin, à Alger, à la basilique Notre-Dame d'Afrique, aux obsèques du cardinal Léon-Etienne Duval, ancien archevêque d'Alger, décédé le 30 mai, et des sept trappistes français tués près de Médéa. Ceux-ci seront inhumés, mardi, dans leur monastère de Tibéhirine où ils avaient été enlevés, le 27 mars, avant d'être égorgés, le 21 mai, par des islamistes se réclamant du GIA.**

**ALGER**
*de notre envoyé spécial*

La mort des sept moines l'avait *« crucifié »*, témoignent les derniers visiteurs du cardinal Léon-Etienne Duval, décédé le 30 mai. Car l'ancien archevêque d'Alger connaissait bien les sept Frères assassinés du monastère Notre-Dame de l'Atlas, que les autorités avaient menacé de fermeture et qu'il avait toujours défendu. Dans le chœur soudain devenu trop étroit de la basilique Notre-Dame d'Afrique, dimanche 2 juin, à Alger, placée sous haute surveillance policière, son cercueil de bois blanc reposait au milieu de ceux des sept moines, sans aucune autre distinction que les ornements épiscopaux. Comme s'il avait voulu partager, jusqu'au bout, la tragique aventure des trappistes de Tibéhirine. Le *« pasteur »*, souligne un prêtre, a choisi de mourir *« au milieu de son troupeau »*.

*« Tibéhirine, c'était notre poumon »*, raconte une religieuse d'Alger, qui se souvient des offices de prières en pleine nuit et de l'accueil joyeux des moines à l'heure du plus grand danger. Ce dimanche, elle compte les morts assassinés – dix-huit prêtres, moines, religieuses et religieux – qu'elle a accompagnés à leur dernière demeure, en trois ans, à Alger ou à Tizi-Ouzou. *« Cette fois, c'est trop »*, dit-elle d'une voix blanche, devant les huit cercueils surmontés de gerbes et des huit portraits. Venue d'Oran, de Constantine, d'Annaba, du Maroc et de France, c'est une communauté chrétienne éprouvée, mais étonnamment calme, qui a réservé des obsèques d'une grande sobriété à son cardinal et à ses sept trappistes.

Aux côtés des membres de famille de quelques moines, l'Algérie officielle était représentée à haut niveau et en nombre. A l'entrée de la basilique, un cordon d'officiers de la protection civile faisait une haie d'honneur devant les cercueils qui avaient été transférés de l'hôpital militaire d'Aïn Nadja, avant d'y retourner en attendant l'inhumation, mardi, au monastère de Tibéhirine, près de Médéa, situé à une centaine de kilomètres au sud-ouest de la capitale. Ahmed Ouyahia, premier ministre, et plusieurs membres du gouvernement, dont le chef de la diplomatie et les ministres de l'intérieur, de la culture, et des affaires religieuses, étaient au premier rang, venus rendre un dernier hommage au cardinal Duval, leur compatriote, ancien militant de l'indépendance, mais soumis aussi à l'*« humiliante exposition »* des sept autres cercueils qui témoignaient de leur incapacité à contrôler la situation. Vilain tour de la *« diplomatie divine »*, a commenté Guy Gilbert, « prêtre des loubards », proche des moines de Tibéhirine, arrivé de Paris dans son éternel blouson noir.




### RÉACTIONS INATTENDUES

Pas la moindre ombre de récrimination, pourtant, dans une cérémonie orientée vers le pardon et la réconciliation. Dans son homélie, le cardinal Francis Arinze, président nigérian du conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, délégué par le pape, a relevé l'*« offense faite à Dieu »* par cette violence *« inouïe »*, commise *« au nom de la religion »*. Mais pour ajouter aussitôt : *« Ces événements ne doivent pas compromettre les relations entre chrétiens et musulmans. Au contraire, ils mettent en relief la nécessité de les renforcer. »* De son côté, le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, représentant l'Eglise de France – avec Mgr Joseph Duval, neveu du défunt, président de la conférence épiscopale, et Mgr Bernard de Panafieu, archevêque de Marseille – devait souhaiter que *« Dieu protège ce peuple d'Algérie, pour lequel ces sept fils ont donné leur vie »*.

L'assassinat des moines précisément provoque, au dire de nombreux témoins, des réactions inattendues en Algérie. Comme un haut-le-cœur collectif devant tant de violences inutiles. *« En égorgeant sept moines, désarmés et égarés comme sept brebis dans les 5 hectares de leur monastère, le GIA a levé, pour les Algériens, le dernier tabou »*, affirme un prêtre. En témoignent cette musulmane venue allumer sept cierges dans une église d'Oran, pour protester contre ceux qui avaient été éteints à Paris, ou ces délégations d'Algériens inconnus allant présenter leurs condoléances au clergé et lui demander de rester. Quelques dizaines avaient réussi à se faufiler, parmi les officiels et les diplomates, dans la basilique. *« Le silence des moines explose à la face du monde. Quelle ironie ! »*, s'est exclamé Mgr Pierre Claverie, évêque d'Oran.

Ce qu'ils perçoivent comme un retournement de l'opinion semble avoir convaincu les trois cents prêtres, religieux et religieuses français de rester en Algérie. *« C'est l'amitié de la population qui nous permet de vivre, alors même que nous risquons notre peau »*, dit une religieuse de la congrégation de Notre-Dame des Apôtres, qui compte deux sœurs assassinées. *« Ce serait trop facile de partir*, ajoute une autre, *alors que les journalistes, les enseignants, les médecins algériens, également menacés, n'ont pas d'autre choix que de rester. »*

### « DÉFIGURÉS »

Chez ces hommes et ces femmes, qui ne prétendent être ni des héros ni des saints, la cruauté de la mort des moines va toutefois laisser des traces. Ceux qui, comme l'archevêque d'Alger, Mgr Henri Teissier, ou le Père Armand Veilleux, procureur général de la congrégation des cisterciens-trappistes, ont identifié les corps, en sont revenus horrifiés : *« Méconnaissables, défigurés, ils ont été enterrés, puis déterrés »*, lâchent-ils péniblement, par bribes.

Selon eux, les médecins-légistes ont confirmé la mort par égorgement, à la date du mardi 21 mai, publiée dans le communiqué numéro 44 du GIA. Ils n'en savent pas davantage sur les circonstances, encore moins sur les éventuelles interventions des services français. Dimanche, pour eux, l'essentiel était ailleurs, dans ce mot du cardinal Duval rapporté par son successeur, qui sonne comme un rappel et un pardon : *« Chaque personne humaine porte l'empreinte de Dieu. »*

*Henri Tincq*

## « Un acte ignoble »

**Le représentant du pape en France, le nonce apostolique Mario Tagliaferri, a célébré, dimanche 2 juin, une messe solennelle à Notre-Dame de Paris, à la mémoire des sept moines assassinés et du cardinal Léon-Etienne Duval. Il a évoqué, au cours de cette cérémonie, *« les sept trappistes, dont le sort dramatique n'a pas fini d'éveiller des échos dans nos consciences bouleversées »*, et a appelé à prier pour que leur martyre *« devienne une semence de réconciliation dans le pays où ils sont demeurés fidèles »*. De son côté, dans un communiqué, l'Organisation de la conférence islamique (OCI) a qualifié ces assassinats d'*« acte ignoble, totalement contraire à l'Islam »*.**

# Un réformateur nommé ministre des finances en Inde

**NEW DELHI.** La composition du gouvernement de coalition indien que dirigera Deve Gowda (Janata Dal, centre gauche), investi, samedi 1er juin, a été annoncée dimanche. Des douze ministres, le plus notoire est Palaniappan Chidambaram, âgé de cinquante ans, qui a été nommé aux finances, et qui aussi en charge de la justice.

M. Chidambaram a été l'un des principaux artisans de la politique d'ouverture économique engagée en 1991 par le premier ministre sortant, M. Rao. Il était en charge du commerce jusqu'en avril, avant de quitter le parti du Congrès en raison d'un désaccord avec M. Rao sur une alliance électorale dans son Etat natal du Tamil Nadu (sud). Il s'est présenté aux élections législatives sous les couleurs d'une nouvelle formation, le Tamil Maanila Congress (TMC), qui a été couronné de succès. M. Chidambaram, un avocat formé à Harvard, était un proche de Rajiv Gandhi, qui fut premier ministre (1984-1989) avant d'être assassiné en 1991. Inder Kumar Gujral – soixante-dix-sept ans – a été nommé aux affaires étrangères ; il avait déjà dirigé la diplomatie de l'Union de 1989 à 1990. Enfin, Mulayam Singh Yadav – cinquante-six ans –, chef du Samajwadi (SP, socialiste), ardent défenseur des droits des basses castes, dirigera le ministère de la défense. – *(AFP.)*

# Mgr Desmond Tutu prend sa retraite

**LE CAP.** Mgr Desmond Tutu, archevêque du Cap et chef de l'église anglicane d'Afrique du Sud depuis dix ans, a célébré, dimanche 2 juin, devant 10 000 personnes, une messe d'adieu aux fidèles avant son départ à la retraite à la fin du mois. Le Prix Nobel de la paix 1994, qui a été une des figures de proue de la lutte contre l'apartheid, dirige la commission Vérité et réconciliation, récemment instaurée pour enquêter sur les violations des droits de l'homme commis sous le précédent régime. Le prélat a mentionné le nom des candidats à sa succession : l'évêque de Johannesburg, Mgr Duncan Buchanan, et l'évêque de Kimberley et Kuruman, Mgr Njongonkulu Ndunganek. – *(AFP.)*

### AFRIQUE

■ **CENTRAFRIQUE : 5 000 personnes ont manifesté,** samedi 1er juin, à Bangui, pour soutenir le président Ange-Félix Patassé et l'intervention des forces françaises lors de la récente mutinerie d'une partie de l'armée. – *(Reuter.)*

### PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : six membres de l'organisation extrémiste islamique** clandestine *Djamaa* Islamiya ont été pendus, ont annoncé, dimanche 2 juin, des sources policières. C'est la première fois qu'un nombre aussi important d'intégristes sont exécutés en même temps depuis le lancement de la vague de violences islamistes en mars 1992. – *(AFP.)*

■ **IRAN : l'hojatoleslam Ali Akbar Nategh-Nouri,** a été réélu, dimanche 2 juin, à la présidence du bureau du Parlement par 132 voix contre 105 à son rival, Abdallah Nouri, candidat d'une coalition composée de modérés et de radicaux. M. Nategh-Nouri est chef de la puissante Association du clergé combattant, qui groupe la droite conservatrice. – *(AFP.)*

■ **SYRIE : plusieurs personnalités,** dont le ministre du pétrole et Osmane El Aïdi (propriétaire d'établissements touristiques de luxe appartenant à la chaîne Cham et du Royal Monceau à Paris), ont été traduites en justice pour corruption, et leurs biens ont été saisis en vertu d'une directive du ministre des finances, Khaled El Mahayni. – *(AFP.)*

### ASIE

■ **VATICAN : Jean Paul II a proclamé premier saint de Chine,** dimanche 2 juin, le religieux lazariste français Jean-Gabriel Perboyre. Le pape a déclaré qu'il était *« très proche par le cœur et par la prière »* du peuple chinois et de l'Eglise de ce pays. Il a également canonisé, au cours de la même cérémonie, le bienheureux Juan Grande Roman, religieux espagnol de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, mort de la peste en 1600 et auteur de la réorganisation des hôpitaux à Xérès. – *(AFP.)*

■ **CHINE : 41 « criminels »** ont été exécutés, pendant la semaine du 27 mai au 2 juin, dans la seule province du Shaanxi, au centre de la Chine, a rapporté la presse. Une nouvelle campagne contre la criminalité, lancée à la fin d'avril, a déjà abouti à des centaines d'exécutions à travers le pays. Pour l'année 1994, plus de 2 000 exécutions avaient été répertoriées par Amnesty International. – *(AFP.)*

■ **AFGHANISTAN : trente personnes ont été tuées dans des combats** qui ont eu lieu, samedi 1er juin, dans la province du Logar, à 70 kilomètres au sud-est de la capitale, entre *talibans* (« étudiants en religion », intégristes) et forces du président Rabbani, a annoncé le ministère de la défense. Les milices islamiques, qui ont lancé l'offensive avec six cents hommes, auraient perdu vingt-cinq de leurs combattants. – *(AFP.)*

**CONJONCTURE** Les chiffres de l'emploi pour le mois d'avril, rendus publics *lundi 3 juin* par le ministère du travail, font apparaître une baisse de 0,5 % par rapport à mars, soit 15 400 chômeurs de moins. La baisse est perceptible dans toutes les catégories, y *compris les* jeunes de moins de vingt-cinq ans et les personnes inscrites à l'ANPE depuis plus d'un an. Le chômage, en hausse régulière depuis août 1995, a ainsi reculé deux mois d'affilée. ● *ÉDOUARD BALLADUR*, invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* » dimanche, a mis en cause l'efficacité de certaines aides à l'emploi. L'ancien premier ministre a plaidé *de nouveau pour la réduction des* dépenses de l'Etat et des impôts. ● LE RETOUR DE LA CONFIANCE ne passe pas prioritairement, selon Charles Pasqua, par la baisse des *prélèvements. L'ancien ministre* de l'intérieur défend l'idée d'un grand emprunt.

# Le chômage a régressé en avril pour le deuxième mois consécutif

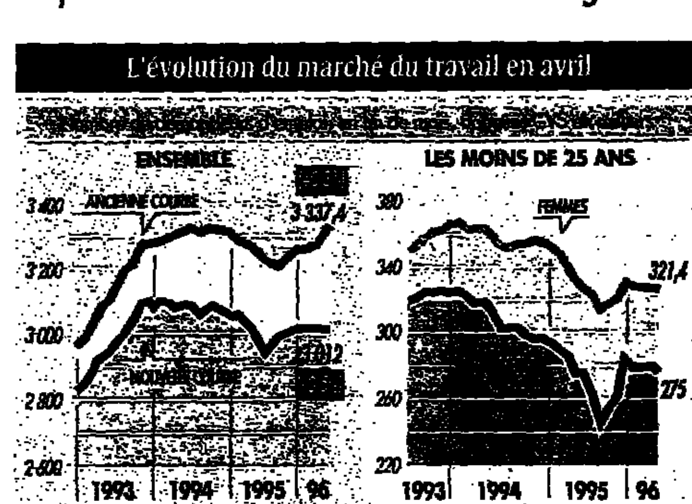
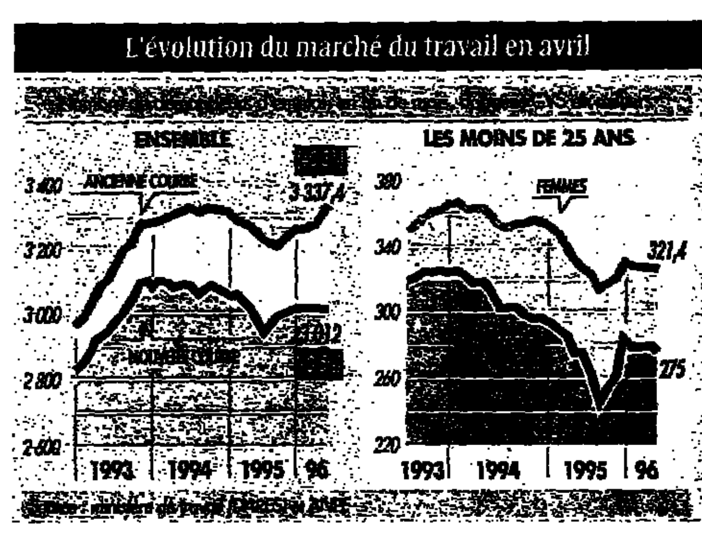
## Le nombre des demandeurs d'emploi a diminué de près de vingt mille en deux mois, mais la faible croissance économique attendue pour le deuxième trimestre ne laisse guère espérer une reprise des embauches d'ici à l'été

***AU DÉBUT*** *d'une semaine qui* sera marquée par une forte agitation sociale dans le secteur public *(lire page 20)*, le gouvernement a eu au moins une satisfaction relative : le recul du chômage, en avril, pour le deuxième mois consécutif. *Après une baisse de 4 200 en mars*, le nombre de demandeurs d'emploi a, en effet, reculé de 15 400 en avril (0,5 %) en données corrigées des variations saisonnières, selon les statistiques mensuelles publiées, lundi 3 juin, par le ministère du travail. Fin avril, le nombre total de chômeurs représentait 11,9 % de la population active au sens du Bureau international du *travail et s'élevait à 3 012 000* personnes (+ 0,7 % sur un an).

Il ne s'agit là que des chômeurs qui cherchent un emploi à temps plein et à durée indéterminée, et qui ont travaillé moins de 78 heures dans le mois (catégorie 1). *Or, le nombre de demandeurs* d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures (catégorie 6) a forte*ment augmenté en avril, pour at*teindre 316 000. Si l'on additionne ces deux catégories, qui constituaient le baromètre officiel du chômage jusqu'en août 1995, le chômage frappe 3 337 400 personnes, soit une hausse de 0,3 % *entre mars et avril et de 2,2 % sur* un an.

Le gouvernement se félicite, notamment, de la poursuite de la baisse du nombre de chômeurs de longue durée, qui représentent néanmoins 34,3 % des personnes *inscrites à l'ANPE : il a reculé de* 1 % en avril (10 500) et de 3,9 % sur un an. Il faut y voir l'effet du contrat initiative-emploi (CIE), *dont le succès ne se dément pas* auprès des chefs d'entreprise en raison de son caractère très attractif (réduction de 40 % du coût du Smic pendant deux ans). Ce sont environ 8 000 CIE qui sont signés chaque semaine (112 228 depuis janvier).

Le ministre du travail, Jacques Barrot, a également un autre motif de satisfaction : le léger recul du chômage des jeunes (– 0,5 %), même *si celui-ci* touche encore 596 000 moins de vingt-cinq ans. Depuis le sommet social du 21 décembre, le premier ministre en a fait la priorité de sa politique de l'emploi. Alain Juppé réunira les partenaires sociaux le 13 juin à Matignon sur le thème de l'insertion des jeunes. Il a demandé que chaque région ait, d'ici à la fin juin, signé un programme régional pour l'emploi des jeunes.


**MARCHÉ ATONE**

En dépit d'une baisse de 20 000 du nombre des chômeurs en deux mois, les pouvoirs publics se gardent de tout triomphalisme. Au premier trimestre, l'emploi salarié a reculé de 9 000 dans le secteur marchand non agricole, selon l'Insee, et le marché du travail a *été atone, comme en témoigne*, notamment, la baisse de 0,8 % des offres d'emplois enregistrées à l'ANPE. La faible croissance attendue au cours du deuxième trimestre ne laisse guère d'espoir d'une reprise de l'emploi d'ici à l'été. C'est dans ce contexte que le gouvernement prépare une réduction des aides à l'emploi. Le ministère du travail doit, comme les *autres*, participer à l'effort de rigueur réclamé par M. Juppé dans le cadre de la préparation du budget pour 1997. Le ministre du travail reste cependant convaincu que la plupart des aides à l'emploi *sont nécessaires. A commencer* par la baisse des charges sociales sur les bas salaires, une mesure structurelle que tous les experts s'accordent *désormais* à juger très positive à moyen terme sur les créations d'emplois. M. Barrot ne souhaite pas, non plus, toucher aux aides à la formation en alternance ni aux mesures pour accompagner l'adaptation des entreprises françaises à la concurrence internationale (préretraites, conventions de conversion). M. Juppé cache d'ailleurs mal son *irritation devant les parle*mentaires de la majorité qui jouent les vertueux quand il s'agit de tailler dans les aides à l'emploi, mais qui, en tant qu'élus locaux, sont les premiers à réclamer le maintien des CES (contrats emploi-solidarité).

*Jean-Michel Bezat*

## Charles Pasqua, sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine

# « Seule une initiative du président de la République peut établir la confiance dans ce pays »

**« Votre association, Demain la France, est bien silencieuse depuis un an. Existe-t-elle toujours ?**

– Il était normal que dans les mois suivant l'installation de Jacques Chirac à la présidence de la République et la mise en route d'un nouveau gouvernement, nous prenions un peu de champ. *Le moment me paraît venu de re*lancer nos activités. Demain la France redémarre. Jacques Chirac a axé toute sa campagne sur l'em*ploi et la restauration du pacte ré*publicain : tout le monde comprend bien que c'est l'affaire d'un septennat. Le président a coutume de dire qu'il a le temps, ce qui est vrai ; mais la majorité, elle, en a moins, puisqu'elle sera jugée dès 1998.

» Depuis l'élection de Jacques Chirac, il y a eu deux phases, caractérisées par deux dates : le 7 mai 1995, *le second tour de la* présidentielle, et le 5 mai 1996, la convention nationale du RPR avec le discours d'Alain Juppé. Une *nouvelle phase s'est ouverte* à cette date. La différence est essentielle : le 5 mai, Alain Juppé a reconnu et affirmé que la majorité sera jugée sur le bilan de sa législature, c'est-à-dire depuis 1993.

**– Souhaiteriez-vous donc que le président de la République prenne davantage en compte le rythme de la majorité, qui n'est pas son rythme à lui ?**

– *Chaque fois qu'un président* de la République est élu, c'est une rupture, c'est une nouvelle phase qui commence, mais, dans la mesure où Jacques Chirac n'a pas procédé à la dissolution de l'Assemblée nationale pour constituer *une majorité présidentielle ad hoc*, il est conduit à assumer l'ensemble de la politique menée depuis 1993. *C'est d'ailleurs logique : les élec*teurs jugeront l'ensemble.

**– Diriez-vous que sur deux thèmes de la campagne de M. Chirac – résorption de la fracture sociale et restauration du pacte républicain – le gouvernement est sur la bonne voie ?**

– Globalement, cela va dans la bonne direction. Le président de la République a lancé un certain nombre de grandes réformes, mais l'obstacle que Jacques Chirac et le gouvernement ont d'abord à affronter est de nature économique. *Le gouvernement s'assigne* comme principal objectif la lutte contre les déficits et l'endettement. La question est de savoir si *cela doit être le seul objectif.*

**– Et votre réponse ?**

– La priorité, c'est la croissance et, surtout, une croissance moins *chiche en création d'emplois.* Voilà pourquoi je plaide pour une relance de l'investissement, seule



CHARLES PASQUA

susceptible à mes yeux de créer des entreprises et des emplois nouveaux. C'est la principale différence d'analyse entre le gouvernement et un certain nombre d'entre nous.

**– Comment préconisez-vous de stimuler la croissance alors même que les moyens budgétaires font défaut ?**

– Il y a deux façons de stimuler la croissance : soit par une augmentation des salaires, ce qui aurait aujourd'hui une incidence néfaste sur l'emploi ; soit par la relance de l'investissement, qui est le maillon faible de notre crois*sance économique. La France* n'assure plus son avenir. Jamais l'investissement, privé comme public, n'a été aussi bas. Nous ne créons pas assez d'entreprises.

» Les PME et PMI n'ont pas de fonds propres. Nous avons un re*tard considérable dans le domaine* des liaisons autoroutières, ferrées et fluviales. Si nous ne faisons rien, dans les dix ans qui viennent, les deux tiers de la France seront marginalisés. Il y a donc de grands projets d'investissement à conduire. Ces projets existent et on ne les financera pas par l'impôt et le budget de l'Etat. On le fera par l'emprunt, en associant les Français au redressement et à *l'avenir du pays.*

**– Pensez-vous que la confiance serait au rendez-vous ?**

– Et pourquoi non ? Depuis son *élection, Jacques Chirac a parfaite*ment réussi à redresser l'image de la France et à se donner les moyens de ce redressement sur le plan international. C'est indiscutable. Seule une initiative du président de la République peut établir la confiance dans ce pays. Il n'est pas très excitant pour les Français d'entendre que nous allons mobiliser tous nos efforts pour rembourser les dettes. C'est indispensable, mais ce n'est pas très porteur.

» Mais si on dit aux Français *qu'il faut préparer l'avenir de nos* enfants, qu'il faut investir pour préparer la France à la compétition internationale et qu'on leur explique à quoi sera affecté l'emprunt d'au moins 150 milliards de francs qu'on leur proposera, alors on trouvera beaucoup d'argent. On changera surtout leur état d'esprit. Je voudrais bien qu'on m'explique pourquoi une politique de *grands travaux paraît* indispensable, par le biais d'emprunts, au niveau européen, pour lutter contre le chômage et permettre la redynamisation de l'économie européenne, et pourquoi une politique du même ordre serait mauvaise si elle était conduite en France. Un peu d'audace ne nous a *jamais fait de mal.*

**– Que proposez-vous, concrètement, sur la réduction des dépenses publiques ?**

– Dès lors qu'on veut réduire les dépenses publiques, on a le choix entre deux formules : diminuer les *crédits de fonctionnement ou di*mininuer les crédits d'investissement. Ce qui est le plus facile, c'est de réduire les crédits d'investisse*ment, mais on hypothèque l'ave*nir. La diminution des crédits de fonctionnement, c'est beaucoup plus difficile. Dans notre pays, les *gens considèrent qu'il y a trop de* charges et trop d'impôts mais ils sont tentés, en même temps, de demander de plus en plus à l'Etat. Il y a une opération-vérité à conduire. Il faudrait arriver à un double budget de l'Etat : un budget de fonctionnement, qui doit tendre à l'équilibre, et un budget d'investissement, qui peut être financé à crédit.

***– En même temps qu'il souhaite* une réduction des déficits publics, le président de la République engage le gouvernement à diminuer les impôts...**

– Une nouvelle fois, je ne suis pas certain que l'objectif numéro un soit de cette nature. Les gouvernements ne sont pas sadiques, *et encore moins masochistes.* Dès que c'est possible, ils baissent les impôts. Il faut, certes, un moratoire, mais la priorité des priorités, c'est la relance économique. On pourra plus facilement diminuer les impôts si l'économie est prospère *que si le jeu se fait à somme* nulle.

**– L'abandon du service national obligatoire n'était-il pas une réforme assez importante pour nécessiter un recours au référendum ?**

> « Je ne suis pas certain que l'objectif numéro un soit la diminution des impôts. (...) La priorité des priorités, c'est la relance économique »

– Oui, j'aurais été très favorable *à un référendum sur cette* question. Le président de la République s'est entouré d'avis de constitutionnalistes, qui lui ont expliqué qu'il n'est pas possible de soumettre cette idée au référendum. Je crois qu'il y avait autant de constitutionnalistes pour penser le contraire. Sur un tel sujet, l'intérêt national eût été de consulter le peuple. Qui, d'ailleurs, s'en serait *offusqué* ?

**– Si tel avait été le cas, quelle aurait été votre position ?**

– *Je* suis favorable à la démarche de Jacques Chirac en ce qui concerne l'armée professionnelle. La base de notre défense reste la dissuasion ; il n'est pas question pour nous de livrer des batailles de *chars ou de disposer de millions* de poitrines. Il nous faut une armée efficace et opérationnelle. La réforme, telle qu'elle est envisagée, nous donne cette armée.

**– Le gouvernement donne l'impression de suivre deux politiques sur le dossier Corse : la fermeté exprimée par le premier ministre et le dialogue développé par son ministre de l'intérieur. Analysez-vous la situation de cette manière ?**

– Ce n'est pas mon sentiment. Le gouvernement, avec son style propre, poursuit la politique que *nous avions engagée en* 1993. Cette politique vise, à travers l'association des représentants de toutes les sensibilités politiques, économiques et sociales de la Corse, à la définition d'un projet de développement de l'île. Parallèlement, j'avais engagé le dialogue avec tout le monde pour inciter à l'abandon de la violence. Cette politique a été suivie, avec un peu de décalage, par le gouvernement actuel. Le problème est qu'il n'y a pas au gouvernement une personnalité investie de tous les pouvoirs *concernant la Corse* : c'est une lacune qu'il faudrait combler.

**– Le ministre de l'intérieur ne peut-il pas jouer ce rôle ?**

– *Le ministre de l'intérieur* ne peut pas jouer ce rôle pour une raison simple : j'étais, moi-même, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire ; en outre, un conseil interministériel avait arrêté une ligne *politique* et *j'étais* chargé d'assumer la conduite de cette politique. Aujourd'hui, le ministre de l'intérieur se trouve dépouillé de l'aménagement du territoire, il a également perdu la direction des collectivités locales. Il n'est donc *pas dans* une situation qui lui permette d'être cet interlocuteur, sauf pour le gouvernement à l'habiliter.

» En tout état de cause, on ne peut pas accepter ce qui se passe à l'heure actuelle : les gendarmeries mitraillées, les représentants de l'Etat menacés, etc. Il faut donc que les gens retrouvent leurs esprits mais je crois aussi qu'on ne peut pas attendre encore très longtemps avant de remettre les choses à plat. Il faudrait – je l'ai dit au premier ministre – dissoudre l'Assemblée de Corse et organiser de nouvelles élections. Ainsi, on verrait qui représente qui.

**– De façon assez récurrente, la rumeur d'un remaniement ministériel revient sur le devant de la scène. Fréquemment, on évoque votre nom...**

– Ah, les braves gens ! »

*Propos recueillis par Jean-Louis Andreani et Olivier Biffaud*

# M. Balladur doute de l'utilité de certaines aides à l'emploi

**À LA VEILLE** de la présentation des grandes lignes de la réforme fiscale du gouvernement, l'ancien premier ministre, Edouard Balladur a indirectement mis en garde, *dimanche 2 juin, son successeur à* Matignon, Alain Juppé. *« Il y a des années qu'on parle aux Français de baisse des impôts. On ne les convaincra pas que c'est vrai par des demi-mesures*, a-t-il déclaré au « Grand Jury RTL-*Le Monde* ». *L'économie redémarrera vraiment quand les Français auront davantage d'argent à investir et à consommer (...). Nous devons absolument avoir une réduction des dépenses suffisante pour pouvoir réduire les déficits et baisser les impôts. (...) Je pense que, dès le budget de l'année prochaine, il faudrait faire baisser les impôts d'au moins 20 milliards de francs et réduire les dépenses d'environ 60 milliards de francs.* »

Evoquant les choix à faire en matière d'économies budgétaires, le rival malheureux de Jacques Chirac à l'élection présidentielle a indiqué qu'il n'était *« pas du tout sûr que toutes les dépenses présentées comme utiles pour la lutte pour l'emploi soient efficaces »*. M. Balladur juge « *beaucoup plus utile* » de poursuivre *« la baisse des charges sur les salariés les moins qualifiés pour favoriser l'emploi ». « Il faut rendre l'espoir aux Français »*, a-t-il expliqué, tout en observant que *« la France ira mieux si nous acceptons de faire un certain nombre d'efforts ». « Mais*, a-t-il ajouté, *c'est très difficile. (...) Dès que l'on veut changer les choses, on heurte les intérêts en place. »*

Au sein de la majorité, Alain Madelin, qui était l'invité de France 3 dimanche soir, s'est également montré critique sur l'action économique du gouvernement. *« La politique économique menée ne me paraît pas à la hauteur »*, a déclaré le député (UDF) d'Ille-et-Vilaine, ancien ministre de l'économie. M. Madelin juge utile *la construction d'une alternative* à l'intérieur de la majorité. *« Si on veut éviter l'alternance, il faut préparer l'alternative à l'intérieur de la majorité »*, a t-il dit, en précisant qu'il s'y emploie à travers son mouvement Idées-Action.

*« J'aimerais proposer à ceux qui sont découragés un autre projet »*, a ajouté M. Madelin. Selon lui, *« il faut faire repartir la machine économique en baissant les impôts d'abord »*. Il a souligné que les économies budgétaires doivent *« être le résultat de réformes »* et il a expliqué que les réductions de dépenses interviennent avec *« un an de retard ». « Le candidat Chirac avait parlé d'une politique sur deux pieds : l'assainissement des finances publiques et les réformes. Pour le moment, on a le premier. J'attends le second »*, a ajouté M. Madelin.

# Le Parti socialiste veut rendre permanente sa « concertation » avec les associations

## Des « Assises citoyennes » se sont réunies dans soixante-quinze départements

**Dressant un bilan positif des « Assises citoyennes » qu'il a organisées samedi 1er juin, le Parti socialiste estime qu'il a réussi à renouer le dialogue avec le mouvement associatif – ce qui était son principal objectif –, tout en s'étant assuré une bonne participation des autres partis de gauche. Tenues dans soixante-quinze départements, les réunions n'ont rassemblé qu'un nombre modeste de participants.**

**SECRÉTAIRE NATIONAL** chargé des relations extérieures du Parti socialiste, Jean-Christophe Cambadélis a dressé, dimanche 2 juin, un bilan positif des « Assises citoyennes » organisées, la veille, dans soixante-quinze départements (*Le Monde* daté 2-3 juin).

M. Cambadélis, qui présentera un rapport sur ces Assises (dont certaines se réunissaient lundi) le 8 juin au conseil national, veut créer *« un espace de concertation permanent »* avec les associations, principalement à travers les militants de gauche qui y participent. Localement, des conseils de la vie associative devraient être constitués, un peu sur le modèle des comités d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICA) prévus par la loi PLM, pour Paris, Lyon et Marseille.

A Paris, les maires de gauche recherchent, depuis un an, de nouvelles formes de dialogue avec la population de leurs arrondissements, soit à travers les associations, soit par quartier. Nationalement, M. Cambadélis devrait proposer de créer, avec le mouvement associatif, un comité économique et social auprès du PS. Cette suggestion avait été approuvée, en octobre 1995, lors de la consultation qui avait conduit à l'élection de Lionel Jospin au poste de premier secrétaire, par 81,98 % des militants socialistes. Il ne reste plus qu'à la mettre en œuvre, alors que la mise en place d'un « quart sociétal » au sein du conseil national n'a pas répondu aux attentes du PS.

Lors des Assises citoyennes, selon le bilan de M. Cambadélis, les communistes ont insisté sur la démocratie dans l'entreprise, les écologistes sur la représentation des femmes sur les listes électorales et le vote des étrangers aux élections municipales. *« Le renouvellement des élites de la gauche a été fortement demandé »*, a souligné M. Cambadélis, en observant que, *« partout, le refus du cumul des mandats* [aussi bien dans le temps qu'au niveau des postes] *a été exprimé »*. Dans le Doubs, des participants ont affirmé, par exemple, que la démocratie ne devait pas se confondre avec la *« gérontocratie »*.

A Paris, deux cents personnes ont participé, samedi, à des Assises sur la démocratie à la mairie du XXe arrondissement. *« Nous ne croyons pas que la démocratie serait un luxe ou un supplément d'âme d'un projet qui serait par ailleurs dissous dans la pensée unique »*, a affirmé Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire fédéral de Paris.

Pour Martine Durlach (PCF), qui a plaidé pour *« un changement des méthodes et du contenu de la politique »*, il faut que *« les citoyens soient des acteurs et des décideurs et ne se trouvent plus à la remorque des états-majors »*. *« La souveraineté populaire est aujourd'hui à reconquérir »*, a affirmé Jean-Yves Autexier, pour le Mouvement des citoyens, tandis que Didier Claude, pour les Verts, insistait sur la nécessité de *« redonner »* non pas seulement la parole mais *« le pouvoir »*.

Président de Droit au logement (DAL), Jean-Baptiste Eyraud a surtout exprimé ses inquiétudes : *« Je sens venir*, a-t-il dit, *une attitude de rejet à l'égard des pauvres. »* Il a mis en cause les arrêtés *« anti-mendicité »* pris l'été dernier par des maires de gauche à La Rochelle, Pau ou Tarbes. En conclusion de ce débat, jugé *« trop poli »* par une intervenante, Bertrand Delanoë, sénateur de Paris, a vu dans la démocratie, à la fois, *« un besoin social immense »* et *« une idée moderne »*.

*Michel Noblecourt*

# Leçons de démocratie courtoise dans le Val-de-Marne

**LE TON** était résolument à la courtoisie, samedi 1er juin, dans le vieux centre sportif Léo-Lagrange d'Alfortville, aux murs jaunes défraîchis, où se tenaient les « Assises citoyennes » du Val-de-Marne.

Au premier rang, l'ancien secrétaire général du Parti communiste, Georges Marchais a pris place, entouré de Nicolas Marchand, son « fils spirituel » et patron de la fédération départementale du PC, et de Guy Rouquet, un des chefs de file du PS val-de-marnais.

Du vote des étrangers aux élections locales au... DSQ [développement social des quartiers], le débat sur la démocratie locale ronronne. Le PCF a choisi de mettre l'accent sur la démocratie sociale. Sitôt le débat lancé, M. Marchais lève le doigt et prend la parole. *« Pour notre part, nous avons – dans un processus qui s'est déroulé de 1976 à aujourd'hui – mis la démocratie au centre de tout ce qu'est le Parti communiste aujourd'hui »*, lance-t-il. L'assistance écoute sans piper mot. *« C'est pourquoi il est difficile de hacher le débat. Car la démocratie n'est pas un supplément d'âme. »* CQFD. Des syndicalistes (CGT, CFDT, FO, FEN) prennent le relais. *« Le mouvement syndical doit être totalement indépendant des partis »*, lâche M. Marchais avant de s'éclipser. Une responsable de FO juge *mezza voce* qu'elle pourrait reprendre une telle citation...

La seule escarmouche sera interne au PS. Pressée de conclure par le modérateur, Henri Israël, journaliste à *CFDT-Magazine*, Laurence Rossignol, une responsable de la Gauche socialiste, se cabre. *« J'interviendrai dans les quatre débats »*, dit-elle. *« Je suis un stalinien autogestionnaire »*, réplique M. Israël. *« C'est une insulte »*, proteste Mme Rossignol. *« Non, c'est une plaisanterie »*, répond le modérateur.

Arrive Roger-Gérard Schwartzenberg, de Radical. Il avise une chaise vide au premier rang et s'y assoit. C'était la chaise de M. Marchais.

*Alain Beuve-Méry*

# La création de REAL esquisse une autre recomposition de la gauche

MARSEILLE
*de notre envoyée spéciale*

Pour le Mouvement des citoyens (MDC) de Jean-Pierre Chevènement, les communistes refondateurs de Futurs, la gauche radicale de la Convention pour une alternative progressiste (CAP), les écologistes (Verts, CES, AREV) et les trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), c'était un *« mini-événement »*.

Trois cents élus, réunis à Marseille samedi 1er et dimanche 2 juin, ont fondé REAL (Rencontre des élus et acteurs locaux), la première fédération *« unitaire »* d'élus. Jusqu'à la nomination du président délégué, Marcel Trigon, maire d'Arcueil et membre de l'exécutif de la CAP, tout s'est déroulé dans une ambiance *« franchement cordiale, malgré tout ce qu'il y a eu dans le passé »*, selon la formule de Gaston Viens, maire d'Orly (Val-de-Marne) et ex-communiste.

### ÉLUS ET « ACTEURS » LOCAUX

Association d'élus et d'*« acteurs »* locaux de la gauche *« alternative, citoyenne et écologiste »*, REAL se veut un lieu de *« débat et de travail »*. Un premier rendez-vous a été pris pour novembre, avant le congrès de l'Association des maires de France, pour débattre de ce qui *« se joue dans la loi de finances 1997 »*, notamment en matière culturelle et, *« faire surgir, en matière d'emploi, d'économie, de développement, des pratiques nouvelles »*, a expliqué Christian Proust, président (MDC) du conseil général du Territoire de Belfort.

REAL, qui s'appuie sur les élus de la CAP, du MDC et de Futurs et réunit des dirigeants comme Patrick Braouezec, Jean-Pierre Brard, Charles Fiterman, Marcel Rigout, mais aussi Georges Sarre, Dominique Voynet ou Marie-Christine Blandin, vise *« raisonnablement »* 5 000 adhérents.

*« On ne peut pas rassembler les élus pour après présenter des candidats les uns contres les autres »*, a noté Christian Piquet (LCR), à l'issue des rencontres, en faisant allusion aux élections législatives, régionales et cantonales de 1998. Le maire d'Arcueil, Jean-Pierre Brard, a parlé de *« nouvelle démarche »*. *« Nous constituons une masse critique qui refuse de se mettre en orbite du PC ou du PS »*, a souligné Joël Batteux, maire de Saint-Nazaire (MDC).

M. Proust est allé plus loin : *« Si nous ne souhaitions pas une dynamique politique nouvelle, REAL n'intéresserait pas autant. Il faut remettre en cause les anciens outils de l'alternance, le PC et le PS, pour qui nous ne pesons rien. » L'Humanité* du 3 juin ne consacre pas une ligne à « l'événement »...

*Ariane Chemin*

# « Il faut tuer son ennemi », affirme un représentant du FN

**SELON SERGE DE BEKETCH**, responsable de la communication à la mairie FN de Toulon, *« la droite nationale »* n'a pas d'adversaire, mais *« des ennemis »* qu'*« elle ne peut pas battre avec des gants de mousse »*. Affirmant qu'*« il faut tuer son ennemi »*, M. de Beketch a précisé, lors de la journée culturelle du Front national de la jeunesse, organisée samedi 1er juin à Paris, que *« la droite israélienne a tué Rabin et a gagné les élections. Je ne veux pas dire qu'il faut tuer Chirac, mais il faut cesser d'avoir du respect pour l'ennemi. »*

M. de Beketch réagissait ainsi à son placement en garde à vue, jeudi 30 mai, pour ne pas s'être présenté devant le juge Robert Tchalian, qui l'avait convoqué dans le cadre d'une instruction judiciaire ouverte à propos d'un article publié dans le *Libre journal*, publication dont M. de Beketch est le directeur.

### DÉPÊCHES

■ **CORSE : Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé,** a estimé, dimanche 2 juin, au Forum de Radio J, que la récente déclaration de Raymond Barre sur le problème corse – *« Si les Corses veulent leur indépendance, qu'ils la prennent »* – pouvait contribuer à *« clarifier ce dossier »*. De son côté, Edouard Balladur, député RPR de Paris, a déclaré au « Grand jury RTL-*Le Monde* » que *« la Corse, c'est la France et la République d'une manière intangible »*. M. Balladur a précisé qu'il n'était pas favorable *« à ce que chacun puisse disposer de sortir ou non de la France »*.

■ **CRITIQUES : Jack Lang, estimant que le Parti socialiste doit retrouver** *« l'enthousiasme réformateur de 1981 »*, critique vivement, dans un entretien au *Journal du dimanche*, le comportement de ses anciens collègues au gouvernement. *« Ils avaient peur de leur ombre. Je ne veux pas revivre cela, le spectacle de responsables, le cul serré sur leur fauteuil, attendant que l'orage passe, paralysés par la moindre initiative. Ils avaient le trouillomètre à zéro »*, affirme l'ancien ministre socialiste de la culture.

■ **RADICAL : Bernard Kouchner, président délégué de Radical,** tout en affirmant que sa formation *« doit présenter au moins cinquante candidats sérieux »* pour les élections législatives de 1998, dimanche 2 juin sur TF 1, au cours de l'émission 7 sur 7, a estimé qu'il faut *« taxer la richesse, organiser la semaine de quatre jours et casser les villes »*. *« Les cités du désespoir, cela ne se repeint pas »*, a précisé l'ancien ministre.

# Le RPR bien placé dans le canton de Mareuil (Dordogne)

**FRÉDÉRIC DE SAINT-SERNIN**, député, délégué général du RPR pour les élections, arrive en tête au premier tour de l'élection cantonale partielle destinée à pourvoir au remplacement de Raymond Rolland (UDF), décédé, dans le canton de Mareuil (Dordogne). Parti favori, il distance son principal adversaire, le socialiste et ancien maire de Mareuil, Gérard Tura, dans ce canton traditionnellement ancré à droite. Mais M. de Saint-Sernin n'a pas réussi à convaincre tous les électeurs de la majorité, puisqu'une partie d'entre eux ont préféré un homme du pays, le divers-droite Serge Biche. Le score de celui-ci lui permet de se maintenir au second tour. Dimanche soir, il indiquait ne pas avoir encore pris sa décision.

**DORDOGNE**
**Canton de Mareuil (1er tour).**
*L., 2 934 ; V., 2 159 ; A., 26,41 % ; E., 2 065.*
Frédéric de Saint-Sernin, RPR, d., 826 (40,00 %) ; Gérard Tura, PS, 497 (24,06 %) ; Serge Biche, div.d., 426 (20,62 %) ; Francis Irtan, PC, 244 (11,81 %) ; Michel Courtois, FN, 61 (2,95 %) ; Claude Garoutte, MPF, 11 (0,53 %).

[20 mars 1994 : I., 3 048 ; V., 2 385 ; A., 21,75 % ; E., 2 287 ; Raymond Roland, div.d., 749 (32,75 %) ; Yves Bernard, CNI, 681 (29,77 %) ; Jean-Marc Brejassou, PS, 547 (23,91 %) ; Francis Irtan, PC, 187 (8,17 %) ; Alain de Ruffray, FN, 123 (5,37 %). ]

■ **MUNICIPALE : la liste conduite par André Rouvière, sénateur (PS) du Gard,** est arrivée en tête du premier tour de l'élection municipale organisée, dimanche 2 juin, à Bessèges (Gard). Avec 987 voix (45,97 %), elle ne devance que de 39 suffrages la liste de Jacques Saint-Etienne (div.d.), qui est soutenue par Jacques Blanc (UDF-PR), député de Lozère et président du conseil régional. Une troisième liste, conduite par Yves Lobier (divers), obtient 9,87 % des voix. L'élection de juin 1995, remportée par M. Rouvière, avait été invalidée par le Conseil d'Etat en raison de la candidature, lors de ce scrutin, de l'ancien maire Roland Aspord, déclaré inéligible par une décision de justice.

**IMMIGRATION** Le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, assure que le dossier *« est à l'étude »*. Depuis plusieurs années pourtant, l'Etat est systématiquement condamné pour refuser le versement de certaines prestations sociales à des étrangers non ressortissants de la Communauté européenne. ● Après avoir travaillé et cotisé en France plusieurs dizaines d'années, ces étrangers ne peuvent avoir accès à l'allocation adulte handicapé et au *minimum vieillesse*. Ces deux prestations sont financées par le budget de l'Etat, fait valoir le gouvernement. La Cour de justice de Luxembourg et les tribunaux français estiment en revanche que le *« principe d'égalité »* doit être respecté. ● *C'est contre la « maltraitance administrative »* qu'ont manifesté, ce week-end à Nantes plusieurs associations soutenant des parents étrangers d'enfants français

# L'Etat persiste à refuser certaines prestations sociales aux étrangers

## De multiples condamnations par les tribunaux français et la Cour de justice de Luxembourg n'y ont rien fait. Le gouvernement continue à interdire le versement de l'allocation adulte handicapé et du minimum vieillesse aux ressortissants non communautaires

**DEPUIS** des années, l'Etat refuse de payer à des dizaines de milliers d'étrangers les prestations sociales auxquelles ils ont droit. En toute illégalité, les caisses d'assurance-maladie et les caisses d'allocations familiales dénient aux ressortissants non communautaires l'accès à l'allocation adulte handicapé (AAH) et au minimum vieillesse. Les personnes concernées gagnent procès sur procès ; les associations d'aide aux immigrés et de défense des handicapés multiplient les démarches auprès des pouvoirs publics ; les professionnels tentent, comme encore le mardi 28 mai lors d'un colloque organisé à Paris par l'Observatoire gérontologique des migrations, de faire connaître ce *« véritable déni de droit »*. Rien n'y fait. Jeudi 31 mai, le ministère des affaires sociales reconnaissait qu'il existait *« une contradiction majeure entre le droit et notre pratique »*, mais ignorait *« quand ce problème pourrait être réglé »*.

Sous des allures complexes, le dossier est pourtant des plus simples. Nul absence de carte de séjour n'est ici en cause. Pas davantage un quelconque retour au pays, qui pourrait mettre fin au versement d'une prestation. Non, les travailleurs immigrés concernés vivent en France, en toute régularité, et ont travaillé des dizaines d'années dans ce pays. Les uns souffrent aujourd'hui d'un handicap leur donnant droit à l'allocation adulte handicapé (AAH) d'un montant de 3 992,25 francs par mois. Les autres ont simplement atteint l'âge de la retraite, mais comme de nombreux Français, disposent de ressources si faibles que la loi prévoit de leur attribuer une allocation supplémentaire – le minimum vieillesse (40 707 francs par an pour une personne seule) – au titre du Fonds national de solidarité (FNS).

Seulement ces prestations – plusieurs centaines de millions de francs – ne provenant pas, comme les retraites ou l'assurance-maladie, de cotisations sociales versées par les salariés eux mêmes, l'administration fait la sourde oreille.




L'AAH comme le FNS sont en effet puisés dans le budget de l'Etat. Pour les pouvoirs publics, leur attribution ne doit donc pas être considérée comme relevant de l'*« assurance sociale »*, mais simplement de l'*« assistance sociale »*. C'est pourquoi le code de la Sécurité sociale n'envisage leur versement aux étrangers que *« sous réserve de la signature de conditions internationales de réciprocité »*.

Assurance, assistance... Cette distinction a été plusieurs fois battue en brèche. Le 22 janvier 1990, le Conseil constitutionnel a censuré la nouvelle rédaction de l'article L815-5 du code de la Sécurité sociale, qui excluait du bénéfice du FNS les ressortissants de pays non signataires de conventions de réciprocité avec la France. Le conseil estimait alors que l'Etat devait respecter les principes fondamentaux d'une Constitution qui, dans son préambule, *« garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé et la sécurité matérielle »*.

### RESPECT DES ACCORDS

Les gardiens de la Constitution n'ont pas été les seuls à agir. Dans trois arrêts datant de 1987, 1991 et 1994, la Cour de justice des Communautés européennes de Luxembourg a condamné la France. Invoquant chaque fois le *« principe d'égalité »*, elle a en outre invité le gouvernement français à respecter les accords passés entre l'Union européenne et une douzaine de pays, parmi lesquels l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et la Turquie – des accords qui, tous, prévoient une réciprocité dans les prestations sociales comme le FNS et l'AAH.

Restait la Cour de cassation. Le 7 mai 1991, elle a condamné la caisse primaire d'assurance-maladie de Grenoble qui refusait le bénéfice des prestations du FNS à un retraité algérien. Invoquant l'accord de coopération CEE-Algérie, la Cour a précisé que *« le ressortissant algérien résidant en France et relevant du régime de sécurité sociale français* [avait] *droit aux prestations de ce régime et à celles qui en sont accessoires dans les mêmes conditions que les ressortissants français »*. Ce fameux arrêt Mazari a depuis fait jurisprudence. Les associations ont ainsi recensé plus de cent cinquante décisions des tribunaux. Toutes vont dans le même sens, condamnant l'Etat à verser tantôt l'intégralité du minimum vieillesse, tantôt l'AAH.

Ces condamnations ne sont pas restées sans effet. Le 17 février, une circulaire ministérielle est venue tirer les conclusions des revers juridiques enregistrés. Signée du directeur de la Sécurité sociale, elle invite les caisses à verser l'allocation à ceux des étrangers non communautaires *« qui se verraient reconnaître des droits à la suite d'actions contentieuses »*. En d'autres termes, et comme le dira clairement le directeur adjoint de la Caisse nationale d'allocations familiales dans une lettre-circulaire à ses agents *(lire ci-contre)*, on attendra que les Algériens, Marocains, Tunisiens ou Turcs aient entamé un recours en justice pour leur verser l'allocation qui leur revient.

Le 11 avril 1994, le député centriste de la Haute-Loire Jacques Barrot interrogeait le gouvernement sur les raisons de telles *« pratiques »* : le ministre des affaires sociales de l'époque, Simone Veil, lui assurait *« réfléchir »* à une *« extension »* du bénéfice de ces allocations mais expliquait qu'elle *« comporterait des incidences financières immédiates très fortes qui seraient à la charge intégrale du budget de l'Etat »*. Dix-huit mois plus tard, c'est au tour du député communiste Alain Bocquet de demander au gouvernement, le 2 octobre 1995, comment il entend faire *« respecter le principe d'égalité »* : le ministre de la santé publique, Elisabeth Hubert, répond en expliquant que la France *« étudie actuellement »* les moyens de *« traduire dans l'ordre juridique français la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes »*...

Depuis, Jacques Barrot a hérité l'intégralité du dossier de l'assurance-maladie. Interrogé vendredi 31 mai par *Le Monde*, le ministre du travail et des affaires sociales nous a fait savoir que le dossier était *« à l'étude »* et qu'*« une réforme devrait voir le jour »*. De quelle nature ? A quelle échéance ? Le cabinet du ministre n'a pu fournir aucune précision.

*N. H.*

### « Ce droit ne peut être reconnu qu'après réclamation »

**Le 29 juin 1995, le directeur adjoint de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) informe ses agents, dans une lettre-circulaire, des conclusions qu'il convient de tirer de la jurisprudence sur l'allocation adulte handicapé (AAH). *« En l'état actuel des choses,* explique-t-il, *il n'est toujours pas possible d'ouvrir droit à l'AAH en faveur des ressortissants maghrébins ou turcs. Ce droit ne peut être reconnu qu'après réclamation. »* Développant sur deux pages les arguments invoqués par la Cour de justice européenne pour exiger l'extension de l'AAH aux étrangers et rappelant que la justice française a déjà condamné les caisses primaires, il conclut : *« S'agissant de personnes susceptibles de se voir reconnaître un droit par le tribunal (...)il convient dans toute la mesure du possible que les commissions de recours amiables statuent favorablement afin d'éviter les contentieux inutiles. »***

COMMENTAIRE

### CYNISME OFFICIEL

Peut-on être pauvre ou malade lorsque l'on est immigré ? L'attitude du gouvernement français sur le dossier des prestations sociales aux étrangers laisse clairement entendre que non. Voilà en effet des années que l'Etat s'obstine à refuser à des dizaines de milliers de personnes un droit que leur ont pourtant reconnu les plus hautes juridictions françaises et internationales. Des années qu'il alterne mauvaise foi et cynisme, invoquant devant les usagers des arguments juridiques qu'il sait inexacts, et devant les tribunaux ou les spécialistes des contraintes de calendrier des plus fantaisistes. Vendredi 31 mai, encore, l'entourage du ministre des Affaires sociales, Jacques Barrot, assurait que *« l'extension de l'allocation adulte handicapé (AAH) et du Fonds national de solidarité (FNS) aux ressortissants étrangers ne pourrait se faire que dans le cadre d'une refonte globale du minimum vieillesse »*.

La réalité est bien différente. Radicalement même, si l'on en croit la direction de la Sécurité sociale, qui assure que *« la réforme du minimum vieillesse est prête »* et qu'*« il ne manque plus qu'une décision politique sur l'attribution de l'AAH et du FNS aux étrangers »*. Mais cette décision, apparemment inéluctable, irait à l'encontre de toute la politique menée actuellement par le gouvernement. Loin de réaliser des économies budgétaires, elle coûterait à l'Etat des centaines de millions de francs. Pire encore : à l'heure où les droits des étrangers sont assimilés à autant d'incitations à l'immigration clandestine, on aurait l'air de baisser la garde devant ce que l'on se plait aujourd'hui à présenter comme un véritable fléau.

Alors l'Etat attend. Comme attendent quelques centaines d'étrangers dont les recours devant les tribunaux continueront à trouver une issue favorable. Mais à côté, des dizaines de milliers d'autres – travailleurs handicapés, retraités – continuent d'ignorer leurs droits.

*Nathaniel Herzberg*

# Mobilisation à Nantes contre « la maltraitance administrative »

NANTES
*de notre correspondant*

Le cas d'étrangers, parents d'enfants français demandant la régularisation de leur situation, a mobilisé bien au-delà du cercle habituel, samedi 1er et dimanche 2 juin à Nantes. Soixante-quinze personnes, membres de la Coordination 44 pour le droit des immigrés à vivre en famille, ont effectué un jeûne d'une durée de vingt-quatre heures sur les marches de la cathédrale. Chacun portait un brassard affichant un numéro symbolisant l'un des dossiers présentés au préfet de Loire-Atlantique, Charles-Noël Hardy, le 28 février.

*« Nous lui demandions simplement d'utiliser les circulaires de mai et juin 1995 permettant les régularisations. Il nous a dit que les cas simples seraient traités en trois semaines et les cas compliqués en deux ou trois mois. Aujourd'hui, un seul dossier a été régularisé. Les autres familles continuent de vivre dans le non-droit »*, explique Philippe Gautier, au nom de la Coordination.

L'évêque de Nantes, Mgr Emile Marcus ainsi que Jacques Floch, député (PS) de Loire-Atlantique et plusieurs conseillers municipaux de Nantes ont apporté leur soutien à la Coordination 44 par ailleurs appuyée par trente-trois associations, syndicats et partis de gauche. Pour Else Serres de l'association Cimade, le vide juridique dans lequel sont laissés les parents *« ni expulsables, ni régularisables »* n'est qu'une *« maltraitance administrative »* dont les premières victimes sont les enfants.

### « DES CAS ISOLÉS MONTÉS EN ÉPINGLE »

Les arguments juridiques et la ligne de conduite du préfet ne tiennent pas, à ses yeux, quand une mère étrangère doit chercher une pharmacie acceptant d'être payée plus tard pour des médicaments nécessaires à l'enfant qui n'a pas de Sécurité sociale, quand une famille doit vivre avec 1 400 francs par mois d'aide à l'enfance sans espoir de travail faute de papiers, quand un père marocain est bloqué chez lui depuis quatorze mois et une mère turque chez elle depuis trois ans parce qu'ils sont allés demander dans leur pays un visa d'établissement pour obtenir un permis de séjour en France. Les *« faux certificats de naissance »* évoqués par la préfecture ne sont que *« quelques cas isolés montés en épingle pour semer le doute dans la population »*. Certes, quarante cas ont été régularisés depuis un an et demi à Nantes sur les cent cinquante dossiers examinés et l'instruction est longue, explique la préfecture. Mais la Coordination 44 répond qu'ailleurs en France tous les cas sont régularisés et met en exergue le cas des Guinéennes, nombreuses à Nantes : *« Il existe une circulaire demandant aux préfets de faire valider les papiers de l'administration guinéenne par l'ambassade de France à Conakry. Celle-ci répond que ce n'est pas de son ressort. »*

*« L'expulsion des parents d'enfants français en situation irrégulière n'étant plus possible par la contrainte, ils veulent que les étrangers partent d'eux-mêmes,* assure la Coordination 44. *Ce qui oblige les enfants et les conjoints français à quitter leur pays, les couples à se séparer ou les enfants restant en France à être pris en charge par la DASS »*.

*Alain Favreau*



# L'Insee note la bonne insertion professionnelle des jeunes Portugais

## Moins qualifiés que les Français, ils souffrent cependant moins du chômage

**PREMIÈRE COMMUNAUTÉ** étrangère par son nombre – sept cent trente mille personnes –, les Portugais occupent une place à part dans le paysage de l'immigration en France. Les jeunes, en particulier, se distinguent par un niveau d'études peu élevé et, cependant, par une insertion professionnelle relativement facile. Une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), issue de la vaste enquête sur l'intégration des populations d'origine étrangère menée par l'Institut national d'études démographiques (INED), précise les mécanismes de leur insertion.

L'écrasante majorité des Portugais vivant en France – six cent mille personnes – sont des immigrés entrés en France pour la plupart depuis plus de vingt ans. Mais cette population compte aussi 130 000 jeunes nés en France de parents nés au Portugal. Les différences entre les jeunes immigrés (140 000 sont âgés de vingt à vingt-neuf ans) et cette *« deuxième génération »* éduquée à la française témoignent de l'insertion en cours. La majorité des jeunes immigrés parlent portugais avec leurs parents alors que les enfants nés en France ne sont que 15 % à le faire. Les deux catégories se rejoignent par leur faible niveau de scolarité : la moitié ne dépasse pas le niveau CAP ou BEP. Seuls 11 % des jeunes immigrés et 20 % des Portugais nés en France poursuivent des études supérieures alors que la moyenne nationale est de 32 %.

Paradoxalement, ce peu d'engouement pour les études ne semble pas constituer un handicap à l'heure de la recherche d'un travail. Les jeunes Portugais attendent même leur premier emploi moins longtemps que les Français : 55 % d'entre eux l'ont recherché pendant moins d'un an alors que la moyenne nationale n'atteignait que 48 %. La tradition de l'emploi direct dans une entreprise de bâtiment familiale semble encore être vivace puisque 25 % des jeunes Portugais nés en France sont employés dans le BTP, une proportion double de celle des Français. Pourtant, le secteur tertiaire est aujourd'hui le premier employeur des jeunes Portugais alors que l'industrie se montre moins accueillante ou moins convoitée.

### COURTES ÉTUDES

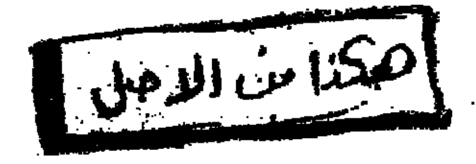
Plus précoces dans l'emploi, les jeunes Portugais sont aussi relativement protégés du chômage. Les immigrés, qui sont les moins qualifiés, se distinguent par un niveau d'emploi particulièrement élevé (93 % entre vingt et vingt-neuf ans), alors que ceux qui sont nés en France, dont le parcours tend à se banaliser, ont un taux de chômage plus haut mais qui reste inférieur à la moyenne française, sauf pour les filles.

L'étude de l'Insee et de l'INED met en lumière la faible ascension sociale touchant les nouvelles générations portugaises, du fait de leur médiocre niveau d'études. Comme leurs pères, les trois-quarts des jeunes Portugais sont ouvriers avec, il est vrai, un glissement des emplois d'ouvrier non qualifié (les pères) vers ceux d'ouvrier qualifié (les fils) plus marqué que chez les Français, tandis que les filles restent bridées dans leur élan par leurs courtes études.

Plus vite sortis des études et plus tôt parvenus à l'emploi, les jeunes immigrés portugais vivent leur vie nettement plus jeunes que leurs compatriotes nés en France dont le comportement sur ce plan rejoint celui des Français. Une large majorité des jeunes immigrés vit déjà en couple entre l'âge de vingt et vingt-quatre ans alors que, à l'instar des Français, seuls le quart des jeunes de la « deuxième génération » est dans ce cas.

Ces indicateurs d'une intégration en marche sont confirmés par la teneur des projets d'avenir des jeunes Portugais : seuls 15 % de ceux qui sont nés en France envisagent de s'implanter définitivement dans le pays de leurs parents où ils ont le sentiment d'être considérés comme des étrangers. Le nombre important de ceux qui acquièrent la nationalité française après en avoir manifesté la volonté (12 000 en 1994) témoigne de la même évolution. Pourtant, les jeunes Portugais, dont les parents sont réputés discrets et fatalistes, se plaignent de discriminations pour leur accès au logement social et dans leurs relations avec la police et la justice.

*Philippe Bernard*





# Le site Internet de Polytechnique a été fermé à la suite d'intrusions

## Les auteurs des troubles auraient été interpellés en Israël

**Le site Internet de l'Ecole polytechnique a été fermé durant le week-end de la Pentecôte. Un fait rarissime sur le réseau informatique. Les pirates, localisés en Israël, avaient trouvé l'accès à tous les ordinateurs du site, qui dépend du ministère de la défense. Une mise en alerte rapide du réseau a permis de limiter les dégâts.**

**LES RESPONSABLES** de plusieurs sites universitaires français reliés au réseau Internet sont sur le qui-vive. Depuis trois semaines, leurs ordinateurs font l'objet d'intrusions massives et répétées. Ces attaques ont amené les responsables de l'Ecole polytechnique à fermer leur site durant le week-end de la Pentecôte, l'isolant ainsi du reste de la communauté Internet. Une attitude rarissime dans ce monde du cyberespace où la libre circulation est la règle.

L'origine géographique du ou des fauteurs de troubles a pu être identifiée. Le pirate serait situé en Israël, et utiliserait un simple ordinateur personnel muni d'un modem pour se connecter à son prestataire d'accès Internet, un site universitaire israélien. Il a pu entrer en contact avec une université française en piégeant le mot de passe d'un chercheur français résidant actuellement en Israël, au moment où celui-ci se connectait sur l'ordinateur de son université d'origine. Cette porte d'entrée lui a ensuite ouvert l'accès de tous les ordinateurs reliés au même réseau.

Pirate (*hacker*) passionné ou espion patenté, toutes les suppositions sont aujourd'hui possibles quant à la personnalité de l'intrus et à ses motivations. Le fait que le site de Polytechnique, dépendant du ministère de la défense, ait été visé a conduit la DST à s'intéresser à la question. Les pirates auraient été interpellés par les autorités israéliennes.

Le repérage des troubles s'est effectué classiquement. Les gestionnaires de réseaux informatiques disposent d'équipes et de consignes de surveillance leur permettant de noter l'origine de tous les ordinateurs se connectant sur leur système. Ils peuvent aussi repérer rapidement certaines modifications anormales de fichiers qui sans cette vigilance pourraient passer inaperçues. Dans le cas présent, il semble qu'aucun dégât important n'ait été occasionné. Mais il est néanmoins certain que bon nombre de mots de passe ont pu être portés à la connaissance de ce voyeur cybernétique. Il lui a en effet suffi de poser un *« mouchard informatique »*, logiciel spécialisé en la matière, dans le système pour capter les codes d'accès de toutes les personnes ayant eu le malheur de se connecter en sa présence virtuelle. Il semble bien d'ailleurs que ce mouchard a été posé de manière quasi permanente ces dernières semaines.

Mais la solidarité propre aux internautes aurait permis de limiter la casse. Dès les premières intrusions identifiées, le CERT (Computer Emergency Response Team), c'est à dire le centre d'étude et de réponse aux agressions sur Internet, a en effet fait circuler l'information et incité chacun à redoubler d'attention. Les différents responsables se sont rapidement prévenus les uns les autres.

Le site de Polytechnique était, lundi 3 juin, à nouveau ouvert.

*Erich Inciyan et Annie Kahn*

# Le jeu dangereux du piratage informatique

**HISTORIQUEMENT,** le réseau informatique mondial a été conçu pour restaurer la suprématie des Etats-Unis dans les domaines scientifiques et technologiques ayant des applications militaires. C'est le lancement du premier satellite artificiel par l'URSS, en 1957, qui a provoqué cette réaction et conduit à la création de l'Arpa (Advanced Research Projects Agency) par le DoD (Department of Defense) du gouvernement américain.

A la fin des années 60, les premiers ordinateurs sont connectés au réseau Arpanet, mais, dès 1973, le réseau s'internationalise avec des connexions en Angleterre et en Norvège. Vers la fin des années 70, le caractère militaire du réseau s'estompe, avec l'entrée en jeu de la NSF (National Science Foundation).

C'est en 1982 qu'apparaît le concept d'Internet avec l'objectif de relier entre eux les différents réseaux existants. Deux ans plus tard, le cap des mille ordinateurs connectés est franchi et, en 1990, le réseau Arpanet cesse d'exister : Internet devient réseau mondial essentiellement dédié à la recherche civile. Dès 1991, Tim Berners-Lee, un chercheur du CERN (Laboratoire européen de physique des particules) de Genève, présente les travaux qui vont engendrer le World Wide Web, la Toile d'Internet, qui ouvre le réseau au grand public en facilitant la consultation des sites.

Aujourd'hui, chercheurs et internautes amateurs cohabitent sur le même réseau. Et l'on passe sans transition du site du CEA ou de la Nasa à celui de Playboy, l'un des plus visités, ou des Trois Suisses. Une telle mixité pose des problèmes. Les deux communautés partagent un besoin indentique : toujours plus de bande passante, c'est-à-dire de débit d'information disponible. Sur la « toile », les sites, qui se veulent attrayants, multiplient graphismes et animations très gourmands en octets. De quoi engorger les réseaux et perturber le travail des scientifiques. D'autant que les chercheurs échafaudent des projets de travail coopératif virtuel de plus en plus ambitieux.

**DÉBIT ET SÉCURITÉ**

La NFS vient de lancer un nouveau projet de réseau à grande vitesse utilisant une ligne à 155 mégabits par seconde au lieu des classiques 2 mégabits par seconde reliant les universités. La NFS espère développer ainsi les recherches sur la simulation des turbulences en astrophysique ou la conception vituelle de molécules. Avec de tels débits, plusieurs ordinateurs situés dans des laboratoires différents pourraient travailler ensemble sur le même calcul. Dans le même temps, le grand public tente de téléphoner en utilisant le réseau mondial et même de réaliser de la visiocommunication.

En marge de la question cruciale du débit, se pose celle de la sécurité. Par définition ouvert à tous, Internet se prête au piratage. Et l'informatique déchaînant souvent les passions de ses pratiquants, ils ne résistent pas toujours à la tentation de se mesurer aux meilleurs systèmes de protection. La plupart des pirates sont emprisonnés pour s'être attaqués à des banques plus qu'à des universités. Ce fut le cas du plus célèbre d'entre eux, Kevin Mitnick, arrêté le 15 février 1995, après avoir décrypté quelques vingt mille numéros de cartes de crédit et détourné plusieurs millions de dollars. En août 1995, c'est la Citibank qui fait les frais de pirates russes qui lui dérobent une dizaine de millions de dollars.

Mais, souvent, le décryptage de codes secrets tient plus de la performance technique que du crime vénal. Ainsi, le 14 juillet 1995, un américain, Hal Finney, lançait-il sur un forum de discussion le défi de décrypter le code de sécurité du logiciel Navigator de Netscape, la société qui venait de faire une entrée fracassante à la Bourse de New York. Et c'est un chercheur français âgé de vingt-sept ans, Damien Rodriguez, qui a réussit l'exploit en faisant fonctionner ensemble les cent douze ordinateurs de l'Institut national de recherche en informatique et automatique (Inria) où il travaillait. A l'époque, la presse anglo-saxonne avait rattaché Damien Rodriguez à l'Ecole polytechnique. L'Inria avait alors tenu à corriger l'erreur d'un communiqué triomphant. La preuve que le piratage sur Internet distingue encore mal la délinquance du sport.

*Michel Alberganti*

# Une fausse bombe devant le domicile du maire (FN) d'Orange

**AVIGNON**
*de notre correspondante*

Nécessitant le déplacement des démineurs de la Sécurité civile de Toulon, la bombe déposée devant le domicile du maire (FN) d'Orange, Jacques Bompard, samedi 1er juin au matin, était fausse.

Il était 8 h 45 lorsque Jacques Bompard découvre une bombe, bien en évidence derrière le portail de sa propriété de campagne orangeoise. Une bonbonne de gaz de cinq kilogrammes reliée par des fils électriques à un réveil et à une masse qui ressemble à un pain de plastique. Le maire prévient alors immédiatement la police et un périmètre de sécurité est délimité en attendant l'intervention des démineurs. Ces derniers s'aperçoivent très vite que la bonbonne de gaz est vide et que le réveil ne fonctionne pas. L'engin a été déposé là pour faire peur.

Reste la question : pourquoi et qui, dans la mesure où il n'y a pas eu de revendications ? Mercredi 29 mai dans la soirée, le conseil municipal d'Orange ayant refusé l'implantation d'une école coranique sur la commune, Jacques Bompard porte ses soupçons sur une piste islamiste, ou ce qu'il appelle des *« illuminés gauchistes »*. Il est possible, dit-il, que l'engin ait été déposé par un *« farfelu qui campe à Caderousse »*, un village situé à 6 kilomètres d'Orange et qui a accueilli, durant le week-end, un festival de bande dessinée auquel ont participé des dessinateurs des hebdomadaires *Charlie Hebdo* et du *Canard enchaîné*...

La veille de la découverte de cette « bombe », un employé municipal et délégué syndical (FO), Pierre Nouveau, s'était suicidé (*Le Monde* du 1er juin). Cet homme âgé de quarante-huit ans, qui s'est tiré une balle en plein cœur, dans son bureau de l'annexe de la mairie, avait laissé un message sur un tableau : *« Francœur, Schmitt et Bompard m'ont tuer »*, un message qui comporte la même faute d'orthographe que dans l'affaire Omar Raddad. Jacques Bompard exclut toute relation entre le suicide de l'employé municipal et le dépôt de la fausse bombe.

*Monique Glasberg*



# Plusieurs alertes à la pollution de l'eau ont eu lieu en France

## Des communes ont déposé des plaintes contre X...

**UNE SÉRIE** d'alertes à la pollution, touchant des cours d'eau ou le réseau de distribution d'eau potable se sont produites au cours du week-end. Dans le département du Val-d'Oise, les trente-cinq mille habitants des communes de Goussainville, Le Thillay et Vaudherland ont été appelés, samedi 1er juin, par voie de tracts, à ne pas utiliser l'eau du robinet à la suite d'une légère pollution d'eau cyanurée observée sur un forage. Vendredi 31 mai, les services préfectoraux avaient pris une mesure identique dans la commune voisine de Louvres où la pollution a été observée pour la première fois lors d'un contrôle de routine.

*« La pollution qui reste infime se déplace dans la nappe phréatique. La teneur en cyanure a dépassé légèrement la limite légale. Après chloration, l'eau ne présente aucun risque pour la santé publique mais à titre préventif il convient pour le moment de réserver son utilisation à la cuisine ou à la toilette »*, a précisé la préfecture du Val-d'Oise. Les forages où a été constatée une teneur en cyanure supérieure à norme maximale admise (50 microgrammes) ont été fermés. La source de cette pollution n'a pas encore été établie. Son origine est vraisemblablement industrielle mais elle pourrait aussi provenir d'une décharge sauvage. Les municipalités de Goussainville, Le Thillay, Louvres et Vaudherland ont déposé une plainte contre X.

Par ailleurs, quelque 150 000 litres d'huile de vidange, provenant des cuves d'une entreprise de récupération installée à Harnes, près de Lens (Pas-de-Calais) ont été déversés, samedi 1er juin dans un canal à la suite d'un acte de malveillance. Le local d'une société de récupération d'huile de vidange a été incendié dans la nuit de vendredi à samedi par un ou plusieurs inconnus qui ont pris la fuite après avoir ouvert les robinets de plusieurs cuves. L'huile de vidange a coulé dans un fossé sur plusieurs centaines de mètres, avant de se déverser dans le canal de la Deûle malgré la mise en place de deux barrages. La pollution s'étendait sur trois kilomètres entre Harnes et Courrières. Des opérations de pompage ont commencé samedi en fin d'après-midi. La quantité exacte d'huile de vidange qui s'est déversée dans le canal devrait être établie en début de semaine. La capacité des cuves est de 300 000 litres, selon la sous-préfecture de Lens.

Enfin, 10 000 litres de fioul se sont échappés accidentellement de la cuve d'un bâtiment HLM de Mulhouse, vendredi 31 mai dans la soirée. La pollution s'est déversée dans les égouts sur deux kilomètres avant d'être pompée. Une conduite bouchée du système d'admission de la cuve d'un bâtiment HLM de cinq étages, remplie vendredi soir, est à l'origine de cet incident : le fioul a été refoulé dans un bac de rétention prévu pour recueillir les eaux usées et rejeté ensuite dans les égouts de la ville. Selon les pompiers, qui ont fait appel à des camions spécialisés, les eaux de l'Ill, la rivière qui se jette dans le Rhin à Strasbourg, ont été épargnées.

# Manifestation de la FSU pour le budget de l'éducation

**PLUSIEURS MILLIERS D'ENSEIGNANTS** du second degré (15 000 selon les organisateurs, 4 800 selon la préfecture) ont manifesté samedi 1er juin à Paris, pour dénoncer la volonté *« d'agraission »* du gouvernement, allusion à la *« mauvaise graisse »* dont Alain Juppé voudrait débarrasser la fonction publique. A l'appel de cinq syndicats de la Fédération syndicale unitaire (FSU), les manifestants entendaient dénoncer les tentatives de réduction du budget de l'éducation nationale. Les militants du Snetaa (enseignement professionnel), qui craignent une augmentation du nombre d'apprentis, étaient parmi les plus nombreux, derrière le SNES (enseignement général et technologique). *« C'est une première étape »*, a déclaré Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, avant une action qu'il *« espère unitaire au niveau de la fonction publique »*. La situation est *« si grave »* que la *« grève s'imposera »*, soit à la rentrée, soit en juin *« en ultime recours »*, a ajouté M. Deschamps.

## DÉPÊCHES

■ **RÉFÉRENDUM : Hervé Gaymard s'est prononcé** pour l'organisation d'un référendum sur l'éducation, dimanche 2 juin sur Radio J. *« Il ne me semble pas scandaleux que l'on demande aux Français de se prononcer sur l'avenir de leur système éducatif »* après un *« grand débat »*, a déclaré le secrétaire d'Etat à la santé, ajoutant qu'il ne fallait pas, sur un sujet comme le référendum, provoquer de *« guerres de religion »*.

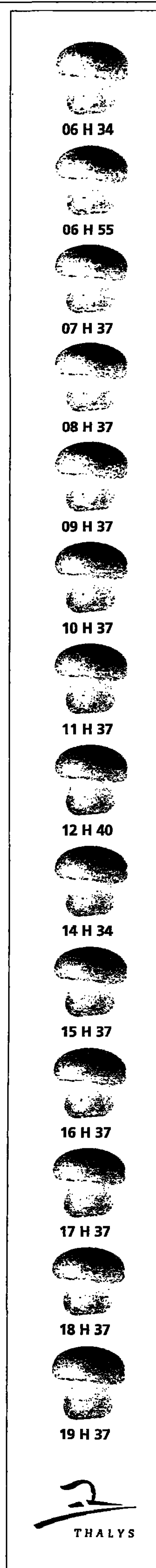
■ **ABBÉ PIERRE : l'association Droit au logement (DAL)** s'est inquiétée, dimanche 2 juin dans un communiqué, des répercussions que peut avoir la prise de position de l'abbé Pierre concernant le livre de Roger Garaudy, remettant en cause l'Holocauste. Pour la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), l'abbé Pierre *« a définitivement choisi le camp des Garaudy, Faurisson et Le Pen »*, notamment en dénonçant un *« lobby sioniste international »* dans un entretien au quotidien italien *Corriere della sera* du 31 mai (*Le Monde* daté 2-3 juin).

■ **ATTENTAT : une explosion d'origine criminelle a eu lieu à Paris,** lundi 3 juin vers 1 heure, provoquant des dégâts matériels sans faire de blessé. L'engin explosif semble avoir été placé sous une voiture qui, garée rue Linné (5e arrondissement), devant les locaux d'une agence de voyages, a été entièrement détruite.

■ **AUTODÉFENSE : un cambrioleur a été tué par l'occupant d'un pavillon** du Val-d'Oise qui venait de le surprendre à l'intérieur de son domicile, dans la nuit du samedi 1er au dimanche 2 juin, à Deuil-la-Barre. Agé de vingt ans et demeurant en Seine-Saint-Denis, Farid Hayed a été touché dans le dos d'un coup de carabine. L'auteur du coup de feu a été mis en examen pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner.







**DISPARITIONS**

# Luciano Lama

## Une grande figure du syndicalisme italien

**LUCIANO LAMA**, ancien secrétaire général pendant seize ans du grand syndicat italien CGIL (proche pendant quarante ans des communistes), est mort vendredi 31 mai à Rome, à l'âge de soixante-quartorze ans, des suites d'un cancer.

On l'avait surnommé « M. CGIL », tellement il incarnait la grande centrale syndicale italienne où il était entré au lendemain de la guerre, à la sortie du maquis. Né le 15 octobre 1921 à Gambettola, dans la province de Forlì, il avait rejoint très jeune la résistance et les rangs du Parti socialiste. Entré au Parti communiste, il y représenta pendant des années la tendance sociale-démocrate qui devait triompher à la fin des années 80, avec la transformation du PCI en Parti démocratique de la gauche. Luciano Lama aura eu le temps de voir son ambition se réaliser : l'arrivée au pouvoir à Rome d'une gauche modérée. Il était en effet l'homme de la *svolta*, du virage des communistes italiens.

Dans les années 70, à la tête de la CGIL qui comptait alors 3,5 millions de membres (4,5 millions en 1986), il avait obtenu l'échelle mobile des salaires, mais il plaidait aussi pour une ligne responsable, pour l'ouverture du syndicat traditionnellement bastion de la classe ouvrière à tous les salariés, pour la qualité professionnelle contre l'égalitarisme, pour la prise en compte des réalités économiques et pour la flexibilité du temps de travail.

Pendant les années sombres du terrorisme, il avait été l'un des premiers, à gauche, à se lever pour la défense de l'Etat : « *Entre la violence et nous, entre les Brigades rouges et la classe ouvrière*, disait-il, *il doit y avoir le même fossé politique et idéologique qu'il y avait entre les partisans et les Brigades noires.* »

Après son départ du secrétariat général de la CGIL, Luciano Lama avait été élu sénateur et vice-président de la Haute Assemblée.

*D. V.*

# Jean Schlœsing

## Le dernier survivant des actionnaires-fondateurs du « Monde »

**JEAN SCHLŒSING**, qui vient *de mourir à Paris à l'âge de* quatre-vingt-treize ans (*Le Monde* daté 2-3 juin), était le dernier survivant des neuf porteurs de parts réunis en décembre 1944 pour fonder *Le Monde*. Ce fils et petit-fils de pasteur, né à Saint-Jean-du-Gard le 8 août 1902, avait été convié par Joannès Dupraz, secrétaire général du ministère de l'information, chargé par le ministre, Pierre-Henri Teitgen, de gérer le dossier de la succession du *Temps*, à se joindre au petit groupe d'actionnaires qui, sous la direction d'Hubert Beuve-Méry, allait créer le *quotidien de la rue des Italiens.*

Jean Schlœsing venait d'être nommé administrateur provisoire de l'agence Havas, désormais séparée de son secteur d'information, devenu l'Agence France-Presse. Il allait être, de mars 1945 à *juillet 1948, président-directeur* général de l'agence Havas, avant de prendre la direction d'une filiale, *Havas-Exprinter, agence de* voyages qu'il devait présider jusqu'à sa retraite.

**PROCÈS AVEC BEUVE-MÉRY**

Avant la guerre, Jean Schlœsing, après des études secondaires à Lunel et à Montpellier et des études supérieures à l'Ecole des hautes études commerciales (HEC), avait travaillé à Vienne et à Prague à la Compagnie des compteurs. Il avait été ensuite attaché commercial à Prague, New York et Chicago. Revenu en France pour prendre part à la guerre, il avait été fait prisonnier puis, s'étant évadé, il avait pris le maquis dans les Cévennes, après un bref séjour à Limoges. Il avait *ensuite combattu* dans les rangs de l'armée De Lattre. Chevalier de la Légion d'honneur, il avait obtenu la croix de guerre 1939-1945.

Dans ses fonctions d'administrateur du *Monde*, il s'était vivement heurté à Hubert Beuve-Méry lorsque celui-ci, en 1951, avait ouvert le capital de la SARL Le Monde à la Société des rédacteurs. Un procès s'était même ensuivi. Jean Schlœsing devait être débouté en 1959. A l'issue de cette brouille, un échange de lettres avait eu lieu entre Jean Schlœsing et Hubert Beuve-Méry. La lettre de ce dernier se terminait par ces mots : « *Reprenez votre place à la table commune des délibérations.* »

Jean Schlœsing, présent ou représenté, jusqu'à la fin de sa vie, aux assemblées des porteurs de parts fondateurs du *Monde*, réunis ensuite dans la société Hubert Beuve-Méry, n'avait pas changé d'avis. Il demeurait hostile à la *participation des journalistes* à la gestion de l'entreprise et l'avait encore fait savoir lors de l'élection de *Jean-Marie Colombani en* 1994.

*T. F.*

---

■ **JEAN-PIERRE HUTIN**, créateur et producteur de « 30 millions d'amis », magazine télévisé consacré aux animaux, est mort, samedi 1er juin. Il était âgé de soixante-quatre ans. « 30 millions d'amis, magazine des droits de l'animal et des devoirs de l'homme », intitulé exact de l'émission, avait été lancé en 1976. Diffusée tous les samedi sur TF 1, elle devait fêter prochainement sa millième édition. Jean-Pierre Hutin, né le 7 septembre 1931 à Alep (Syrie), a commencé sa carrière de journaliste à *France-Soir* en 1951, avant d'entrer à l'ORTF au milieu des années 60. Il y exerce diverses fonctions administratives puis devient producteur. Engagé dans le combat pour la cause animale, il fonde, en 1982, l'Association de défense des animaux de compagnie (ADAC) devenue, en mars 1995, la Fondation 30 millions d'amis. Jean-Pierre Hutin était aussi chroniqueur à France-Inter. En 1978, il avait lancé le mensuel *30 millions d'amis, la vie des bêtes.* Jean-Pierre Hutin a aussi publié plusieurs ouvrages : *Mabrouk, chien d'une vie* (Editions Robert Laffont, 1984), *Junior, la tendresse retrouvée* (Laffont, 1987) *L'Amour tendre* (Laffont, 1988) et *Avoir un bon chien* (Laffont, 1991).

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 2 juin sont publiés :

● **IUT** : un arrêté portant création de départements d'instituts universitaires de technologie à la rentrée universitaire 1996.

● **Organismes génétiquement modifiés** : une circulaire relative aux utilisations confinées d'organismes génétiquement modifiés à des fins de recherche, de développement ou d'enseignement.

● **Transports** : un *décret* relatif au fonctionnement du fonds de péréquation des transports aériens, au titre de l'année 1995.

● **Stationnement** : un décret modifiant le code de la route, et relatif à l'immobilisation, à la mise en fourrière et à la destruction des véhicules terrestres.

● **Géomètre expert** : un décret portant règlement de la profession de géomètre expert et précisant le code des devoirs professionnels, applicable à cette profession.

● **Calamités agricoles** : un décret fixant, pour 1996, les modalités d'application d'une loi permettant de favoriser le développement de l'assurance contre les risques agricoles (grêle).

---

**AU CARNET DU « MONDE »**

### Naissances

**Marie-Pierre FEREY,**
**Pierre BOUVERESSE,**
**Clara et Juliette,**
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Rémi,**

le mardi 14 mai 1996.

*« La petite perle »*

*Il faut attendre longtemps, longtemps*
*Pour qu'elle puisse grossir...*
*Ça y est, elle est sortie.*
*C'est un garçon, il s'appelle Rémi.*
Clara.

– Cergy.

**Anne GIAMI,**
**Dominique LEFEBVRE,**
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Marc,**

à Paris, le 31 mai 1996.

12, rue de l'Abondance,
95000 Cergy.

### Mariage

**M. et Mme François JULLIEN,**
**Mme Monique PHILIPPON,**
sont heureux de faire part du mariage de

**Olivier et Sandrine,**

*le samedi 15 juin 1996, en l'église* Notre-Dame de Pitié, au Croisic (Loire-Atlantique).

6, sente des Vergers,
78240 Chambourcy.
L'Océane,
5, route de la Maison-Rouge,
44490 Le Croisic.

### Décès

– Ses collègues, amies et amis du Centre national de la recherche scientifique et de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI),
ont la tristesse de faire part du décès de

**Alié BRUNISSEN,**

survenu le 1er juin 1996.

Sa lutte pour la vie, après son accident, aura une fois de plus forcé le respect qu'ils portent à une femme d'exception.

– Mme Janick Dalle,
M. et Mme Régis Dalle,
Mme Martine Foubert-Dalle,
M. et Mme Jean-Pierre Lamblin,
M. et Mme Jean-Pierre Pertriaux,
Mme Anne Blanc-Dalle,
Mme Marie-Emmanuelle Dalle,
M. Michel Lucas,
ses enfants,
Ses vingt-cinq petits-enfants,
Ses vingt et un arrière-petits-enfants.

Mme Dongy,

Les familles Dalle, Duprez, Froidure et Meurillon,

font part du décès de

**M. Xavier DALLE,**

entré dans la lumière de Dieu le 31 mai 1996, dans sa quatre-vingt-septième année.

*La messe des funérailles aura lieu* le mardi 4 juin, à 10 h 30, en l'église Sainte-Geneviève de Gouvieux (60270).

Cet annonce tient lieu de faire-part.

– Mme René Eissen,
*née* Geneviève Grimm,
sa mère,
Mme Marc-André Eissen,
née Edith Manen,
son épouse,
Ariane Eissen, Antonio Pierfederici,
et Delphine Pierfederici, née Eissen,
Ses filles et son gendre,
Sa sœur, son frère,
Ses belles-sœurs et beaux-frères,
Sa belle-mère,
*Ses cousines et cousins,*
Ses nièces et neveux,
Toute sa famille et ses amis,
ont le chagrin d'annoncer que

**Marc-André EISSEN,**
greffier de la Cour européenne
des droits de l'homme,
*du 1er août 1968 au 31 mai 1994,*
chevalier de la Légion d'honneur,

a quitté le monde le 25 mai 1996, à l'âge de soixante-sept ans.

Merci à celles et ceux qui l'ont accompagné.

26, rue Aubry-et-Rau,
67000 Strasbourg.

– *On nous prie d'annoncer le décès* dans sa quatre-vingt-cinquième année de

**Hélène JASSERON.**

L'inhumation a eu lieu à Hossegor dans la plus stricte intimité.

*Mme S. Jasseron,*
Allée des Pères-Tranquilles,
40150 Hossegor.

– Le docteur Catherine Lassale,
son épouse,
Sylvain, Virginie et Benjamin,
ses *enfants*,
M. et Mme André Lassale,
ses parents,
Mlle Brigitte Lassale,
M. Philippe Lassale,
*M. et Mme Stéphane Marcilhacy,*
et leurs enfants,
*M. et Mme* Pierre-Charles Angrand,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Angrand,
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès *brutal* du

***professeur Bruno LASSALE,***

survenu à l'hôpital Beaujon, à Clichy, le 1er juin 1996, à l'âge de quarante-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 4 juin, à 11 heures, en l'église *Saint-Pierre à Neuilly-sur-Seine.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue du Val-d'Or,
*92210 Saint-Cloud.*
4, boulevard Jean-Mermoz,
*92200 Neuilly-sur-Seine.*

– M. et Mme Peter Möller,
et leurs enfants,
*M. et Mme* Nicholas Colchester,
et leurs enfants,
Le pasteur et Mme Alain Houziaux,
ont la douleur de faire part du décès de

***M. Jean SCHLOESING,***

survenu le 28 mai 1996.

Selon sa volonté, il a été incinéré.

Un service religieux aura lieu le vendredi 7 juin, à 15 heures, en l'Église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

130, rue de la Pompe,
75116 Paris.
« Soulages »,
30460 Lasalle.

*(Lire ci-dessus.)*

– On nous prie d'annoncer le décès de

**Mlle Jeanne SÉGUIN,**
inspectrice honoraire de l'éducation nationale de la Seine,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
médaille d'argent de la Ville de Paris,

*survenu le 22 mai 1996, dans sa cent et* unième année, à la résidence-club des Noés, *20, rue des Noés, 10000* Troyes.

De la part des familles Huez, Séguin et de toute sa parenté.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– *Ceux qui l'ont connu et aimé* ont le chagrin de faire part du décès de

**M. le rabbin Isaac SIBONY,**

*survenu le 25 mai 1996 en Israël, à Natanyah*, après des mois de souffrances inutiles.

Nathalie Sibony,
20, rue de la Glacière,
75013 Paris.

### Séminaires

**COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE**

● Séminaires

*Catherine AUDARD* : **« *Citoyenneté et* individualité morale ».**
Le citoyen et les institutions politiques : rapport moral ou rapport instrumental.
7 juin, 18 h-20 h, espace Jussieu, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris-5e.

Philippe NYS : **« Herméneutique et phénoménologie des lieux de l'habiter »,**
6, 13 et 27 juin, 18 h 30-20 h, Salle 4, EHESS, 105, boulevard Raspail, Paris-6e.

Hélène CIXOUS : **« Poétique de la différence sexuelle »,**
8 juin, 9 h 30-15 h 30, salle Dussane, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris-5e.

Didier VAUDENE, René GUITART, François BAUDRY, René LEW :
**« Psychanalyse et « réforme de l'entendement ». II »,**
**Ce séminaire n'a lieu ni le 18 ni le 27 juin, mais le 19 juin,** 21 h-23 h, salle RC1, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris-5e.

● **Samedi autour d'un livre**
**Totalité et subjectivité**
de Jean-Marie Vaysse avec S. Salomon, F. Dastur, P.-F. Moreau, B. Ogilvie,
8 juin, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Colloque**
**Les affects en musique**
Responsables : Danièle Cohen-Lévinas, Paolo Fabbri,
avec C. Buci-Glucksmann, G. Dazzi, J. Lichtenstein, M. Levinas, M.-L. Mallet, F. Nicolas, F. Romitelli,
10 et 11 juin, 9 h 30-18 h, Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, Paris.

**Edith Stein, Ludwig Landgrebe, *Roman Ingarden. Contributions critiques* à la phénoménologie husserlienne.**
Responsables : Ashraf Noor, Marc Richir, Etienne Tassin, Nathalie Depraz,
avec R. Bernet, W. Biemel, P. Buckley, L. Brogowski, P. Babestan, F. Ciaramelli, G.A. *Goldsmidt*, G. Van Kerkhoven, D. Lohmar, P. Mc Cornick, A. Ponsetto, M. Ruggenini.
13, 14 et 15 juin, 9 h-18 h, amphi B, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

**Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.**
**Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. – Autres renseignements : 44-41-46-80.**

### Conférences

– A l'occasion de l'hommage organisé par la bibliothèque littéraire Jacques-Doucet en l'honneur d'André Breton pour le centenaire de sa naissance, Yves Bonnefoy prononcera le jeudi 6 juin, à 18 h 30, dans le grand salon de la Sorbonne, une conférence sur le poète fondateur du surréalisme. Une présentation de manuscrits, de livres et de photographies accompagnera cette manifestation.

47, rue des Ecoles, 75005 Paris.
Réservations dans la limite des places disponibles au : (16) 40-46-20-15.

### Communications diverses

– **Il reste encore quelques places disponibles** en classe préparatoire économique et commerciale option économie au lycée Hector-Berlioz, 106, avenue de Paris, w94300 Vincennes, métro Bérault, tél. : 43-82-32-82.

### Soutenances de thèse

– Le 24 mai 1996, **M. Abdellah Ould Khal** *a soutenu devant l'université* Paris-VI sa thèse de doctorat de mathématiques : **« Les théorèmes fonctionnels d'Erdös-Rényi relatifs aux processus linéaires ».** Le jury présidé par M. Bosq lui a *décerné la mention très honorable.*

– **Mme Zeinab Khadra** présentera, jeudi 6 juin 1996, à 9 h 30, salle Marcel-Mauss, à l'Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses, *45, rue des écoles, 75005 Paris, une thèse* de doctorat intitulée :

**Exégèse coranique et imamologie dans les traditions attribuées à l'imam Ga'far al-Sadiq.**

*Cette soutenance est publique.*

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

HORIZONS

ENQUÊTE

# Ariane trop seule en Guyane

## Le centre spatial de Kourou assure la moitié de la production et près du tiers des salaires du département. Une aubaine, mais aussi une source préoccupante de déséquilibre économique

VU du ciel, le spectacle est grandiose. L'infini moutonnement vert de la forêt primaire rencontre l'Atlantique teintée de brun par les alluvions du fleuve Amazone. Jailli à la frontière de ces deux océans, un stylet argenté monte à l'assaut des nuages, poussé par un dard de feu aveuglant : Ariane, symbole de la puissance scientifique et industrielle de l'Europe, s'arrache des côtes de Guyane. Mardi 4 juin, pour son vol inaugural, le lanceur lourd Ariane-5 sera la 87e fusée européenne à décoller ainsi du centre spatial guyanais (CSG) de Kourou depuis un quart de siècle *(lire aussi page 24)*.

Ville nouvelle perdue sous l'équateur, où des joggers croisent les ménagères en robe légère qui se hâtent vers le supermarché, Kourou l'européenne n'a pas grand-chose à voir avec Cayenne la coloniale, endormie à 60 kilomètres de là autour de la place des palmistes, son bar et sa préfecture, ancien hôtel des jésuites. Un chiffre traduit cette disparité : les 15 000 habitants de Kourou paient, au total, autant d'impôts locaux que les 40 000 Cayennais.

La métamorphose de Kourou a débuté en 1968, date à laquelle la base de lancement du Centre national d'études spatiales (CNES) est venue installer ses 90 000 hectares de haute technologie à côté de ce petit village d'agriculteurs perdu dans « l'enfer vert » français. Le bagne, popularisé par Albert Londres et Papillon, avait fermé trente ans plus tôt seulement. « *C'était*, lance un Guyanais, *la première fois que l'on apportait une image positive à ce pays. Auparavant, vu de métropole, ici, c'était plutôt « le cimetière des Européens », ou « la guillotine sèche », comme on disait au XIXe siècle.* »

Aujourd'hui, la moitié des quelque 1 400 salariés du centre spatial sont originaires du pays. « *Certes, il est encore difficile de trouver un Guyanais qui soit ingénieur spécialisé en balistique ou en trajectographie*, reconnaît un cadre du CNES. *Mais, dans le secteur administratif, certains occupent des postes de responsabilité.* »

Si cette greffe apparemment contre nature semble avoir pris, ce ne fut pas sans douleur. Au départ, en effet, ce n'est pas vraiment le coup de foudre entre l'espace et la Guyane. Certains crient au colonialisme. Les techniciens, il est vrai, viennent directement des sables du Sahara, chassés de la base d'Hammaguir par l'indépendance algérienne. « *Leur déménagement coïncida, en outre, avec l'arrivée de la Légion étrangère. Ce fut, pour nous, un vrai traumatisme, qui fut à l'origine de grosses manifestations* », se souvient Christiane Taubira Delannon, ancienne militante indépendantiste, élue député (Radical) de Cayenne en 1992.

L'installation se fait néanmoins et, pendant une dizaine d'années, le centre spatial développe tranquillement ses activités, sans trop se préoccuper du monde qui l'entoure. « *Nous vivions totalement repliés sur nous-mêmes, en ignorant souvent les autorités locales, mais aussi nationales*, reconnaît aujourd'hui un cadre du CSG. *Le préfet n'a pas dû recevoir beaucoup de demandes de permis de construire. De son côté, la commune de Kourou n'a, longtemps, géré que « le vieux bourg ». C'est le CNES qui a construit, seul, la poste, les écoles, le lycée et les réseaux urbains.* » Une attitude évidemment peu propice à la compréhension mutuelle. « *Pendant une quinzaine d'années, nous avons entretenu, avec le spatial, une relation un peu schizophrène*, explique Christiane Taubira Delannon. *Nous ne voulions pas savoir ce qu'il représentait et nous faisions la fête à chaque lancement raté.* »

Suit une période, que l'ancienne militante indépendantiste appelle « *la décennie de l'obsession fiscale* ». En 1975, après l'arrêt du programme national français Diamant et l'échec retentissant de la fusée européenne Europa, le centre spatial est mis en sommeil jusqu'au premier vol d'Ariane-1, à Noël 1979. Le 22 mai 1984, le nouveau lanceur européen entame officiellement, à l'occasion de son neuvième tir, une brillante carrière purement commerciale. Les occasions de réjouissance pour ses ennemis devenant rares, le centre spatial va passer du rôle de bouc émissaire à celui de vache à lait.

Jusqu'à la fin des années 80, les Guyanais cherchent à tirer le maximum d'argent du CNES. Ce dernier fait le gros dos. Et paie. Il expie ainsi son attitude passée. Campus technologique fonctionnant en vase clos, il a fédéré toutes les rancœurs contre la métropole, constituant un remarquable « *accélérateur des consciences politiques locales* », qui favorise « *l'émergence d'une culture créole et d'une identité guyanaise* », estime Patrice Mouren-Lascaux, ancien haut fonctionnaire ayant servi en Guyane (auteur de *La Guyane*, aux éditions Karthala). Indépendantistes et « départementalistes » mêlés, toute la Guyane est derrière ses élus pour réclamer sa part de la manne spatiale...

MAIS cette belle euphorie ne dure pas. L'échec retentissant du dix-huitième vol, en mai 1986, entraîne près de seize mois d'interruption des tirs. Plus grave encore : en 1992, les ministres européens réunis à Grenade décident d'abandonner le projet d'avion spatial Hermès. Pour les Guyanais qui se battaient déjà afin que le bel oiseau atterrisse sur une piste de l'aéroport de Cayenne-Rochambeau, la déception est amère.

Elle fut à l'origine d'une nouvelle prise de conscience. Les élus comprennent combien il est dangereux de ne compter que sur l'espace pour développer le pays. Les responsables du CNES, de leur côté, jugent qu'ils ont tout à gagner à sortir d'urgence de leur splendide isolement. La rencontre devient, enfin, possible.

Premier galop d'essai des nouveaux partenaires, le plan Phèdre, lancé en 1989, reste très marqué par les vieilles habitudes. Il vise surtout à élargir un peu, à coups de subventions, le développement de Kourou au profit de Cayenne et de la commune voisine de Sinnamary. Lui succède, en 1994, une annexe au contrat de plan, qui prévoit le versement, sur cinq ans, de 120 millions de francs par le CNES. L'utilisation de cet argent, mis à la disposition de la région, sera plus équitablement réparti sur tout le territoire.

Mais cela ne suffit pas. « *Le développement économique ne se décrète pas, même à dix autour d'une table* », s'insurge Christiane Taubira Delannon. Il est vrai que, subventions ou pas, la manne déversée sur la Guyane depuis deux décennies n'a guère profité au plus grand nombre. « *Chaque lancement représente 100 millions de francs injectés dans l'économie guyanaise. Mais notre taux de dépendance est tel que cet apport d'argent ne représente rien d'autre qu'une subvention à l'importation. Résultat*, lance l'élue cayennaise, *dans ce pays d'où une quinzaine de satellites sont lancés chaque année, il est toujours impossible de joindre par téléphone les communes de l'intérieur !* »

Une étude réalisée en 1995 par l'Insee révèle l'ampleur des dégâts. A lui seul, le secteur spatial représente 49,8 % de la production totale de la Guyane (et 59,3 % de la production marchande). La base de Kourou génère 9 760 emplois directs ou indirects et 28,3 % de l'ensemble des salaires payés dans le pays. La situation pourrait être explosive. Département le moins peuplé de France, ce confetti d'Amazonie qui abrite « *approximativement* » 150 000 habitants n'en connaît pas moins un taux de natalité record (29,2 ‰ en 1992), doublé d'un afflux incontrôlable d'immigrants. Résultat : la population croît de 5,8 % par an et le chômage atteint des sommets. Au dernier recensement, 44 % des actifs de 15 à 24 ans étaient à la recherche d'un emploi !

« *La croissance de l'emploi n'est pas suffisante au regard du dynamisme démographique* », écrit sobrement l'Insee. Avec 33 % de salariés (contre 20 % en métropole), la fonction publique a probablement fait le plein. Il en est du même du spatial : l'abandon d'Ariane-4 au profit du lanceur lourd Ariane-5 entraînera une diminution du nombre des tirs qui se traduira, d'ici quatre ans, par un tassement des effectifs de la base de Kourou. Il faut donc trouver d'autres débouchés. Hors du spatial, si possible. « *Le fait de représenter la moitié de l'activité économique du pays m'apparaît dangereux, aussi bien pour nous que pour la Guyane. 30 % me semblerait déjà plus raisonnable* », dit Michel Mignot, directeur du CSG.

« *Nous incitons les entreprises à s'installer*... » — « *tallation de PME.* » Mais la Guyane doit, surtout, miser sur les atouts que ne possèdent pas ses voisins, estime Michel Mignot. Pour le patron du centre spatial, l'espace et son environnement de haute technologie représentent une chance à exploiter.

Le CNES s'efforce de favoriser au maximum une telle évolution. Ses stages de formation technique sont ouverts aux étudiants qui le désirent. Mieux : les boosters d'Ariane-5 – énormes pétards de 230 tonnes – et la poudre qu'ils contiennent sont fabriqués en Guyane. « *Nous avons voulu prouver qu'il était possible de faire de la production industrielle rentable ici*, explique Michel Mignot. *Et cela marche, ce qui en a surpris quelques-uns. Les surcoûts sont compensés par un cycle plus court, et donc un gain sur les transports ainsi que de meilleures conditions de fabrication.* »

HÉLAS !, ces nouvelles installations représentant un investissement de 2 milliards de francs, n'emploient que 150 salariés parmi lesquels – pour l'instant – moins de 30 % de Guyanais. Cela ne compensera pas les quelque 250 suppressions d'emploi que risque d'entraîner l'arrêt de l'exploitation d'Ariane-4. Mais, espère Michel Mignot, cette réalisation aura peut-être un effet d'entraînement. Moyennant un peu de persuasion. « *Nous incitons nos grands partenaires à suivre notre exemple*, explique-t-il. *Nous sommes en période d'appel d'offres pour les contrats portant sur la prochaine décennie et la volonté de délocalisation sera un de nos éléments de choix.* »

Selon le directeur du CSG, les industriels de l'aéronautique pourraient, avec profit, installer en Guyane des ateliers de maintenance pour, par exemple, les avions, les hélicoptères ou les radars qu'ils vendent en Amérique du Sud. Le pays deviendrait ainsi « *une tête de pont de la France et de l'Europe sur le sol sud-américain* », avec tous les avantages commerciaux que cela peut impliquer. « *Culturellement assez proches des Européens, les Guyanais ont un rôle important à jouer dans le dialogue Nord-Sud, pour lequel ils sont mieux placés que les Etats-Unis* », estime M. Mignot.

« Dans ce pays d'où une quinzaine de satellites sont lancés chaque année, il est toujours impossible de joindre par téléphone les communes de l'intérieur ! »

Hélas !, le pays souffre du même handicap que tous les départements d'outre-mer. La législation française y induit un niveau de salaires sans commune mesure avec celui des pays en voie de développement voisins. Cela fausse la concurrence dans toutes les activités nécessitant une main-d'œuvre nombreuse et peu qualifiée. Le bois, les produits de la pêche, le riz, les légumes et les fruits produits localement seront toujours plus chers que leurs équivalents importés du Brésil ou du Surinam.

L'or semble intéresser un nombre croissant d'investisseurs. Pas forcément recommandables. « *La situation est préoccupante*, s'inquiète Christiane Taubira Delannon, qui a fait de ce sujet l'un des points forts de son action. *Le développement sauvage de la forêt brésilienne déborde en Guyane. Il y a beaucoup de clandestins. Quelques Guyanais, certes, mais surtout des Brésiliens, patronnés par de gros investisseurs. Les opérations « coup de poing » organisées régulièrement ne semblent pas les arrêter. On voit aussi, ces derniers temps, arriver des grosses compagnies minières comme la Golden Star ou la KWG. Il convient d'être vigilant. Etablir des cahiers des charges rigoureux qui imposeront à ces sociétés de créer des routes, des pôles de développement susceptibles de favoriser l'installation de PME.* »

En attendant, et pour parer au plus urgent, le tourisme semble représenter un gisement d'emplois intéressant à court terme. Le centre spatial est aussi présent dans ce domaine. Avec le Conservatoire du littoral, il a participé à la restauration des vestiges du bagne sur les îles du Salut, qui font partie de son « territoire », et a ouvert un musée pour les touristes s'intéressant à l'espace. Certes, la Guyane n'a pas les plages de rêve de la Guadeloupe ou de la Martinique. Mais, sur ses fleuves puissants, calé dans une pirogue qui s'enfonce dans la forêt entre deux murs végétaux bruissant du babil des singes, n'importe quel voyageur peut se prendre pour Indiana Jones. L'accueil de 50 000 amateurs de grand frisson amazonien par an suffirait à fournir du travail à un millier de Guyanais.

**Jean-Paul Dufour**

Dessin : Patrick Lestienne



# Existe-t-il une politique culturelle de droite ?

*par Frédéric Martel*

IL semble opportun, au moment où le gouvernement Juppé envisage pour le budget 1997 une baisse importante des crédits de la culture, ce qui se traduirait par l'abandon de la perspective du fameux « 1 % pour la culture », de s'interroger sur quelques ambiguïtés de la politique culturelle menée depuis 1993, à droite, par Jacques Toubon puis Philippe Douste-Blazy.

Alors qu'il était encore apparatchik, Jacques Toubon avait mis la main en 1993 à la rédaction du « programme culturel » du RPR. Nourri par les critiques parfois fondées de Marc Fumaroli, autant que par les élucubrations d'un Louis Pauwells contre « l'année Rimbaud », celui qui allait devenir ministre de la culture pointait avec une agressivité légitimement partisane les dérives, sinon les perversions, du *« languisme »* et, pour tout dire, la *« déshérence des valeurs morales »*.

Une fois arrivé aux affaires, Jacques Toubon a esquissé un programme culturel « de droite », tourné vers les disciplines habituellement défendues par sa famille politique : le patrimoine (l'ancrage dans le passé), les musées et les enseignements artistiques (une marotte), mais déjà enrichi de l'expérience de gauche, notamment en matière de francophonie et plus encore de décentralisation. Heureuse époque où Maryvonne de Saint-Pulgent, son directeur du patrimoine, rêva, l'espace d'une saison, de venir en aide aux propriétaires de châteaux et de manoirs, qui demandaient, mélancoliques, que leurs domaines privés soient classés par l'Etat, c'est-à-dire restaurés à ses frais.

Certes, le ministre de la culture d'Edouard Balladur a su rectifier le tir sur quelques dossiers difficiles : il a pu régler les polémiques sur la Bibliothèque nationale de France (BNF), dès lors que le cessez-le-feu avait été signé avec Emmanuel Le Roy Ladurie, mais sans pour autant apaiser les inquiétudes relatives au coût de son budget de fonctionnement. Il a – mais à quel prix ! – ramené à bon port l'Opéra de Paris qui était à la dérive sous Pierre Bergé. Le ministre a su également mener une politique intelligente vis-à-vis du théâtre de rue. Il a réussi à reconvertir une fraction de l'argent affecté aux grands travaux parisiens dans une habile politique de grands projets en régions. Il a su enfin – et c'est le plus important – faire en sorte qu'Edouard Balladur l'épargne dans ses arbitrages budgétaires à deux reprises.

Sous Jacques Toubon pourtant, les enseignements artistiques sont revenus au ministère de l'éducation nationale et, plus grand échec encore – puisque c'était le seul véritable projet du RPR en la matière –, la politique culturelle étrangère est restée sous la coupe du ministère des affaires étrangères.

Le ministre de la culture laissa à la dérive le théâtre public et les centres dramatiques nationaux pour leur préférer les sons et lumières en région et les avant-premières du Théâtre 13 à Paris, arrondissement dont il est maire. Il s'est extasié devant la découverte d'une grotte en Ardèche, attaché à vanter les *« arts culinaires »* et les cafés-musique tout en cultivant, grâce aux précieuses subventions du titre IV de son budget, un clientélisme à la petite semaine. Celui qui, naguère, raillait Jack Lang pour avoir salué NTM (« Nique ta mère ») a défendu sans pâlir la langue française du rappeur *MC Solaar*.

**Le bilan, décevant, vient confirmer que le portefeuille de la culture est devenu une simple étape dans toute ascension et une carte maîtresse pour « être médiatique »**

Sur la fin de son mandat, Jacques Toubon a découvert un nouveau territoire culturel, celui des métiers d'art traditionnels : n'est-il pas vrai qu'un bon brodeur, un chapelier, un laqueur ou un pareur de peau méritent autant d'attention que les mises en scène d'un Jacques Lassalle ou les activités de l'Institut mémoires de l'édition contemporaine ?

Puis vint Philippe Douste-Blazy. Ce balladurien qui avait fait amende honorable avait « débuté » au ministère de la santé. Il y avait acquis, à l'ombre de Simone Veil, un sens aigu de la répartition des tâches : elle gérerait les dossiers, il assurerait la médiatisation. C'est la lutte contre le sida qui lui permit d'accéder à la cour des grands. Le ministre géra avec une telle perfection la communication sur le sida qu'il réussit à décontenancer jusqu'aux militants les plus radicaux, habitués à ce qu'on leur envoie non des fax, mais des CRS ! Un centriste venait de donner une leçon de relations publiques à l'extrême gauche en refondation et une extraordinaire agence de presse (Act up) avait été dépassée sur son propre terrain par un ministre-attaché de presse. Nous étions en mai 1995, Philippe Douste-Blazy était prêt pour le ministère de la culture.

*Ebloui* par la popularité de son prédécesseur socialiste, le maire de Lourdes s'est converti aux méthodes du languisme, mais sans le panache, l'imitant jusqu'à la caricature dans ses mondanités, ses « fêtes », ses « colloques » et jusqu'à la création de nouvelles associations de tutelle en trompe l'oeil.

Certes, le nouveau ministre a marqué des points. D'abord en obtenant le rattachement de l'architecture à son département ministériel – le ministère disposant en outre, pour ce qui relève de sa compétence, du conseil général des ponts et chaussées et des directions régionales de l'environnement – et en confiant la nouvelle direction de l'architecture à un professionnel indépendant : François Barré. Ensuite, en reprenant en main la politique de la langue française qui relevait jusqu'ici du premier ministre. Enfin, dans un subtil jeu de chaises, il a su nommer au Centre Georges-Pompidou un fervent partisan de Jacques Chirac, qui n'en est pas moins un bon connaisseur doublé d'un bon gestionnaire : Jean-Jacques Aillagon.

Quant à la politique culturelle et aux priorités qu'elle implique, le ministre n'avait retenu qu'une leçon d'une campagne présidentielle rattrapée sur le tard : *« La politique culturelle comme élément essentiel de réduction de la fracture sociale »* (cité dans le bimensuel du ministère du 5 octobre 1995). En politique, rappelle opportunément une formule un peu oubliée, si l'on défend des idées, il n'est pas nécessaire de réussir pour persévérer.

*Le* programme « culture pour tous » de Jacques Chirac, auquel Paul-Loup Sulitzer, Serge Lama et Sheila avaient, entre autres, apporté leur soutien, a pris la forme d'une vingtaine d'opérations mal ficelées dans les banlieues, mais savamment médiatisées rue de Valois.

Faute de pouvoir bâtir une véritable politique culturelle dans les quartiers, le ministre promit bientôt de bivouaquer dans la banlieue d'Orange ou de faire de la résistance à Châteauvallon, territoire libre près de Toulon.

Avec tout autant de bonnes intentions, Philippe Douste-Blazy se propose d'être le grand maître de cérémonie du Sidaction 1996 – sur toutes les chaînes de télévision le 6 juin. C'est lui qui a convoqué les directeurs de chaîne pour les amener à s'unir. C'est lui encore qui, tel Jack Lang animant hier SOS-Racisme grâce à l'entregent de Pierre Bergé, a choisi d'organiser aujourd'hui, avec la même complicité du PDG d'Yves Saint Laurent, le Sidaction 1996. A l'époque, on portait la petite main de « Touche pas à mon pote » et on lançait le magazine *Globe*. Aujourd'hui, on arbore le ruban rouge et on lance une revue au style glamour et au contenu quelque peu fadasse, *Têtu*. Philippe Douste-Blazy n'aura pas oublié qu'il doit sa promotion à la lutte contre le sida. La continuité avec Jack Lang est déconcertante – le courage en moins. Tout cela, naturellement, ne fait pas une politique. Que deviennent les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) qui sont fragilisés par des coupes budgétaires ? La Bibliothèque nationale de France réussira-t-elle à ouvrir ses portes un jour ? Quand s'achèvera le Grand Louvre et avec quels crédits ? Qu'en est-il des gels annoncés régulièrement d'une partie des crédits pour les grands projets en régions ? Que deviennent les aides à la danse contemporaine ?

Depuis 1993, le ministère de la culture a donc un destin singulier. Les successeurs de Jack Lang auraient pu surfer avec habileté sur la vague anti-Lang qui avait eu un écho tout au long du second septennat jusque dans les rangs des nostalgiques du programme commun. Plus logiquement encore, s'ils avaient été simplement habiles, ils auraient pu réussir dans une ligne déjà pratiquée à droite par un Jacques Duhamel, qui voulait faire en sorte que l'accès à la culture donne à chacun la possibilité de vivre une *« deuxième journée de vie »*, ou par un Michel Guy, dont la passion pour le spectacle vivant et les jeunes créateurs porte encore ses fruits aujourd'hui.

Ce bilan pourrait être simplement décevant. Plus cruellement peut-être, il vient confirmer que le ministère de la culture est devenu une simple étape dans toute ascension politique et une carte maîtresse pour *« être médiatique »*.

*Ainsi* va la vie culturelle à droite. La gauche avait eu, en son temps, ses critiques opportuns (Michel Schneider, Alain Finkielkraut…). La droite aura-t-elle les siens ? Que sont devenus les Marc Fumaroli, les Jean-François Revel, les Claude Imbert qui ironisaient hier sur *« l'Etat culturel »* et sont aujourd'hui bien silencieux ?

Politisé, démobilisé, le ministère de la culture, conduit indifféremment par un chiraquien dans un gouvernement balladurien ou par un balladurien dans un gouvernement chiraquien, est devenu un ministère creux, sorte de coquille vide d'un genre nouveau : le ministère sans la culture, sans la francophonie, mais avec la communication.

Quelle lecture ferons-nous d'un destin aussi paradoxal ? Comment de telles dérives seront-elles appréhendées demain ? Ne nous renvoient-elles pas, hommes de gauche, à notre propre pensée sur la culture ?

***Frédéric Martel*** *est ancien chargé de mission (démissionnaire en mai 1994) au ministère de la culture.*

## AU COURRIER DU « MONDE »

### LA CONTROVERSE SUR LA LOI GAYSSOT

Une disposition de la loi Gayssot du 13 juillet 1990 prévoit contre les révisionnistes une peine d'un mois à un an de prison, et une amende de 2 000 F à 300 000 F. Cette loi est aujourd'hui l'objet d'une controverse publique. Dans *Le Monde*, Madeleine Rebérioux la juge hautement critiquable ; elle souhaite – voeu pieux ? – qu'on poursuive les révisionnistes, au pénal, sur le fondement de la loi antiraciste du 1er juillet 1972. Dans un autre quotidien, un membre de l'Institut juge totalitaire le texte de cette loi ; il conseille au justiciable condamné de saisir, en dernier recours, la Cour européenne de Strasbourg, et il suggère de poursuivre les révisionnistes au civil. Enfin, une équipe de députés RPR, réunie autour d'un député de l'Isère, prépare une révision de la loi Gayssot. J'ai une suggestion à faire. Le 21 juin 1991, alors qu'il était dans l'opposition, Jacques Toubon a demandé l'abrogation de cette loi ; devenu ministre, il a changé d'avis et l'a dit le 6 février 1996. Je suggère l'abrogation d'une loi qui, on le voit, perturbe les esprits les plus distingués.

**M. Artais,**
**Paris**

### PILOTES ET MATHEUX

Grand merci à M. Weishaupt pour son article « Pilotes, encore un effort… » (*Le Monde* du 28 mai). La *surrémunération des pilotes* d'avions de ligne est scandaleuse ! Je suis à la fois docteur en mathématiques et brevetée pilote d'avion. Piloter un avion, c'est excitant, mais franchement plus facile que la pratique des maths de haute volée. J'ai choisi la carrière universitaire ; après trente-deux années d'enseignement, je gagne glorieusement 12 000 F par mois, sans treizième mois. Alors, quand j'apprends qu'un pilote d'Air France Europe gagne en moyenne 80 000 F par mois, pour quarante-cinq heures de vol par mois ! je me sens plus que flouée ! Au centre universitaire Tolbiac-Pierre-Mendès-France où j'enseigne depuis vingt-trois ans, mon directeur d'UFR ose même estimer que je *« squatte »* les trois mètres carrés qui me sont alloués dans un modeste bureau parce que j'ose occuper ma place quatre jours par semaine ! J'envie les *« chevaliers du ciel »* bien séparés de leurs passagers, toujours logés dans les quatre-étoiles lors des escales, et sans fins de mois difficiles !

**Edith Kosmarck,**
**Paris**

de droite ?

# Théâtres, lumières fragiles

LE gouvernement s'apprête, semble-t-il, à proposer au Parlement une nouvelle baisse des crédits du ministère de la culture. Cette mesure ne semble nécessaire que parce qu'elle a l'apparence de l'équité : si effort national il y a, la culture ne saurait être épargnée.

Fausse évidence, qui se nourrit d'un leurre administratif : le financement de l'immense majorité des activités culturelles et artistiques se fait dans le cadre de ce qu'on appelle le titre IV du budget, les crédits d'intervention. *« Intervention »* semble indiquer qu'il ne s'agit que de projets auxquels on pourrait renoncer – crise oblige. Sauf qu'en la matière ce ne sont pas des projets seulement qui sont visés, mais des entreprises au plein sens du terme : les théâtres.

D'aucuns parlent aujourd'hui de *« désanctuariser »* le ministère de la culture. D'autres voudraient bien *« sanctuariser »* le titre IV. Pour certains, sanctuariser la culture (ne pas diminuer le budget pour un oui pour un non), ce serait lui porter un respect excessif ou immérité, quasi religieux, incompatible avec les nécessités économiques nouvelles.

Il faut savoir qu'emploi et circulation des richesses sont au cœur des activités de culture dont le théâtre, en particulier, reste un exemple fort et un élément phare. Les subventions accordées au théâtre sont très majoritairement créatrices d'emplois. Pour 100 francs accordés à un théâtre, 30 à 40 vont à l'emploi des personnels permanents ; 30 au moins vont à l'emploi des acteurs, techniciens, décorateurs et autres intermittents dont les statuts, au lieu d'être objet de litige avec le CNPF, devraient être l'exemple vivant et intéressant pour tous d'un réel temps de travail partagé, à condition toutefois d'en lever la précarité ; 20 francs environ vont à des services eux-mêmes créateurs d'emplois (graphistes, constructeurs, etc.).

A la fin des années 70, le ministère de la culture n'avait de cesse de lutter contre le poids jugé excessif des masses salariales fixes. Elles furent largement allégées, les entreprises gagnant en productivité. Ce bénéfice est toujours d'actualité et a donc permis, à financement constant, une augmentation des emplois intermittents artistiques.

Ne nous laissons pas aveugler par les crises passées de quelques grandes et rares maisons (Opéra par exemple) qui ne révèlent en rien un état communément partagé. Au contraire, ces emplois utiles et généreusement occupés par les personnels sont une véritable force. Mieux encore, il serait judicieux de réfléchir à la productivité du système actuel car il peut toujours être source de création d'emplois.

Ces équilibres sont néanmoins très fragiles. Les budgets disponibles à la création (ou à la diffusion), déjà rognés, ne peuvent l'être de nouveau sans que l'architecture d'ensemble soit dynamitée. En cette sombre période pour l'emploi, chaque artiste, chaque technicien, chaque cadre administratif employé de la sorte est une charge en moins pour la collectivité. Enlevons de ces 100 francs de subventions publiques, 5, 10 ou 15 francs et la collectivité retrouvera en aval autant de charges de chômage. Nous aurons en plus détruit un édifice dont la diversité et la productivité font encore l'admiration du monde entier.

La critique libérale argue souvent du caractère minoritaire du théâtre. En 1995, ce sont pourtant 8 millions de spectateurs qui auront fréquenté les théâtres, les opéras, les scènes nationales (ex-maisons de la culture). Ce n'est pas une *« majorité »* certes, mais quel sens donner à ce partage en ces domaines ? Le football, dans les stades, réunit-il plus de 50 % des Français ? Allons ! Ferme-t-on les piscines au motif qu'elles ne sont fréquentées que par une *« minorité »* ?

Craignons au contraire qu'un économisme hâtif ne dissimule une idéologie plus brutale. Certains s'emploient aujourd'hui à dénoncer à grands coups d'indignation cultivée et hautaine on ne sait quelle mainmise de l'appareil d'Etat sur la création artistique. L'aide de l'Etat est au contraire source d'invention et de diversité. Ce n'est pas l'existence de quelques chapelles peut-être critiquables qui peut prouver la réalité d'un *« art d'Etat »*.

Le budget national de la culture ne peut donc être évalué à la seule aune de la *« désanctuarisation »*. Outre les retombées économiques larges de ce domaine, outre les milliers d'emplois directs et indirects qu'il engendre, il reste notre meilleure chance de ne pas fragmenter encore davantage une société déjà malade, exclusive, de moins en moins *« républicaine »*.

La capitale est encore une ville-lumière. C'est pourquoi les nuits y sont si belles. Beaucoup de cités perdent leur vie à la tombée du jour. Un théâtre, c'est une lumière, puis celles du bistrot qui pourra rester ouvert, du restaurant voisin. La vie circule. Prenons garde de ne pas briser cela sous de fragiles prétextes comptables.

***Jean-Marie Hordé,*** *directeur du Théâtre de la Bastille.*
***Alain Crombecque,*** *directeur du Festival d'automne à Paris.*
***Ariel Goldenberg,*** *directeur de la MC 93-Théâtre de Bobigny*
***Jacky Ohayon,*** *directeur du Théâtre Garonne à Toulouse.*
***Alain Fourneau,*** *directeur du Théâtre des Bernardines à Marseille.*

# Malaise rue de Valois

### *par Jean-Michel Djian*

AINSI va la politique culturelle : tiraillée entre une contrainte d'ordre imposée par l'éthique de l'Etat et une obligation de désordre engendrée par la fonction artistique. La marge de manœuvre commune aux pouvoirs publics et aux artistes pour agir devient de plus en plus étroite.

On peut même avancer aujourd'hui qu'une certaine conception de la politique culturelle a vécu et que seule sa force d'inertie lui permet encore de conserver une forme de légitimité formelle. Trois lourdes réalités conduisent à penser qu'elle changera de nature, sinon de sens.

● **La mondialisation structurée des échanges marchands.** Elle n'est pas sans incidence sur le fait culturel, et la bataille de l'« exception culturelle », loin d'être une victoire pour la France et pour l'Europe, peut être considérée comme un baroud d'honneur du Vieux Continent. Devant l'hégémonie croissante de la culture américaine, la culture comme « produit » ne peut résister à des réglementations et des quotas quels qu'ils soient.

Il faudrait, pour renverser la tendance lourde de la mondialisation des flux d'images et de sons, un tel volontarisme politique européen qu'il remettrait en cause le consensus même qui a permis d'adopter le principe des quotas européens d'œuvres audiovisuelles.

Cet amer constat s'accompagne en retour de la part des acteurs de l'économie de l'image d'une réelle volonté de transposer à l'échelle européenne un magma de réglementations nationales qui freine la création des programmes. Mais l'Europe est-elle prête à considérer qu'au-delà de la culture artistique du cinéma qui est la sienne il y a, dans la diffusion d'images venues d'Amérique, de quoi modifier en profondeur ses propres ressorts culturels ?

● **L'appartenance progressive des peuples à de nouvelles idéologies religieuses ou nationalistes.** L'islamisation doublée de l'intégrisme musulman fait figure de modèle culturel dans bien des régions du monde et transcende par ses pratiques toute volonté de rationalisation politique. *Quid* d'une politique où la culture serait comme par miracle affranchie de ce carcan ? Salman Rushdie, l'écrivain, est encore là pour nous rappeler que la liberté de parole reste la composante essentielle sinon unique de la liberté de création.

Il a fallu des siècles de guerres et de révolutions pour parvenir à créer les conditions d'une démocratie culturelle. Il faudra peut-être moins de temps pour la perdre si l'Occident ne prend pas conscience que ses peuples aspirent aussi à une forme de spiritualité.

La ferveur nationaliste constatée en Europe répond d'abord à un sentiment d'appartenance exclusive à une culture historique ou mythique. Là comme ailleurs, la dimension politique a peu de prise devant ce qui ressemble à un *« sauve-qui-peut »*.

La révolution à l'Est n'est pas celle qu'on croyait et les politiques culturelles que les nouveaux Etats se sont empressées de mettre en scène dès 1990 n'ont été que les avatars de celles de l'Ouest, avec en prime l'importation d'un monde culturel américain clé en main à rendre schizophrène n'importe quel citoyen est-européen éclairé. L'empressement des politiques à vouloir « fixer » une démocratie éternelle a probablement privé les artistes d'un terreau fertile à la création d'un nouvel imaginaire social.

● **Une conception élitiste de l'art et de la création.** Cette conception renverrait celle de culture à des fonctions exclusivement sociales. L'émergence des politiques culturelles a permis d'institutionnaliser une offre artistique face à une demande qui ne lui correspondait qu'en partie. Cette demande est *grosso modo* celle d'un public plutôt cultivé. Il existe toujours une demande non satisfaite qui ne se retrouve pas dans ces institutions : 55 % des Français ne sont encore jamais allés au théâtre, 12 % au cinéma, 82 % n'ont jamais assisté à un concert de jazz, 71 % à un concert de musique classique. C'est le « non public ».

Il est éligible au même titre que l'autre aux efforts des politiques culturelles de l'Etat et des collectivités locales. Il est d'autant plus sensible qu'il est majoritaire, donc politiquement prioritaire. En période de restrictions budgétaires, c'est le ministère de la culture qui est mandaté pour faire œuvre de politique culturelle, sans distinction d'âge, de sexe ou d'origine.

On oublie trop que le ministère de la culture est d'abord le ministère des artistes et du patrimoine et qu'en conséquence il n'est pas le mieux qualifié pour intervenir au présent sur ce que d'autres ministères (éducation, affaires sociales, jeunesse et sports...) ont pour mission de réussir dans leur champ de compétences.

**Il n'est pas certain que la tendance à vouloir instrumentaliser la culture contribue à la régulation sociale. Le temps politique ne correspond pas au temps artistique**

Cette dérive républicaine conduit l'Etat à associer naturellement les artistes à la réduction de la « fracture sociale » : eux seuls auraient les outils pour y parvenir. Il n'est pas certain que cette tendance à vouloir instrumentaliser la culture contribue à la régulation sociale. Elle montre surtout les limites d'un système où les impératifs politiques (avec obligation de résultat) ne peuvent coïncider avec un processus culturel dont l'activité n'engendre que des comportements (sans obligation de résultat). Le temps politique ne correspond pas au temps artistique.

Dans le même temps, la professionnalisation des artistes et de ceux qui ont la charge de les promouvoir s'est amplifiée et leur champ d'intervention considérablement élargi. Des corporations se sont forgées, discipline par discipline, certaines nourries par l'idée que l'art et la création *« n'ont pas de compte à rendre dans l'instant »*. Seul le public est juge, aujourd'hui ou demain.

Cette distanciation est dans l'absolu défendable. Mais elle prête le flanc à une volée de critiques qui, loin de faciliter l'accès à l'art (contemporain en particulier), deviennent autant de prétextes supplémentaires à « l'enfermement » des artistes.

Une population artistique qui se veut élitiste et qui le revendique n'a aucun intérêt à s'affranchir d'une tutelle publique qui la renforce dans cette « distanciation ». Il se trouve suffisamment de hauts fonctionnaires au ministère de la culture pour défendre honnêtement des choix artistiques audacieux et risqués. Mais il n'y a personne pour en contester le bien-fondé. La politique artistique a ceci de spécifique : elle se décide entre professionnels. Sauf dans des secteurs où la marge de pression du public est la plus forte (musique et cinéma).

Peut-être l'existence même d'un ministère de la culture aussi sacralisé constitue-t-elle un obstacle rédhibitoire à la nécessité impérative de laisser la culture et l'art se nourrir du réel. On peut honnêtement le penser. L'heureuse initiative de Philippe Douste-Blazy de confier à Jacques Rigaud le soin de *« repenser les fondations »* du ministère en dit long sur les interrogations de l'Etat en la matière.

***Jean-Michel Djian*** *est professeur associé à l'université Paris-VIII.*

**Robert Boyer,** directeur de recherche au CNRS

# Le mauvais capitalisme chasse le bon

Le théoricien de l'« école de la régulation » distingue, par-delà les contraintes de la mondialisation, quatre modèles d'économie capitaliste, dont l'un, issu des pays anglo-saxons, est aujourd'hui favorisé par la conjoncture internationale

**« L'URSS s'est effondrée, la social-démocratie voit ses fondements contestés, l'interventionnisme d'Etat est partout en recul : *le capitalisme le plus impitoyable* a-t-il gagné ?**

– Si, dans les années 30, des systèmes économiques instables puis en stagnation avaient appelé une série d'interventions et de réglementations publiques, de nos jours c'est la conception inverse qui prévaut : les marchés seraient intrinsèquement stables, seulement perturbés par les interventions de l'Etat, qu'il conviendrait donc de supprimer ou tout au moins de rationaliser. Pour surmonter la grande crise de 1929, John Maynard Keynes recherchait une troisième voie entre un capitalisme libéral instable et inégalitaire et un régime soviétique autocratique et potentiellement inefficace. La dernière décennie marque au contraire la déstabilisation de la plupart des configurations héritées de ces recherches d'une troisième voie.

» Après 1983, l'échec d'un volontarisme étatique à la française souligne les conséquences de l'internationalisation et la prégnance des idées favorables au libre jeu du marché. Vient ensuite, à la grande surprise des meilleurs spécialistes, l'effondrement des régimes de type soviétique, qu'on s'empresse d'attribuer à la supériorité du capitalisme. Et, à la fin des années 80, le modèle social-démocrate suédois, qui avait si longtemps su concilier dynamisme économique, plein emploi et justice sociale, entre dans une crise majeure : quand le chômage, qui n'était que de 1,6 % en 1989, atteint 12,5 % en 1996, sous l'impact d'une récession sans précédent, la viabilité de ses principes fondateurs est mise en doute.

» *Last but not least*, le capitalisme nippon, qui avait fort impressionné, voire terrorisé, les gestionnaires américains au milieu des années 80, semble immobilisé. Au Japon même, de multiples voix réclament l'importation des méthodes américaines et proclament la fin de l'exceptionnalisme de ce pays. Par contraste, le capitalisme américain connaît un regain de dynamisme et de prestige au point de polariser l'attention des hommes politiques et des dirigeants d'entreprise comme « le » modèle à imiter.

**– Ces apparences correspondent-elles à la victoire définitive d'un capitalisme anglo-saxon qui serait supérieur à tous les autres ?**

– Rien n'est moins sûr, car les difficultés bien réelles des divers capitalismes ne sauraient dissimuler les déséquilibres et les tensions qui traversent la société américaine. Certes, l'économie nord-américaine est dans sa cinquième année d'expansion depuis 1992, au rythme de 3 % par an qu'il faut comparer à l'atonie européenne (*seulement 1,4 % par an*) et aux incertitudes de la croissance japonaise (0,8 % par an). Mais ces résultats conjoncturels favorables résultent très largement d'une gestion habile de la parité du dollar et de l'excès de l'épargne japonaise qui permet aux consommateurs américains et au gouvernement de vivre à crédit.

» Si, de 1947 à 1973, le revenu réel de la "famille américaine typique" a crû au rythme substantiel de 2,8 % par an, de 1973 à 1992 il est quasiment stagnant, puisqu'il ne croît plus que de 0,1 % par an. Adieu le rêve fondateur de la société américaine d'une progression continue du niveau de vie. Au-delà des performances remarquables de certaines firmes, il n'a pas été trouvé de successeur au régime de croissance régulière, le fordisme. C'est par le recours au crédit, l'allongement du temps de travail, la multiplication des sources de revenus par ménage et l'essor de l'activité féminine qu'a pu être maintenu un certain dynamisme de la consommation.

» Simultanément, alors qu'avant 1973 le revenu des plus défavorisés tendait à croître plus vite que celui des plus riches, après cette date s'accentuent les inégalités. De 1973 à 1992, le revenu moyen des 20 % des familles américaines les plus riches a crû de 19 % alors que les 20 % plus pauvres ont subi une perte de 12 %. De 1983 à 1992, les 20 % plus riches ont accaparé 98,8 % de l'accroissement de la richesse. Est-il sans importance pour la viabilité de la société américaine à long terme de noter que les 1 % les plus riches ont bénéficié des 61,6 % de l'augmentation du patrimoine ? La pauvreté s'est transformée en un phénomène cumulatif qui ne se limite plus aux minorités ethniques mais touche l'ensemble des ouvriers à qualification modeste ou inexistante.

**– Ne constate-t-on pas que, malgré ses travers, ce système semble être adopté partout ?**

– Il faut se défier des apparences. Les institutions les plus essentielles, qui gouvernent l'allocation du capital, les relations professionnelles, le type de solidarité et de couverture sociale, ou encore les rapports à l'Etat et l'insertion internationale demeurent, extrêmement différentes, y compris pour des sociétés géographiquement proches. Le capitalisme anglo-saxon ne définit que l'une des quatre configurations qui continuent à coexister.

» En Nouvelle-Zélande, en Australie, au Canada et à un moindre degré en Angleterre, prévaut, comme aux Etats-Unis, un capitalisme de marché. Ce mécanisme gouverne la quasi-totalité des sphères de l'activité économique et sociale : l'innovation est stimulée par l'appropriation individuelle de ses bénéfices et s'organise sur la base d'un respect strict des droits de la propriété intellectuelle, l'accès à l'éducation est régi par un calcul en termes de rendement du capital humain, l'allocation du crédit passe par des marchés financiers extrêmement sophistiqués et la législation vise à maintenir une vigoureuse concurrence. La compétition prévaut aussi en matière de programmes et de carrières politiques, et l'accent est mis sur la limitation du pouvoir de l'Etat central, ce qui implique une faible couverture sociale et une fiscalité peu redistributive. Malheur aux vaincus, car la puissance et la gloire vont vers les entrepreneurs qui réussissent.

» Le capitalisme méso-corporatiste est bâti au contraire sur une myriade de processus de coordination des forces du marché. Ainsi au Japon, l'innovation résulte de la mise en commun de savoir-faire pratiques, dont la constitution suppose une grande stabilité de la main-d'œuvre qualifiée au sein de la firme, qui est le lieu où coopèrent gestionnaires et salariés (plus qu'elle n'est la propriété et l'objet du contrôle d'actionnaires). La sélection des élites est confiée au système éducatif plus qu'à la mobilité sur le marché des professionnels hautement qualifiés. Des participations croisées et des relations étroites entre entreprises et banques permettent un horizon long pour les investissements. La mobilisation des effets d'apprentissage et la sophistication des procédures de coordination induisent une spécialisation dans des secteurs à fortes économies d'échelle et différenciation de produits tels que l'automobile, l'électronique grand public, la robotique, soit les secteurs dans lesquels le capitalisme marchand anglo-saxon a montré ses limites.

**– Et le troisième modèle ?**

– C'est celui du capitalisme social-démocrate, dans lequel la négociation entre patronat, syndicats et représentants de l'Etat est l'outil privilégié pour assurer la compétitivité à long terme, la progression permanente du revenu dans le respect de la plus grande égalité possible. En Suède, le chômage a été contenu jusqu'en 1989 grâce à la conjonction d'une politique de change, d'une flexibilité salariale négociée, de la création d'un grand nombre d'emplois dans les services sociaux publics et de politiques de formation actives.

» Le modèle est entré en crise sous l'effet de la contraction des débouchés extérieurs, de l'internationalisation des grandes firmes suédoises et surtout des limites fiscales à un essor continu de l'emploi public, dans un contexte où les jeunes générations remettaient en cause la faible ouverture de la hiérarchie salariale. La négociation centralisée est abandonnée et les dépenses publiques réduites, mais, au-delà de cet épisode dramatique, la logique social-démocrate n'a pas dit son dernier mot. Le capitalisme suédois est particulièrement bien placé pour innover en matière de protection de l'environnement, de services médicaux, d'humanisation du travail.

**– Comment se situent les autres pays européens ?**

– L'Allemagne emprunte à la fois au modèle social-démocrate et au capitalisme à impulsion étatique, le quatrième modèle, qui domine dans les pays latins, dont la France. Comme les partenaires sociaux ne parviennent pas aisément à négocier, que le patronat n'est pas suffisamment puissant pour imposer sa stratégie et que la logique du marché est contenue, il revient dans ces pays à l'Etat d'assurer de façon directe ou indirecte une grande partie des ajustements économiques et financiers. En France par exemple, l'Etat est le Maître Jacques de la régulation. Il attire et sélectionne les élites à travers le système scolaire public, il gère les services publics et sociaux, mais aussi des entreprises du secteur réputé concurrentiel, il légifère abondamment en matière de relations professionnelles et intervient dans l'allocation du crédit. Il n'est pas seulement un Etat keynésien en charge de la conjoncture, il organise aussi et surtout les conditions de la compétitivité structurelle : sous son égide se règle une grande partie de l'ajustement de l'offre et de la demande. Les analystes anglo-saxons en sont fort déroutés. Ils sont passés d'une appréciation favorable du « miracle français », à un jugement particulièrement sévère en termes d'« eurosclérose » : lorsque le moteur public s'essouffle ou se bloque, le dynamisme de ce capitalisme s'affaisse et l'on voit croître le nombre des partisans d'une révolution libérale.

**– En somme, aucun des capitalismes ne marche bien !**

– La théorie économique des années 60 donnait à penser que le capitalisme de concurrence pure et parfaite était un idéal peu éloigné des économies concrètes. Depuis lors, les recherches ont fait ressortir qu'il existait potentiellement un grand nombre d'imperfections (tenant à l'appréciation de la qualité, du risque, à l'existence d'externalités à l'innovation, à la concurrence stratégique), dont chacune appelle des institutions ou des organisations alternatives au marché ou qui le complètent. Voilà qui fonde, en théorie, la possibilité d'une multiplicité de formes du capitalisme. Si la vigoureuse croissance des « trente glorieuses » tendait à dissimuler leurs imperfections respectives, la conjoncture beaucoup plus contrastée des deux dernières décennies a favorisé successivement l'un ou l'autre de ces capitalismes : social-démocrate dans les années 70, méso-corporatiste dans les années 80, de marché depuis lors.

» Les pays choisissent moins leur capitalisme qu'ils ne l'adaptent à la lumière des logiques et des institutions dont ils héritent. Lorsque le régime international est à peu près stabilisé, chacun des capitalismes développe son avantage compétitif autour de secteurs bien particuliers qui trouvent dans les « dotations institutionnelles » nationales les sources de leur dynamisme.

» Au capitalisme marchand l'avancée des connaissances fondamentales et les innovations susceptibles d'être brevetées : la biologie, les logiciels, l'industrie des loisirs. Au modèle méso-corporatiste le soin de développer les nouveaux produits de la consommation de masse, tels l'électronique grand public, les nouveaux moyens de transport. Le capitalisme social-démocrate est bien placé pour inventer et produire les nouveaux biens collectifs associés à l'éducation, la santé, au vieillissement de la population, mais aussi à la préservation de l'environnement. Enfin, il revient au capitalisme à impulsion étatique de développer les innovations en matière d'infrastructures collectives, tels les trains à grande vitesse, l'industrie spatiale, les télécommunications... On peut ainsi concevoir une coexistence des capitalismes fondée sur leur complémentarité, sans qu'aucun d'entre eux finisse par s'imposer.

**– Mais cette vision de la complémentarité des quatre capitalismes ne correspond pas à la réalité.**

– En effet, deux changements majeurs sont venus perturber cette distribution internationale des capitalismes. D'abord, l'affirmation des nouveaux pays industrialisés en Asie déplace le centre de gravité du monde capitaliste et multiplie encore la variété des configurations. Il est peu vraisemblable que le capitalisme chinois ressemble à terme au capitalisme japonais, pas plus que ceux de la Corée ou Taïwan n'en sont une copie.

» Mais le second changement concerne la libéralisation et la multiplication des innovations financières, qui changent radicalement les déterminants du taux de change, du taux d'intérêt, et contraignent l'autonomie de la politique monétaire et même budgétaire. La nouvelle conjoncture internationale qui en dérive donne l'avantage à ceux des systèmes économiques qui ont la plus vive capacité de réaction. Dans ce contexte, le capitalisme marchand anglo-saxon prospère et, par contraste, les capitalismes étatique, social-démocrate ou méso-corporatiste perdent du terrain, se délitent ou entrent en crise car ils appellent un horizon économique beaucoup plus long et des systèmes financiers patients.

» Nous vivons donc une période paradoxale : le capitalisme triomphe mais c'est l'une de ses formes les moins prometteuses qui tend à l'emporter sur d'autres, faute d'un système international qui permette la complémentarité des croissances nationales. La loi de Gresham, qui dit que *« la mauvaise monnaie chasse la bonne »*, s'applique globalement : à long terme les « mauvais » capitalismes, inégalitaires, peu efficaces mais flexibles, chassent les « bons », assez égalitaires, plus efficaces mais trop lents face à la conjoncture courte. »

*Propos recueillis par*
*Eric Le Boucher*

**De 1973 à 1992, le revenu moyen des 20 % des familles américaines les plus riches a crû de 19 %, alors que celui des 20 % les plus pauvres a diminué de 12 %**

## L'école de la régulation

**L'UN DES ÉCONOMISTES** les plus connus de l'« école de la régulation », Robert Boyer, a fortement contribué à en faire connaître les travaux à l'étranger en tissant des réseaux avec des économistes et des chercheurs d'autres disciplines dans de nombreux pays. Né en 1943 à Nice, polytechnicien, ingénieur des Ponts, il a travaillé dans les années 70 à la direction de la prévision du ministère de l'économie, autour du modèle économétrique Star. Rapidement, il s'inscrit dans le courant régulationniste, avec une spécialité : les liens entre le progrès technique, les formes de régulation et l'emploi. Directeur de recherche au CNRS, il enseigne à l'Ecole des hautes études de sciences sociales.

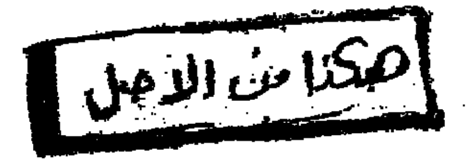


ROBERT BOYER

*Née dans les années 70, après les travaux de Michel Aglietta sur les Etats-Unis*, l'école de la régulation part du constat que le ralentissement de la croissance observé après 1973 ne provient pas seulement du choc pétrolier, mais, plus profondément, de l'épuisement du « mode de croissance » qui prévalait depuis la grande crise de 1929. Ce mode, le « fordisme » se définit par un enchaînement : les gains de productivité permettent une hausse des salaires, qui, à son tour, autorise la diffusion des biens de consommation durables (électro-ménager, automobile...). Depuis la fin des années 60, le ralentissement des gains de productivité grippe cette régulation, qui parvenait à associer progrès social et performance économique, et provoque la crise.

Une crise n'est donc pas un dysfonctionnement passager qui a écarté l'économie de l'équilibre, comme le veut la théorie classique, mais le moment difficile du passage d'un mode de régulation à un autre. Réintroduisant ainsi l'histoire en économie, l'école met au jour, comme nous l'explique Robert Boyer, les différences importantes qui subsistent entre les pays. Chacun associe à sa manière des « formes institutionnelles » qui assemblent un type de concurrence, un rapport salarial, un régime monétaire et un positionnement de l'Etat. Si la régulation fordiste s'est diffusée à tous les pays et si elle est en crise partout, ses formes concrètes restent hétérogènes. Robert Boyer dénombre quatre formes de capitalisme qui ont cohabité et qui pourraient même devenir relativement complémentaires. Mais la mondialisation financière vient saper les fondements de cette coopération potentielle.

*E. L. B.*





*Le Monde* est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

# Les villes, avenir du monde

*Suite de la première page*

Même si ces chiffres et ces listes inquiètent, il est vain de prétendre contrecarrer l'explosion urbaine. Qu'on le veuille ou qu'on le redoute, l'avenir du monde se joue dans les villes. Tel est le dogme fondateur de la conférence Habitat II qui s'est ouverte, lundi 3 juin à Istanbul, sous l'égide de l'ONU. Selon le secrétaire général de ce « sommet des villes », le Gambien Wally N'Dow, « *les villes ne sont pas seulement des lieux de catastrophe sociale ; ce sont des endroits où se joue notre survie* ».

Plusieurs réalités tendent à démontrer que la croissance des villes est un phénomène non seulement inéluctable mais porteur d'espoirs. Le mouvement d'urbanisation est déjà si profondément engagé que l'essentiel de l'expansion des villes repose désormais non plus sur l'exode rural mais sur leur démographie interne. « *La ville s'autopeuple* », résume le philosophe Thierry Paquot, qui a coordonné le très riche ouvrage collectif *Le monde des villes* (éditions Complexe). Les experts internationaux ajoutent à ce constat un élément de pragmatisme : « *Mieux vaut être pauvre en ville que de mourir à la campagne* », assènent-ils pour expliquer les migrations vers des villes pourtant dramatiquement déshéritées, violentes et polluées. Selon le rapport préparatoire au sommet d'Istanbul, les citadins pauvres sont trois à dix fois plus riches que les ruraux pauvres. Urbanisation et développement vont de pair, plaide l'ONU.

**L'ESSOR DES « RURBAINS »**

Les villes, carrefour des compétences et des initiatives, support stimulant pour l'éducation et l'innovation, lieux d'ouverture au monde, favorisent non seulement le décollage économique, mais aussi la baisse de la fertilité. Déjà, les rythmes de croissance s'essoufflent. L'urbanisation porterait en elle les remèdes à ses propres ravages. En soulageant les campagnes, la croissance des villes permettrait une hausse de la productivité agricole et une meilleure préservation des ressources naturelles.

Dans les pays riches, le fait urbain est non seulement une réalité démographique ancienne (85 % des Français vivent dans une commune comptant plus de 30 000 habitants ou jouxtant une telle commune) mais l'unique référence en matière de mode de vie. Les villes-centre stagnent ou se dépeuplent mais c'est au profit des « rurbains » qui n'acceptent de vivre à la campagne qu'à condition d'y trouver tous les services d'une ville.

L'enjeu central du sommet d'Istanbul consiste à faire reconnaître ces principes comme des évidences mondiales, jusque dans leurs conséquences politiques et financières. L'affaire n'est pas mince puisqu'il s'agit de rompre avec l'idée encore largement dominante qui veut que le salut du tiers-monde passe par l'agriculture. Il faudrait désormais « mettre le paquet » sur les villes, afin de les rendre vivables pour les masses qui vont continuer d'y déferler et de s'y multiplier. La réorientation de l'aide internationale au développement vers les enjeux urbains (3 % des budgets seulement va aujourd'hui aux villes) s'annonce comme l'un des défis d'Istanbul.

**AFFRONTEMENTS IDÉOLOGIQUES**

A l'évidence, la tâche est titanesque. La planète compte 500 millions de sans-abri ou mal logés. Dix millions de citadins meurent chaque année du fait de la mauvaise qualité des logements, de l'eau et de l'hygiène. Le déracinement et le chômage, la violence, l'éclatement social et ethnique comptent parmi les plaies consécutives à la prolifération des villes. « *Techniquement, nous savons comment régler les problèmes urbains*, assure Daniel Biau, responsable au centre des Nations unies pour les établissements humains de Nairobi. *Ce qui manque, c'est la volonté politique.* » Et de citer l'exemple de l'eau potable, que les habitants des bidonvilles africains paient jusqu'à vingt fois plus cher que les habitants ayant accès à un réseau de distribution. Des conflits fonciers et politiques empêchent l'arrivée des canalisations dans les quartiers pauvres.

Pour rendre les villes plus viables et respirables, le sommet d'Istanbul devrait tourner le dos aux remèdes centralisés, planifiés et focalisés sur le logement, prônés sans grand succès en 1976 à Vancouver, lors de la première conférence Habitat. La décentralisation, la démocratie, le partenariat avec les collectivités locales, le secteur privé (BTP notamment) et les associations d'habitants sont présentés aujourd'hui comme les voies du progrès, préfigurant le schéma sur lequel l'ONU elle-même entend s'appuyer pour reconquérir légitimité et financement.

En vertu de cette logique, les maires et les ONG ont conquis droit de cité officiel dans la conférence, innovation à laquelle seules la Chine, Cuba et l'Algérie se sont opposées. En lever de rideau du sommet, une assemblée mondiale de villes vient même de s'ériger en coordination permanente afin de participer directement aux programmes de coopération des Nations-unies.

Les affrontements idéologiques qui avaient secoué les précédentes « grands-messes » de l'ONU au Caire et à Pékin, notamment sur l'avortement, ne devraient pas être absents à Istanbul. S'annoncent des controverses sur l'égalité des sexes dans l'accès à la ville, sur le principe du droit au logement (que les Etats-unis refusent de reconnaître), sur les pouvoirs respectifs des gouvernements et des maires, et sur la nécessité d'une solidarité internationale à l'égard des pays en voie de développement. Mais la forte présence des responsables de villes, d'associations et d'ONG pourrait faire passer au second plan les traditionnels enjeux onusiens.

« Istanbul » esquisserait alors un futur moins déprimant pour notre planète citadine, enrichissant la pensée de Georges Perec selon laquelle « *il n'y a rien d'inhumain dans une ville, sinon notre propre humanité* ».

***Philippe Bernard***

**★ A propos des enjeux du sommet d'Istanbul, on se reportera avec profit à la dernière livraison de la revue *Urbanisme* qui y est entièrement consacrée (116 pages, 120 F).**

## RECTIFICATIF

### ASSOCIATION CÉSAR

Ce n'est pas, comme indiqué par erreur dans *Le Monde* du 28 mai, à l'initiative de Roland et Nadine Muller que vient d'être créée, à Nehwiller (Alsace), l'association César, dont l'objet est de comprendre ce qu'est devenu l'argent récolté en 1986, pour l'opération du fils polyhandicapé de M. et Mme Muller, mais à l'initiative des donateurs eux-mêmes : ces derniers souhaitent que l'association Les Enfants de l'espoir, chargée en 1986 de gérer l'argent reçu, leur présente ses comptes.

*Le Monde*

ÉDITORIAL

# M. Nétanyahou, des promesses aux actes

IL allait de soi que pour un premier discours, prononcé quarante-huit heures à peine après l'annonce de son élection à la fonction de premier ministre, Benyamin Nétanyahou n'allait pas prendre le risque de tracer, même dans ses grandes lignes, sa propre vision du « *processus de paix* » qu'il s'est engagé à continuer. Le lieu – un rassemblement de trois mille militants de son parti, le Likoud – ne s'y prêtait pas davantage que les appréhensions, suscitées en Israël et dans le monde depuis son élection, quant à l'avenir des négociations de paix. Le premier ministre élu de l'Etat juif est en outre engagé dans des tractations avec les petits partis, religieux, russophone, de centre-droit et d'extrême droite, pour former une coalition gouvernementale, et son projet de gouvernement est sans doute au cœur de ces marchandages.

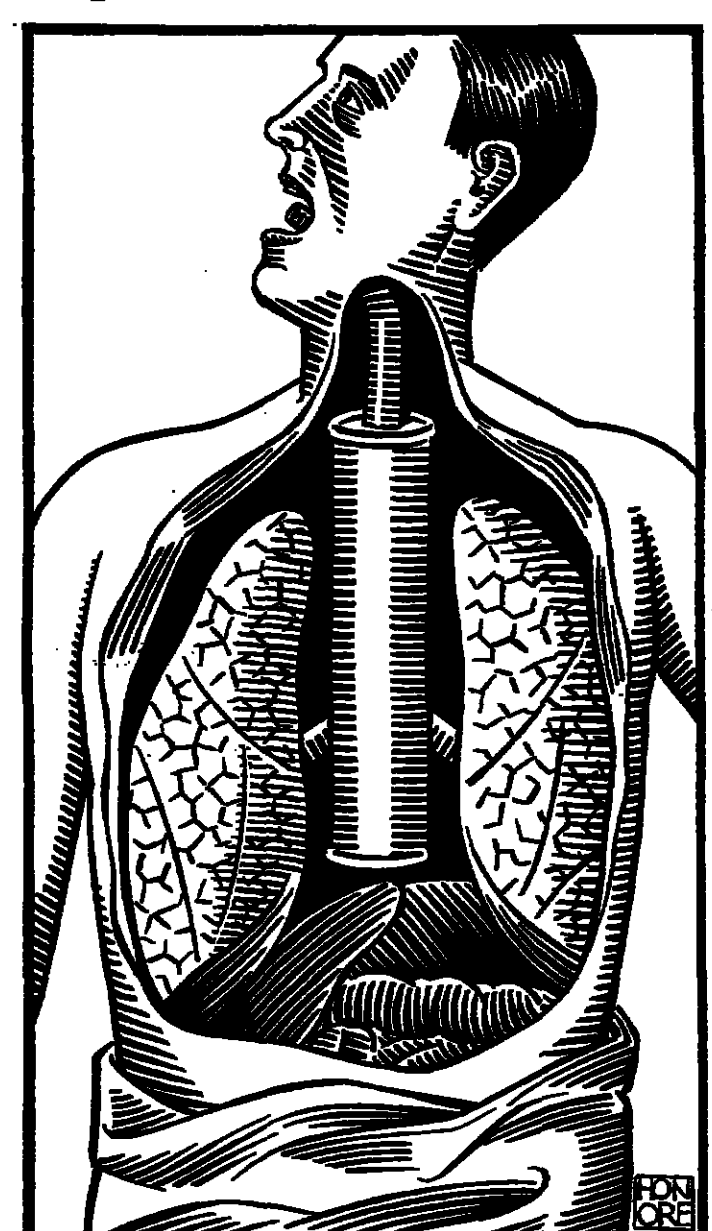
M. Nétanyahou s'est donc replié sur des thèmes généraux qui, s'ils ne provoquent pas d'inquiétudes nouvelles, ne dissipent pas pour autant celles que sa plate-forme électorale et un entourage de « faucons », tels les anciens ministres Ariel Sharon et Rafaël Eytan, avaient déjà fait naître. Il s'est borné à dire qu'il voulait « *renforcer et améliorer les relations pacifiques avec la Jordanie et l'Egypte* », continuer les négociations avec les Palestiniens et « *essayer de faire progresser les pourparlers avec les autres Etats arabes* », c'est-à-dire essentiellement la Syrie.

A l'extérieur d'Israël, notamment dans le monde arabe, on aura surtout retenu de son discours sa promesse de faire en sorte que Jérusalem, « *capitale éternelle du peuple juif* », ne soit « *jamais plus divisée* ». S'il est vrai que son rival malheureux, Shimon Pérès, ne tenait pas un discours différent sur la Ville sainte, il demeure que plusieurs mouvements – dont le Likoud – lui prêtaient une certaine disposition à une forme de compromis sur le sort de la partie orientale de Jérusalem, dont les Palestiniens revendiquent la souveraineté.

Il était en revanche plus aisé pour le premier ministre élu de s'étendre sur les divisions au sein de la société israélienne. M. Nétanyahou n'a pas oublié qu'une partie au moins de ses concitoyens, et singulièrement la veuve de l'ancien premier ministre assassiné, Itzhak Rabin, lui reprochent d'avoir favorisé le climat de haine qui a conduit à l'assassinat de ce dernier. Il sait aussi qu'il ne l'a emporté contre M. Pérès que d'une très courte tête et qu'il ne lui sera pas facile de combler les « *divisions profondes* », ni d'apaiser « *les tensions* » qui minent la société israélienne. D'où son appel à « *tous les Israéliens, à ceux qui ont voté pour* [lui], *à ceux qui ont voté contre* [lui] » pour leur dire : « *Je veux être le premier ministre de tous les Israéliens sans exception.* »

Discours d'apaisement que les Israéliens, comme les Arabes et la communauté internationale pour ce qui concerne le processus de paix, ne pourront juger qu'à l'aune des actes. Et peut-être d'abord à la composition du nouveau gouvernement, qui devrait être connue dans les quinze jours.

## Inspiration *par Honoré*



## DANS LA PRESSE

**THE NEW YORK TIMES**

■ Les paroles rassurantes de M. Nétanyahou seront mises en relation avec ses actes lorsqu'il formera son gouvernement, qu'il héritera de la responsabilité d'appliquer les accords de paix et qu'il révèlera son approche à l'égard des pourparlers ultérieurs à mener avec les Palestiniens et peut-être avec la Syrie. (...) Si M. Nétanyahou est sérieux dans sa volonté de poursuivre le processus de paix, il devra observer une approche plus constructive que celle qu'il a manifestée jusqu'ici dans la perspective de la prochaine phase des négociations. (...) Pour M. Nétanyahou, la responsabilité la plus urgente est de réunifier une nation qui a toujours puisé sa force dans des idéaux largement partagés et des objectifs nationaux ambitieux mais pragmatiques.

**LA TRIBUNE DESFOSSÉS**
*Jacques Jublin*

■ Audiovisuel, France Télécom, EDF-GDF, SNCF, RATP et même armement, le secteur public est en émoi. (...) Les privatisations, même si elles sont très larges, de l'assurance à l'armement, ne peuvent pas tout résoudre. La France est condamnée à vivre avec un vaste secteur public. Il serait temps que le gouvernement lui fixe de nouvelles missions pour le propulser dans le futur. En pensant tant à la compétition internationale qu'à la mutation culturelle des entreprises et aux usagers.

**RTL**
*Philippe Alexandre*

■ Voici donc, promise à chaque élection nationale, et encore en mai 1995, la réforme fiscale. C'est la troisième réforme du septennat de Jacques Chirac. La première, celle de la protection sociale, a coûté au gouvernement et à la majorité une des manifestations populaires les plus massives et impressionnantes de la Ve République. (...) La seconde, celle du service national, était sans danger. A première vue, la réforme fiscale est également sans danger. S'il s'agit de simplifier radicalement un système devenu un chef-d'œuvre de complexité (...) et aussi une source d'inégalités, le travail étant beaucoup plus imposé que le capital, s'il s'agit enfin de diminuer les impôts sans en créer de nouveaux, les Français ne vont évidemment pas protester. Mais (...) quand l'Etat manque d'argent parce que les recettes diminuent au même rythme que l'activité économique, on ne peut pas réduire de façon significative les impôts. (...) Enfin et surtout, Alain Juppé risque de voir sa majorité se diviser sur une réforme à laquelle les électeurs sont tellement sensibles.

# Le modèle culturel français en panne

**UNE PARTIE** se joue ces jours-ci entre le ministère de la culture et celui du budget, dont il ne faut pas être grand clerc pour prédire l'issue : une baisse, faible ou importante, des crédits d'Etat alloués à l'activité artistique. Lors de son entrée en fonctions au ministère de la culture, en 1995, Philippe Douste-Blazy avait dû renoncer, après le vote d'un collectif budgétaire par le Parlement, à 682 millions de francs, soit 5 % du budget du ministère.

Aujourd'hui, 15 % de ses crédits de dépenses ordinaires et 25 % de ses crédits de paiement, soit 1,2 milliard de francs, sont « gelés », et les exigences du ministère du budget sont si pressantes qu'une partie de cette somme pourrait être purement annulée avant la fin de l'année. Les prévisions pour 1997 sont sombres : plus de 3 milliards pourraient être effacés du budget du ministère (*Le Monde du* 24 mai).

C'est désormais un certain « modèle français » de la politique culturelle qui est en panne. Ce modèle fut forgé par André Malraux et décuplé par les deux ministères Lang, suscitant l'admiration et l'envie de nombreux artistes sur tous les continents, fêté souvent loin de Paris, à la faveur des visites officielles de François Mitterrand et de son ministre de la culture, à un point qu'il est difficile d'imaginer en France tant on a reproché ici au tandem socialiste son souci, quelquefois extravagant, de la grandeur et du qu'en-dira-t-on.

Jack Lang ne peut pas être exempté de toute responsabilité dans la crise actuelle. Si son premier ministère (1981-1986) fut celui de la construction d'un édifice culturel dont on ne voyait qu'avec peine les fondations avant 1981, son second mandat (1988-1993) fut marqué d'abord par la mise en route d'institutions lourdes, comme l'Opéra-Bastille et surtout la Bibliothèque nationale de France, qui sont d'impitoyables dévoreuses de fonds publics pour un nombre restreint d'utilisateurs.

Après une parenthèse Toubon de petite mémoire – sinon qu'elle a permis de maintenir l'essentiel du budget du ministère –, c'est dans ce contexte que Philippe Douste-Blazy a, affirme-t-il, « *demandé* » le portefeuille de la culture à Alain Juppé (*Le Monde* du 24 juin 1995). Le fait de « demander » un portefeuille pouvait laisser augurer de fortes intentions. C'est là que le bât blesse. Si le ministre de la culture a fait une entrée remarquée sur la scène de la communication en défendant la directive « Télévision sans frontières », en mettant en place le plan « Média 2 », en conduisant une politique de l'image, et donc du cinéma, s'appuyant largement sur les propositions des professionnels, on ne peut pas dire que les affaires culturelles aient été l'objet d'un discours ou d'un élan nouveaux.

Depuis que Philippe Douste-Blazy est entré en fonctions, il serait vain de chercher une déclaration d'intention de quelque poids. Certes, il a multiplié les références à l'un de ses devanciers, Jacques Duhamel, centriste comme lui, et s'est déclaré « *ministre de la vie* ». Puis, très tôt, il a repris le credo présidentiel de la réduction de la « fracture sociale » sans constater que ceux dont il avait désormais la charge, musiciens, acteurs, metteurs en scène, chorégraphes, danseurs, écrivains, plasticiens, n'ont de cesse de décrire, de dénoncer et de combattre toutes les « fractures » de l'activité des hommes – les inégalités sociales évidemment, mais aussi le repli sur soi, la violence, la résurgence des nationalismes et des intégrismes, les conflits armés, les famines –, autant de souffrances qui sont l'essence même de la création artistique dans un pays démocratique.

Ce constat premier lui aurait peut-être permis d'afficher hautement sa mission. Au lieu de quoi il s'est employé à faire croire qu'en débloquant 40 millions de francs pour « vingt-neuf projets culturels de quartier » – autant de cautères sur une jambe de bois –, il recentrait l'action et donc l'utilité sociale de son ministère. Dans le même temps, il lançait un appel aux Français, leur enjoignant de rejoindre les rangs d'une Fondation du patrimoine inspirée du modèle anglo-saxon.

**On ne peut pas dire que les affaires culturelles aient été l'objet d'un discours ou d'un élan nouveaux**

Cette tentation libérale – qui saisit jadis Georges Pompidou avant qu'il ne reconnaisse les vertus républicaines d'une politique publique de la culture – n'ose pas dire son nom et commence d'inquiéter le monde des arts. Celui-ci doit désormais composer avec la baisse de ses subventions, l'absence d'un discours politique clair, les prémices d'une « déréglementation » de la vie culturelle et les menaces de potentats locaux qui, comme à Corbeil-Essonnes ou à Verdun, deux municipalités RPR, s'engouffrent sans arrière-pensée dans la brèche ainsi ouverte par un ministre aux abonnés absents, sinon quand la menace vient du Front national.

« *La culture est une chose trop importante pour être réduite à des subventions ! Développons l'idée que ce pays doit avoir une mission de service public culturel. Je veux faire passer une loi d'orientation qui liera mes successeurs sur ces idées fortes* », déclarait Philippe Douste-Blazy au début de cette année. Encore faudrait-il qu'il énonce ces « idées fortes » que nul ne connaît, et pas même lui, puisqu'il a confié à Jacques Rigaud une mission de « refondation » du ministère de la culture. On aurait pu penser qu'un ministre « demandant » son portefeuille au premier d'entre eux y avait un peu réfléchi avant de prendre ses fonctions.

***Olivier Schmitt***

**SOCIAL** Six mois après les grandes manifestations de l'automne dernier et un an après deux journées d'action dans les services publics contre des directives européennes, les syndicats tentent à nouveau de mobiliser les agents des entreprises publiques. ● A FRANCE TÉLÉCOM, une participation très forte constituerait une surprise, tant la réforme de l'entreprise paraît acquise. En revanche, près de 50 000 gaziers-électriciens sont attendus à Paris le 5 juin pour protester contre un projet de directives. Un nombre équivalent de cheminots devraient manifester le lendemain pour peser sur les futurs arbitrages gouvernementaux concernant la SNCF. La manifestation nationale du 6 juin ne devrait pas s'accompagner d'arrêts de travail perturbant le trafic. ● A BRUXELLES, la commission accepte une charte sur les services publics mais n'entend pas modifier les traités.

# Les syndicats des services publics appellent à manifester cette semaine

## Les agents de France Télécom mardi, d'EDF-GDF mercredi, de la SNCF et de la RATP jeudi sont appelés à défendre leur statut. Les organisations sont divisées et les dossiers différents. La réforme de l'opérateur des télécommunications paraît acquise. A la SNCF, tout reste en suspens

*BIS REPETITA ?* Le 30 mai 1995, les agents d'EDF-GDF, de La Poste et de France Télécom étaient en grève, suivis le lendemain par leurs collègues cheminots. Un an plus tard, l'histoire semble se répéter. Les agents de France Télécom sont appelés à cesser le travail mardi 4 juin *« contre la privatisation et pour le service public »*. Ceux d'EDF-GDF battront à nouveau le pavé parisien mercredi 5 juin pour protester contre une directive européenne qui pourrait être adoptée le 20 juin. Les cheminots monteront à Paris jeudi 6 juin pour peser sur le débat parlementaire qui doit s'ouvrir cinq jours plus tard sur l'avenir de la SNCF. La CGT appelle aussi à des arrêts de travail à la RATP. Pourtant la comparaison s'arrête là car, depuis un an, chaque dossier a profondément évolué.

C'est bien évidemment le cas à France Télécom. La réforme, qui naguère était jugée irréaliste, est en bonne voie. Une forte mobilisation apparaîtrait davantage comme un dernier baroud d'honneur que comme une réelle tentative de faire échouer une réforme de fond. *« Pour les agents comme pour les syndicats, la réforme est derrière eux. Il est frappant de constater que la loi sur la déréglementation du secteur n'a soulevé quasiment aucune protestation »*, remarque un observateur. Les agents risquent d'autant moins de se mobiliser que la direction s'est montrée très ferme sur le paiement des jours de grève à l'automne 1995 et que l'unanimité syndicale n'est que de façade depuis l'acceptation par Force ouvrière de négocier le changement de statut.

A EDF-GDF, la situation n'est pas davantage comparable à celle de l'an dernier. En mai 1995, le président d'alors, Gilles Ménage, et le directeur général, François Ailleret, voyaient d'un œil favorable une manifestation destinée à faire pression sur les partenaires européens de la France. Depuis, Gilles Ménage a laissé son fauteuil au centriste Edmond Alphandéry et la stratégie de la direction s'en ressent. Dans les unités, celle-ci organise actuellement des rassemblements pour expliquer que, directive ou pas, la concurrence est inéluctable et qu'EDF doit s'y préparer sans tarder.

### SUCCESSION DE LOUIS VIANNET

L'attitude de la CGT n'est pas sans ambiguïtés. Deux éléments peuvent expliquer que plusieurs dizaines de milliers d'électriciens-gaziers sont attendus à Paris dès le 5 juin et non le 19, veille de la prochaine rencontre entre les ministres européens : Denis Cohen, secrétaire général de la fédération CGT de l'énergie, a voulu rassembler ses troupes avant son congrès, qui se tient du 9 au 14 juin à Montluçon. Il n'est pas non plus interdit de penser que, battu à l'Audimat social à l'automne dernier par Bernard Thibault, le patron des cheminots CGT, Denis Cohen ait tenté de lui ravir cette fois la vedette dans la perspective de la succession de Louis Viannet, qui pourrait voir les deux fédérations devenir rivales.

Mais la CGT n'est pas loin de penser, comme la direction, que la concurrence est inévitable et, en coulisse, prépare l'après-directive. *« L'adoption de celle-ci va obliger le gouvernement à revoir la loi de 1946 sur le monopole. Actuellement, toute société, même privée, qui produit ou distribue de l'électricité en France doit offrir à ses agents le même statut qu'EDF. Tout l'enjeu, pour la CGT, consiste à ce que cette obligation perdure dans la future loi. Ainsi, si la Lyonnaise des eaux veut produire du courant, ses salariés concernés pourraient voir leur statut calqué sur le nôtre. La CGT ne désespère pas de mettre en place une véritable filière électrique »*, analyse un syndicaliste. Jusqu'à présent passé sous silence, ce dossier tout comme l'avenir du 1 % du chiffre d'affaires consacré aux œuvres sociales constituent la toile de fond du dossier social à EDF-GDF.

### DES CONSÉQUENCES LIMITÉES

Pour le gouvernement, la SNCF est actuellement le dossier le plus sensible. Non seulement parce que le sujet reste socialement brûlant après les grèves de novembre et décembre 1995, mais surtout parce que rien n'est tranché. Ni la stratégie de l'Etat ni le niveau de désendettement. Conscients que tout reste possible jusqu'au débat parlementaire des 11 et 20 juin et aux arbitrages gouvernementaux qui suivront, les syndicats font habilement monter la pression sans brûler toutes leurs cartouches. C'est pourquoi la manifestation nationale du 6 juin ne devrait pas s'accompagner d'arrêts de travail perturbant le trafic.

Les usagers parisiens seront-ils davantage touchés par la grève lancée à la RATP le même jour par la seule CGT ? Sans la participation des Autonomes, les conséquences du conflit, qui n'a rien à voir avec Bruxelles, devraient restées limitées. Discrètement, le président de la RATP, Jean-Paul Bailly, poursuit la réforme de son entreprise. Après avoir signé un accord salarial au début de l'année puis un autre texte sur l'insertion des jeunes le 9 mai, la direction et les syndicats sont sur le point de conclure un accord portant, entre autres, sur la répartition des heures de délégation syndicale, au détriment de la CGT mais au bénéfice des autres syndicats. Le climat n'est donc guère propice à une grève massive.

Paradoxalement, des tensions pourraient surgir dans une entreprise dont le calme étonne chacun : La Poste. Contrairement à 1995, les cinq premiers mois de 1996 n'ont été marqués par quasiment aucun conflit social, même dans les centres de tri, bastion de la CGT et de SUD. Or une directive européenne ouvrant à la concurrence une partie de la distribution du courrier pourrait être adoptée par les ministres le 27 juin.

Un expert remarque que *« la situation de La Poste est inverse de celle de France Télécom. Dans cette dernière, les agents sont confiants pour l'avenir de leur entreprise mais inquiets pour leur avenir personnel. Au contraire, les postiers savent qu'ils resteront fonctionnaires mais ils sont inquiets de la concurrence que commence à exercer le secteur privé et dont ils n'ont pris conscience que lors des grèves de l'automne dernier »*.

Alors que la commission européenne accepte désormais d'annexer une charte sur les services universels au traité de Rome mais refuse toujours de modifier les articles litigieux du traité, il est peu probable que les grèves à venir contraignent le gouvernement français à demander que cette question soit débattue au cours de la Conférence intergouvernementale modifiant les textes fondateurs de l'Union européenne.

*Frédéric Lemaître*

### *Trois journées d'action*

● **France Télécom** : les syndicats CGT, CFDT, CFTC, Sud, FNSA, FO appellent à une journée d'action le mardi 4 juin avec grève et manifestations régionales *« contre la privatisation de l'opérateur public »*.
● **EDF-GDF** : la CGT, la CFDT et FO appellent à la grève et à une manifestation nationale à Paris le 5 juin contre la libéralisation du marché européen de l'électricité.
● **Défense** : la CGT et la CFDT appellent à une journée d'action le 5 juin également, pour la défense de l'emploi dans l'armement.
● **SNCF** : manifestation nationale le 6 juin à l'appel de la CGT, de la CFDT, de FO, de la CFTC, rejoints par SUD.
A cette occasion, la CGT organise une journée d'action interprofessionnelle et appelle, avec FO, à soutenir la manifestation des cheminots.
● **RATP** : la CGT appelle les conducteurs de bus et de métro à débrayer, le 6 juin à chaque fin de service pour *« les droits et les libertés syndicales »*.



# Le droit des affaires à la traîne du développement économique

BIBLIOGRAPHIE

**DANS LES FACULTÉS**, le droit et les sciences économiques vivent le plus souvent en concubinage notoire. Sans doute peuvent-ils mener des existences séparées mais le « principe de réalité » les oblige à d'indispensables rencontres. Dans la pratique, le droit des affaires a du mal à suivre le développement économique. Ainsi, la loi ne reconnaît-elle pas les groupes de sociétés et les petites entreprises éprouvent-elles souvent les plus grandes difficultés à se couler dans le moule beaucoup trop rigide des sociétés anonymes, des SARL ou des sociétés de personnes.

En revanche, le droit pénal économique s'est adapté plus vite à l'évolution de l'activité de l'industrie et des services et son application remue l'opinion publique grâce à la diligence des juges beaucoup plus qu'il y a vingt ans. Les « affaires » ne représentent en fait que la matière la plus sensible d'un sujet beaucoup plus vaste que vient d'analyser Jean-François Renucci avec le sérieux pédagogique qui convient.

Le droit de la concurrence, issu de l'ordonnance de 1986, a certes retiré aux agents de l'administration des pouvoirs exorbitants que leur avait conférés une ordonance de 1945. Cela dit, les ententes et abus de position dominante ne relèvent pas que des juges répressifs. Le Conseil de la concurrence peut également intervenir ainsi que le juge civil. Impressionnante panoplie procédurale. Elle aurait dû consacrer une transparence du marché qui, hélas ! dans les faits, n'est pas ce que l'on attendait.

Quant à la protection du consommateur, Jean-François Renucci passe d'abord au crible les multiples techniques d'attraction de la clientèle, détaillant les actions promotionnelles puis les actions publicitaires, en traçant dans chaque cas la ligne jaune entre ce qui est toléré et proscrit. Un répertoire beaucoup plus fourni que l'on imagine. C'est enfin sur la qualité des produits et des services que l'auteur nous invite à un tour d'horizon complet. L'information du consommateur et sa sécurité conduisent à des obligations multiples allant de l'emploi de la langue française (sauf rares exceptions) aux règles d'étiquetage, à la prévention des risques, aux délits de tromperie, etc.

Un ouvrage qui, sous un volume restreint, répertorie l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur les lois qui s'oppose à la... loi de la jungle.

*Pierre Drouin*

★ *Droit pénal économique* de Jean-François Renucci. Armand Colin, 168 p., 105 F.

# Renault souffre sur un marché automobile en recul de 0,4 % en mai

## Les constructeurs s'inquiètent de la fin des aides de l'Etat

**Le marché automobile français a reculé de 0,4 % en mai 1996 par rapport à mai 1995, selon le CCFA (Comité des constructeurs français d'automobiles). La demande fléchit après le fort début d'année. Renault voit sa part de marché sur les cinq premiers mois réduite à 26,2 % contre 30,9 % l'an précédent. Les marques étrangères progressent avec des immatriculations en hausse de 25 % depuis le début de l'année.**

**LE PREMIER TRIMESTRE 1996** n'était décidemment qu'une embellie pour le marché automobile français. Les bons trois premiers mois (+ 12,2 %) ont été suivis par un nouveau ralentissement. Les ventes ont plafonné en avril et en mai, selon les chiffres publiés lundi 3 juin par le Comité des constructeurs français d'automobiles, elles ont baissé de 0,4 % à 157 000 unités, même si à jours ouvrables comparables la variation a été positive de 4,8 %. Sur les cinq premiers mois de l'année, l'augmentation des ventes (894 096 unités) a été ramenée à 10 % par rapport à un début d'année 1995 jugé très médiocre.

Percée étrangère

PARTS DE MARCHÉ* en pourcentage

AUTRES · PSA · RENAULT · FIAT · FORD · GENERAL MOTORS · JAPONAIS · VOLKSWAGEN

30,1 · 26,2 · 6,2 · 8,7 · 3,8 · 7,8 · 7,1

* Sur la base du nombre d'immatriculations sur les cinq premiers mois de l'année.

*La part de marché de Renault et PSA est ramenée à 56,3 % en raison de la pression de la concurrence étrangère.*

C'est à Renault que le marché français doit cette mauvaise performance : l'ex-Régie a perdu près de 10 000 ventes par rapport au mois de mai 1995, soit une baisse de 15,7 %. Sans Renault, les ventes du marché automobile français auraient augmenté de 8 %. Depuis le début de l'année, les ventes du constructeur n'en finissent pas de chuter. Sa part de marché sur les cinq premiers mois a été ramenée à 26,2 % contre 30,9 % un an avant. Renault explique ce mauvais résultat par les reports d'achat consécutifs aux lancements en avril de la Clio « restylée » et de nouvelles motorisations turbodiesel sur Megane et Laguna.

Les ventes de Clio ont certes chuté de plus de 20 % en mai. Mais cela n'explique pas tout : les Megane et Laguna se sont plutôt bien vendues alors que la Twingo a perdu 2,2 points de pénétration pour ne plus représenter que 4,5 % du marché automobile français. Pour un groupe, en passe d'être privatisé, qui perdait en 1995 1,7 milliard de francs dans l'automobile, ces chiffres sont plus qu'inquiétants.

### RÉUSSITE DE FIAT

PSA Peugeot-Citroën tire son épingle du jeu. Les nouveaux modèles du groupe – Saxo chez Citroën et 406 chez Peugeot – sont plutôt bien accueillis. Au total, le groupe dirigé par Jacques Calvet a vu ses immatriculations croître de 3,3 % en mai et de 8,2 % depuis le début de l'année. Mais les relativement bonnes performances de PSA n'ont pas suffi à compenser la dégradation des ventes de la marque au losange. Les marques nationales font pâle figure par rapport à leurs homologues étrangères qui affichent, pour la plupart d'entre elles, des taux de croissance à deux chiffres.

Depuis le début de l'année, les marques hexagonales ont perdu du terrain, avec une part de marché de 56,3 % à fin mai, contre 61,5 % un an avant. Dans le même temps, les Fiat, Volkswagen et autre Opel ont vu leur pénétration du marché français passer de 38,5 à 43,7 %.

Le groupe Fiat a quasiment doublé ses ventes le mois dernier en France (+ 79,5 %), tout comme en avril. La Punto et la Bravo-Brava sont à l'origine de la réussite du constructeur italien, même si ses concurrents l'attribuent à la dévaluation de la lire. Mais Volkswagen qui produit en mark et ne peut donc faire l'objet de remarques similaires, a accru ses immatriculations hexagonales de 18,4 %. Le succès de la Polo, mais aussi de l'incontournable Golf en sont la cause. Les américains Ford (+ 3,5 %) et General Motors (avec ses marques Saab et Opel, + 28,4 %) affichent eux aussi des taux de croissance enviables.

Jacques Calvet dénonce la guerre des prix menée par les constructeurs étrangers et s'inquiète de la fin d'année. Anticipant la suppression de la « prime qualité » du gouvernement Juppé le 30 septembre 1996, le président prône, tout comme il l'avait fait il y a un an avant que la prime Balladur n'expire, une baisse de la TVA. Cette solution, évoquée par ailleurs par Edouard Balladur, est toutefois difficile à mettre en œuvre. Une baisse spécifique à l'automobile est interdite par Bruxelles et devrait atteindre au moins 5 points (soit 4 000 francs sur une voiture de 80 000 francs) pour être efficace.

*Virginie Malingre*

### *Une nouvelle solution française pour Valeo*

**Selon Jacques Calvet, PSA, Renault et Volkswagen sont prêts à ne plus passer de commande chez Valeo si ce groupe tombe dans des mains américaines. Le PDG de Peugeot Citroën s'inquiète d'une délocalisation progressive des compétences de Valeo d'Europe vers l'Amérique. C'est ce qu'il a expliqué dimanche 2 juin devant quelques journalistes. Si le groupe TRW, donné favori, devait l'emporter malgré ses menaces, M. Calvet demanderait des garanties.**

**Sagem, Framatome et Cogéma sont de possibles repreneurs français des 28 % de Valeo détenus par Cerus (Groupe De Benedetti) mais les obstacles semblent très importants (prix ou cohérence industrielle). M. Calvet a évoqué une *« nouvelle solution française »* qui devrait être connue dans les prochains jours. Chez Total – nom avancé par *Les Echos* –, on indiquait lundi 3 juin *« être intéressé par les équipements automobiles, mais le prix demandé est trop élevé »*.**

# L'Etat ne détiendra plus aucune action des AGF

## Environ 850 000 particuliers ont acheté des titres du groupe d'assurances. La demande des institutionnels a dépassé six fois l'offre

**LA PRIVATISATION** des AGF s'est révélée être *« un très large succès »* et conforte le gouvernement dans sa volonté de poursuivre cette politique, a indiqué samedi 1er juin le ministère de l'économie et des finances en publiant les résultats de la cession de la compagnie d'assurances. Les titres offerts ont été largement sursouscrits, à la fois par les investisseurs institutionnels, dont la demande a dépassé six fois l'offre, et, plus surprenant, par les particuliers, dont la demande a dépassé trois fois l'offre et qui ont été 850 000 environ à se laisser convaincre de l'intérêt d'acheter des actions AGF.

Une réussite qui s'apparente un peu à une divine surprise, tant les privatisations étaient devenues au cours des deux dernières années de plus en plus difficiles. Après les réussites spectaculaires des premières opérations menées en 1993 et au début de 1994 par le gouvernement Balladur (BNP, Rhône-Poulenc, Elf), à partir du printemps 1994 et de la cession forcée de l'UAP au moment du krach obligataire, l'accueil en France, par les institutionnels et plus encore les particuliers, des privatisations n'a cessé de se dégrader. Il faut dire que seules les ventes de la Seita, et dans une moindre mesure de Pechiney, se sont traduites par des gains pour les investisseurs. Privatiser dans un marché boursier qui baisse ou fait du surplace est très difficile.

A l'inverse, la réussite du passage au privé des AGF est directement liée à la bonne performance des actions françaises qui ont gagné plus de 12 % en moyenne depuis le début de l'année et à un prix de l'action jugé unanimement attractif (128 francs, soit une décote de 11 % par rapport au cours de Bourse).

L'opération AGF va faire entrer dans les caisses de l'Etat entre 8,5 milliards et 9,2 milliards de francs, selon que les banques exercent ou non leurs options d'achat sur 5,8 millions de titres AGF.

Quand les actions gratuites auront été distribuées dans dix-huit mois, l'Etat ne possédera plus aucun titre des AGF. Il détenait avant la privatisation 56,9 % du capital de l'assureur.

Les pouvoirs publics avaient décidé initialement de proposer peu de titres aux particuliers par rapport à la tranche destinée aux institutionnels : sur 62 millions de titres proposés, seuls 17 millions étaient offerts aux petits porteurs contre 40 millions aux institutionnels. Devant le bon accueil des actionnaires individuels, l'Etat a décidé samedi de mettre sur le marché une partie des titres qu'il s'était réservés en cas de réticences des acheteurs : il a ainsi augmenté la tranche de l'offre publique de vente (OPV) de 1,7 million d'actions. Au total, ce sont donc 18,7 millions de titres AGF qui sont vendus aux particuliers, pour un montant de 2,4 milliards de francs.

### BON ACCUEIL À L'ÉTRANGER

La majeure partie des 6 millions d'actions que l'Etat avait mises de côté a été reportée sur la tranche institutionnelle. Au total 42,8 millions de titres sont vendus aux investisseurs institutionnels, pour 5,8 milliards de francs. Cette tranche institutionnelle peut encore être augmentée des 5,8 millions de titres correspondant aux options d'achat des banques conseils, mais d'ores et déjà 48,6 millions de titres sont placés. L'accueil a été particulièrement satisfaisant à l'étranger. Les premiers demandeurs de titres parmi les non-résidents sont les Britanniques (20 %). Ils sont suivis par les Nord-Américains et les Suisses (10 % chacun) et par les Japonais, qui ont demandé 5 % de l'offre totale. A l'instar de la plupart des opérations précédentes, les institutionnels ont dû s'acquitter d'une surprime de 6,25 % par rapport au prix proposé aux particuliers, soit 136 francs pour l'achat d'une action AGF.

Concernant les 6,8 millions d'actions réservées aux salariés des AGF, les résultats définitifs ne sont pas encore connus, a souligné Bercy, mais les premiers éléments traduisent un bon accueil. Elles ont été proposées au personnel à 102,50 francs par action, soit 20 % de moins que le prix de l'OPV.

*Eric Leser*

# *Le président des industriels de Vénétie défend le modèle des PME italiennes*

**À SA MANIÈRE**, le groupe Carraro illustre le renouveau de l'industrie italienne, de ces petites PME familiales devenues, au fil des ans, de redoutables concurrents. Partie d'une toute petite structure travaillant dans les tracteurs dans les années 60, cette société de Vénétie s'affirme désormais comme le premier fabricant mondial d'essieux avec 21 % de parts de marché. L'an dernier, elle a doublé son chiffre d'affaire, grâce, notamment, aux exportations qui représentent 90 % de son activité.

*« Dire que la dévaluation de la lire ne nous a pas aidé serait faux. Elle a accéléré notre développement. Mais nous n'aurions pas été capable d'en profiter si nous n'avions pas réalisé d'importants efforts pour renforcer notre compétitivité auparavant »*, explique Mario Carraro, président du groupe. *« Avec la remontée de la lire, l'avantage monétaire est en train de disparaître. Nous ne voulons pas nous appuyer sur des artifices. Pour s'imposer sur le marché mondial, il faut être compétitif sur le long terme, avoir des produits innovants »*, poursuit-il.

Alors que l'activité se ralentit en Italie, M. Carraro, également président de la fédération des industriels de la Vénétie, la partie la plus dynamique de l'Italie, ne doute pas de la capacité des entreprises de la région à s'adapter. *« Notre chance est de ne pas avoir eu de passé industriel, à la différence d'autres parties de l'Italie, comme la Lombardie. Nous n'avons pas eu à assumer la lourdeur des transitions. Nous avons pu tout de suite nous équiper avec les technologies les plus récentes et de devenir rapidement performants »*, souligne-t-il. Pariant sur la flexibilité, la qualité, les PME de la région, qui comptent souvent moins de sept personnes, ont déjà conquis le monde. En moyenne, elles réalisent plus de 40 % de leur chiffre d'affaires à l'exportation. Dans le même temps, la Vénétie affiche un taux de chômage de 5 % contre 15 % dans le reste de l'Italie.

### LA LOURDEUR DE L'ÉTAT

Ces succès, cependant, restent fragiles aux yeux de Mario Carraro. *« La technologie nous donne les moyens d'améliorer notre productivité. Mais les transferts technologiques sont de plus en plus rapides. Demain, nous aurons à affronter la concurrence des pays émergents qui seront aussi bien équipés que nous, disposant d'une main-d'œuvre formée mais beaucoup moins chère. Pour s'imposer sur les marchés, surtout les marchés occidentaux saturés, l'innovation, les nouveaux produits, la qualité feront seuls la différence »*, soutient-il.

Conscient d'une certaine faiblesse, son entreprise, comme un certain nombre de sociétés de sa région ont commencé à organiser leur recherche, à nouer des relations avec les universités de la Vénétie. Les réseaux se mettent en place peu à peu. *« Le malheur de l'Europe*, dit Mario Carraro, *est de ne pas avoir de Silicon Valley. C'est là que se joue l'avenir. »*

Mais les entreprises italiennes, selon lui, ont un autre handicap à surmonter : la lourdeur de l'Etat. Un mouvement de révolte grandit dans les entreprises, allant jusqu'à la formation d'une association appelant à la grève des impôts, mouvement dont la traduction politique a été le vote, lors des dernières élections, pour le candidat séparatiste Rossi. *« Je comprends cette révolte. L'Etat a atteint un niveau de bureaucratie insupportable*, constate M. Carraro. *Tout notre problème est de consolider nos progrès économiques. Cela passe par une réforme de l'Etat. Celui-ci doit laisser la place à l'initiative privée. Mais il doit être capable aussi de mettre en place les infrastructures et les services dont nous avons besoin, ce qu'il n'a jamais fait jusqu'à présent. »*

Doutant de la capacité du gouvernement à pouvoir insuffler un même mouvement à l'ensemble de l'Italie, tant les situations économiques sont différentes, le président des industriels de la Vénétie rejoint ceux qui préconisent l'instauration d'une fédération *« à la manière allemande »*. A ses yeux, ce serait le meilleur système pour garantir à la fois l'unité de l'Italie et son avenir économique.

*Martine Orange*

# Paribas va entrer dans le capital d'Electrafina

**LA COMPAGNIE FINANCIÈRE** de Paribas va participer à l'augmentation de capital de la holding belge Electrafina du groupe Albert Frère pour environ 1 milliard de francs. Paribas se retrouvera à la tête de 6,5 % du capital d'Electrafina. Cette opération fait suite à la cession par Paribas, pour 2,9 milliards de francs à Electrafina, de sa participation de 15,6 % dans Audiofina, actionnaire de contrôle de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT).

Electrafina est une des holdings majeures de l'ensemble Albert Frère. Il possède des participations à la fois dans l'électricité (Tractebel), le pétrole (Pétrofina et Nimex) et surtout dans l'audiovisuel avec 60 % de la Compagnie luxembourgeoise multimédia.

■ **SNCF : le dernier tronçon de l'interconnexion des réseaux à grande vitesse** Nord, Sud-Est et Atlantique de la SNCF et du réseau classique Nord-Ouest a été mis en service dimanche 2 juin. Il permettra aux passagers du TGV de se déplacer d'une ville de province à l'autre en contournant Paris. Lille est désormais à 5 heures de Bordeaux et Lyon est à 3 h 35 de Rouen. Le nouveau TGV franco-belge *Thalys* a également été mis en service dimanche. Paris n'est plus qu'à 2 h 03 de Bruxelles.

■ **KLÖCKNER-HUMBOLDT-DEUTZ (KHD) : les créanciers du groupe allemand**, en quasi-faillite, pourraient rejeter le plan de sauvetage de 750 millions de deutschemarks (2,55 milliards de francs), si des compagnies d'Arabie saoudite n'acceptent pas de revoir leurs positions, selon des proches du dossier. Une des filiales de KHD avait dissimulé 650 millions de deutschemarks de pertes provenant de contrats pour la construction de trois cimenteries en Arabie saoudite.

■ **GENERAL ELECTRIC : le motoriste américain** a démenti avoir demandé à son partenaire français Snecma de renoncer à une récente alliance avec son concurrent Pratt and Whitney, dans le domaine des moteurs d'avions régionaux.



■ **HABILLEMENT : les conditions** pour l'entrée en vigueur des mesures d'allègement des charges sociales dans le secteur de l'habillement *« sont réunies »*, a annoncé le ministère de l'industrie vendredi 31 mai.

■ **CHRYSLER : les autorités californiennes** envisagent d'interdire pendant deux mois les importations d'automobiles Chrysler, le constructeur étant accusé d'avoir violé la loi de l'Etat de Californie sur les garanties en cas de défaut majeur sur les véhicules neufs. Chrysler vend cent soixante mille véhicules par an en Californie.

# Les voyagistes de l'Hexagone sont condamnés à se regrouper

**TROP NOMBREUX**, confrontés à une concurrence qui les fait affronter des mastodontes européens et privés d'une partie de leur clientèle qui se replie sur l'Hexagone : les voyagistes doivent se regrouper, s'adosser, ou disparaître.

Au cours de ces vingt dernières années, la durée moyenne du séjour sur le lieu de vacances est passée de 22 jours à 12 jours... En outre, seuls 50 % des Français partent à l'étranger, selon une étude du cabinet de conseil GFK en mai 1995. L'Espagne, deuxième destination, n'accueille que 8 % des foyers français.

Pour les tours-opérateurs ce contexte est d'autant plus défavorable que la profession compte encore 350 sociétés. Si certains ont une position bien assise comme Nouvelles Frontières, Look, Fram ou Kuoni, les plus fragiles souffrent. C'est le cas de Camino en dépôt de bilan ou celui du Tourisme français. Jet Tours, filiale d'Air France, a accusé en 1995 une perte nette de 90 millions de francs, tandis que son chiffre d'affaires reculait de moitié à 1,6 milliard de francs. Une reprise par Nouvelles Frontières, le groupe de Jacques Maillot, a été évoquée avant d'être démentie.

Une planche de salut existe pour les petits dont la surface financière ne permet pas d'offrir une palette de circuits : les niches, c'est-à-dire une seule destination pour un seul type de voyage. Mais les autres doivent se regrouper : Look Voyages, le deuxième voyagiste français, s'est adossé au canadien Transat au début du mois de mars. Lucien Klat, PDG de Look, s'est doté, selon ses termes d'*« une crédibilité financière imparable »* qui devrait lui permettre de *« prendre une part plus grande du marché français »*. Le groupe canadien Transat, qui n'a jamais caché ses ambitions européennes, s'intéresse également à Forum Voyages, en difficulté, dont le principal actionnaire, le Club Méditerranée, assure la garantie financière en attendant de trouver un repreneur.

### PREMIER DU PELOTON

Les voyagistes français ne sont pourtant pas tous dans des situations dramatiques. Premier du peloton, Nouvelles Frontières réalise un chiffre d'affaires de 7,2 milliards de francs et a fait voyager l'an passé 1,7 million de touristes. Derrière lui Look affiche un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs. Fram fait également partie de ceux qui réussissent à tirer leur épingle du jeu. Le groupe de Georges Colson, spécialiste du Maghreb, a su, à temps, pallier la défection des touristes français pour le Maroc et la Tunisie, en raison des événements, en jouant sur plus d'une trentaine de destinations lointaines qui lui ont permis d'afficher en 1995 un chiffre d'affaires de l'ordre de 2 milliards de francs.

Dernier intervenant du groupe de tête, Frantour, filiale de la SNCF, a payé un lourd tribut aux grèves du mois de décembre 1995 mais vise la sortie du rouge cette année avec un chiffre d'affaires de 1,85 milliard de francs. Kuoni-France joue également dans la cour des grands et se porte plutôt bien, même si Jean-Pierre Veslot, président de la filiale française du groupe suisse, déplore un relatif désintérêt pour les voyages *« longs et sophistiqués »*. Pourtant, le groupe a réalisé au cours de l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs et n'exclut pas de continuer à se développer par croissance externe. En février, Kuoni a pris le contrôle de Scanditours-Celtictours.

Mais mis à part ces six voyagistes, peu d'intervenants peuvent prétendre jouer un rôle majeur dans un marché où les dix premiers Français font à peine mieux que l'allemand TUI, numéro un mondial du secteur.

*François Bostnavaron*




هكذا من الأصل



# RÈGLEMENT MENSUEL

**LUNDI 3 JUIN**
Liquidation : 21 juin
*Taux de report* : 3,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS **-0,34 %** CAC 40 : 2102,90

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % + - | % variation 31/12 (1) |
|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 919 | 925 | + 0,65 | - 1,38 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 820 | 830 | + 1,21 | + 0,60 |
| Renault (T.P.) | 1784 | 1760 | - 1,34 | - 7,90 |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2000 | 2000 | — | - 1,23 |
| Saint Gobain(T.P.) | 1220 | 1225 | + 0,40 | + 7,92 |
| Thomson S.A (T.P) | 1080 | 1075 | - 0,46 | - 0,46 |
| *Accor* | 745 | 742 | - 0,40 | + 17,03 |
| AGF-Ass.Gen.France | 138,10 | 139 | + 0,65 | - 15,24 |
| Air Liquide ■ | 885 | 891 | + 0,67 | + 9,86 |
| Alcatel Alsthom | 471 | 469,90 | - 0,23 | + 11,29 |
| Alcatel Cable | 465 | 461 | - 0,86 | + 30,22 |
| Alspi | 483 | 478 | - 1,03 | + 45,28 |
| Axa | 293,10 | 293,20 | + 0,03 | - 8,40 |
| *Axime* | 700 | 710 | + 1,42 | + 88,32 |
| Bail Investis | 850 | 850 | — | + 2,16 |
| Bancaire (Cie) | 566 | 566 | — | + 3,28 |
| Bazar Hot. Ville | 550 | 545 | - 0,90 | + 46,11 |
| Bertrand Faure | 186,20 | 187 | + 0,42 | + 49,60 |
| BIC | 590 | 594 | + 0,67 | + 19,27 |
| BIS | 670 | 665 | - 0,74 | - 83,19 |
| *B.N.P.* | 193,80 | 192,90 | - 0,46 | - 12,67 |
| Bollore Techno. | 618 | 610 | - 1,29 | + 43,19 |
| *Bongrain* | 2555 | 2583 | + 1,09 | + 2,95 |
| Bouygues | 562 | 561 | - 0,17 | + 13,72 |
| Canal + | 1267 | 1267 | — | + 38,01 |
| Cap Gemini Sogeti | 181,50 | 182 | + 0,27 | + 31,88 |
| Carbone Lorraine | 750 | 750 | — | + 78,57 |
| Carrefour | 2830 | 2819 | - 0,38 | + 42,25 |
| Casino Guichard | 217 | 216,90 | - 0,04 | + 51,99 |
| Casino Guich.ADP | 151 | 150 | - 0,66 | + 35,13 |
| Castorama Dl (Li) | 958 | 945 | - 1,35 | + 17,83 |
| C.C.F. | 249 | 247,80 | - 0,48 | - 0,84 |
| CCMX(ex.CCMC) Ly | 59 | 58 | - 1,69 | + 26,98 |
| Cegid (Ly) | 456 | 450,10 | - 1,29 | + 21,64 |
| CEP Communication | 454,90 | 449 | - 1,29 | + 10,59 |
| Cerus Europ.Reun | 109 | 110 | + 0,91 | + 81,81 |
| Cetelem | 1130 | 1131 | + 0,08 | + 23,06 |
| CGIP | 1212 | 1213 | + 0,08 | + 25,30 |
| Chargeurs | 1475 | 1470 | - 0,33 | + 49,69 |
| Christian Dior | 730 | 729 | - 0,13 | + 38,06 |
| *Ciments Fr.Priv.B* | 241 | 241 | — | + 23,58 |
| Clarins | 782 | 763 | - 2,42 | + 63,73 |
| Club Mediterranee | 480 | 484 | + 0,83 | + 23,78 |
| Coflexip | 197 | 196 | - 0,50 | + 7,39 |
| Colas | 940 | 938 | - 0,21 | + 14,39 |
| Comptoir Entrep.1 | 12,80 | 12,70 | - 0,78 | + 51,01 |
| Comptoir Moder. | 2321 | 2300 | - 0,90 | + 44,65 |
| CPR | 434 | 419 | - 1,17 | + 4,77 |
| Cred.Fon.France | 31,30 | 29,05 | - 7,18 | - 58,96 |
| *Credit Local Fce* | 423,50 | 425 | + 0,35 | + 8,47 |
| Credit Lyonnais CI | 142,50 | 144 | + 1,05 | - 38,72 |
| Credit National | 358 | 355,10 | - 0,81 | - 1,56 |
| CS Signaux(CSEE) | 282 | 281,10 | - 0,31 | + 40,35 |
| Damart | 3970 | 4070 | + 2,51 | + 4,51 |
| Danone | 756 | 757 | + 0,13 | - 6,81 |
| Dassault-Aviation | 683 | 734 | + 7,46 | + 130,09 |
| Dassault Electro | 338 | 340,90 | + 0,85 | + 110,56 |
| De Dietrich | 268,90 | 269 | + 0,03 | + 25,11 |
| Degremont | 478,50 | 478 | - 0,10 | + 13,67 |
| Dev.R.N-P.Cal Li # | 52 | 51,50 | - 0,96 | - 8,36 |
| DMC (Dollfus Mi) | 246,50 | 248 | + 0,60 | + 24,06 |
| Docks France ■ | 1162 | 1162 | — | + 56,18 |
| Dynaction | 137,50 | 135 | - 1,81 | + 48,35 |
| *Eaux (Cie des)* | 553 | 553 | — | + 13,11 |
| Ecco | 1240 | 1258 | + 1,45 | + 69,77 |
| Eiffage | 726 | 730 | + 0,55 | |
| Elf Aquitaine | 374,20 | 372,70 | - 0,40 | + 3,29 |
| Eramet | 396 | 395 | - 0,25 | + 23,43 |
| Eridania Beghin | 810 | 805 | - 0,61 | - 4,16 |
| Essilor Intl | 1270 | 1270 | — | + 35,68 |
| *Essilor Intl ADP* | 1005 | 1006 | + 0,09 | + 47,07 |
| Esso | 635 | 635 | — | + 29,59 |
| Eurafrance | 1966 | 1979 | + 0,66 | + 26,36 |
| Euro Disney | 13,70 | 13,75 | + 0,36 | + 23,31 |
| Europe 1 | 1157 | 1140 | - 1,46 | + 15,15 |
| Eurotunnel | 7,50 | 8,15 | + 8,66 | + 22,55 |
| Filipacchi Medias | 986 | 986 | — | + 25,76 |
| *Finextel* | 79,95 | 77 | - 3,68 | + 8,29 |
| Fives-Lille | 578 | 575 | - 0,51 | + 56,25 |
| Fromageries Bel | 5060 | 5050 | - 0,19 | + 8,64 |
| Galeries Lafayette | 1695 | 1700 | + 0,29 | + 42,37 |
| GAN | 147 | 145,60 | - 0,95 | - 18,63 |
| Gascogne (B) | 481 | 480 | - 0,20 | + 16,22 |
| Gaz et Eaux | 2198 | 2200 | + 0,09 | + 29,41 |
| *Geophysique* | 302 | 304 | + 0,66 | + 93,86 |
| G.F.C. | 421 | 420 | - 0,23 | + 14,13 |
| *Groupe Andre S.A.* | 485 | 477,60 | - 1,52 | + 84,72 |
| Gr.Zannier (Ly) # | 113,50 | 112 | - 1,32 | + 89,83 |
| GTM-Entrepose | 305,50 | 315 | + 3,10 | - 8,29 |
| Guilbert | 771 | 780 | + 1,16 | + 35,65 |
| Guyenne Gascogne | 1805 | 1802 | - 0,16 | + 34,98 |
| Havas | 442 | 438,50 | - 0,79 | + 12,87 |
| Havas Ad.Euro RSCG | 585 | 590 | + 0,85 | + 47,50 |
| *Imetal* | 807 | 805 | + 0,49 | + 37,60 |
| Immeubl.France ■ | 340 | 339 | - 0,29 | + 16,09 |
| Ingenico | 71 | 70,60 | - 0,56 | + 102 |
| Interbail | 266 | 269,50 | + 1,31 | + 2,08 |
| Intertechnique 1 | 600 | 598 | - 0,33 | + 39,71 |
| Jean Lefebvre | 310 | 310 | — | + 9,92 |
| Klepierre | 630 | 630 | — | + 9,56 |
| Labinal | 746 | 745 | - 0,13 | + 37,20 |
| Lafarge ■ | 330,40 | 332 | + 0,48 | + 5,22 |
| Lagardere (MMB) | 140,30 | 140 | - 0,21 | + 55,55 |
| Lapeyre | 311 | 310 | - 0,32 | + 27,04 |
| *Lebon* | 211 | 214 | + 1,42 | + 15,05 |
| Legrand | 915 | 917 | + 0,21 | + 21,29 |
| Legrand ADP | 620 | 620 | — | + 26,53 |
| Legris indust. | 255 | 254 | - 0,39 | + 59,34 |
| Locindus | 865 | 851 | - 1,61 | + 2,53 |
| L'Oreal | 1573 | 1563 | - 0,63 | + 19,22 |
| LVMH Moet Vuitton | 1254 | 1248 | - 0,47 | + 22,35 |
| Lyonnaise Eaux | 501 | 503 | + 0,39 | + 6,68 |
| Marine Wendel | 447 | 446,60 | - 0,08 | + 24,74 |
| *Metaleurop* | 54,70 | 54 | - 1,27 | + 18,34 |
| Metrologie Inter. | 20 | 19,85 | - 0,75 | + 48,33 |
| Michelin | 260,50 | 259,60 | - 0,34 | + 32,92 |
| Moulinex | 79 | 76,30 | - 3,41 | + 13,88 |
| Nord-Est | 140 | 141 | + 0,71 | + 24,33 |
| Nordon (Ny) | 421 | | — | + 34,07 |
| NRJ # | 677 | 695 | + 2,65 | + 40,63 |
| OLIPAR | 125 | 121,20 | - 3,04 | - 62,36 |
| Paribas | 314 | 313 | - 0,31 | + 16,57 |
| Pechiney | 219,90 | 218,50 | - 0,63 | + 28,68 |
| Pechiney CIP | 239 | 237 | - 0,83 | + 28,10 |
| Pechiney Intl | 103,50 | 105,10 | + 1,54 | + 20,94 |
| *Pernod-Ricard* | 339,80 | 337,20 | - 0,76 | + 27,16 |
| Peugeot | 720 | 724 | + 0,55 | + 12,07 |
| Pinault-Prin.Red. | 1600 | 1573 | - 1,68 | + 61 |
| Plastic-Omn.(Ly) | 450 | 455 | + 1,11 | + 35,41 |
| Poliet | 558 | 557 | - 0,17 | + 40,02 |
| Primagaz | 551 | 558 | + 1,27 | + 43,44 |
| Promodes | 1351 | 1358 | + 0,51 | + 17,98 |
| Publicis | 400 | 404 | + 1 | + 39,79 |
| Remy Cointreau | 153,10 | 153 | - 0,06 | - 1,92 |
| Renault | 141,30 | 141,10 | - 0,14 | + 0,07 |
| Rexel | 1269 | 1236 | - 2,60 | + 49,45 |
| Rhone Poulenc A ■ | 125,80 | 126,10 | + 0,23 | + 20,20 |
| Rochette (La) | 31,10 | 31 | - 0,32 | - 5,91 |
| Roussel Uclaf | 1198 | 1220 | + 1,83 | + 46,98 |
| Rue Imperiale(Ly) | 4395 | 4395 | — | + 24,46 |
| Sade (Ny) | 211 | 206 | - 2,36 | + 18,32 |
| Sagem SA | 3020 | 2958 | - 2,05 | + 7,56 |
| Saint-Gobain | 660 | 661 | + 0,15 | + 23,78 |
| Saint-Louis | 1400 | 1402 | + 0,14 | + 7,84 |
| Salomon (Ly) | 3710 | 3740 | + 0,80 | + 31,22 |
| Salvepar (Ny) | 450 | 449 | - 0,22 | + 42,99 |
| Sanofi | 397,80 | 398,40 | + 0,15 | + 26,91 |
| Sat | 2018 | 2010 | - 0,39 | + 12,66 |
| *Saupiquet (Ns)* | 1498 | 1538 | + 2,67 | + 25,04 |
| Schneider SA | 239,20 | 239,20 | — | + 42,89 |
| SCOR SA | 201,30 | 207,50 | + 3,07 | + 35,62 |
| S.E.B. | 893 | 880 | - 1,45 | + 47,89 |
| Sefimeg | 344 | 345 | + 0,29 | + 6,15 |
| SEITA | 200,50 | 200,80 | + 0,14 | + 13,12 |
| Selectibanque | 105 | 105,90 | + 0,85 | + 5,79 |
| SFIM | 1053 | 1065 | + 1,13 | + 25,29 |
| SGE | 116 | 113,90 | - 1,81 | + 5,95 |
| Sidel | 1273 | 1268 | - 0,39 | - 16,90 |
| Simco | 469 | 473 | + 0,85 | + 1,72 |
| S.I.T.A | 1129 | 1125 | - 0,35 | + 30,96 |
| Skis Rossignol | 1929 | 1904 | - 1,29 | + 41,87 |
| Sligos | 485 | 482 | - 0,61 | + 19,30 |
| Societe Gale A. | 550 | 548 | - 0,36 | - 9,42 |
| Sodexho | 2001 | 1995 | - 0,29 | + 38,54 |
| Sommer-Allibert | 1395 | 1380 | - 1,07 | + 6,23 |
| Sophia | 229 | 229,20 | + 0,08 | + 10,72 |
| Spir Communication | 569 | 570 | + 0,17 | + 26,94 |
| Strafor Facom | 361,50 | 357,10 | - 1,21 | + 36,81 |
| Suez | 199,50 | 200,50 | + 0,50 | - 0,74 |
| Synthelabo | 448 | 440 | - 1,78 | + 43,41 |
| Technip | 467,30 | 468 | + 0,14 | + 38,87 |
| Thomson-CSF | 135,10 | 133,60 | - 1,11 | + 22,45 |
| Total | 373,70 | 371,10 | - 0,69 | + 12,28 |
| UAP | 102,20 | 102 | - 0,19 | - 20,25 |
| UFB Locabail | 517 | 507 | - 1,93 | + 26,75 |
| UGC DA (M) | 308 | 304,50 | - 1,13 | + 38,22 |
| UIC | 78,50 | 76,50 | - 2,54 | + 29,88 |
| UIF | 435 | 442 | + 1,60 | + 4,24 |
| UIS | 180,90 | 181,90 | + 0,55 | + 39,92 |
| Unibail | 535 | 534 | - 0,18 | + 5,53 |
| Union Assur.Fdal | 674 | 672 | - 0,29 | + 14,87 |
| Usinor Sacilor | 83 | 82,20 | - 0,96 | + 26,94 |
| Valeo | 280,50 | 286,40 | + 2,10 | + 26,27 |
| Vallourec | 236 | 235 | - 0,42 | + 35,05 |
| Via Banque | 185,80 | 180,10 | - 3,06 | + 20,87 |
| Worms & Cie | 266,20 | 267,30 | + 0,41 | + 15,46 |
| Zodiac ex.dt divid | 1209 | 1209 | — | + 58,24 |
| Elf Gabon | 1155 | 1154 | - 0,08 | + 84,34 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % + - | % variation 31/12 (1) |
|---|---|---|---|---|
| ABN Amro Hol.# | 285 | 288 | + 1,05 | + 30,31 |
| Adidas AG # | 385,90 | 385 | - 0,23 | + 50,39 |
| American Express | 237 | 237,50 | + 0,21 | + 16,99 |
| *Anglo American #* | 338,40 | 331 | - 2,18 | + 13,66 |
| Amgold # | 530 | 523 | - 1,32 | + 35,10 |
| Arjo Wiggins App | 14,40 | 14,10 | - 2,08 | + 8,04 |
| A.T.T. # | 325 | 321,50 | - 1,07 | + 1,41 |
| Banco Santander # | 237,50 | 236 | - 0,63 | - 0,63 |
| Barrick Gold # | 162,10 | 161,70 | - 0,24 | + 27,02 |
| B.A.S.F. # | 1435 | 1423 | - 0,83 | + 29,36 |
| Bayer # ● | 172,70 | 172 | - 0,40 | + 31,80 |
| Blenheim Group | 25 | 25,20 | + 0,80 | + 34,04 |
| Cordiant PLC | 9,40 | 9,80 | + 4,25 | + 46,26 |
| Crown Cork ord. | 245 | 238,10 | - 2,81 | |
| Crown Cork PF CV | 230,10 | 230 | - 0,04 | |
| Daimler Benz # | 2849 | 2810 | - 1,36 | + 12,89 |
| De Beers # | 167,40 | 165,70 | - 1,01 | + 12,79 |
| Deutsche Bank # | 240,50 | 240,20 | - 0,12 | + 2,64 |
| Dresdner Bank # | 129 | 130 | + 0,77 | - 0,91 |
| Driefontein # | 76,80 | 77 | + 0,26 | + 25,20 |
| Du Pont Nemours # | 433,90 | 411,40 | - 5,18 | + 20,89 |
| Eastman Kodak # | 391 | 384,30 | - 1,71 | + 16,45 |
| East Rand # | 3,66 | 3,73 | + 1,91 | + 43,46 |
| Echo Bay Mines # | 67,70 | 68,25 | + 0,81 | + 36,36 |
| Electrolux # | 262 | 261,90 | - 0,03 | + 30,23 |
| Ericsson # | 116,50 | 118,80 | + 1,97 | + 25,85 |
| Exxon Corp. # | 444,90 | 435,10 | - 2,20 | + 9,04 |
| Ford Motor # | 189 | 186,40 | - 1,37 | + 33,04 |
| Freegold # | 59,80 | 59,50 | - 0,50 | + 59,51 |
| Gencor Limited # | 20,05 | 20,10 | + 0,24 | + 18,23 |
| *General Elect. #* | 435,90 | 427,90 | - 1,83 | + 18,86 |
| General Motors # | 285,60 | 283,20 | - 0,84 | + 16,44 |
| Gle Belgique # | 399 | 381 | - 4,51 | - 4,75 |
| Grd Metropolitan | 34,90 | 34,15 | - 2,14 | - 4,34 |
| Guinness Plc # | 37,10 | 36,85 | - 0,67 | + 4,09 |
| Hanson Plc | 14,75 | 14,75 | — | - 1,66 |
| Harmony Gold # | 59 | 60 | + 1,69 | + 38,88 |
| *Hitachi #* | 48,45 | 48,60 | + 0,30 | - 2,80 |
| Hoechst # ● | 173,10 | 171 | - 1,21 | + 26,76 |
| I.B.M # | 560 | 550 | - 1,78 | + 25,57 |
| I.C.I # | 66,60 | 67,15 | + 0,82 | + 18,84 |
| Ito Yokado # | 295 | 293 | - 0,67 | - 3,61 |
| Matsushita # | 88,50 | 88,70 | + 0,22 | + 12,42 |
| Mc Donald's # | 252 | 249 | - 1,19 | + 12,77 |
| Merck and Co # | 337,20 | 332,10 | - 1,51 | + 2,65 |
| Mitsubishi Corp.# | 70 | 69,65 | - 0,50 | + 16,08 |
| Mobil Corporat.# | 591 | 583 | - 1,35 | + 5,04 |
| Morgan J.P. # | 452,20 | 449,80 | - 0,53 | + 17,13 |
| Nestle SA Nom. # | 5810 | 5840 | + 0,51 | + 7,35 |
| Nipp. MeatPacker # | 75 | 74,25 | - 1 | + 1,02 |
| Nokia A | 225 | 221,10 | - 1,73 | + 16,36 |
| Norsk Hydro # | 243,50 | 241,10 | - 0,98 | + 18,12 |
| Petrofina # | 1533 | 1539 | + 0,39 | + 1,25 |
| Philip Morris # | 523 | 512 | - 2,10 | + 16,84 |
| Philips N.V # | 182,70 | 182 | - 0,38 | + 3,64 |
| Placer Dome Inc # | 149,90 | 150,90 | + 0,66 | + 29,75 |
| Procter Gamble # | 457 | 454 | - 0,65 | + 10,73 |
| Quilmes | 254 | 255,50 | + 0,59 | + 18,83 |
| Randfontein # | 38,50 | 38,10 | - 1,03 | + 15,80 |
| Rhone Poul.Rorer # | 331 | 333 | + 0,60 | + 29,97 |
| Royal Dutch # | 783 | 775 | - 1,02 | + 13,13 |
| R T Z # | 80,80 | 80,50 | - 0,37 | + 15 |
| Sega Enterprises | 238,20 | 235,60 | - 1,09 | - 9,38 |
| Saint-Helena # | 31,05 | 31,30 | + 0,80 | + 17,66 |
| Schlumberger # | 436,60 | 430,50 | - 1,39 | + 27,29 |
| SGS Thomson Micro. | 220 | 220,90 | + 0,40 | + 17,81 |
| Shell Transport # | 73,35 | 72,25 | - 1,49 | + 14,13 |
| *Siemens #* | 289 | 288,40 | - 0,20 | + 7,93 |
| Sony Corp. # | 332,90 | 328 | - 1,47 | + 11,56 |
| Sumitomo Bank # | 103,40 | 102,60 | - 0,77 | - 3,20 |
| T.D.K # | 293 | 294 | + 0,34 | + 17,13 |
| Telefonica # ■ | 90,80 | 91,45 | + 0,71 | + 36,28 |
| Toshiba # | 36,30 | 36,05 | - 0,68 | - 7,56 |
| Unilever # | 698 | 699 | + 0,14 | + 2,19 |
| United Technol. # | 567 | 562 | - 0,88 | + 22,97 |
| Vaal Reefs # | 525 | 524 | - 0,19 | + 63,23 |
| Volkswagen A.G # | 1811 | 1806 | - 0,27 | + 10,39 |
| Volvo (act.B) # | 109,10 | 110,50 | + 1,28 | + 29,57 |
| Western Deep # | 237,10 | 237,10 | — | + 47,91 |
| Yamanouchi # | 112,10 | 111 | - 0,98 | + 9,82 |
| Zambia Copper | 3,42 | 3,40 | - 0,58 | + 96,53 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
**LUNDI 3 JUIN**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | 115,15 | 5,287 |
| CEPME 8,5% 88-97CA | 104,15 | 7,919 |
| *CEPME 9% 89-99 CA#* | 110,91 | 7,180 |
| CEPME 9% 92-06 TSR | 114,50 | 8,582 d |
| *CFD 9,7% 90-03 CB* | 118,47 | 3,293 o |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 113,75 | 2,749 |
| CFF 10% 88-98 CA# | 109,35 | 6,230 |
| CFF 9% 88-97 CA# | 104,90 | 6,074 |
| CFF 10,25%90-01CB# | 115,03 | 2,931 |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 111,77 | 0,219 |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 106,65 | 3,098 |
| CNA 9% 4/92-07 | 117 | 0,814 |
| CRH 8,6% 92/94-03 | 112,20 | 8,060 |
| *CRH 8,5% 10/87-88#* | 108,77 | 2,766 ↑ |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 110,45 | 2,632 d |
| *EDF 8,6% 92-04 #* | 113,34 | 1,367 |
| Emp.Etat 6%93-97 # | 101,86 | 5,344 |
| Finansder 9%91-06# | 116,70 | 4,746 ↑ |
| Finansd.8,6%92-02# | 112,85 | 3,028 |
| *Floral9,75% 90-99#* | 112,69 | 8,471 |
| OAT 8,5% 87-97CA# | 104,41 | 8,059 |
| *OAT 9,90%85-97 CA#* | 108 | 4,761 |
| OAT 88-98 TME CA | 102,20 | 1,663 o |
| OAT 9/85-98 TRA | — | 4,504 |
| OAT 9,50%88-98 CA# | 109,35 | 9,807 |
| OAT TMB 87/99 CA | 99,75 | 1,529 |
| OAT 8,125% 89-99 # | 108,60 | 0,267 |
| OAT 8,50%90/00 CA# | 110,83 | 1,630 |
| OAT 85/00 TRA CA | 105,50 | 5,467 |
| OAT 10%5/85-00 CA# | 116,25 | 0,274 |
| *OAT 89-01 TME CA* | 103,65 | 1,663 o |
| OAT 8,5% 87-02 CA# | 113,15 | 4,505 ↓ |
| OAT 8,50% 89-19 # | 114,20 | 5,225 ↑ |
| OAT 8,50%92-23 CA# | 114,65 | 0,978 |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 108,65 | 3,005 ↓ |
| Lyon.Eaux 6,5%90CV | 915 | — |

| ACTIONS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| *Arbel* | 243 | 227 |
| Bains C.Monaco | 570 | 579 |
| *B.N.P.Intercont.* | 369 | 362 |
| Bidermann Intl ◆ | 110 | 114 |
| B T P (la cie) ◆ | 7,60 | 7,60 |
| Centenaire Blanzy | 401 | 400 |
| Ceragen Holding ◆ | 20,25 | 20,25 |
| Champex (Ny) | 20,80 | 20,90 |
| CIC Un.Euro.CIP | 366 | 368 |
| *C.I.T.R.A.M. (B)* ◆ | 2590 | 2590 |
| Cpt Lyon Alem. | 376,10 | 376,10 |
| Concorde-Ass Risq | 853 | 890 |
| Gpe Valfond ex.CMP ◆ | 12,20 | 12,20 |
| Darblay ◆ | 480 | 480 |
| Didot Bottin | 858 | 857 |
| Eaux Bassin Vichy ◆ | 4385 | 4385 |
| Ecia | 765 | 765 |
| Enc.Mag. Paris ◆ | 1261 | 1261 |
| Eridania Beghin CI ◆ | 800 | 800 |
| Fidei | 36,60 | 36,60 |
| *Finalens* | 395 | 385 |
| F.I.P.P. ◆ | 110,80 | 110,80 |
| *Fonciere (Cie)* ◆ | 542 | 542 |
| Fonciere Euris | 221 | 232 |
| Foncina # | 450 | 490 |
| France I.A.R.D. ◆ | 1006 | 1006 |
| France S.A. | 1350 | 1320 |
| From. Paul-Renard ◆ | 2050 | 2050 |
| *Gaumont #* | 376 | 376 |
| Genefim ◆ | 158 | 158 |
| Gevelot | 1825 | 1798 |
| G.T.I (Transport) | 400 | 391 |
| Immobail | 115,50 | 116,10 |
| Immobanque | 749 | 749 |
| Lucia | 54 | 55 |
| Monoprix | 142,10 | 142,30 |
| Metal Deploye ◆ | 444 | 444 |
| *Mors #* | 15,50 | 14,80 |
| Navigation (Nle) | 66,20 | 67 |
| *Paluel-Marmont* ◆ | 275 | 332,50 o |
| Exa.Clairefont(Ny) | 1399 | 1400 |
| Parfinance ◆ | 210 | 210 |
| Paris Orleans ◆ | 285 | 285 |
| Piper Heidsieck ◆ | 1350 | 1350 |
| Promodes (CI) | 939 | 930 |
| PSB Industries Ly | 352 | 361 |
| *Rougier #* | 474 | 471 |
| Saga | 165,80 | 162,10 |
| *Salins du Midi* | 475 | 453,10 |
| Silic | 754 | 740 |
| S.I.P.H. ◆ | 190 | 190 |
| Sofal ◆ | 89 | 89 |
| Soffo | 382 | 382 |
| Sofragi ◆ | 3860 | 3860 |
| Soudure Autogene ◆ | 1029 | 1029 |
| Sovabail ◆ | 325 | 325 |
| *Taittinger* | 1850 | 1851 |
| Tour Eiffel | 283,90 | 298 |
| Vicat | 449 | 450 |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| *Bayer.Vereins Bank* | 140,20 | 140,20 |
| Commerzbank AG. | 1080 | 1090 |
| Fiat Ord | 19,15 | 19,15 |
| Gevaert | 302,30 | 302,30 |
| Gold Fields South | 166 | 166 |
| Kubota Corp. | 29,70 | 29,70 |
| Montedison act.ep. | 10,05 | 10,05 |
| Olympus Optical | 49,50 | 49,50 |
| Ottomane(cie Fin.) | 350 | 350 |
| *Robeco* | 389,50 | 386 |
| Rodamco N.V. | 146 | 145,60 |
| Rolinco | 423,80 | 424,50 |
| Solvay SA | 3010 | 3001 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
**SYMBOLES**
*1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication* catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; *o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite;* ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
*LUNDI 3 JUIN*

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Acial (Ns) # | 56 | 54,60 |
| AFE # | 539 | 538 |
| Aigle # | 177,80 | 177,80 |
| Albert S.A (Ns) ◆ | 145 | 145 |
| *Altran Techno. #* | 1500 | 1480 |
| Montaignes P.Gest. ◆ | 729 | 729 |
| *Assystem #* ■ | 556 | 570 |
| Bque Picardie (Li) | 602 | 605 |
| Bque Sofirec (M) ◆ | 570 | 690 |
| Bque Tarneaud(B)# | 235 | 234,90 |
| Bque Vernes | 468 | 468 |
| Beneteau # | 648 | 650 |
| B I M P ◆ | 79,50 | 79,50 |
| *Boiron (Ly) #* | 645 | 640 |
| Boisset (Ly)# | 215,10 | 215,10 |
| But S.A. | 340 | 347 |
| Cardif SA | 830 | 815 |
| C.E.E # | 279 | 279 |
| CEGEP # | 154 | 153 |
| Cermex # (Ly) | 370 | 369,90 |
| CFPI # | 245 | 247 |
| Change Bourse (M) | 335 | 334,90 |
| Christ.Dalloz # | 1612 | 1620 |
| Cipe France Ly # | 465 | 460 |
| *CNIM CA#* | 194,50 | 193,90 |
| Codetour | 320 | 325 |
| Comp.Euro.Tele-CET | 330 | 335 |
| Conflandey S.A. ◆ | 308,10 | 308,10 |
| C.A.Haute Normand. | 329 | 329 |
| C.A.Ille & Vilaine | 337 | 337 |
| C.A.de l'Isere Ly# | 395 | 394,90 |
| C.A. Oise CCI | 263,60 | 263,50 |
| Creeks ◆ | 57,05 | 57,05 |
| *Devanlay* | 561 | 565 |
| Devernois (Ly) | 512 | 520 |
| *Ducros Serv.Rapide* ◆ | 75 | 75 |
| Ecco Trav.Tempo Ly ■ | 454 | 453,90 |
| Europ.Extinc.(Ly) | 250 | 258 |
| Europ Propulsion | 627 | 625 |
| Expand s.a ◆ | 250 | 250 |
| Factorem | 745 | 750 |
| Faiveley # | 340,10 | 345 |
| Finacor | 114 | 115 |
| Fininfo | 530 | 590 |
| *Fructivie* | 643 | 642 |
| Gautier France # | 288,50 | 289 |
| Gel 2000 | 83,20 | 84 |
| GFI Industries # | 670 | 660 |
| Girodet (Ly) # | 42,05 | 42,05 |
| GLM S.A. | 275,10 | 275,10 |
| Grandoptic.Photo # ■ | 693 | 700 |
| Gpe Guillin # Ly | 204 | 204 |
| Kindy # | 177,50 | 176,80 |
| *Guerbet* | 383 | 382,90 |
| Hermes internat.1# | 1440 | 1430 |
| *Hurel Dubois* | 513 | 513 |
| ICBT Groupe # | 226 | 228 |
| I.C.C. | 177 | 177 |
| Idianova | 69 | 69 |
| Inc. Computer # ◆ | 130,50 | 130,50 |
| IPBM | 65,50 | 65,50 |
| M6-Metropole TV | 568 | 571 |
| *Manitou #* | 619 | 629 |
| Manutan | 920 | 920 |
| *Marie Brizard* | 1270 | 1241 |
| Maxi-Livres/Profr. | 232,20 | 250 |
| Mecelec (Ly) ◆ | 82 | 82 |
| MGI Coutier | 270 | 263 |
| Monneret Jouet Ly# | 78 | 78 |
| Naf-Naf # | 78,70 | 78 |
| N.S.C Schlum. Ny | 725 | 728 |
| OGF Omn Gest.Fin. ◆ | 710 | 710 |
| Onet # ◆ | 1030 | 1080 |
| *Paul Predault #* | 188 | 178,60 |
| P.C.W. ◆ | 19 | 19 |
| Petit Boy # | 104 | 101,40 |
| Pochet | 912 | 960 |
| Poujoulat Ets (Ns) | 247,90 | 245 |
| Radiall # | 674 | 670 |
| Rallye(Cathiard)Ly | 215 | 219 |
| Reydel Indust.Li ◆ | 945 | 945 |
| Robertet # | 1365 | 1360 |
| Rouleau-Guichard ◆ | 455 | 455 |
| Securidev # | 75,10 | 78 |
| *Smoby (Ly)#* | 615 | 610 |
| Sofco (Ly) | 119 | 121 |
| Sofibus ◆ | 370 | 380 |
| Sogepag # | 131,20 | 130 |
| Sogeparc (Fin) | 687 | 680 |
| Sopra | 371 | 375 |
| Steph.Kelian # | 92,10 | 92,10 |
| Sylea | 492 | 494 |
| Teisseire-France | 210 | 210 |
| TF1-1 | 603 | 613 |
| Thermador Hold(Ly) ■ | 370 | 378 |
| Trouvay Cauvin # | 83,35 | 89 |
| Unilog | 600 | 599 |
| Union Fin.France | 500 | 502 |
| Via Credit(Banque) ◆ | 121,60 | 121,60 |
| Viel et Cie # | 143 | 142 |
| Vilmorin et Cie # | 496,50 | 494 |
| Virbac | 745 | 735 |

# NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
*LUNDI 3 JUIN*

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| High Co. | 259 | 262 |
| Infonie | 450 | 450 |
| Joliez-Regal | 100 | 100 |
| Proxidis | 85 | 85,50 |

# HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
*LUNDI 3 JUIN*

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| B.A.C. ◆ | 0,04 | 0,04 |
| Crédit Gén.Ind. ◆ | 29 | 29 |
| Générale Occidentale ◆ | 38,30 | 38,30 |
| Mumm ◆ | 1251 | 1251 |
| *Nobel* ◆ | 185 | 185 |
| Sté lecteurs du Monde ◆ | 160 | 160 |

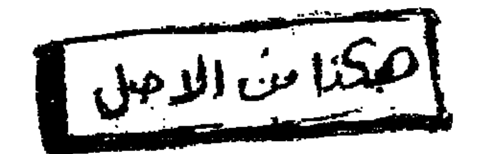
**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande *réduite*; # contrat d'animation.

# SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 31 mai

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| **AGIPI** | | |
| Agipi Ambition (Axa) | 122,01 | 116,20 |
| **BANQUE POPULAIRE** | | |
| Valorg | 2408,26 | 2372,67 |
| **BANQUE TRANSATLANTIQUE** | | |
| Arbitr. Court Terme ◆ | 9429,28 | 9429,28 |
| Arbitr. Première ◆ | 9026,72 | 8937,35 |
| Arbitr. Sécurité ◆ | 17276,34 | 17190,39 |
| **BNP** | | |
| Antigone Trésorerie | 854252 | 854252 |
| Natio Court Terme | 13722 | 13722 |
| Natio Court Terme2 | 372799 | 372799 |
| Natio Epargne | 2163,43 | 2142,01 |
| Natio Ep. Capital C/D | 15509,96 | 15356,40 |
| Natio Ep. Croissance | 2359,38 | 2313,12 |
| Natio Ep. Obligations | 212,51 | 208,34 |
| Natio Epargne Retraite | 143,16 | 140,35 |
| Natio Epargne Trésor | 10583,75 | 10562,62 |
| *Natio Epargne Valeur* | 556,80 | 545,88 |
| Natio France Index | 1130,17 | 1108,01 |
| Natio Immobilier | 1233,79 | 1209,60 |
| Natio Inter | 1859,28 | 1822,82 |
| Natio Monétaire C/D | 5336,10 | 5336,10 |
| Natio Opportunités | 167,09 | 163,81 |
| Natio Patrimoine | 1534,54 | 1504,45 |
| Natio Perspectives | 1260,33 | 1235,62 |
| Natio Placements C/D | 76419,27 | 76419,27 |
| Natio Revenus | 1080,17 | 1069,48 |
| Natio Sécurité | 11568,85 | 11568,85 |
| Natio Valeurs | 1052,61 | 1031,97 |
| **BRED BANQUE POPULAIRE** | | |
| Moneden | 89280,35 | 89280,35 |
| *Oblig. tres caté.* | 234,49 | 230,02 |
| **CDC GESTION** | | |
| Livret Bourse Inv. D ◇ | 644,85 | 626,07 |
| Le Livret Portefeuille D ◇ | 879,20 | 853,59 |
| Nord Sud Dévelop. C/D ◆ | 2165,53 | 2161,21 |
| Patrimoine Retraite C ◇ | 297,89 | 292,05 |
| *Sicav Associations C* ◇ | 2361,02 | 2361,02 |
| **CDC TRÉSOR** | | |
| Fonsicav C ◇ | 19020,55 | 18982,58 |
| Mutual. dépôts Sicav C ◇ | 18257,88 | 18221,44 |
| **CAISSE D'EPARGNE** | | |
| Ecur. Actions Futur D ◇ | 215,33 | 209,06 |
| Ecur. Capicourt C ◇ | 221,43 | 220,88 |
| Ecur. Capitalisation C ◇ | 227,97 | 225,71 |
| Ecur. Distrimonétaire D. ◇ | 10279,48 | 10279,48 |
| Ecur. Expansion C ◇ | 79971,85 | 79835,24 |
| Ecur. Géovaleurs C ◇ | 2980,85 | 2894,03 |
| *Ecur. Investis. D* ◇ | 175,74 | 170,62 |
| *Ecur. Monétaire C/D* ◇ | 12680,25 | 12680,25 |
| Ecur. Trésorerie C/D ◇ | 311,89 | 311,89 |
| Ecur. Trimestriel D ◇ | 1973,54 | 1954 |
| Eparcourt-Sicav D ◇ | 191,56 | 191,08 |
| Horizon C ◇ | 1725,15 | 1624,90 |
| Prévoyance Ecur. D ◇ | 98,78 | 97,80 |
| ***Fonds communs de placements*** | | |
| Ecur. Capiprentière C ◇ | 11298,47 | 11275,92 |
| Ecur. Sécuripremière C ◇ | 11514,60 | 11505,10 |
| Ecur. Sensipremière C ◇ | 11851,23 | 11821,68 |
| **CNCA — CRÉDIT AGRICOLE** | | |
| Amplia ◇ | 115833,86 | 115833,86 |
| Atout Amérique | 147,69 | 146,09 |
| Atout Asie | 105,83 | 103,25 |
| Atout Futur C | 613,67 | 598,70 |
| Atout Futur D | 585,39 | 571,11 |
| Coexis | 1813,58 | 1779,76 |
| Dieze | 1878,52 | 1843,49 |
| Elcash ◇ | 918620,37 | 918620,37 |
| Epargne-Unie | 171,13 | 166,96 |
| Eurodyn | 1819,48 | 1775,19 |
| Indicia ◆ | 1271,02 | 1239,79 |
| Moné.JC ◇ | 11583,50 | 11583,50 |
| Moné.JD ◇ | 11583,50 | 11583,50 |
| Oblifutur | 3944,47 | 3870,92 |
| Oraction | 1893,87 | 1847,68 |
| Proficius | 1022,13 | 1003,07 |
| Revenu-Vert | 1196,23 | 1173,93 |
| Sévéa ◆ | 107,44 | 104,82 |
| Synthésis | 15931,34 | 15618,96 |
| Uni Foncier | 1260,76 | 1230,01 |
| *Uni France* | 670,23 | 653,89 |
| Uni Garantie C | 1701,62 | 1669,89 |
| Uni Garantie D | 1383,53 | 1357,79 |
| Uni-Régions | 1644,54 | 1604,43 |
| Univar C ◇ | 300,24 | 300,24 |
| Univar D ◇ | 300,24 | 300,24 |
| Univers Actions | 189,84 | 185,21 |
| *Univers-Obligations* | 2188,34 | 2147,54 |
| **CIC BANQUES** | | |
| Francic | 575,74 | 558,97 |
| Francic Pierre | 120,50 | 116,99 |
| Francic Régions | 1690,55 | 1641,31 |
| **CIC PARIS** | | |
| Cicamonde | 1327,55 | 1288,88 |
| Converticic | 357,78 | 352,49 |
| Ecocic | 1463,83 | 1421,19 |
| Oblicic Mondial | 3352,29 | 3302,75 |
| *Oblicic Régions* | 1185,19 | 1167,67 |
| Rentacic | 165,61 | 163,16 |
| **CRÉDIT LYONNAIS** | | |
| Eurco Solidarité | 1303,98 | 1291,07 |
| Lion 20000 | 16700,89 | 16700,89 |
| Lion Association | 11162,64 | 11162,64 |
| Lion Plus | 1402,03 | 1374,54 |
| Lion Trésor | 2322,60 | 2299,60 |
| Oblilion | 1809,97 | 1792,05 |
| *Sicav 5000* | 577,98 | 566,65 |
| Slivafrance | 961,02 | 942,18 |
| Slivam | 480,48 | 471,06 |
| Slivarente | 237,51 | 232,85 |
| Slivinter | 610,57 | 598,60 |
| Trilion | 5282,12 | 5214,39 |
| **CRÉDIT MUTUEL FINANCE** | | |
| *Avenir Alizes* | 2051,38 | 2011,18 |
| Crédit Mutuel Capital ◆ | 1714,56 | 1680,94 |
| Créd.Mut.Ep.Cour.T. | 864,57 | 864,57 |
| Créd.Mut.Ep.Ind. Cap | 104 | 101,22 |
| Créd.Mut.Ep.J | 22336,93 | 22336,93 |
| Créd.Mut.Ep.long.T. | 230,79 | 224,61 |
| Créd.Mut.Ep.Monde | 1252,21 | 1218,70 |
| Créd.Mut.Ep.Quatre | 1109,47 | 1087,72 |
| **LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE** | | |
| Asie 2000 | 757,46 | 724,84 |
| Saint-Honoré Capital | 17836,62 | 17312,11 |
| *St-Honoré March. Emer.* | 651,10 | 623,08 |
| St-Honoré Pacifique | 807,35 | 772,58 |
| **LEGAL & GENERAL BANK** | | |
| Sécuritaux ◇ | 1786,99 | 1786,99 |
| *Stratégie Actions* | 963,61 | 926,55 |
| Stratégie Rendement | 1779,80 | 1723,76 |
| **LA POSTE** | | |
| Amplitude Monde C ◇ | 826,06 | 805,91 |
| Amplitude Monde D ◇ | 804,72 | 785,09 |
| Elanciel D ◇ | 134,31 | 131,03 |
| Emergence Poste C/D ◇ | 112,46 | 109,72 |
| *Géobilys C* ◇ | 614,17 | 605,97 |
| Géobilys D ◇ | 598,87 | 590,02 |
| Intensys C ◇ | 113,66 | 113,49 |
| Intensys D ◇ | 108,83 | 108,67 |
| Latitude C ◇ | 144,46 | 144,32 |
| Latitude D ◇ | 135,92 | 135,78 |
| Oblitys D ◇ | 578,56 | 570,01 |
| *Plénitude C/D* ◇ | 160 | 158,10 |
| Poste Gestion C ◇ | 43139,53 | 43139,53 |
| Revenus Trimestr. D ◇ | 5280,83 | 5228,54 |
| Solstice D ◇ | 2356,42 | 2350,54 |
| Thésora C ◇ | 915,68 | 906,61 |
| *Thésora D* ◇ | 833,48 | 825,78 |
| **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** | | |
| Actimonétaire C | 36897,91 | 36897,91 |
| Actimonétaire D | 31404,52 | 31404,52 |
| Cadence 1 D | 1072,05 | 1061,44 |
| Cadence 2 D | 1058,68 | 1048,20 |
| Cadence 3 D | 1063,51 | 1052,98 |
| Capimonétaire C | 1999,55 | 1997,55 |
| Capimonétaire D | 1857,85 | 1855,99 |
| Capiobli C | 8462,60 | 8378,81 |
| Interoblig C | 6457,68 | 6393,74 |
| Intersélection France D | 593,49 | 581,85 |
| S.G. France opport. C | 1724,51 | 1690,70 |
| *S.G. France opport. D* | 1663,01 | 1630,40 |
| Sogenfrance C | 1508,80 | 1479,22 |
| Sogenfrance D | 1392,45 | 1365,15 |
| Sogépargne D | 313,12 | 310,02 |
| Soginter C | 1807,87 | 1772,42 |
| ***Fonds communs de placements*** | | |
| Favor D ◆ | 1260,98 | 1236,25 |
| Sogeliance D ◆ | 1705,22 | 1671,78 |
| Sogenfrance Tempo D ◆ | 145,78 | 142,92 |

**SYMBOLES**
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.





# AUJOURD'HUI

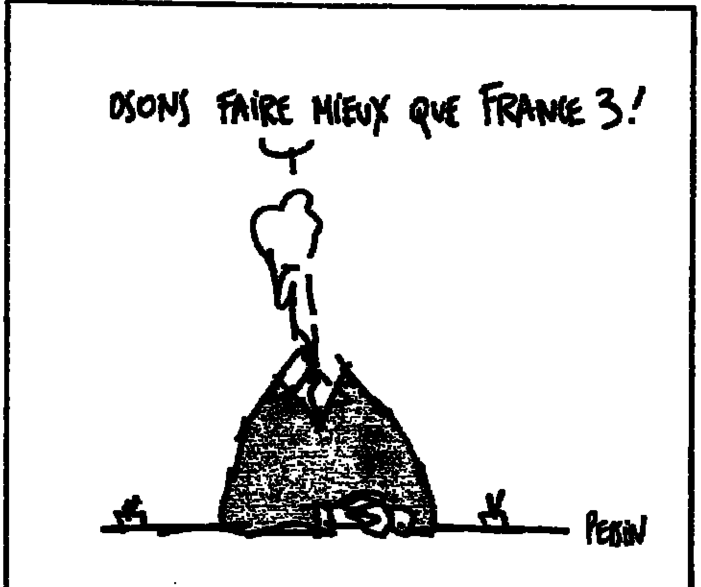
COMMUNICATION

**TÉLÉVISION** Le nouveau président de France Télévision, Xavier Gouyou Beauchamps, nommé en moins de quarante-huit heures par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) par huit voix et un bulletin blanc, a la charge de réinstaurer l'image de la télévision publique. Notamment celle de France 2, au moment où le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, évoque à nouveau son éventuelle privatisation. ● LA SOLUTION du problème des contrats consentis aux animateurs-producteurs, qui a abouti au départ de Jean-Pierre Elkabbach, fait partie des priorités de Xavier Gouyou Beauchamps. Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a proposé de renforcer les contrôles sur ce type de contrats au sein des chaînes. ● LE NOUVEAU président de France Télévision devra aussi gérer, dans le courant du mois, le problème des négociations salariales à France 2 et à France 3.

## M. Gouyou Beauchamps devra restaurer l'image de France 2

### Le nouveau président de France Télévision sera confronté à la définition des missions de service public de la chaîne, alors que des personnalités politiques évoquent à nouveau son passage au privé

**NOMMÉ** président de France Télévision par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) moins de quarante-huit heures après la démission de Jean-Pierre Elkabbach, Xavier Gouyou Beauchamps a-t-il conscience d'être *« la dernière chance du service public »*, selon les termes d'un membre du gouvernement ? L'évocation, par Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, dimanche 2 juin, d'une privatisation de France 2, – *« tant qu'on n'aura pas défini clairement un cahier des charges pour la télévision publique qui doit faire de l'information et de la distraction de qualité (...) il ne faut pas exclure une privatisation de France 2 »* – révèle surtout l'état d'esprit d'une partie de la base des parlementaires du RPR. Et cela alors que le chef de l'Etat s'est exprimé, vendredi 31 mai, contre la privatisation et a réaffirmé son *« profond attachement au service public de l'audiovisuel »* (*Le Monde* daté 2-3 juin).




C'est peu dire que l'action de Xavier Gouyou Beauchamps à la tête de la télévision publique sera examinée de près. Notamment en matière de programmation. France 2, déjà accusée d'être une *« chaîne commerciale d'Etat »* lorsqu'Hervé Bourges assura la présidence commune de 1990 à 1993, a franchi un pas de plus dans sa confrontation avec TF1 sous la houlette de Jean-Pierre Elkabbach.

L'affaire des animateurs-producteurs pose l'éternelle question de la nature de l'offre du service public audiovisuel en matière de programmation. A Xavier Gouyou Beauchamps donc, la charge redoutable de répondre à la demande, tout en redonnant à France 2 une image non-commerciale... sans lui faire perdre de points d'audience et donc ses recettes publicitaires.

Pour cela, Xavier Gouyou Beauchamps devra aller vite. D'emblée, *« en manière de test »*, les personnels de France 2 et de France 3 ont fixé les deux premières tâches auxquelles le nouveau président de France Télévision devra s'astreindre : *« Faire partir l'équipe mise en place par Jean-Pierre Elkabbach »* et *« régler les problèmes de fond comme ceux de la production, de l'éthique du service public et vérifier la régularité des contrats »*.

C'est par des nominations que Xavier Gouyou Beauchamps pourra d'abord manifester sa volonté d'apaisement auprès des salariés de France 2. La rancoeur accumulée par les salariés à l'encontre de certains membres de l'équipe nommée par Jean-Pierre Elkabbach est si forte que des départs s'avèrent inévitables. Le choix des nouveaux promus sera donc un test crucial, et l'ancien directeur général de France 3 jouit *a priori* d'un crédit important. *« Nous le connaissons bien. Avec lui nous perdrons un minimum de temps »*, reconnaissent les syndicats de France Télévision.

Xavier Gouyou Beauchamps aura également pour tâche de renégocier à la baisse les contrats des animateurs-producteurs qui ont été à l'origine de la vague médiatique aboutissant au départ de Jean-Pierre Elkabbach. Notamment celui de Jean-Luc Delarue, présentateur de « Ça se discute », en conflit ouvert avec l'ex-président de France Télévision. Celui-ci a depuis longtemps fait savoir qu'il était prêt à discuter de tout *« avec son successeur »*. Mais Arthur, Nagui, Michel Drucker ou Mireille Dumas, sont-ils dans les mêmes dispositions ?

Pour éviter que renaissent des soupçons de malversations autour des finances d'une entreprise publique, le nouveau président a indiqué au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), dimanche 2 juin, qu'il entendait mettre en place un structure d'audit permanent comme celle existant déjà à France 3. Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, chargé de la communication, juge le projet excellent et a donc décidé de faire sienne cette idée d'un *« audit permanent »*.

**RENÉGOCIATIONS**

Invité, dimanche 2 juin, du Club de la presse d'Europe 1, le ministre a proposé *« que, systématiquement, le contenu de tous les contrats soit présenté au conseil d'administration des chaînes publiques et qu'il existe une filière de décision permettant une succession de contrôles à l'intérieur même de la société »*.

Plus difficiles devraient être les futures négociations salariales. Dans l'épreuve de force engagée contre Jean-Pierre Elkabbach, les syndicats de France Télévision avaient mis de côté leurs revendications salariales. La nomination de Xavier Gouyou Beauchamps acquise, elles devraient ressurgir. Certains espèrent même que le nouveau président de France Télévision n'arrivera pas les mains vides. *« Gouyou Beauchamps peut acheter un peu de paix sociale avec Bercy »*, avance-t-on à France 2, où l'on espère que le nouveau président s'est entendu avec le ministère des finances avant d'accepter son nouveau poste. Reste que la marge de manoeuvre pourrait être étroite. *« Cela fait trois ans que l'on serre la vis de tous les personnels*, prévient un syndicaliste, *mais avec l'affaire des animateurs-producteurs le verrou a sauté »*. Nul doute que le 0,4 % de hausse pour 1996, évoqué par le *Canard Enchaîné* aura du mal à passer.

En matière de financement, le ministre de la culture semble favorable à un plafonnement des recettes publicitaires sur les chaînes publiques. Mais la limite de 50 % qui pourrait être fixée laisse toute latitude à France 3 d'augmenter encore les siennes, sans entamer les recettes actuelles de la deuxième chaîne. Enfin, Xavier Gouyou Beauchamps disposera désormais d'un interlocuteur permanent au sein du ministère de la culture : Christopher Baldelli, conseiller de M. Douste-Blazy, va prendre la tête d'une structure entièrement dédiée aux problèmes de la télévision au sein du ministère de la culture.

*Guy Dutheil et Yves Mamou*

### *Un audit critique*

**C'est lundi 3 juin que Jean-Michel Bloch-Lainé, inspecteur des finances, doit remettre à Alain Juppé, premier ministre, son prérapport sur les finances de l'audiovisuel public. Le rapport définitif, en cours de rédaction, devrait être remis fin juin. Selon les premières indications, cet audit contiendrait des conclusions très critiques sur la gestion de France Télévision, mais aucune preuve d'éventuelles malversations n'y figurerait. Un second rapport, préparé par la Cour des comptes, devrait faire définitivement le point à ce sujet. Il sera remis au gouvernement à l'automne.**

## Les réactions

● **Philippe Douste-Blazy**, ministre de la culture : *« Je considère que l'élection de Xavier Gouyou Beauchamps par le CSA à la présidence de France Télévision est de nature à donner à France 2 et France 3 une confiance, une qualité et une ambition qui conforteront le rôle du service public. Ce choix est celui d'un homme de grande qualité qui a une expérience appréciable de la direction des entreprises et de l'audiovisuel. En effet, Xavier Gouyou Beauchamps a déjà eu l'occasion de montrer son professionnalisme et son talent en étant successivement président de la Sofirad, de TDF et directeur général de France 3. Dans ce dernier poste, sa réussite a été remarquable, puisqu'il a fait progresser l'audience de la chaîne, en maintenant une ligne éditoriale fidèle à l'esprit et aux missions du service public. »*

● **Jean-François Mancel**, secrétaire général du RPR : *« Tant qu'on n'aura pas défini clairement un cahier des charges pour la télévision publique qui doit faire de l'information et de la distraction de qualité, on n'en sortira pas. Si nous n'arrivons pas à le faire, il ne faut pas exclure, pourquoi pas, une privatisation de France 2. »*

## Un subrécargue à la barre

**SURTOUT**, ne pas se laisser prendre par l'apparente douceur du passage de relais ! Et remiser d'emblée tout ce vocabulaire qui plaisait tant aux portraitistes de l'ancien PDG. Il va falloir s'y faire : *« Fièvreux, ténébreux, écorché, exalté, flamboyant, magnétique »*, ne serviront plus guère ! Rideau sur les superlatifs et glossaire de l'excès. Pour évoquer « Gouyou », le nouveau président de France Télévision, ses collaborateurs de France 3 parleront, avec constance, de *« sérénité »* et d'*« écoute »*, d'*« humanité »*, de *« discrétion »*. *« Un homme de paix »*, dira Jean-Pierre Cottet, directeur des programmes de France 3, son bras droit.



PORTRAIT

Xavier Gouyou Beauchamp serait-il donc en passe de réconcilier la télévision avec les *« géomètres »* (en l'occurrence énarques) que Pierre Desgraupes, avec un pointe de mépris, s'employait à opposer toujours aux valeureux *« saltimbanques »* ? Rarement « haut fonctionnaire » à la barre d'une chaîne eut, en tout cas, pareille cote. La réussite récente de France 3, qui a su échapper aux dérives de sa grande soeur France 2, y est bien sûr pour beaucoup. Sa capacité à déléguer en est aussi la cause.

Il fut sous-préfet et préfet, chef adjoint des cabinets d'Edgar Faure (à l'agriculture puis à l'éducation nationale), porte-parole et conseiller technique de Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée. Mais vite, il gravita dans le secteur de l'audiovisuel. D'abord comme PDG de la Sofirad et de TDF, puis comme artisan, avec François Léotard, de la loi sur l'audiovisuel de 1986 qui privatisa TF 1, et, depuis 1994, comme directeur général de France 3. Agé de cinquante-neuf ans, l'énarque ne découvre donc pas la télé.

Il n'a ni cour, ni clan, ni bande. Mais sa bonne entente avec la hiérarchie de France 3 est connue. *« Confiance et harmonie »*, disent ses pairs, un peu honteux de cette accumulation de louanges. *« Délégation et rigueur »*, ajoutent-ils pour décrire la méthode et insister sur la rectitude qu'il estime inhérente au service public. Ecoutez-les décrire avec fierté le voyage du « parapheur », ce classeur dans lequel le moindre contrat de production, inséré entre deux buvards, est soumis à la signature d'une poignée d'instances. *« Cinq au moins ! »*, s'exclame Georges Pernoud, le patron de *Thalassa*, qui se félicite d'une procédure une peu longue et contraignante mais jugée, depuis ces dernières semaines *« délicieusement protectrice »*.

**CONTRATS À LA LOUPE**

Le directeur général, qui examine chaque contrat à la loupe, *« retourne le parapheur en demandant de préciser un point de détail et en mettant toujours le doigt là où ça fait mal »*, rapporte Bernard Rapp, ravi de le savoir attentif, bienveillant, envers l'émission *Un siècle d'écrivains*, peu pourvoyeuse d'audience. Calendrier, scénario, production... Xavier Gouyou Beauchamps ne laisse rien dans le flou et passe les matinées de samedi à éplucher à la loupe, devant Jean-Pierre Cottet, le fameux parapheur... *« Il bosse »*, reconnaissent les moins ardents.

Le contact est discret et chaleureux. Rompu aux négociations sociales, l'homme est réputé ouvert à la discussion. Les syndicats, d'ailleurs, saluent son arrivée. *« Pas étonnant, il leur lâche tout ! »*, commente un membre du CSA. *« Habile ! »*, corrige un proche qui soupçonne la technique de Raminagrobis : une détente véloce, une défense féroce derrière une patte de velours. Car il est ambitieux autant qu'il fut patient.

N'a-t-il pa su sagement ravaler son orgueil pour s'effacer, en 1993, à la demande du pouvoir, devant Jean-Pierre Elkabbach, plus richement parrainé ? N'a-t-il pas préféré refuser, en 1995, la perspective de présider Radio-France, comme certains l'y poussaient, pour rester sur la 3 et miser sur un destin glorieux à France Télévision ? Son heure devait sonner... De sa chaîne, il a en tout cas su capter l'esprit et la culture maison, définir une ligne éditoriale (curiosité et proximité), et manifester par de très nombreux voyages en régions sa foi dans le renforcement des informations « locales » et son souci de fédérer la maison.

Jamais, peut-être, la « petite chaîne publique » ne s'était à ce point senti pousser des ailes. La montée spectaculaire de l'audience, la cohérence de ses programmes, l'image culturelle de l'antenne ont galvanisé le personnel et renforcé l'esprit maison. Le choix de son directeur pour présider France-Télévision est donc ressenti comme une reconnaissance du travail accompli depuis ces dernières années et un hommage à tous. Reste l'inquiétude de voir décapiter une direction réputée harmonieuse au profit de France 2, aujourd'hui sans boussole.

A l'automne 1995, lors d'une conférence de presse célébrant le vingtième anniversaire de *Thalassa*, étendard désormais emblématique de la 3, Georges Pernoud, entouré de marins, passa la parole à Xavier Gouyou Beauchamps. *« Sans doute me croyez-vous tous fort éloigné du monde maritime*, commença le directeur. *Eh bien, détrompez-vous ! Dans une autre vie, j'ai été subrécargue ! Oui, subrécargue ! »* Consternation générale. Subréquoi ? Il fallut préciser que la fonction consiste à représenter les chargeurs d'un navire. Le *Petit Robert* précise : *« Agent embarqué en supplément de l'équipage normal, qui représente à bord les intérêts de l'armateur ou de l'affréteur et veille à la gestion de la cargaison. »*

L'anecdote, aujourd'hui, rassure. Un amateur de chasse, de golf et d'opéra, tour à tour préfet, lanceur de satellite, patron de télévision et même subrécargue ne peut que réserver des surprises...

*Annick Cojean*

## « Il fallait quelqu'un qui connaisse la situation et puisse y faire face tout de suite »

● **Vendredi 31 mai, 16 h 15.** Jean-Pierre Elkabbach annonce qu'il démissionne, décision prise sur l'insistance de Jacques Pilhan, conseiller de Jacques Chirac, et proche du président de France Télévision. Georges-François Hirsch, encore membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), présent à la conférence de presse du président de France Télévision, explique *« que tout devrait aller très vite »*. Le secrétaire de la section CGT de France 2, Luc Deléglise, interrogé sur les noms des candidats qui circulent, note que *« Xavier Gouyou Beauchamps est un homme de l'audiovisuel qui a su s'entourer »*.

● **16 h 30.** Hervé Bourges, président du CSA, prend l'initiative de réunir les membres du Conseil sur la question de la succession. Il s'agit de dresser une première liste de « présidentiables », mais surtout, dans son esprit, d'éviter que les pressions extérieures et les candidatures fantaisistes ne parasitent cette transition difficile. La réunion express sert à mettre en place une procédure électorale : en l'absence de réglementation précise, le CSA fixe librement la sienne. Plutôt qu'un appel à candidatures avec auditions – trop long –, Hervé Bourges, Philippe Labarde et Georges-François Hirsch persuadent les autres « sages » d'entendre seulement les personnalités qu'ils pressentent.

Au premier tour de piste, le nom de Xavier Gouyou Beauchamps, directeur général de France 3, apparaît nettement en tête. D'autres personnalités de l'audiovisuel, comme Michèle Cotta (journaliste à RTL et France 2, ex-PDG de Radio-France), Jean-Marie Cavada (président de La Cinquième) sont également citées. *« On s'est rendu compte qu'il fallait quelqu'un qui connaisse la situation et puisse y faire face tout de suite »*, dit un « sage ».

Certains membres du Conseil souhaitaient voter dès le vendredi 31 mai, pour donner un successeur à Jean-Pierre Elkabbach le jour même de sa démission. Hervé Bourges les convainc de prendre le temps de la réflexion. Il ne faut pas que le « coup » paraisse organisé d'avance. Rendez-vous est donc pris pour la matinée du dimanche 2 juin.

● **Samedi 1er juin.** C'est la « journée du téléphone ». Jean-Marie Cavada semble s'être beaucoup démené pour faire prendre en compte sa candidature. Michèle Cotta, qui aurait été intéressée par le poste si le CSA le lui avait proposé, fait savoir dans le courant de la matinée qu'elle n'est pas candidate. Janine Langlois-Glandier fait de même. Georges Vanderschmitt, président de la Sofirad, ne peut, quant à lui, être candidat déclaré, sous peine de perdre toute crédibilité dans l'entreprise qu'il dirige. Des fax émanant de personnalités connues et moins connues – comme Jacques Rutman, auteur-réalisateur –, parviennent au siège du CSA, toute la journée.

Hervé Bourges passe une bonne partie de la journée de ce 1er juin à son bureau. Il a de longs entretiens téléphoniques avec diverses personnalités du secteur. Le nom de Xavier Gouyou Beauchamps est testé auprès de *« l'actionnaire »*. Contrairement à ce que déclarera Hervé Bourges, dimanche 2 juin dans l'émission « Lignes de mire » (France 3) – *« l'instance de régulation n'a pas sollicité l'avis de l'Etat-actionnaire »* – la neutralité bienveillante de la tutelle a bel et bien été recherchée. Il s'agit d'éviter, comme pour Philippe Guilhaume en 1989, de nommer un président de France Télévision qui serait en conflit permanent avec l'Etat.

● **Dimanche 2 juin.** Les membres du CSA se réunissent vers 10 h 30. Ils confirment rapidement leur première intention de vote. Xavier Gouyou Beauchamps est élu à l'unanimité, moins une voix : celle de Philippe Labarde, qui trouve qu'une procédure expéditive prive le CSA d'un temps de réflexion. Convoqué discrètement par le CSA, Xavier Gouyou Beauchamps est entendu par les conseillers. Il leur explique longuement sa vision du service public, son analyse des structures de France Télévision, sa vision des programmes de France 2, la manière dont il compte résoudre la crise sociale affectant la deuxième chaîne et la renégociation des contrats des animteurs-producteurs, sans oublier les personnalités qu'il pourrait nommer dans les directions générales des deux chaînes.

A midi, Hervé Bourges, accompagné de Xavier Gouyou Beauchamps, annonce cette nomination aux médias. *« Je m'attacherai à ce que France 2 et France 3, qui sont financées en grande partie par des fonds publics, soient conduites dans la rigueur et dans la transparence »*, déclare alors notamment le nouveau président de France Télévision.

*Y. M.*

■ **Georges-François Hirsch**, qui devait quitter le CSA samedi 1er juin – il part diriger l'Orchestre national de France –, a finalement participé à la nomination du nouveau président de France Télévision. Hervé Bourges, président du CSA, souhaitait fermement que la composition de l'instance de régulation ne soit pas modifiée, afin d'écarter tout soupçon d'une influence politique sur le vote du successeur de Jean-Pierre Elkabbach.



# Baptême de l'air pour Ariane-5

## La fusée devrait décoller mardi 4 juin de Kourou avec quatre satellites scientifiques à son bord. Un deuxième tir de validation aura lieu cet automne avant que l'engin n'entre en service commercial

**Après onze ans de développement, le premier exemplaire du lanceur lourd européen Ariane-5 devrait s'envoler, mardi 4 juin, à partir de 13 h 35 (heure française) du centre spatial guyanais de *Kourou*, porteur de quatre satellites scientifiques. Capable de mettre deux satellites de télécommunications d'environ 3 tonnes sur orbite géostationnaire, Ariane-5 devrait, d'ici à l'an 2000, remplacer Ariane-4, qui, en sept ans, a conquis plus de la moitié du marché mondial. Douze pays européens participent à cette aventure, que la France finance à plus de 46 %. Plus de 38 milliards de francs ont été dépensés pour ce programme, qui a dépassé son budget prévisionnel de 0,9 %, soit 314 millions de francs.** *(Lire aussi page 15.)*

« *DIFFICILE de faire plus simple* », lâche Guy Laslandes, directeur du programme Ariane-5 au Centre national d'études spatiales (CNES), en contemplant le dernier rejeton de la lignée Ariane rejoindre son pas de tir. L'enfant, perché sur une gigantesque plate-forme orangée qui glisse silencieusement sur une double voie ferrée, paraît petit et empâté. Il n'en est rien. Ariane-5 « *est un costaud* ». Plus de 50 mètres de haut, un poids de forme de 745 tonnes et la puissance d'un super-lourd avec une poussée au décollage de 1 300 tonnes.

Pour en arriver à cette puissance, les Européens ont dû rompre avec leurs habitudes, délaisser le ticket gagnant d'Ariane-4 grâce auquel la société Arianespace a pu conquérir plus de la moitié du marché mondial des lancements de satellites civils. Ce changement de culture n'a pas été simple, car, en dépit de sa complexité – six modèles tri-étages dotés de six moteurs, plus quatre petits boosters à poudre ou à liquides pour les versions les plus puissantes –, Ariane-4 rassurait.

**VISIONNAIRES**

*Mais il était difficile d'aller plus* loin avec ce lanceur. « *Nous arrivions aux limites du concept*, reconnaît Serge Petit, directeur du programme Ariane-5 à l'Aerospatiale, architecte industriel du projet. *Nous ne pouvions pas continuer à l'améliorer. Nos études montraient qu'une Ariane-5 dérivée d'Ariane-4 risquait de ne plus être pilotable, surtout si on la surmontait, comme il en était question à l'époque, d'un avion spatial habité baptisé "Hermès".* »

De tout cela, chacun convient aujourd'hui. Mais cette sagesse n'est pas venue d'un coup. François Duret, de l'Aerospatiale, se souvient des projets nés de l'imagination toujours fertile des ingénieurs. « *Dans l'album des dessins de famille d'Ariane-5*, dit-il, *que de changements, que de frères et sœurs prématurément décédés.* » Une version à trois étages dont le premier ne comprenait pas moins de treize *moteurs dont quatre propulseurs à* poudre : abandonnée. Une autre, à trois étages aussi, entièrement propulsée par des mélanges cryogéniques (hydrogène et oxygène liquides) si délicats à maîtriser : également rejetée.

Le concept actuel, qui a mobilisé en Europe les énergies de six mille personnes employées par deux cent cinquante firmes de douze pays d'Europe, est donc le fruit d'une longue maturation, mais aussi d'un formidable pari. Les décisions ne furent pas faciles. Il fallait un sacré culot pour convaincre l'Europe, en janvier 1985 à Rome, de s'engager dans le développement d'un nouveau lanceur lourd, alors que la fusée européenne n'avait été tirée que onze fois en cinq ans, qu'elle avait subi deux échecs et que, déjà, les industriels développaient un nouveau modèle, Ariane-4, qui n'allait connaître les feux de la rampe que trois ans plus tard.

Mais l'Histoire n'aime que les *forts et les visionnaires*. Sous les ors d'une villa romaine, les Européens *suivirent* les Français dans leur apparente « folie ». L'enthousiasme du dynamique directeur général du CNES, Frédéric d'Allest, promoteur infatigable d'Ariane, sut les convaincre, et les talents de diplomate de Hubert Curien, ministre de la recherche chargé de l'espace, les rallier. Ce n'était encore que des accords de papier mais la machine était lancée, et, deux ans plus tard, à La Haye, dans le décor froid du Palais des congrès, les Européens finançaient cet ambitieux programme estimé aujourd'hui à 5 790 millions d'unités de compte (38,1 milliards de francs, prix 1995).

Aujourd'hui, avec une douzaine de mois de retard sur le calendrier, le premier exemplaire d'Ariane-5 s'apprête à partir, porteur de quatre satellites scientifiques (Cluster) destinés à étudier le vent solaire. « Quatre garçons dans le vent » pour vérifier en un peu moins de trente minutes le bien-fondé de ce programme dont « *les maîtres mots étaient augmentation des performances, amélioration de la fiabilité et réduction des coûts de production* », rappelle Jacques Durand, directeur du programme Ariane-5 à l'ESA.

Vérifier que la simplicité était bien la solution, même si, malgré *ce choix, la facilité n'a pas été au* rendez-vous, bien au contraire, confesse Guy Laslandes : « *Il nous a fallu acquérir des techniques que l'on ne maîtrisait pas – comme celle des boosters géants –, changer d'échelle sur certains composants, apprivoiser les moteurs cryogéniques de grande taille et courir ce marathon à la vitesse d'un sprint.* »

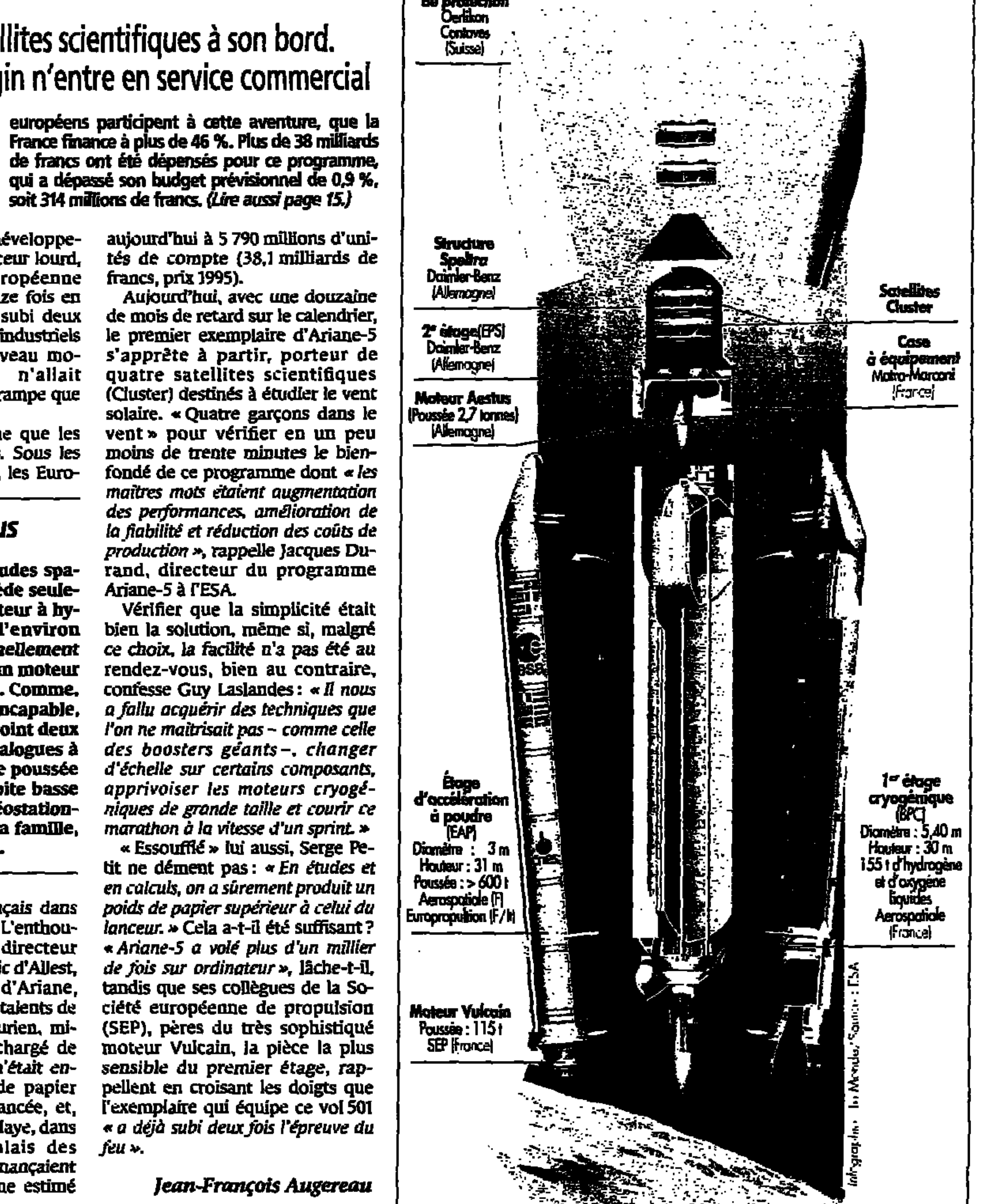
« Essoufflé » lui aussi, Serge Petit ne dément pas : « *En études et en calculs, on a sûrement produit un poids de papier supérieur à celui du lanceur.* » Cela a-t-il été suffisant ? « *Ariane-5 a volé plus d'un millier de fois sur ordinateur* », lâche-t-il, tandis que ses collègues de la Société européenne de propulsion (SEP), pères du très sophistiqué moteur Vulcain, la pièce la plus *sensible du premier étage*, rappellent en croisant les doigts que l'exemplaire qui équipe ce vol 501 « *a déjà subi deux fois l'épreuve du feu* ».

***Jean-François Augereau***

### *Mettre en orbite l'équivalent d'un autobus*

**Ariane-5, telle que l'ont conçue le Centre national d'études spatiales (CNES) et l'Agence spatiale européenne (ESA), possède seulement deux étages : un premier, l'EPC, propulsé par un moteur à hydrogène et oxygène liquides entièrement nouveau d'environ *115 tonnes de poussée (Vulcain), et un second – exceptionnellement* construit hors de France –, l'EPS, plus classique, équipé d'un moteur allemand réallumable de seulement 2,7 tonnes de poussée. Comme, dans cette configuration de base, le lanceur serait bien incapable, parce que trop lourd, de décoller, les ingénieurs lui ont adjoint deux *énormes fusées d'appoint* à poudre (boosters), les EAP, analogues à celles qui équipent la navette américaine, de 630 tonnes de poussée chacune. De quoi mettre l'équivalent d'un autobus en orbite basse ou, *plus sérieusement*, 6 900 kilos *en orbite* de transfert géostationnaire (200 km × 36 000 km), là où le plus vieux lanceur de la famille, Ariane-1, plafonnait avec un peu plus de 1 800 kilos en 1979.**






| | |
|---|---|
| Direction de programme : ESA | Hauteur totale . 51,4 mètres |
| Maître d'œuvre : CNES | Masse au décollage · 745 tonnes |
| Architecture industrielle : Aerospatiale | Poussée au décollage : 1 300 tonnes |

# Inspirations, innovations et changements d'échelle

**LES EUROPÉENS** avaient fixé en 1987 à La Haye *trois objectifs à Ariane-5* : *être capable* de mettre en orbite une charge utile totale de 5 970 kilos, soit 1,2 tonne de plus qu'Ariane-4 ; offrir à la clientèle une fiabilité de 98,5 % (un échec tous les soixante-dix lancements) bien supérieure à celle d'Ariane-4 (95 %) ; diminuer enfin les coûts de production de 10 % par rapport à ceux de la plus puissante des Ariane-4. *Cette règle du jeu simple va* demander la mise en œuvre d'importantes innovations :

● **Le développement d'un puissant moteur cryogénique de plus de 100 tonnes de poussée.** Sorte de moteur de formule 1, le Vulcain brûle de l'hydrogène et de l'oxygène liquides en guise de carburant. Il est capable de tenir sur une très longue distance. La Société européenne de propulsion (SEP) ne maîtrisait cette technique que pour des engins de quelques tonnes de poussée seulement. Des études entreprises dès 1977 allaient néanmoins permettre *ce changement d'échelle*. Vingt ans plus tard, et après avoir dépensé un peu plus de 12 milliards de francs – dont 9 milliards de francs pour le seul Vulcain, – la SEP et ses partenaires européens disposent d'un bijou de technologie capable de développer plusieurs milliers de mégawatts dans un volume de moins de 1 mètre cube.

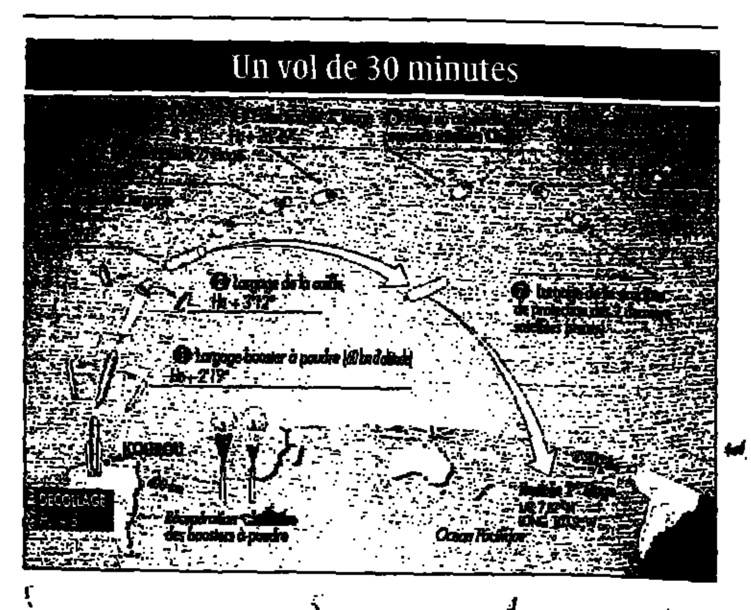
● ***La mise au point de très gros propulseurs à poudre.*** Avec 115 tonnes de poussée, le Vulcain ne suffit pas pour arracher l'ensemble d'Ariane-5 à son pas de tir. Deux énormes propulseurs à poudre (boosters) de *230 tonnes*, analogues à ceux de la navette américaine, ont été ajoutés au lanceur. Or les plus gros boosters civils réalisés jusqu'alors par Europropulsion ne dépassaient pas quelques dizaines de tonnes. Pour en couler plus de 2 quintaux dans un propulseur, il a fallu d'une part se procurer aux Etats-Unis les malaxeurs *capables de produire de grandes quantités* de poudre et d'autre part innover à partir de la technologie de la navette américaine, notamment pour ce qui concerne le fluotournage de grandes pièces ou les tuyères des propulseurs d'appoint avec l'utilisation de composites en carbone-carbone. Au total rien de bien révolutionnaire, puisque même le concept du *moteur à hydrogène et oxygène liquides de* 100 tonnes de poussée avait été développé dans les années 60 et utilisé sur la fusée lunaire Saturne sous le nom de J-2. Toutefois, seul le résultat compte. Dans ce domaine, les concepteurs des différentes Ariane n'ont pas à rougir de leurs enfants, qui ont su avec le temps conquérir, à la barbe des Américains, le *marché mondial des services de lancement.*

*J.-F. A.*

### *Un programme mené au sprint*

**L'aventure d'Ariane *a commencé en 1979, le 24 septembre. Tout un* symbole. Ce jour-là, après une longue attente et de nombreux ennuis, la première de toutes les Ariane prenait la route du ciel. L'Europe accédait au cercle très restreint et contrôlé par les Etats-Unis des transporteurs spatiaux avec un « *lanceur de dissuasion* ». Bien peu, ce jour-là, auraient parié sur Ariane. Pourtant, « l'astroport » guyanais de Kourou va, avec Ariane-5, entendre rugir les moteurs de sa 87e Ariane. Un lanceur lourd tout nouveau, décidé en janvier 1985, lors d'une conférence tenue à Rome *par les ministres de l'espace européens.***

**Onze ans ont passé, 38 milliards de francs (5 790 millions d'unités de compte) ont été dépensés – dont 5,2 milliards de francs pour les seules études préparatoires (790 MUC) – pour ce lanceur lourd, déjà *commandé à quatorze exemplaires* par Arianespace, qui devrait effectuer cette année deux tirs de qualification avant d'être opérationnel. Pour en arriver là, les Européens n'ont pas chômé. Ils ont testé pour la première fois le moteur Vulcain en *juillet 1990, le moteur à* poudre en février 1993, le premier booster en juin 1995, le second étage en octobre 1994, le premier étage cryogénique en novembre 1994. A peine Ariane-5 sera-t-elle partie que les bureaux d'études commenceront à fourbir leurs armes pour lui donner plus de puissance encore. Celle-là même que *devrait lui apporter* le programme Ariane-5 Evolution qui, pour un coût de 11,2 milliards de *francs (1,7 MUC)*, permettra, en 2003, à Ariane-5 d'emporter sous sa coiffe 1 400 kilos de plus, ce qui fera passer sa capacité en lancement double de 5 970 kilos aujourd'hui à 7 400 kilos. Les ingénieurs n'étant jamais à court d'idées, un programme Ariane-5 « Evolution Plus » est déjà en cours d'élaboration.**




# Frédéric d'Allest, le visionnaire

FRÉDÉRIC D'ALLEST

**ARIANE-1** venait d'aller au tapis pour son deuxième tir. « *Cela ne l'a pas arrêté. Il a tiré la sonnette de l'organisation mondiale de télécommunications spatiales Intelsat et décroché, dès 1980, le premier contrat à l'export pour Ariane* », lance, admiratif, l'un de ses anciens ingénieurs. La valise à la main, Frédéric d'Allest fonçait, prêt à vendre n'importe où et n'importe quand son lanceur. *Dans la coulisse, les* mains dans le cambouis, Roger Vignelles, aujourd'hui président de la SEP, fabricant des moteurs d'Ariane, assurait le suivi technique *et dessinait l'avenir.*

Entré au CNES en 1966, à l'âge de vingt-six ans, tout frais diplômé de Polytechnique et de Sup-Aéro, Frédéric d'Allest se fait les dents *sur les lanceurs français* Diamant-B et européen Europa-3 avant d'être nommé chef du projet Ariane dès le lancement du programme, en 1973. Quatre ans plus tard, la fusée n'a pas encore décollé, quand lui vient l'idée que tout le monde lui envie aujourd'hui. « *C'était au soir de Noël 1977*, raconte-t-il. *Après mûre réflexion, j'ai rédigé une note à la direction du CNES, qui disait en substance : Nous avons entre les mains un très bon lanceur mais, dans quelques années, il ne nous restera qu'un album de photos si nous ne mettons pas sur pied rapidement une société chargée de son exploitation commerciale.* »

Arianespace est créée en 1980. C'est la première société au monde de transport spatial. Frédéric d'Allest *en prend la direction* tout en continuant à assurer d'une main ferme la direction des lanceurs du CNES qu'il quitte en 1982 pour devenir directeur général de l'organisme. Il poursuit aujourd'hui sa carrière chez Matra. Vendeur hors pair, il est surtout considéré par ses collègues et ses concurrents comme un « *visionnaire génial* ». Alors que les premières Ariane n'avaient pas encore fait leurs preuves, et qu'Ariane-4 n'était pas encore sortie des usines pour conquérir le monde, il a en effet su convaincre les Européens de miser gros pour l'an 2000 en construisant Ariane-5.

***Jean-Paul Dufour***

# Raymond Orye, le précurseur



RAYMOND ORYE

**AU PREMIER** abord, Raymond Orye apparaît comme un joyeux drille. Physique à la Raymond Devos, accent belge à couper au couteau, humour ravageur et bonne humeur indestructible, il ne manquait pas une fête quand, au milieu des années 80, après chaque tir réussi, techniciens, ingénieurs et officiels évacuaient la tension dans les boîtes de tôle ondulée *et les bars du vieux Kourou*. Ce qui ne l'empêchait nullement, frais comme une rose, de mener, tambour battant, au petit matin les traditionnels « debriefings » d'après vol.

A l'Agence spatiale européenne (ESA), Raymond Orye est le pilier du programme des lanceurs. Quand les politiques, les décideurs et les gestionnaires argumentent sur le devant de la scène, lui, dans l'ombre, assure l'intendance. Les fusées, il est tombé dedans « tout petit ».

En 1963, il entre à l'Organisation européenne de construction de lanceurs spatiaux (ELDO). Ingénieur militaire, diplômé de l'Ecole royale militaire belge et du Collège d'aéronautique de Cranfield, il a alors trente-deux ans. Dès 1967, il est *chargé de la coordination* technique et opérationnelle des programmes de *lanceurs* Europa-1 et Europa-2, puis Europa-3.

Quand l'ESA est créée, en 1975, il y prend, tout naturellement, la tête du département Ariane. *Un poste qu'il ne quittera plus.* « *Sa rondeur et son passé militaire, mélange savant de diplomatie et de directivité, ont fait merveille dans les liaisons parfois délicates entre le CNES, maître d'œuvre du lanceur, et des Européens que le leadership français agaçait souvent* », se souvient un autre pilier de l'ESA.

*Mardi 4 juin*, il fera office de « directeur de vol » pour le tir inaugural de son dernier « enfant », Ariane-5. Sans doute le plus bel hommage qu'on pouvait rendre à ce pilier d'Ariane avant une très prochaine retraite

*J.-P. D.*

# Evgueni Kafelnikov s'achète une conduite

## Qualifié pour les quarts de finale des Internationaux de France de tennis, le Russe fait une belle impression depuis le début de la quinzaine

**Les quarts de finale du simple dames opposeront, mardi 4 juin, l'Allemande Steffi Graf, tête de série n° 1, à la Croate Iva Majoli (n° 5), la Slovaque Karina Habsudova à l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario (n° 4), et l'Américaine Monica Seles (n° 2) à la Tchèque Jana Novotna (n° 10). L'Américaine Lindsay Davenport (n° 9) devrait connaître son adversaire lundi, le dernier quart de finale ayant été interrompu par la pluie. Chez les hommes, les deux premiers quarts de finale opposeront les Américains Pete Sampras (n° 1) et Jim Courier (n° 7), d'une part, et le Russe Evgueni Kafelnikov (n° 6) au Néerlandais Richard Krajicek (n° 13). Dernier Français en lice, Cédric Pioline était confronté, lundi 3 juin, au Chilien Marcelo Rios (n° 9).**

ROLAND-GARROS

A-T-IL GRANDI ? La question dessine un large sourire sur son visage blond. *« J'ai un an de plus et je parle mieux anglais. C'est pour cela que je suis plus patient et plus bavard avec tout le monde*, réplique Evgueni Kafelnikov. *Je suis aussi en pleine forme. »* En 1995, Roland-Garros l'avait quitté mauvais garçon, joueur teigneux, talentueux mais pas bien agréable, ni dans ses colères, ni dans son jeu. Il venait en joueur prodige, et les joueurs prodiges, en tennis, ne sont jamais élevés pour être bien élevés. Alors, personne ne lui en a vraiment voulu. Sous cette pas très drôle tête de lard germait un homme attachant, et surtout un prestigieux gagneur.

Après avoir râlé ou tempêté, Evgueni Kafelnikov avait quitté Paris très heureux, « seulement » battu, en demi-finale, par Thomas Muster, futur champion des lieux. Parti en trois sets, ce grand gamin de vingt et un ans n'avait pas pu faire grand-chose. Mais qu'importe. Pour sa troisième participation aux Internationaux de France, il avait compté parmi le gratin, partageant le carré d'as avec ce que la terre battue avait de mieux : l'autre demi-finale avait rassemblé deux anciens vainqueurs, Michael Chang et Sergi Bruguera. Pour ce Russe élevé sur la poussière de la terre battue, l'achèvement tenait lieu de victoire. On l'avait pris pour un simple attaquant aux jambes et au service alerte. Il était bien plus que cela.

De ce passé parisien, Evgueni tire une juste et immense fierté. Depuis le début de la quinzaine, il s'ingénie à faire aussi bien. Ses adversaires l'ont très vite su, battus sans un pli, sans un set attrapé. Lévitant sur son nuage de talent, Evgueni n'a pas voulu perdre de temps, jugeant toujours la suite trop importante. Surtout, il est en pleine forme, celle qui fait rire et accomplir les choses les plus belles, comme ses matches : *« Oui, ça y est*, a-t-il clamé après sa victoire au troisième tour. *J'ai trouvé la tactique sur terre battue, et je crois que cela explique mon succès pour l'instant. »* Il n'en dit pas plus. Le reste est un rien secret : *« C'est un tout qui va bien, ma forme et mon humeur, un tout que j'ai dans l'esprit. »*

Sur le court, ce secret se traduit par une déroutante efficacité. Dimanche, sur une terre alourdie par l'humidité, il a dégoûté l'Espagnol Francisco Clavet en lui servant du service-volée mâtiné de longs échanges soigneusement construits pour mieux accélérer un revers couvert le long de la ligne. Il y a aussi les signes d'un tennis mûri. Ce service devenu presque complet, tantôt sec comme un coup de trique, tantôt frôlant pour mieux dérouter la balle et le poignet de l'adversaire.

A son habitude, le Russe est parti seul en tête. Il ne sera pas rattrapé de la rencontre. En tenace attaquant de fond de court, Francisco Clavet tente de déplacer, de dépasser. Las, Evgueni est au filet comme il gambade de part et d'autre de la ligne de fond de court. Acculé, le Russe n'oublie jamais les choses simples, celles, surtout, qu'il développe dans ses précieuses parties de double. Il y a ces lobs lancés dans le dos, cette volée encore, cinglée si près du filet.

**« En ce moment, je n'ai peur de rien. Je joue un tennis plus qu'incroyable »**

Il y a cet orgueil, toujours : celui qui fait espérer de tous les points et celui, amusant pour le public, qui fit s'ingénier Evgueni à faire des amorties : toutes, sauf une, furent punies par un coup droit ou vinrent mourir dans le filet.

Il y a cette joie, enfin. Elle remplace avec goût les méchantes humeurs auxquelles Evgueni Kafelnikov avait habitué le milieu. Et ces nerfs, aussi, qui paraissent solides quand ils étaient si friables, annonçant de trop nombreuses défaites : *« Il s'agit seulement de confiance,* dit Evgueni. *J'ai bien joué, je joue bien. J'arrive avec des matches gagnés, alors je suis plus entreprenant, j'essaie des coups. Je sais être plus persistant. »* Evgueni Kafelnikov avoue aussi plus de sagesse amenée par les événements. Avec son pays, il s'est hissé en finale de la Coupe Davis pour rencontrer les Etats-Unis, à Moscou, en décembre, sur terre battue. Malgré la défaite, il a encore été fier. Aux Internationaux d'Australie, en janvier, il a été battu en quart de finale... par le futur champion Boris Becker. Au printemps, il a bûché comme un fou pour renforcer sa stature. Il s'est taillé un profil de joueur de terre battue véloce en gagnant le tournoi de Prague ou en étant demi-finaliste à Hambourg. Est-il un grand joueur ? *« Je suis un bon joueur. Je serai un grand joueur quand j'aurai gagné un tournoi du Grand Chelem »*, tonne-t-il. Alors, bien sûr, il rêve de servir en finale de Roland-Garros.

Avant, il y a l'inconnu et d'abord le Néerlandais Richard Krajicek, qu'Evgueni Kafelnikov a récemment dominé sur la terre battue de la Coupe des nations, à Düsseldorf : *« Il joue service-volée et moi plutôt du fond de court. La chance que j'ai, c'est que Richard est un garçon sensible qui peut s'émouvoir d'un rien. »* Il fanfaronne : *« Et moi, en ce moment, je n'ai peur de rien. Je joue un tennis plus qu'incroyable. »*

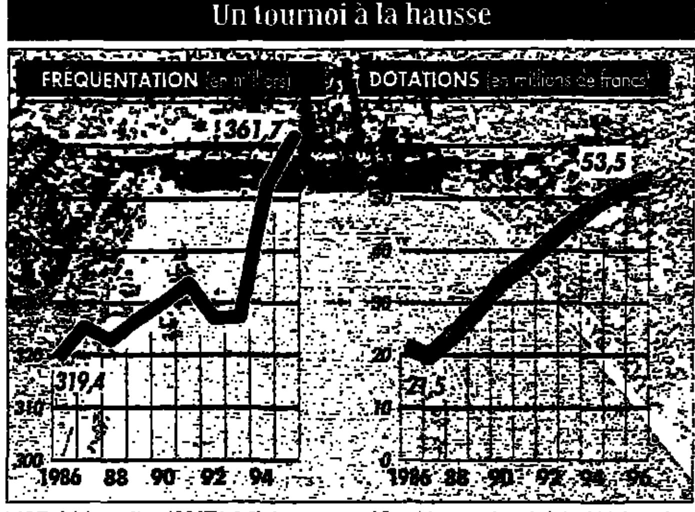
*Bénédicte Mathieu*

### Cédric Pioline reste seul

**Il a gagné dans un énorme sourire, et le public a salué sa belle victoire en quatre sets sur Alberto Berasategui, finaliste à Roland-Garros en 1994. Cédric Pioline est en forme et en jambes. *« J'ai beaucoup plus confiance en moi et en mon jeu. Je maîtrise mieux ce que je fais »*, dit-il. Une victoire, en mars, au tournoi de Copenhague, après avoir perdu neuf finales, a gommé la tristesse du passé. A Roland-Garros, Cédric Pioline est venu en 19e joueur mondial, sans véritable enjeu. Il développe tranquillement son jeu, du fond du court, mais aussi à la volée. Il va même jusqu'à communiquer sa joie nouvelle au public qu'il harangue : *« Je me connais beaucoup mieux »*, dit-il.**

**Après la très honorable défaite de Sandrine Testud contre la Croate Iva Majoli, tête de série n° 5 du tournoi, Cédric Pioline restait le seul Français en lice à Roland-Garros, avant de rencontrer, lundi 3 juin, le coriace Chilien Marcelo Rios, petite merveille de la terre battue et tête de série n° 9.**

**Un tournoi à la hausse**




*Le premier mercredi du tournoi est le jour de la plus grande affluence. Le 29 mai, tous les records ont été battus, avec 33 583 spectateurs contre 33 550 pour le premier mercredi de 1995. Concernant les dotations, l'augmentation de 16 % des prix en dollars entre 1986 et 1987 n'apparaît pas dans le graphique en francs en raison de la forte baisse du dollar.*

## Marc Rosset, le Suisse devenu grand

MARC ROSSET est en pleine métamorphose. Après son coup d'éclat de Perth qui l'avait privé d'Open d'Australie, on désespérait pourtant de le voir un jour s'assagir. Furieux d'avoir concédé, en association avec Martina Hingis, trois balles de match au duo croate Ivan Majoli-Goran Ivanisevic en finale de la Hopman Cup, il avait boxé un panneau publicitaire suffisamment fort pour se donner une sérieuse blessure à la main.

Manquant de compétition, il avait ensuite trahi sa réputation de leader de l'équipe de Suisse, devant son public, en s'inclinant en trois manches face à l'Allemand Hendrik Dreekmann au premier tour de la Coupe Davis. Après un début de saison en dents de scie, rehaussé par une victoire à Milan, il s'est distingué enfin à Roland-Garros en accédant pour la première fois aux huitièmes de finale. Peut-être aura-t-il réalisé que les années défilent sans qu'il ait donné toute sa mesure dans les épreuves du Grand Chelem ?

Présent en deuxième semaine à la porte d'Auteuil, le grand Suisse (2,01 m) a résolument pris son destin en main. Avec la bénédiction de son entraîneur très dévoué, Stéphane Oberer, il s'est installé seul dans un appartement situé à 500 m du stade pour préparer ses matches dans la sérénité. A court d'idées pour pousser son turbulent élève à exprimer l'intégralité de son potentiel sur terre battue, Stéphane Oberer a cédé. Le déclic de Dusseldorf, où son joueur a emmené la Suisse vers la victoire de la Coupe des nations en éliminant Boris Becker et Thomas Enqvist, l'y a encouragé.

**« LE TRAVAIL PAIE »**

*« Pour préparer Roland-Garros de façon optimale, nous avions tout essayé sans résultat*, explique-t-il. *Jouer de nombreux tournois ou très peu sur une surface identique, jouer une exhibition la semaine précédente ou pas du tout... »* Rien n'y faisait. Sans aucune explication logique autre que le manque de concentration ou l'appréhension, Marc Rosset voyait son parcours parisien en simple systématiquement interrompu au deuxième tour par des joueurs largement à sa portée.

Désormais, il se rebiffe efficacement. Il n'a pas concédé une manche depuis son entrée en lice. Jakob Hlasek, son compatriote, qui a fait les frais de cette toute nouvelle rigueur au troisième tour, s'en étonnait malicieusement. *« J'ai cru qu'il ferait des choses qu'il n'a pas faites, mais je ne vous dirai pas quoi »*, a-t-il lancé après sa défaite, samedi 1er juin. Hlasek faisait sans doute référence aux crises de confiance d'ordinaire ponctuées de chapelets de jurons de Rosset.

Pétri de bonnes intentions, le joueur, qui avoue avoir un temps négocié ses séances d'entraînement à la baisse, n'hésite plus à déclarer : *« Le travail paie toujours. »* On est tenté de le croire, malgré la difficulté de la tâche qui l'attendait lundi 3 juin. En trois rencontres, il n'avait jusque-là jamais arraché le moindre set à Stefan Edberg. Pourtant, cette statistique ne l'affole pas. Leur dernier face-à-face datait d'octobre 1993 et ils ne s'étaient jamais mesuré sur cette terre battue qui ralentit l'impeccable jeu de service-volée du Suédois.

L'élimination, samedi 1er juin, de Michael Chang, finaliste l'an passé, a sans doute comblé Edberg. Elle lui a confirmé son excellent niveau de forme et lavé l'affront infligé par le petit Américain en 1989. Cette année-là, Chang avait privé Edberg du seul titre de Grand Chelem manquant à son palmarès. C'était peu avant l'arrivée tonitruante de Rosset sur le circuit professionnel avec une victoire sur terre battue à Genève.

*Patricia Jolly*



### Démission de Patrice Dominguez

**Patrice Dominguez, directeur technique national à la Fédération française de tennis (FFT), a remis sa démission, dimanche 2 juin, après un entretien avec Christian Bimes, président de la FFT. Cette décision, annoncée dans la soirée de dimanche à Roland-Garros, a été prise, selon le communiqué de la FFT, *« pour convenances personnelles »*.**

**Patrice Dominguez, ancien numéro un français et ex-entraîneur d'Henri Leconte, occupait la fonction de DTN depuis 1993, après avoir été capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis. Son retrait est d'autant plus surprenant que son travail avait été régulièrement salué par les dirigeants du tennis français. Motivée par des raisons privées, cette démission sera à l'ordre du jour du comité directeur de la Fédération, le 22 juin. Jean-Claude Massias, actuellement DTN adjoint, pourrait succéder à Dominguez.**

# Michael Schumacher se joue de la pluie au Grand Prix d'Espagne

## Il remporte sa première victoire avec Ferrari

**BARCELONE**
*de notre envoyé spécial*

FORMULE 1

La pluie coule sur ses joues comme les larmes d'un grand bonheur. Sur la plus haute marche du podium, Michael Schumacher lève les yeux comme pour remercier les nuages. Il sait que les caprices du ciel lui ont permis d'écrire, près de Barcelone, une des plus belles pages de sa carrière. Ce triomphe dans le Grand Prix d'Espagne n'est pas seulement sa vingtième victoire en formule 1. Il vient de fournir en deux heures la preuve qu'on peut désormais le comparer aux plus grands pilotes de l'histoire automobile.

Michael Schumacher a conquis sur le circuit de Catalogne ce que deux couronnes de champion du monde, en 1994 et 1995, n'avaient pas suffi à lui accorder : une place aux côtés d'Alain Prost et d'Ayrton Senna, ses deux prédécesseurs les plus titrés. Ses qualités de metteur au point lui vaudront certainement bientôt le titre de « Herr Doktor », équivalent du surnom de « Professeur » attribué au champion français, vainqueur de quatre titres. Mais certains hésitaient encore à comparer ses talents de pilote à ceux du Brésilien disparu en 1994.

Le courage dont a fait preuve Michael Schumacher dimanche pour effectuer un véritable numéro de funambule sur une piste détrempée le place probablement à la hauteur d'Ayrton senna. Le triple champion du monde s'était révélé en F 1 avec une poursuite sous les trombes d'eau derrière Alain Prost à Monaco, en 1984. Il avait remporté son premier Grand Prix l'année suivante sous la pluie, au Portugal. Et beaucoup pensaient qu'il avait réalisé sa plus belle course sous le crachin anglais, à Donington en 1993, quelques mois avant de se tuer sur le circuit d'Imola.

Un embrayage une nouvelle fois récalcitrant a failli empêcher Michael Schumacher d'aller tutoyer la légende du coureur le plus flamboyant des vingt dernières années. *« Mon départ fut un désastre et je peux m'estimer heureux de ne pas avoir été percuté sur la deuxième ligne par un pilote venu de derrière,* dit-il à l'arrivée. *Je ne savais pas combien de voitures étaient devant moi. J'ai juste vu Pedro Diniz et sa Ligier me doubler. »*

**QUATRE SECONDES PAR TOUR**

Sur les dix voitures qui le précèdent alors, Michael Schumacher en double cinq en un tour, malgré le mur d'eau qui se dresse devant lui. Commence alors une périlleuse remontée du pilote allemand vers le groupe des premiers : *« Je cherchais vainement une trajectoire plus facile sur la piste. Il y avait de véritables rigoles dans les courbes, mais la Ferrari marchait bien. Et le roi Juan Carlos m'avait confié quelques secrets de la piste à l'occasion d'un tour de circuit avant la course »*, dit Michael Schumacher avec un humour censé dissiper sa lourde réputation de travailleur acharné.

A Barcelone, il s'est ainsi soigneusement refait une image. Il voulait d'abord effacer sa grossière erreur du Grand Prix de Monaco, il y a deux semaines. Cette sortie de route sur la piste mouillée, dès le premier tour, avait terni l'éclat d'une nouvelle pole position conquise de haute lutte. A Barcelone, sa course fut une succession d'exploits.

Quatre secondes plus vite que ses concurrents, il ne lui faut que onze tours pour s'approprier la tête de la course. Dans cette folle remontée, c'est à peine s'il voit Damon Hill, l'actuel leader du championnat du monde des conducteurs, incapable de maîtriser sa Williams Renault sous la pluie. Une fois, deux fois l'Anglais part en tête à queue, et c'est du bac à sable qu'il regarde filer une fusée rouge. Un peu plus tard, au moment même où Michael Schumacher va se livrer à une ultime attaque sur la tête de la course, Damon Hill échoue brutalement contre le muret des stands après une nouvelle glissade.

Comme il y a un an, sur ce même circuit, c'est peut-être le titre mondial qui change alors de camp. En 1995, Michael Schumacher avait ravi la tête du championnat des pilotes à Damon Hill sur une victoire en Espagne. En s'avouant soulagé d'avoir dû abandonner à Barcelone, le pilote de la Williams-Renault ne sort pas grandi de cette nouvelle confrontation.

**LES PROBLÈMES D'ALESI**

Jean Alesi, lui, n'a résisté que quatre tours à la furia du pilote allemand. Celui qu'on disait impérial sous la pluie s'en est pris, *une nouvelle fois*, aux performances de sa Benetton-Renault pour justifier les quarante-cinq secondes qu'il concède à son vainqueur. La leçon infligée à Jacques Villeneuve par Michaël Schumacher a été encore plus impitoyable. Comme pour effacer l'aura dont est entouré le fils de Gilles Villeneuve depuis ses débuts en formule 1, Michael Schumacher a gommé le formidable départ du jeune Canadien. Une fois passée en tête, la Ferrari a laissé la Williams-Renault à plus d'une minute. Et il s'en est fallu de quelques problèmes électriques sur sa Ferrari pour que le vainqueur ne fasse subir au jeune espoir l'affront de le doubler. Ce que n'ont pu éviter les trois seules autres voitures qui ont franchi la ligne d'arrivée après le trio de tête.

Après cette course triomphale, Michael Schumacher a voulu ajouter une dernière touche à son nouveau portrait. C'est Jean Todt, le directeur sportif de Ferrari, qui en a fait les frais. Avec une accolade un peu trop appuyée devant les stands, puis par une sévère douche au champagne sur le podium, le héros du jour a montré la place qu'il veut avoir dans son écurie. Il sait ce que dit Jean Todt, à savoir : *« Les progrès de Ferrari sont dans la continuité du travail accompli depuis trois ans, même si Michael Schumacher est le pilote de référence qui permet à toute l'équipe de se juger dans l'absolu. »* Le pilote allemand, qui vient de mettre un terme à cinq ans de victoires du moteur Renault en Espagne, souhaite sans doute qu'on s'encombre désormais de moins de circonvolutions pour saluer son talent.

*Christophe de Chenay*

### Cesare Fiorio de retour chez Ligier

**Dans des conditions climatiques bien plus délicates encore que celles qui régnaient à Monaco, Olivier Panis n'a pas réédité son exploit du précédent Grand Prix. Il a été victime d'un accrochage dès le premier tour. La sixième place du Brésilien Pedro Diniz permet cependant à l'écurie française de conserver son cinquième rang au championnat du monde des constructeurs.**

**Barcelone a été l'occasion du retour de l'Italien Cesare Fiorio comme directeur sportif de Ligier après un an d'absence. Celui-ci avait contribué au succès d'Alain Prost et de Nigel Mansell chez Ferrari. Malgré un budget deux fois inférieur à celui de l'an dernier, Ligier va tenter de continuer à prouver sur le reste de la saison que *« l'esprit d'équipe »* peut pallier le manque de moyens.**

# Toulouse impose à Brive sa culture de la victoire

## En l'emportant de justesse en finale au Parc des Princes (20-13), les champions de France ont gagné leur troisième titre consécutif et porté leur record à treize succès

**Le Stade toulousain a conservé son titre de champion de France de rugby, en battant *Brive en finale (20-13), samedi 1er juin au Parc* des Princes. Avec ce troisième succès consécutif, les joueurs de Serge Laïrle et Guy Novès signent ainsi le deuxième triplé de l'après-guerre après celui de Lourdes (1956, 1957, 1958). *Seul le Stade bordelais (SBUC)* avait fait mieux en remportant quatre titres de 1904 à 1907. Les Toulousains portent également leur record de victoires en championnat à treize, devant Béziers (onze titres). Ils *n'en ont pas moins souffert pour s'imposer à* des Brivistes qui s'appuyaient sur la force de leurs avants et ont longtemps mené grâce à un essai de Romuald Paillat et à trois coups de pied de son frère Sébastien. Le match n'a *basculé qu'à la fin en faveur des Toulousains,* grâce à un essai de David Berty (70e) et à un drop de Thomas Castaignède (75e).**

Dans leur joie inépuisable de vainqueurs, les Toulousains avaient le sourire des enfants gâtés. Encore une victoire, encore un titre, encore et encore. Et des flots de champagne pour fêter le triplé, ce petit bout d'histoire arraché sur la pelouse du Parc des Princes, en ce samedi 1er juin 1996. Les Rouge et noirs ont rejoint *Lourdes dans les annales* des auteurs de triplé de l'après-guerre. Comme en 1994 et en 1995, le bou*clier de Brennus a regagné* la place du Capitole, promue capitale insatiable de l'ovale. Comme Montferrand, puis Castres, Brive a cédé. Du haut de ses trente-cinq ans, et de tout le poids de ses 115 kilos, Claude Portolan en pleurait des larmes de pilier.

RUGBY

Ce sixième titre de champion de France en onze années de carrière, cette sortie le triomphe en ban*doulière, comment imaginer plus* belle fin ? Le soir à la chandelle, quand il sera bien vieux, que les dégâts de tant et tant de mêlées lui auront tordu les reins, « *Porto* » se souviendra. Que Toulouse l'avait *fait grand. Que dans ces années-là,* le Stade était invincible. A l'autre bout des âges, le jeune Thomas Castaignède en riait à la cantonnade. Lui ne s'étonnait pas, déjà habitué au succès. A vingt et un ans, il fête son troisième titre de champion de France, et la promesse d'un avenir qui dure longtemps.

Enfants gâtés. Le rugby leur *passe tous leurs caprices.* En cette saison miracle, il n'a rien refusé à Toulouse et sa soif de victoires. Tout ce que les stadistes ont voulu, ils l'ont eu. Le succès face à Brive, n'était au bout du compte que le point d'orgue d'un parcours impeccable. A l'hiver, les Toulousains ont été proclamés premiers champions d'Europe de l'histoire de leur sport. Au printemps, ils battent Brive pour *ajouter une unité de* plus à leur record de victoire. Comme s'ils étaient devenus une *mécanique effroyable pour l'ad*versaire, parce qu'elle ne s'enraye jamais. Entre les bouffées d'émotion, Guy Novès, l'entraîneur, lâchait : « *A Toulouse, les joueurs sont éduqués pour gagner.* » L'aveu en *disait long. Sur l'aptitude des sta*distes à répudier leur style offensif lorsque les circonstances l'exigent. Bref, *sur la physionomie de cette* 94e finale, où le souci de l'efficacité et du tableau d'affichage a le plus souvent étouffé les velléités créatrices.

**ORGUEIL EN BERNE**

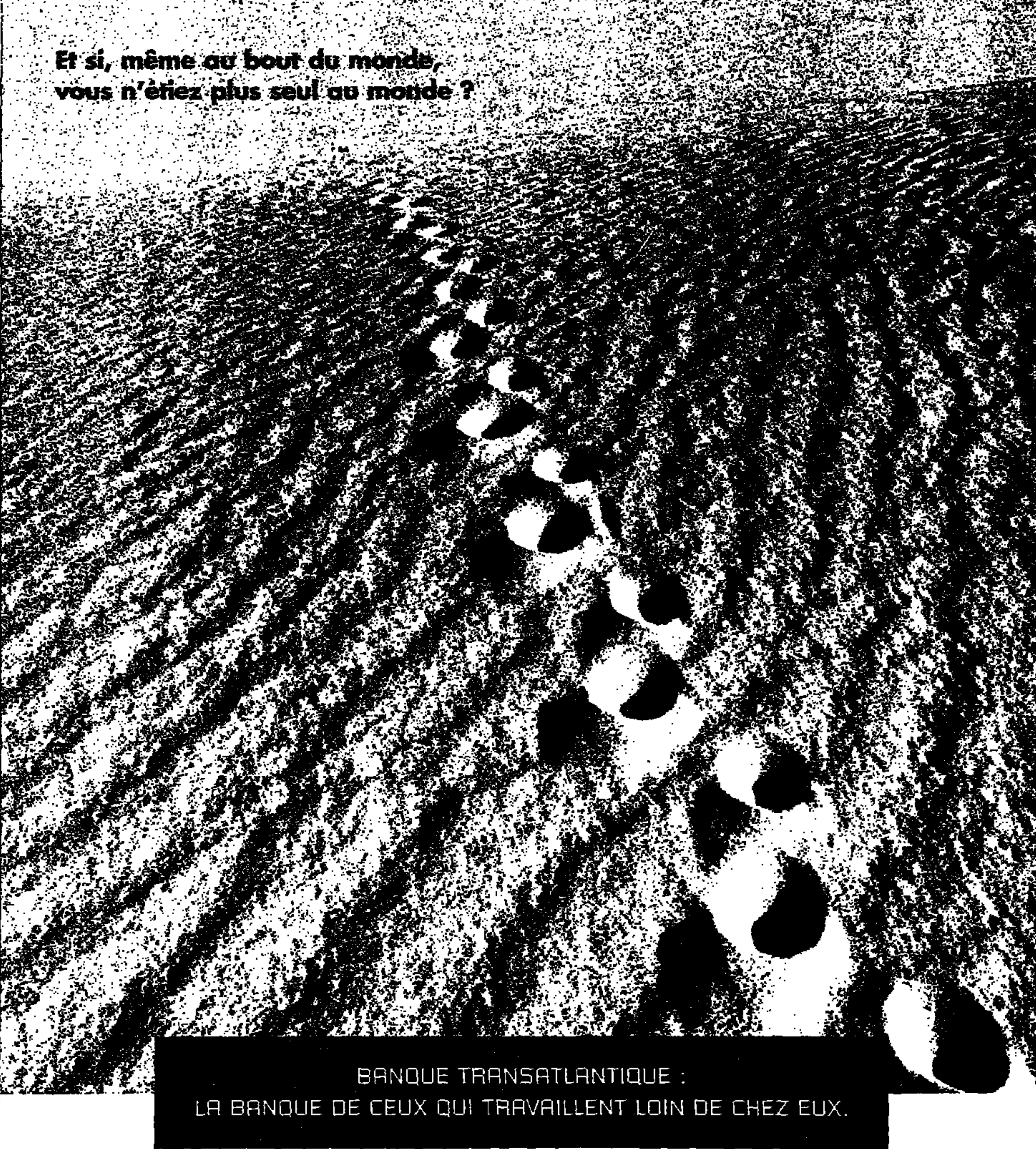
En ce samedi, les joueurs de No*vès n'ont pas fait d'étincelles. Ou si* peu. Ce ne sont plus des artistes, des rêveurs d'un monde ovale par*fait. Ils savent* se restreindre, reporter à demain les promesses de spectacle. A Paris, comme ailleurs, ils n'ont jamais eu peur, certains au fond d'eux-mêmes d'imposer leur culture de victoire. Même lorsqu'ils étaient menés au score, quand, au plus fort de la rage briviste, les *avants corréziens venaient rudoyer* leur défense. Dans les têtes toulousaines, trottaient le même leitmo*tiv inlassable. « On ne peut pas perdre.* » Car on sait s'adapter.

Christophe Deylaud en donna sans doute la plus belle illustration. C'est lui, qui, au sein de l'équipe, détient les clés du jeu. Il détermine. *Il oriente. Il rassure, grâce à la qua*lité de ses tirs au but. Samedi, Deylaud ne fut pas tout à fait lui*même. Il semblait s'interroger* sur la conduite à tenir au beau milieu de cette pelouse pourtant si familière. Lui, le stratège, l'analyste patenté du jeu adverse mit une mi-temps à comprendre le dispositif briviste. « *Il fallait taper au pied au-dessus de leur défense*, reconnaissait-il. *Je ne l'ai pas fait dès le début, sans doute par fierté.* » L'ouvreur toulousain a fini par mettre son orgueil en berne. Et c'est l'un de ses « *coups de pied tactiques* » qui a amené l'essai de David Berty.

Les champions de France n'ont pas été effrayés par ce score qui semblait leur filer entre les doigts pendant presque toute la seconde mi-temps. Que craint donc Tou*louse ? Plus grand-chose sinon lui-*même et les travaux d'Hercule que lui impose son appétit de gloire et d'honneurs. Berty soulignait *après* la rencontre avoir vécu, à vingt-six ans, l'année la plus dure de sa carrière. « *Nous avons fait deux saisons en une* », expliquait-il. Dans la course à l'Europe et au triplé, les *entraîneurs n'ont pas lésiné* sur les exigences. Ils ont dirigé jusqu'à six séances de travail par semaine. Guy Novès et Serge Laïrle se sont félicités de l'assiduité des joueurs, au comportement de professionnels aguerris. « *On met la barre tellement haut que forcément un jour on se plantera* », admettait Novès.

En attendant ce jour, le Stade toulousain poursuit une route pavée de records. Désormais treize fois champion de France, le club et ses joueurs se cherchaient dans la chaleur du vestiaire de nouveaux défis. Cette génération, gagnée par une sorte de forfanterie qui se veut naturelle, ne renoncera pas. Elle n'est pas du genre à se laisser effrayer par un sommet statistique qu'un seul club a atteint depuis le début du siècle : un quadruplé *réussi par le Stade bordelais* (de 1904 à 1907), au temps où le rugby était un autre sport.

***Pascal Ceaux***




# RÉSULTATS

### ATHLÉTISME

COUPE D'EUROPE (finales)

*Messieurs* : 1. Allemagne, 142 pts ; 2. Grande-Bretagne, 125 ; 3. Italie, 110.

*Dames* : 1. Allemagne, 115 pts ; 2. Russie, 97 ; 3. Biélorussie, 79.

### AUTOMOBILISME

FORMULE 1 (Grand Prix d'Espagne)

1. M. Schumacher (All., Ferrari), les 307,114 km en 1 h 59 min 49 s 307 ; 2. J. Alesi (Fra., Benetton-Renault), à 45 s 302 ; 3. J. Villeneuve (Can., Williams-Renault) à 48 s 388 ; 4. H. H. Frentzen (All., Sauber-Ford V 10) à 1 tour ; 5. M. Hakkinen (Fin., McLaren-Mercedes) à 1 tour ; 6. P.-P. Diniz (Bre., Ligier-Mugen Honda) à 2 tours.

Championnat du monde des pilotes : 1. D. Hill (G-B), 43 pts ; 2. J. Villeneuve (Can.) et M. Schumacher (All.), 26.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 69 pts ; 2. Ferrari, 35 ; 3. Benetton-Renault, 24

### BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Pro A)

Finale (cinquième manche)

| | |
|---|---|
| Pau-Orthez-Villeurbanne | 78-72 |

Pau-Orthez, vainqueur de la série (3-2), est champion de France

NBA

Conférence ouest (finale)

| | |
|---|---|
| Seattle-Utah Jazz | 90-86 |

Seattle, vainqueur de la série (4-3) est qualifié pour la finale contre Chicago

### FOOTBALL

Match amical

| | |
|---|---|
| Allemagne-France | 0-1 |

### HANDBALL

EURO-96

| | |
|---|---|
| Finale : Russie-Espagne | 23-22 |
| 3e place : Yougoslavie-Suède | 26-25 |

Classement final : 1. Russie ; 2. Espagne ; 3. Yougoslavie ; 4. Suède ; 5. Croatie ; 6. République tchèque ; 7. France ; 8. Allemagne ; 9. Roumanie ; 10. Hongrie ; 11. Slovénie ; 12. Danemark.

### RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE

*Finale*

| | |
|---|---|
| Toulouse-Brive | 20-13 |
| *Match pour la 3e place* | |
| Pau-Dax | 50-17 |

### SPORTS ÉQUESTRES

GRAND PRIX D'HICKSTEAD

1. J. Whitaker (G-B, *Welham*) 53 s 14 ; 2. M. Robert (Fra., *Airborne Montecillo*) 53 s 77 ; 3. P. Charles (Irl., *Benetton*) 55 s 05

### TENNIS

INTERNATIONAUX DE FRANCE

Simple messieurs

*Troisième tour*

M. Rios (Chi., n° 9) b. P. Korda (Tch.) 6-3, 6-3, 6-2 ; M. Stich (All., n° 15) b. M. Tillström (Suè.) 4-6, 6-0, 6-4, 7-6 (7/3) ; C. Pioline (Fra.) b. A. Berasategui (Esp.) 4-6, 6-1, 6-4, 6-0 ; M. Rosset (Sui., n° 14) b. J. Hlasek (Sui.) 6-4, 6-4, 6-1 ; B. Karbacher (All.) b. P. Haarhuis (P-B) 4-6, 6-4, 6-2, 6-3 ; G. Ivanisevic (Cro., n° 5) b. B. Ulihrach (Tch.) 6-4, 6-2, 6-2 ; S. Edberg (Suè.) b. M. Chang (E-U, n° 4) 4-6, 7-5, 6-0, 7-6 (7/1) ; T. Muster (Aut., n° 2) b. A. Voinea (Rou.) 6-2, 5-2 ab.

*Huitièmes de finale*

R. Krajicek (P-B, n° 13) b. J. Bjorkman (Suè.) 6-3, 6-2, 6-4 ; J. Courier (E-U, n° 7) b. W. Ferreira (AfS, n° 10) 4-6, 6-1, 6-3, 6-3 ; E. Kafelnikov (Rus., n° 6) b. F. Clavet (Esp.) 6-4, 6-3, 6-3 ; P. Sampras (E-U, n° 1) b. S. Draper (Aus.) 6-4, 7-5, 6-2.

Simple dames

*Troisième tour*

S. Graf (All., n° 1) b. P. Langrova (Tch.) 6-0, 1-0 ab. ; I. Majoli (Cro., n° 5) b. S. Testud (Fra.) 4-6, 7-5, 6-4 ; K. Date (Jap., n° 7) b. L. Wild (E-U) 6-3, 7-5 ; A. Coetzer (AfS, n° 14) b. N. Zvereva (Bul.) 6-3, 3-6, 6-2 ; G. Leon (Esp.) b. B. Paulus (Aut., n° 16) 6-4, 2-6, 6-3 ; M.-J. Fernandez (E-U, n° 11) b. G. Pizzichini (Ita.) 6-2, 6-3 ; L. Davenport (E-U, n° 9) b. Y. Basuki (Ina.) 6-3, 6-2 ; C. Martinez (Esp., n° 3) b. A. Grossman (E-U) 6-2, 6-1.

*Huitièmes de finale*

M. Seles (E-U, n° 1) b. M. Maleeva (Bul., n° 13) 6-1, 6-1 ; J. Novotna (Tch., n° 10) b. I. Spirlea (Rou.) 6-1, 7-5 ; K. Habsudova (Slo.) b. A. Huber (All., n° 6) 7-5, 6-3 ; S. Graf (All., n° 1) b. M.-J. Fernandez (E-U, n° 11) 6-1, 7-6 (9/7) ; I. Majoli (Cro., n° 5) b. G. Leon (Esp.) 6-3, 6-1 ; L. Davenport (E-U, n° 9) b. K. Date (Jap., n° 7) 3-6, 6-4, 8-6 ; A. Sanchez (Esp., n° 4) b. B. Rittner (All.) 6-3, 6-4 ; C. Martinez (Esp., n° 3) b. A. Grossman (E-U) 6-2, 6-1

# Un peu chanceuse, l'équipe de France de football bat l'Allemagne pour la gloire

**IL VAUT MIEUX** ne pas penser que la *chance* est un capital limité, non renouvelable. Sans quoi il serait à craindre que l'équipe de France n'ait pioché trop abondamment et inutilement dans son quota de bonne fortune pour gagner un simple match amical.

A neuf jours de leur premier grand rendez-vous de l'Euro contre la Roumanie, à Newcastle, les tricolores ont réussi à dominer l'Alle*magne* (1-0), samedi 1er juin à Stuttgart. Pour la première fois depuis 1954, la France s'est imposée outre-Rhin. Elle a inscrit par là même sur ses tablettes son 22e match consécutif sans défaite.

Mais il a fallu des aléas favorables pour arracher cette victoire à la fois *historique et insignifiante*. La France a dû son succès à un coup de tête de Laurent Blanc (6e) et à un *coup de main du destin*. La malchance et la maladresse allemandes ont été les clés de ce match. Les vice-champions d'Europe 1992, eux-mêmes invaincus depuis douze rencontres, ont dominé, principalement en seconde mi-temps, sans réussite. Ils ont imposé leur puissance physique sans parvenir à concrétiser au tableau d'affichage.

■ ***Michel Platini**, coprésident du* comité français d'organisation de la Coupe du monde de 1998, a estimé, samedi *1er juin, que la décision d'at*tribuer l'édition de 2002 conjointement au Japon et à la Corée était « *aberrante* ». « *C'est en fait une décision politique qui n'est pas bonne pour le football*, a-t-il déclaré. *Elle soulève beaucoup de questions : vont-ils être qualifiés tous les deux, comment va se faire le partage des matches, une équipe va-t-elle disputer une rencontre en Corée et une autre au Japon ?* »

■ **ATHLÉTISME : les équipes de France masculine et féminine se sont maintenues** dans l'élite continentale à l'issue des deux journées de Coupe d'Europe, samedi 1er et dimanche 2 juin à Madrid. Les femmes ont pris un honorable cinquième rang au classEment final *tandis que les hommes* (6es) sauvaient de justesse la place qu'il venaient de regagner. Deux victoires individuelles ont égayé des performances d'ensemble très médiocres : celles de Blandine Bitzner (3 000 mètres) et de Marie-José Pérec (200 mètres).

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez a remporté le championnat de France,** samedi 1er juin à Pau, en dominant Villeurbanne (78-72) dans le cinquième et dernier match de la finale. L'Elan béarnais gagne ainsi son quatrième titre après ceux de 1986, 1987 et 1992. A l'issue du match le public euphorique du pa*lais des sports a appris une autre* bonne nouvelle : Antoine Rigaudeau, le meilleur joueur français, qui avait fait l'objet d'une *offre* mirobolante du Panathinaïkos d'Athènes, restera au club la prochaine saison.

■ **Les SuperSonics de Seattle ont fini par se qualifier pour la finale** du championnat nord-américain de basket-ball (NBA), dimanche 2 *juin. Ils ont battu* dans leur salle les Utah Jazz (90-86) dans le septième et dernier match de la finale de la Conférence ouest qu'ils remportent de justesse (4-3). Les Sonics n'étaient pas parvenus en finale de NBA depuis 1979. Ils y retrouveront, à partir du mercredi *5 juin*, les *Chicago Bulls*.

■ **CYCLISME : la Classique des Alpes a été remportée par Laurent Jalabert,** samedi 1er juin à Aix-les-Bains, devant l'ancien champion du monde *Luc* Leblanc. A quatre semaines du départ du Tour de France et à la veille de celui du Critérium du *Dauphiné – dont le* prologue a été gagné dimanche par l'Anglais Chris Boardman –, Laurent Jalabert a marqué un point psychologique important sur Miguel Indurain, seulement huitième de l'épreuve.

■ **HANDBALL : la Russie est devenue championne d'Europe,** dimanche 2 juin à Séville, en battant en finale l'Espagne (23-22). La République fédérale de Yougoslavie termine à la troisième place grâce à son succès sur la Suède (26-25). – (*AFP*)



# L'uniformisation hôtelière ne fait plus recette

## Face à la lassitude des clients, les chaînes de milieu de gamme atténuent la standardisation à outrance, qui fit pourtant leur succès

**DEPUIS QUELQUES MOIS,** les chambres rénovées ou appartenant à de nouveaux établissements Novotel proposent deux harmonies de couleur. Les teintes sont élégantes – l'une à dominante bleue, l'autre à dominante ocre –, mais là n'est pas l'essentiel. Car ce changement d'apparence dissimule une révolution : la chaîne aux trois cents hôtels, qui, depuis 1967, s'en tenait à un seul agencement de ses chambres, a décidé d'ouvrir une brèche dans le principe de standardisation.

Après une décennie d'expansion record fondée sur la normalisation à outrance, l'hôtellerie économique, devenue surcapacitaire, découvre que de l'uniformité peut naître l'ennui. Emblématique, l'initiative de Novotel n'est pas isolée. Chez Ibis, trois types de décoration sont désormais disponibles, alors que Climats de France a élargi sa palette à une demi-douzaine d'harmonies différentes. Troublés par l'attrait croissant qu'exercent les « hôtels de charme » sur une clientèle devenue nostalgique, les professionnels se lancent dans une quête d'authenticité.

*« Il est temps que les hôteliers réalisent que les gens ne voyagent plus comme autrefois,* observe Alexis Paoutoff, architecte d'intérieur au cabinet Anastasia Design. *Le client éprouve un besoin de personnalisation. D'où le succès des chambres d'hôtes et des petits hôtels, de plus en plus appréciés pour les séjours d'affaires. » « Tout indique que les gens ne veulent plus se réveiller dans le même décor sans savoir s'ils se trouvent à Lyon ou à Toulouse »,* fait valoir pour sa part Gilles Douillard, PDG du groupe Hôtels et compagnie. *La moitié des Climats de France, qui font partie du groupe, ne sont pas réalisés sur le même standard, puisque nous comprenons des franchisés. Cette particularité est devenue un avantage. »*

Les prestigieux Sheraton et autres Hilton cherchent aussi à se ressourcer. *« La tendance est à l'individualisation : les grands hôtels prennent leurs distances vis-à-vis de l'image classique pour que le client se sente un peu plus chez lui. Comme autrefois, ils commandent du mobilier sur mesure »,* témoigne Sybille de Margerie, du cabinet SM design. A Paris, le Grand Hôtel a fait sauter un faux-plafond pour dégager la verrière du grand salon. A l'entrée des hôtels de luxe, le dernier chic est de réinstaller des portes à tambour.

### BESOIN DE SÉCURITÉ

Parmi les chaînes de milieu de gamme, la recherche de diversification se heurte à de fortes contraintes. *« Il ne faut pas oublier que c'est en jouant sur la normalisation et la répétitivité que nous avons pu baisser les prix,* insiste Jean Forest, directeur du marketing et de la qualité du réseau Campanile. *Et puis, il existe toujours un fort besoin de sécurité : être sûr que l'interrupteur électrique se trouve à droite, en entrant dans la chambre... »*


DESSINS FRANÇOISE ROUSSET

La dernière salle de bains Novotel abandonne certes le blanc uniforme pour des incrustations couleur granit du meilleur effet, mais aucune variante n'est prévue, car il s'agit toujours d'une coquille thermoformée, déclinée industriellement à des milliers d'exemplaires. Le groupe a néanmoins trouvé un moyen ingénieux et bon marché de briser l'anonymat des chambres en y exposant une lithographie sélectionnée parmi une soixantaine d'artistes contemporains. Quant au personnel, il peut choisir sa tenue de travail dans une garde-robe régulièrement élargie et renouvelée.

*« Dans sa chambre, le consommateur demande un peu plus de diversité dans la décoration et, ce qui est nouveau, une douche aussi souvent qu'une baignoire. Mais l'essentiel du changement porte sur les services et, surtout, la restauration. Nous avons mis l'accent sur la cuisine régionale et la cuisine à thème »,* assure Didier Gros, patron des hôtels Ibis. Les enseignes installées en centre-ville ont largement diversifié l'architecture et l'agencement des halls d'accueil. Les deux tiers des 180 hôtels Mercure ont été « thématisés » : celui d'Angoulême est dédié à la bande dessinée, celui du Havre aux transatlantiques. Des exercices de style qui ne remettent pas en cause le principe de standardisation des chambres.

### RECOURS À L'IMAGINATION

Malgré ces efforts, l'activité des chaînes reste en demi-teinte. *« Lorsqu'ils ont réellement le choix, un nombre croissant de gens préfèrent le petit hôtel dont on n'aime pas trop le papier peint, mais dont la patronne est sympa »,* constate Marc Watkins, responsable du cabinet de consultants Coach Omnium. *« Hormis quelques exceptions, le discours sur les services ou la restauration ne se vérifie guère dans les faits. Regardez donc les menus : en réalité, les plats régionaux sont peu nombreux. En revanche, on échappe rarement au trio saumon à l'aneth-magret de canard-crème brûlée. Quant aux dépliants publicitaires, ils restent impersonnels et vantent invariablement* « l'équipe qui vous accueille dans un cadre unique, luxueux et raffiné ». *Il faut faire preuve d'imagination pour prévenir le risque de lassitude de la clientèle »,* insiste M. Watkins.

Dans ces conditions, l'hôtellerie « de caractère » dispose d'atouts. *« Nous résistons sans doute mieux à la crise »,* assurent, prudents, les responsables de la Fédération nationale des Logis de France, qui regroupe 3 800 hôtels-restaurants indépendants installés en milieu rural. Ici, la priorité n'est pas de « déstandardiser », mais de garantir partout le meilleur niveau de prestation. Pour y parvenir, Logis de France a défini pas moins de cent soixante-dix normes de qualité...

*Jean-Michel Normand*

## Skoda face aux préjugés français

**Les Britanniques n'y sont pas allés par quatre chemins. « *We have changed the car, change your mind* » (« Nous avons changé la voiture, changez donc d'avis »), proclame la publicité qui salue la sortie de la dernière Skoda Felicia. En France, la firme tchèque – contrôlée depuis 1991 par Volkswagen – a préféré une promotion vaguement déculpabilisante sur le thème « *En mai, fais ce qu'il te plaît* ». Des deux côtés de la Manche, la problématique est pourtant identique : convaincre les automobilistes que les Skoda, qui satisfont désormais aux critères de qualité du groupe allemand, sont dignes de la clientèle occidentale.**

**Hélas ! chez nous, cette pédagogie se heurte à des stéréotypes bien vivaces. « *Nous marchons sur des œufs,* soupire Hervé de Labriffe, directeur de Skoda-France. *Les Français ignorent que Prague n'est pas plus éloigné de Paris que Barcelone. Pour eux, l'Est, c'est forcément loin, froid et pas gai.* » La marque doit donc continuer de porter le fardeau du passé, lorsque ses modèles faisaient figure de Trabant haut de gamme, avec leur ligne vieillotte, d'horribles coloris orange ou vert pomme et un moteur arrière particulièrement peu discret.**

**La page, pourtant, est tournée. L'habitacle de la Felicia (qui sera épaulée par une voiture moyenne-supérieure dévoilée à l'automne lors du Mondial de l'automobile, à Paris) en remontre à certaines berlines plus huppées. Cette auto est confortable, point trop sonore, et le bruit de ses portes qui claquent témoigne d'une très honorable qualité de fabrication. Certes, le *design* n'a vraiment rien de renversant, le train avant cache difficilement ses origines et la direction assistée ne sera disponible qu'à l'automne sur une motorisation diesel. Mais le rapport qualité/prix reste intéressant ; 49 590 francs pour la version de base et 64 690 francs pour la version 1,6 litre animée par un alerte moteur VW. Pourtant, ni l'inscription « groupe Volkswagen », bien en évidence sous le logo Skoda, ni de pathétiques gages de bonne volonté (trois ans et 100 000 kilomètres de garantie, six ans de garantie anti-corrosion) n'ont suffi à provoquer un déclic. Skoda souffre au mieux d'un déficit de notoriété, au pis d'un a priori négatif quasi pavlovien. Patients, les dirigeants de la marque considèrent que « *les poncifs auront la vie dure pendant quelques années encore* ». L'an passé, 7 229 voitures ont quand même été vendues en France (contre 25 000 en Allemagne), ce qui n'est pas si mal.**

**« *Désormais, nous faisons vraiment partie du marché,* fait remarquer Hervé de Labriffe. *Rouler en Skoda n'est plus le fruit d'un achat de rencontre et le prix n'est plus l'unique motivation des clients.* »**

**Du passé, la filiale du groupe VW entend bien faire table rase. Et pour que les choses soient claires, les concessionnaires qui continuent de commercialiser en parallèle Skoda et Lada (firme restée 100 % russe) ont été sommés de choisir l'une des deux marques.**

*J.-M. N.*

# L'« octroi » à Toulouse

**ALBI**
*de notre correspondant*

Soir et matin, 45 000 usagers du sud de l'agglomération toulousaine se trouvent confrontés à ce qui apparaît, aux yeux de certains, comme un *« retour de l'octroi ».* L'expression a été reprise par la chaîne de mobilier Ikea au travers d'une campagne de publicité dans la presse régionale, qui tourne à la bataille entre le distributeur et la mairie de Toulouse, laquelle dénie toute responsabilité.

Depuis l'hiver 1995, les riverains de la nouvelle autoroute A 64, entre la ville Rose et Muret, doivent acquitter un droit de péage de 5 francs à la sortie située sur la commune de Roques-sur-Garonne, qui dessert la vaste zone commerciale où viennent de s'implanter Ikea et un hypermarché Leclerc. Au-delà de cette *« entrave à la libre circulation des biens et des personnes »,* c'est surtout la non-gratuité des trajets domicile-travail qui pose problème aux usagers. Outre un combat juridique de longue haleine, le collectif qui s'est constitué organise des opérations « péage suspendu » le matin de 7 à 9 heures et le vendredi soir.

Entre l'euroscepticisme de l'enseigne suédoise et la colère des riverains, ce sont en fait le conseil général de la Haute-Garonne, la région Midi-Pyrénées et l'Etat qui sont impliqués. Ce premier maillon de l'A 64, qui reliera Toulouse aux Pyrénées et au Pays basque, emprunte en effet l'ancienne voie de dégagement sud-ouest (VDSO),



construite avec des fonds publics voilà vingt ans. Elle est maintenant réaménagée en deux fois trois voies avec péage, suite à sa mise en concession. ASF, société exploitante, aurait bien accepté un rachat du péage. Mais il faudrait pour cela lui verser 275 millions de francs, contre 76 millions estimés initialement en 1989.

Résultat : faute d'un itinéraire alternatif (la vieille RN 20 est totalement saturée), le péage fait figure d'octroi à Roques-sur-Garonne. D'autant que les Toulousains malins peuvent sortir gratuitement à hauteur de Portet-sur-Garonne, où se trouve une zone commerciale née autour de Carrefour. Cinq francs et cinq kilomètres plus loin, Ikea et Leclerc se demandent s'ils ne sont pas dans une impasse.

*Jean-Pierre Barjou*

# De plus en plus de soleil

**LE PASSAGE** d'une perturbation sur les îles Britanniques donnera encore des nuages au nord mardi matin, mais le temps s'améliorera ensuite. La dépression méditerranéenne donnera du mauvais temps au sud-est.

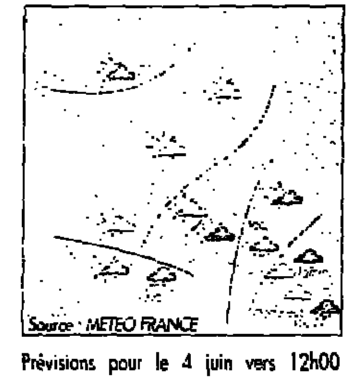
Le matin, sur les côtes de la Manche, le ciel sera couvert. Dans les Pyrénées et les Alpes, les nuages seront nombreux, avec des averses. A l'ouest du pays jusqu'au Nord et aux Ardennes, les nuages et les éclaircies alterneront. Du golfe du Lion au Massif Central jusqu'au Nord-Est, le ciel sera le plus souvent très nuageux. Le temps sera couvert dans l'extrême Sud-Est et en Corse avec de la pluie et des orages.

L'après-midi, de timides éclaircies se dessineront sur les côtes de la Manche, mais le ciel restera très nuageux. Dans les Alpes et les Pyrénées, le temps sera instable, avec des averses. En Corse et sur la Côte d'Azur, il y aura encore quelques pluies faibles. De la région Midi-Pyrénées au Lyonnais, jusqu'au Nord-Est, les éclaircies deviendront belles. Des régions Ouest jusqu'au Nord, il fera beau, malgré quelques passages nuageux.

Les températures minimales iront de 9 à 12 degrés en général, jusqu'à 15 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, les températures seront en hausse, avec 22 à 25 degrés, du nord au sud du pays.

Mercredi, en Corse et dans les Alpes frontalières, les nuages seront abondants avec encore quelques pluies et des orages. Sur le pourtour méditerranéen, les nuages et les courtes éclaircies alterneront. Ailleurs, il fera beau avec beaucoup de soleil. Les températures seront en nette hausse avec 26 à 30 degrés du nord au sud du pays.

*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*



Prévisions pour le 4 juin vers 12h00

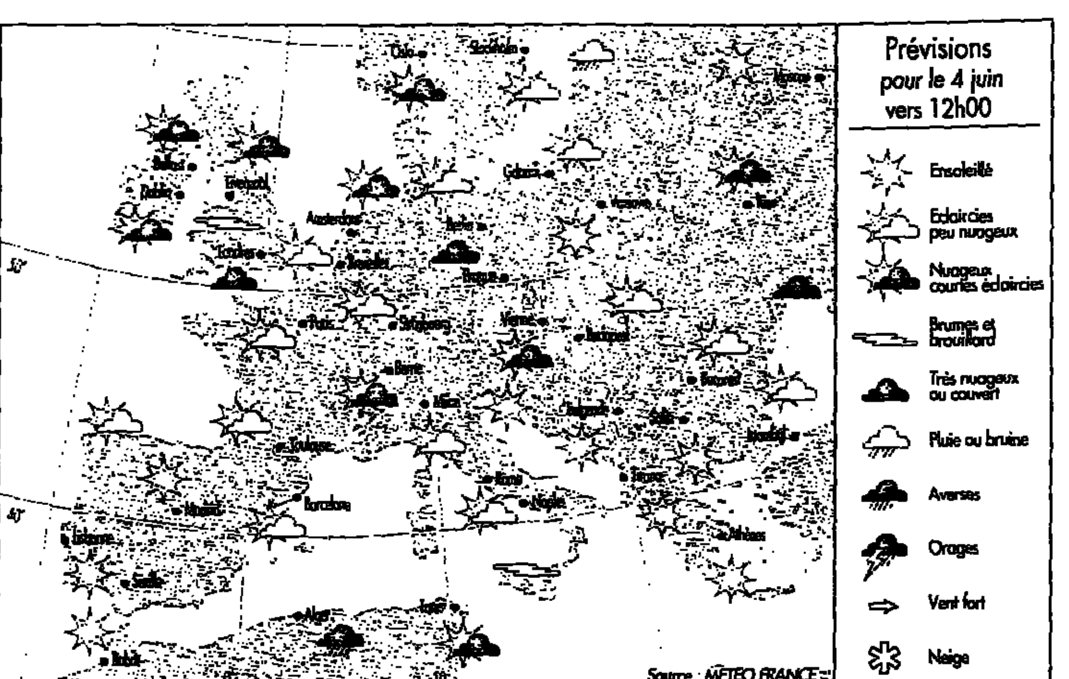
Qualité de l'air

**Indice de pollution**
en agglomération parisienne

10 Exécrable
9 Très mauvais
8 Mauvais
7 Très médiocre
6 Médiocre
5 Moyen
4 Assez bon
3 Bon
2 Très bon
1 Excellent

24 mai – 31 mai – 2 juin — Source : AIRPARIF

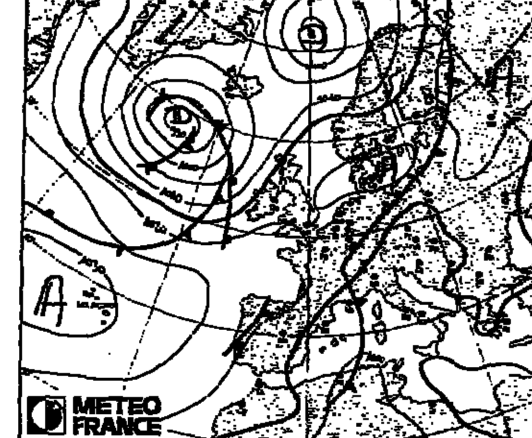
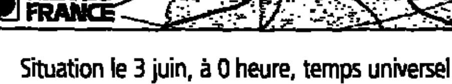
Tendance pour le 3 juin : bon



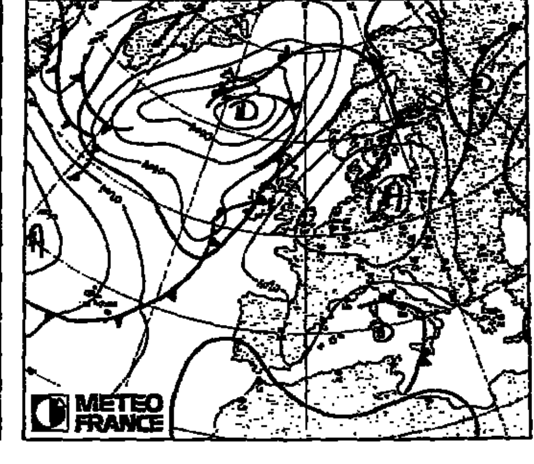


TEMPÉRATURES du 2 juin maxima/minima

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | GRENOBLE | 17/13 | TOURS | 18/8 | CHICAGO | 15/14 | LISBONNE | 20/14 | PRETORIA | 16/7 |
| AJACCIO | 25/17 | LILLE | 19/8 | **ÉTRANGER** | | COPENHAGUE | 17/10 | LONDRES | 19/8 | RABAT | 22/12 |
| BIARRITZ | 16/9 | LIMOGES | 16/11 | ALGER | 22/16 | DAKAR | 31/24 | LOS ANGELES | 27/17 | RIO DE JAN. | 17/22 |
| BORDEAUX | 19/9 | LYON | 14/13 | AMSTERDAM | 19/8 | DJAKARTA | 33/26 | LUXEMBOURG | 17/10 | ROME | 26/11 |
| BOURGES | 18/10 | MARSEILLE | 20/15 | ATHENES | 29/19 | DUBAI | 41/28 | MADRID | 21/9 | SAN FRANC. | 23/12 |
| BREST | 15/6 | NANCY | 16/11 | BANGKOK | 35/24 | DUBLIN | 15/8 | MARRAKECH | 31/15 | SANTIAGO | 18/1 |
| CAEN | 15/5 | NANTES | 18/7 | BARCELONE | 19/12 | FRANCFORT | 14/12 | MEXICO | 28/14 | SÉVILLE | 29/16 |
| CHERBOURG | 16/3 | NICE | 22/17 | BELGRADE | 29/17 | GENÈVE | 15/12 | MILAN | 27/20 | ST-PÉTERS. | 26/12 |
| CLERMONT-F. | 12/11 | PARIS | 20/11 | BERLIN | 15/11 | HANOÏ | 33/26 | MONTRÉAL | 26/11 | STOCKHOLM | 19/8 |
| DIJON | 15/12 | PAU | 13/10 | BOMBAY | 34/28 | HELSINKI | 15/6 | MOSCOU | 21/7 | SYDNEY | 17/12 |
| FORT-DE-FR. | 30/24 | PERPIGNAN | 17/14 | BRASILIA | 15/27 | HONGKONG | 31/27 | MUNICH | 23/14 | TENERIFE | 26/20 |
| | | POINTE-À-PIT. | 32/26 | BRUXELLES | 19/8 | ISTANBUL | 23/12 | NAIROBI | 22/15 | TOKYO | 24/20 |
| | | RENNES | 17/6 | BUCAREST | 26/11 | JÉRUSALEM | -/- | NEW DELHI | 43/27 | TUNIS | 31/16 |
| | | ST-DENIS-RÉUNION | 27/19 | BUDAPEST | 29/19 | KIEV | 22/13 | NEW YORK | 23/15 | VARSOVIE | 26/12 |
| | | ST-ÉTIENNE | 12/11 | BUENOS AIRES | 15/4 | KINSHASA | 28/23 | PALMA DE M. | 22/13 | VENISE | 25/17 |
| | | STRASBOURG | 17/13 | CARACAS | 32/26 | LE CAIRE | 29/20 | PÉKIN | 33/24 | VIENNE | 27/16 |
| | | TOULOUSE | 14/11 | | | LIMA | 17/15 | PRAGUE | 21/14 | | |

Situation le 3 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 5 juin, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

# Le verdict

**LES ÉLECTIONS** du 2 juin n'ont pas été une « revanche » du référendum du 5 mai. Les partis qui patronnaient le projet de Constitution voté par l'Assemblée défunte et rejeté par le suffrage universel reviennent, l'un très affaibli, l'autre intact mais ayant perdu sa primauté dans l'Assemblée nouvelle. Un démenti, toutefois, a été infligé par les électeurs aux pronostics. La raison profonde est que le pays éprouve le besoin d'un idéal et qu'il se tourne du côté où il peut le trouver.

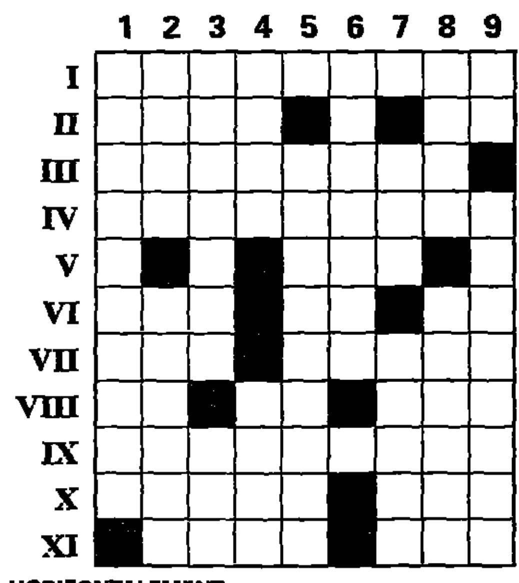
Le tripartisme a-t-il vécu ? Quelle sera la majorité de demain, et, par suite, quel sera le gouvernement ? Sa formation n'est, certes, pas aisée. Le MRP (Mouvement républicain populaire), « premier parti » de France, pourrait en revendiquer la responsabilité, ou tout au moins la présidence. Une coalition quadripartite pourrait en tout cas s'établir, mais tiendrait-elle devant le problème constitutionnel ? Nous ne croyons pas possible de rejeter le Parti communiste, le plus puissant après le MRP, dans l'opposition.

Le Parti socialiste, qui reste, malgré son important recul, la charnière des majorités possibles, n'accepterait pas de participer à un gouvernement d'où les communistes seraient exclus. Les centres, radicaux et rassemblements divers, forment un groupe non négligeable, ne serait-ce que par la qualité de leurs représentants. N'oublions pas, enfin, que l'Assemblée qui vient d'être élue est une Constituante, que sa mission est toute tracée par le référendum du 5 mai, dont il lui faut tirer les conclusions. Sur ce point essentiel une entente peut s'établir si les partis sont prêts à voter rapidement une Constitution acceptable pour la grande majorité des Français – sans oublier une réforme indispensable de la loi électorale.

***Rémy Roure***
*(4 juin 1946.)*

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6835



**HORIZONTALEMENT**

I. Traite les souverains avec beaucoup de respect. – II. Géant de la mythologie germanique. Point de départ. – III. Pièce pour une seule personne. – IV. Quand il est général, n'est évidemment pas conseilleur. – V. Nobles, autrefois. – VI. On y voit le jour. Peut être réclamé. Dans les terres rares. – VII. Il y en a plein les miches. On y envoie paître. – VIII. Un peu d'espoir. N'a pas un grand lit. Se comporte en homme. – IX. Qui peut nous transporter. – X. Usé. Amoureux du répertoire. – XI. En France. Qui peut faire rougir.

**VERTICALEMENT**

1. C'est le jour et la nuit ! – 2. Fit des conquêtes en Asie. Sortes d'agaves. – 3. Alourdit le bilan. Son eau se boit goutte à goutte. – 4. D'un verbe « actif ». Peut aussi manquer quand il n'y a pas de raison. – 5. Font tomber les épis. – 6. Un spécialiste qui écrase des grains. – 7. Ville de Serbie. Cri de celui qui a été transporté. – 8. Supprimée. Ne sont pas les premiers venus. – 9. Pronom. Céder comme en Belgique.

**SOLUTION DU N° 6834**

**HORIZONTALEMENT**

I. Faim. Rails. Tc. – II. Innavigables. Râ. – III. Litre. Aval. Elam. – IV. Ases. Amitié. Ame. – V. Rythme. Snob. – VI. Damai. Arsins. Pb. – VII. Inespéré. Beagle. – VIII. End. Utes. Li. Air. – IX. Ruelles (cf. « Croix »). Mégot. – X. El. Sen. Oô. Epis. – XI. Sert. Décuve. Sag. – XII. SO. Tête. Emue. – XIII. Urinal. Almelo. – XI. Sélection. Au. – XV. Osées. Etincelle.

**VERTICALEMENT**

1. Filandières. Aso. – 2. Anis. Annules. Es. – 3. Intermède. Roule. – 4. Marsyas. LST. Rée. – 5. Vé. Tipule. Tics. – 6. Fi ! Ah ! Etendent. – 7. Gammares. Etaie. – 8. Ravières. Ocelot. – 9. Abat. Mou. Ni. – 10. Illisible. Via. – 11. Le. Enneigée. Lac. – 12. SSE. Osa. OP. Emue. – 13. Lab (Bal). Gâtisme. – 14. Tram. Pli. Saül. – 15. Camembert. Geôle.

***Guy Brouty***

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **IRLANDE.** Le trafic d'Aer Lingus pourrait être perturbé, dès le lundi 3 juin à minuit, à la suite d'un conflit né de l'alliance de la compagnie irlandaise avec Delta Airlines. La direction d'Aer Lingus a, en effet, décidé d'intégrer un employé de la compagnie américaine dans la composition des équipages de chaque vol de la compagnie irlandaise entre New York et Dublin, ce que désapprouve le personnel navigant d'Aer Lingus, qui a appelé à une grève du zèle. – *(AFP.)*

■ **SCANDINAVIE.** Scandinavian Airlines System (SAS) et Thai Airways proposent, depuis le 1er juin, quatorze vols communs par semaine entre la Scandinavie et Bangkok : dix au départ de Copenhague et quatre au départ de Stockholm. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** Le célèbre train de nuit *Puerta-del-Sol*, qui effectuait quotidiennement la liaison Paris-Madrid, ne circule plus depuis le dimanche 2 juin. Pour compenser cette suppression, le train de nuit *Francisco-de-Goya* a été renforcé. – *(AFP.)*

■ ***BELGIQUE.*** La compagnie belge Sabena effectue, depuis le 1er juin, conjointement avec la compagnie américaine Delta Airlines, un second vol quotidien entre Bruxelles et New York. – *(AP.)*

■ **ALLEMAGNE.** L'Allemagne va accroître ses contrôles de sécurité des compagnies charters. Les résultats de ces contrôles seront centralisés et exploités par un nouveau service de l'Office fédéral de l'aviation civile qui délivrera, à l'avenir, les autorisations d'exploitation et d'atterrissage en Allemagne. – *(AFP.)*

■ **LILLE.** Le TGV Nord Europe va trop vite pour que les voyageurs aient le temps de manger, d'après la SNCF, qui constate que les services de restauration mis en place en 1993 ne rencontrent pas la faveur des voyageurs. En attendant les nouvelles formules de restauration qui seront proposées au début de l'année prochaine, un service transitoire est assuré par la société des Wagons-Lits France depuis le 2 juin. – *(AFP.)*

## PARIS EN VISITE

### Mercredi 5 juin

■ ***MUSÉE GUSTAVE MOREAU*** (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Le Christ à la colonne*, d'Antonello de Messine, 12 h 30 ; exposition Pisanello, 14 heures ; *La Statue du chancelier Nakhti*, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : une œuvre à voir, *Cirque*, de Seurat (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ ***MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS*** : la sculpture romane (37 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **LES CATACOMBES** et exposition photographique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **DU CANAL SAINT-MARTIN** à l'église Saint-Laurent (50 F), 14 h 30, sortie du métro Jacques-Bonsergent (Paris pittoresque).

■ **LE JARDIN DU LUXEMBOURG** (37 F), 14 h 30, angle de la rue de Vaugirard et de la rue de Médicis (Monuments historiques).

■ ***JARDINS DES ANNÉES 30*** (35 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-Dauphine côté pair de l'avenue Foch (Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Soulages (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : un autre regard sur la sculpture, le moulage et la taille (25 F + prix d'entrée), 14 h 45 (Musées de la Ville de Paris) ; exposition Dürer (40 F + prix d'entrée), 15 h 15, hall du musée (Approche de l'art) ; exposition Dürer (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, devant l'entrée (Institut culturel de Paris).

■ **LA BOURSE DU COMMERCE** et le jardin des Halles (37 F), 15 heures, devant l'entrée de la Bourse côté rue de Viarmes (Monuments historiques).

■ **L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT** (37 F), 15 heures, parvis de l'église (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

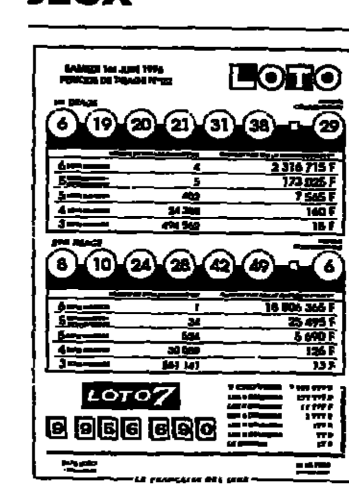
■ **MÉNILMONTANT** (55 F), 15 heures, sortie du métro Ménilmontant (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : exposition « Les Russes à Paris » (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **DES HALLES AU QUARTIER LATIN** (50 F), 18 heures, devant le Novotel du Forum des Halles (Emilie de Langlade).

■ **GRAND PALAIS** : exposition « Les années romantiques » (34 F + prix d'entrée), 18 h 30 (Musées nationaux).

## JEUX









## LES SERVICES DU *Monde*

| | |
|---|---|
| *Le Monde* | *42-17-20-00* |
| Télématique | 3615 code LE MONDE |
| CompuServe : | GO LEMONDE |
| Adresse Internet . | http://www.lemonde.fr |
| Documentation | *3617 code LMDOC ou 36-29-04-56* |
| CD-ROM : | (1) 44-08-78-30 |
| Index et microfilms : | (1) 42-17-29-33 |

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

*Le Monde* PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA

*Président-directeur général :* Jean-Marie Colombani
*Directeur général :* Gérard Morax
*Membres du comité de direction :* Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30





# CULTURE

LE MONDE / MARDI 4 JUIN 1996

**BAROQUE** Dans les missions jésuites d'Amérique du Sud, *les Indiens interprétaient de la musique. Ils en composaient aussi*, bien que ce *point soit contesté* par des musicologues. Après le départ des religieux en 1767 et jusqu'au milieu du XX[e] siècle, ils ont continué d'en jouer lors des grandes fêtes religieuses. ● LES INDIENS, ne sachant plus lire la musique, préservèrent de façon orale un répertoire, qu'ils recopiaient néanmoins. Les archives des missions conservent des *manuscrits* souvent en piteux état, à cause du climat, mais qui sont le témoin d'un phénomène d'acculturation qui a maintenu vivant un son venu de très *loin*. ● ALAIN PACQUIER explique, dans un entretien, l'action qu'il conduit avec son association Les Chemins du baroque : faire découvrir un patrimoine universel, mais aussi apporter une aide à la formation des musiciens latino-américains.

# Le mystère des archives musicales des missions jésuites boliviennes

## Les derniers religieux qui quittèrent la Bolivie en 1767 laissèrent derrière eux un patrimoine musical que les Indiens ont préservé jusqu'au milieu du XX[e] siècle. Mais un doute plane sur les œuvres qu'on exhume aujourd'hui

**CONCEPCION (Bolivie)**
*de notre envoyé spécial*

Lorsque l'Allemand Hans Hertl débarqua en Bolivie juste après la seconde guerre mondiale, *il fut sans* aucun doute stupéfait par ce qu'il découvrit. Les missions jésuites – *les réductions* – tenaient encore debout près de deux siècles après le départ de la Compagnie. Décrépies, *mais habitées*, leurs églises étaient toujours fréquentées par les Indiens, qui y chantaient et y jouaient des musiques que leurs ancêtres avaient apprises sous la rude administration des religieux. Leurs vastes charpentes de bois, leurs murs de torchis avaient résisté aux termites, à la chaleur, à l'humidité qui règne dans la zone sud d'une région dominée par l'altiplano andin et aux multiples bouleversements politiques qui ont malmené un pays devenu l'un des plus pauvres du monde *après avoir été l'un des plus* riches : en 1935, on pavait encore les rues de Potosi avec des barres d'argent lors des grandes processions religieuses. La ville, dominée par des grandes mines, est classée patrimoine mondial par l'Unesco : elle était l'une des plus grandes capitales du monde au XVIII[e] siècle.

Hans Hertl était photographe – il fut celui du maréchal Rommel et sa fille un compagnon de route de Che Guevara. Sur l'une des nombreuses et magnifiques photographies qu'il *prit*, à la fin des années 40, on voit des femmes et des hommes assemblés sur la tribune d'une église. Elles *chantent. Ils les accompagnent*, violon au menton. Ces Indiens lisent des *partitions*. Ou plutôt font semblant... Depuis la dispersion des missions et le départ des jésuites en 1767, les nés-natifs n'avaient plus reçu d'enseignement musical et c'est de façon orale qu'ils continuèrent de pratiquer la musique occidentale.

Cinquante ans plus tard, le voyageur est à son tour ébahi par ce qu'il découvre, après des heures d'une piste de glaise rouge détrempée, qui perce à travers la forêt subtropicale, et des grandes étendues herbeuses. Restaurées avec soin, repeintes, les missions de San Javier et de Concepcion semblent être sorties de terre hier. Formé chez les jésuites, un architecte zurichois s'emploie depuis les années 70 à les *rendre à leur splendeur* : le but de Hans Roth est de laisser derrière lui une population capable d'entretenir *elle-même ces missions et* de subvenir à ses besoins en sachant utiliser et réparer camions et machines agricoles.

**DANS DES BOÎTES EN CARTON**

Loin d'être seulement un patrimoine architectural, les anciennes missions conservent encore dans leurs archives des milliers de manuscrits musicaux de l'époque baroque. Des musicologues sud-américains et européens les ont dépouillés et pour certains édités. Un grand mystère *plane sur ces* documents, et notamment sur ceux de la mission de Concepcion. Les *conditions climatiques* de la région, les insectes ont ruiné les partitions qui ont été patiemment recopiées à intervalles fréquents par des gens qui savaient de moins en moins la musique.

De qui sont ces œuvres aujourd'hui soigneusement rangées dans des boîtes de carton ? Certaines viennent d'Europe, d'autres ont été composées sur place par des jésuites – l'Italien Domenico Zipoli, le Suisse Martin Schmid –, certaines auraient été composées par des musiciens indiens formés dans les réductions. Encore que ce point soit contesté par certains Sud-Américains « blancs ».

Ils affirment que les Indiens avaient un grand *don d'imitation*, mais qu'ils n'en montraient aucun pour la composition. Il existe cependant *dans les musées du pays* des toiles peintes par des Indiens dans le style en vigueur en Europe à l'époque, *mais dans lesquelles* on distingue des motifs végétaux sud-américains. Il est difficile d'imaginer que les Indiens aient pu représenter des Descentes de croix, des Vierges à l'Enfant et pas composer des pièces de musique. Lors d'une mission exploratoire, l'organier Pascal Quoirin et l'organiste Francis Chapelet ont même retrouvé un orgue de facture archaïsante, qui a bel et bien été construit par des Indiens, ce que les musicologues argentins contestaient jusque-là.

*S'il est difficile d'imaginer qu*'un Bach, un Haendel, un Vivaldi aient pu surgir dans une mission – ces compositeurs étaient le produit d'une culture ancestrale –, il n'est pas inconcevable de penser que des Indiens aient pu écrire de la musique, ce qui est à la portée de n'importe quel musicien professionnel.

Il n'est pas non plus interdit de penser que certaines des pièces qui ont été révélées par le disque ont été, tout ou partie, composées par un musicologue argentin, en tout cas arrangées dans une large mesure. Cela n'a, en soit, rien d'extraordinaire. Pour ne prendre qu'un exemple, il est fréquent que des musicologues écrivent les parties manquantes de l'orchestre à cinq parties des motets français du Grand Siècle.

**MANUSCRITS SUBTILISÉS**

Cela dit, rien de ce que nous *avons pu voir dans les archives de* Concepcion n'indique qu'elles renferment des œuvres importantes : *ces manuscrits auraient été subtilisés* par des chercheurs, profitant de l'accueil confiant de Roth et du clergé. Ce phénomène n'est pas nouveau, et des manuscrits ont ainsi été soustraits – pour un temps – de certaines bibliothèques européennes dont les conservateurs entretenaient des relations privilégiées avec des éditeurs privés spécialisés dans les fac-similés vendus à prix d'or. Il est toujours assez étonnant de voir des musicologues « dormir » sur leur trésor et n'en *communiquer les joyaux qu'au* compte-gouttes de façon à s'assurer une renommée durable et des *rentrées d'argent qui ne le sont* pas moins. L'impossibilité actuelle de comparer manuscrit et partitions utilisées pour les enregistrements interdit tout jugement définitif sur les œuvres.

Il n'empêche que cet aspect de la création à l'ère baroque en Amérique latine est fascinant. K 617, une maison française d'édition discographique, a initié la mise en valeur de ce patrimoine, qui est devenu un enjeu important pour les musiciens de ces pays. Son directeur, Alain Pacquier, fondateur du Festival de Saintes (Charente-Maritime), du défunt Institut de musique ancienne de Lorraine *et aujourd'hui* directeur du Festival de Sarrebourg, est l'une des personnes qui, en France, auront su très tôt donner les moyens aux interprètes de musique baroque de se faire entendre. Avec l'aide de Paribas et de l'Association française d'action artistique, lui et son équipe ont mis sur pied Les Chemins du baroque, une association qui veut aller plus loin que la simple mise au jour de la musique née de la rencontre de l'Ancien et du Nouveau Monde. Après dix ans de voyages exploratoires au Mexique, en Argentine, en Bolivie (et au Canada), ils peuvent se targuer d'avoir conforté les interprètes sud-américains dans leur volonté de constituer des ensembles pour interpréter « leur » musique chez eux, et dans le monde entier.

*A. Lo.*



## *Un ambassadeur actif*

**L'ambassade de France à La Paz a apporté son aide aux Chemins du baroque et déploie sur place des activités, certes contraintes par un budget limité, mais intéressantes. Nommé ambassadeur à l'automne 1994, Jean-Michel Marlaud, quarante-trois ans, travaille à la réédition partielle du grand œuvre d'Alcide d'Orbigny (1802-1857) sur la flore, la faune et les populations *de Bolivie – l'argent manque*, avis aux mécènes ! Une exposition sur les œuvres maîtresses de l'art colonial bolivien, prévue en novembre-décembre, à la Sorbonne, par l'Union latine, est aussi épaulée par l'ambassade : M. Marlaud a traduit le texte du catalogue et sensibilisé les autorités françaises. M. Chirac devrait inaugurer cette exposition, qui présentera notamment des toiles peintes par des Indiens.**

# L'histoire édifiante de « Saint Ignace de Loyola »

**DE QUI** est *San Igniacio de Loyola ?* Cet opéra est le seul exemple connu d'une œuvre musicale et théâtrale provenant des missions qui nous soit parvenue à peu près en état d'être jouée. Le livret est d'un jésuite espagnol inconnu, la musique, vraisemblablement de plusieurs compositeurs, dont Domenico Zipoli (1688-1726), Martin Schmid (1694-1772) et peut-être des Indiens. Les manuscrits de cette œuvre ont été retrouvés dans les archives de Chiquitos ainsi que dans celles de *la mission San Igniacio de Moxos*.

L'œuvre a été recréée sans mise en scène, en Bolivie en avril dernier dans le cadre du premier Festival international de Chiquitos par Gabriel Garrido et ses musiciens du groupe Elyma. Ce festival réunissait des ensembles venus de toute l'Amérique latine et de France. Ils se sont produits dans la cathédrale de Sucre et dans les églises des missions jésuites autour de Concepcion. L'opéra – plutôt un oratorio – a été reconstitué par le musicologue argentin Bernardo Illari. Il précise que *« la version conservée à Moxos était divisée en deux sections distinctes sans que nous ayons la moindre preuve qu'elles aient été exécutées ensemble, sans introduction instrumentale ni épilogue. La version que nous offrons aujourd'hui ne correspond à aucun des états historiques de l'œuvre, bien qu'elle présente des éléments de chacune d'elles. Il s'agit d'une recréation qui conserve l'esprit de la tradition musicale de l'époque sans s'en tenir strictement à la lettre. Le transcripteur a considéré que les nécessités esthétiques et techniques que représente une œuvre destinée au théâtre d'aujourd'hui sont distinctes de celles que la même œuvre exigeait au XVIII[e] siècle ».*

**« PERSPECTIVE RACISTE »**

Illari fait preuve ici d'un pragmatisme que les puristes lui reprocheront sans aucun doute, mais il ne fait ni plus ni moins le même type de travail que celui de nombreux compositeurs des temps passés qui s'emparaient de la musique des autres pour l'adapter au goût du temps. Mais Illari s'engage sur un plan plus politique : *« Il est lamentable de constater que certaines études modernes considèrent la musique des missions à partir d'une perspective raciste. Elles donnent à croire que certains aspects du répertoire musical européen étaient interdits aux musiciens guaranis ou chiquitaniens du fait d'absence de capacité intellectuelle de leur part.* San Ignacio de Loyola *constitue une preuve décisive, permettant de relever la capacité intellectuelle et artistique des habitants de missions. Cela démontre non seulement que ceux-ci, sous la conduite des jésuites, étaient capables de mettre en œuvre un opéra et que d'ailleurs ces mises en scène continuèrent d'être organisées après le départ de ces religieux. »*

*A. Lo.*

**★ *San Ignacio de Loyola* sera créé en France au Festival d'Ambronay, le 6 octobre, à 20 heures, par I Piccoli Musici de Bergamo, l'Ensemble Elyma, sous la direction de Gabriel Garrido. Bureau du Festival, 01500 Ambronay. Tél. : 74-35-08-70. K 617 mettra en vente, à cette occasion, l'enregistrement de cette œuvre effectué dans l'église de Concepcion.**

## Alain Pacquier, directeur artistique des Chemins du baroque

# « La tradition orale est un phénomène négligé par la musicologie »

**« Comment vous est venue l'idée de vous intéresser à la musique des réductions jésuites ?**

– Grâce au chef d'orchestre Gabriel Garrido, qui, au moment ou nous avions entrepris un premier tour d'horizon sur le baroque musical latino-américain, rentrait précisément des régions de Chiquitos et Moxos. Il est venu nous raconter un véritable conte de fées.

» Martine Tridde, de la Fondation Paribas, et moi avons compris que quelque chose se passait là-bas, qui allait beaucoup plus loin que ce que l'on imaginait jusque-là. Le processus de transmission orale qu'il nous contait est la plus belle caractéristique de cette situation unique du baroque américain. Peut-être plus émouvant que la musique elle-même.

» Si Malraux avait entendu, lors de la fête de Saint-Ignace, les Indiens chanter et jouer des œuvres baroques venues de si loin, alors que la vie de ces populations avait si peu changé depuis le XVIII[e] siècle, peut-être n'aurait-il pas écrit : *« Toute œuvre d'art survivante est amputée, et d'abord de son temps. »* Cette idée, acceptée pour toute la musique du passé, est fausse, pour une fois.

**– Des musicologues sud-américains contestent que les Indiens aient pu faire autre chose que seriner une musique qu'ils ne comprenaient pas...**

– Si je ne dispose pas des éléments critiques pour leur répondre avec certitude, je constate leur malaise à tous devant cette question. Leurs arrière-pensées ne sont pas toujours innocentes quand l'on connaît la volonté de certaines élites sud-américaines d'affirmer *définitivement* le fait créole contre le fait indien.

» La seule réponse que je peux apporter est que le travail d'improvisation des musiciens qui tiennent le continuo dans la musique baroque rendait *de facto* les interprètes indiens aptes à composer ce type de mysique. Et puis, il est évident que des œuvres ont été composées dans les réductions après l'expulsion des jésuites et avant que la relève ne soit prise par des religieux séculiers qui eurent d'ailleurs d'autres priorités que la musique. Un seul exemple : cette *Oda à Maria Luisa reyna de Borbonna* écrite en langue chiquitanienne... un sublime villancico à huit voix qui témoigne d'une grande facture de composition.

**– Cela dit, les Indiens n'ont plus reçu d'enseignement musical après le départ des jésuites, et ils ont assez vite cessé de produire de la musique. Ils n'en composent d'ailleurs plus.**

– La relève a été assurée par les copistes, dont les travaux se sont perpétués jusque dans les années 50 de notre siècle, et par les chanteurs et instrumentistes des fameux chœurs célestes que Hans Hertl a photographiés.

» La tradition orale, la mémoire sont des phénomènes négligés par la musicologie. J'attends une véritable rencontre entre musicologues et ethnomusicologues afin de mettre en parallèle la transmission orale dans les missions et les structures de transmissions du savoir pratiquées par les Aztèques, décrites en détails par les premiers franciscains arrivés au Mexique.

» En fait, tout cela relève du rapport de l'Indien à la mémoire. Il y avait tout un répertoire sacré qui fonctionnait chez les Aztèques par la seule transmission orale. Les œuvres en question étaient d'une complexité de construction et d'instrumentation qui a été relevée immédiatement par les premiers ethnomusicoloques de notre histoire que furent Pedro de Gante (ami de Josquin des Près) et Bernardo de Sahagun. Evidemment, les Aztèques vivaient plus haut dans le continent, mais il y a un comportement typique chez ces populations d'Amérique latine : elles n'ont jamais privilégié l'écrit, mais toujours la mémoire. Cela ne les pas empêchés de bâtir des civilisations qui n'avaient rien à envier avec la nôtre.

**– C'est une curieuse idée que cette association, Les Chemins du baroque : vous publiez des disques, organisez des concerts, des festivals, aidez les Sud-Américains à restaurer leurs orgues et vous organisez même des voyages...**

– Avec Lionel Lissot et Laurent Blaise, nous avons voulu effectivement aller au-delà de la simple production discographique, même *si le disque compact reste un outil* susceptible de faire connaître au monde cette cause et nos joies *musicales. Notre démarche ne doit* pas relever du pillage d'un patrimoine, certes universel, mais devenir un moyen d'expression des Latinos-Américains, après avoir été un moyen d'oppression mis en œuvre par les envahisseurs européens. Toute présence de K 617 et des Chemins du baroque doit donc, en amont, aider le développement de la formation des musiciens, de la facture instrumentale et, à partir du projet bolivien, accompagner la création d'industries *culturelles.* Et enfin, proposer la création en France d'événements musicaux semblables à ceux qui sont présentés depuis cinq ans au Festival international de Sarrebourg afin que l'Amérique latine ait une vitrine en Europe. »

*Propos recueillis par*
*Alain Lompech*

## *Quelques disques*

● **Réductions jésuites de Chiquitos**, *Vêpres de San Ignacio*, de Domenico Zipoli : 1 CD K 617 027.
● ***De l'Altiplano à l'Amazonie* : Lima - La Plata**, œuvres des missions jésuites : 1 CD K 617 025.
● **L'Or et l'Argent du Haut-Pérou**, villancicos et motets de Juan de Araujo : 1 CD K 617 038.

Ces disques, interprétés par l'Ensemble Elyma, placé sous la direction de Gabriel Garrido, ont obtenu des récompenses *décernées par les revues* spécialisées et les académies du disque : Diapason d'or ; quatre clefs de *Télérama*, quatre étoiles du *Monde de la musique*, Grand Prix de l'Académie du disque français et Grand Prix des discophiles décerné par les lecteurs de *Répertoire*.

# Libérés des tabous, les plasticiens irlandais explorent le devenir de leur île

## L'Imaginaire irlandais présente une série d'expositions à Paris, en banlieue, en province

**La grande manifestation L'Imaginaire irlandais, qui s'étale sur plusieurs mois afin de faire connaître en France toutes les facettes de la culture irlandaise, présente un important volet consacré aux arts plastiques. Longtemps contraints de s'exiler pour s'éloigner des pesanteurs politiques et sociales d'une île refermée sur elle-même, les artistes, désormais, créent au pays et présentent une œuvre libérée et riche.**

**SEIZE ARTISTES IRLANDAIS. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, 75006 Paris. Jusqu'au 21 juillet. WILLIE DOHERTY ET NIGEL ROLFE. Musée d'art moderne de la ville de Paris. Jusqu'au 16 juin. LANGAGE, CARTOGRAPHIE ET POUVOIR. Galerie Nikki Diana Marquardt, place des Vosges, 75004 Paris. Jusqu'au 29 juin.**

Nous connaissons mal la scène artistique irlandaise, si mal qu'on pourrait douter qu'il y en ait une. C'est le mérite du festival de L'imaginaire irlandais que de nous la faire découvrir dans quantité d'expositions, dont les organisateurs ont souvent composé le menu après avoir exploré le territoire, de Dublin à Belfast, de Cork à Derry.

Plus de cinquante artistes du Nord, du Sud, vivant au pays, à Londres ou en Amérique sont ainsi exposés à Paris, Ivry-sur-Seine, Poitiers ou Thiers, certains d'entre eux ayant été invités à résider en France quelques semaines, voire quelques mois. Plusieurs d'entre eux sont connus, en particulier James Coleman, un artiste conceptuel dont les installations de photos, films et vidéos comptent depuis les années 70 parmi les plus pertinentes réflexions sur l'image et la perception. Invité du Musée national d'art moderne, il a trois installations au Centre Pompidou : *Living and Presumed Dead* (1983-85) et *Initials* (1994), au troisième étage du musée, jusqu'au 18 novembre. La troisième, *Box* (1977), est inscrite dans l'exposition « L'informe : mode d'emploi », au chapitre « Battement » (ou pulsation), galerie sud, jusqu'au 26 août.

Il n'est pas sûr que l'Irlande puisse se reconnaître en lui. On peut se demander d'ailleurs si, plus généralement, les arts plastiques favorisent cette reconnaissance d'une identité, comme la chanson et la poésie. Traditionnellement les parents pauvres de la culture en Irlande, en regard de la littérature et de la musique populaire revisitée ou non, les artistes plasticiens sont allés souvent faire carrière ailleurs, en Angleterre ou en Amérique, parfois un peu en France, comme Louis Le Brocquy, un baconien mondain. Un Les Levine, tenant d'une figuration politique autour de 1970, a émigré en Amérique. Patrick Ireland et ses *Tableaux de cordes*, des projections dans l'espace de plans colorés, vit à New York depuis le début des années 60. Sean Scully, représentant désormais bien connu d'une abstraction construite oppressante, a passé son enfance et son adolescence en Angleterre, avant d'émigrer à New York en 1975, et de prendre la nationalité américaine.

Les artistes des nouvelles générations peuvent plus facilement rester au pays. Leur souci du contenu, le regard anti-romantique qu'ils portent sur l'environnement, leur questionnement sur le devenir de l'Irlande, leur approche du problème de la violence, du séparatisme, de l'urbanité sont aujourd'hui pris en compte *in situ*, par des institutions ouvertes comme le Musée d'art moderne d'Irlande inauguré à Dublin en 1991 ou la Orchard Gallery de Derry, qui ne néglige aucune forme de l'art contemporain.

### DYNAMIQUE NOUVELLE

Le contexte social et politique de l'Irlande du Nord comme sujet central de réflexion et de création, tabou il y a une quinzaine d'années, ne l'est plus. Nigel Rolfe (qui expose au Musée d'art moderne de la Ville de Paris) ou Alanna O'Kelly l'ont pris en charge depuis longtemps à travers des œuvres multimédias, photographies, vidéos, films et dessins. Ils sont au cœur d'une dynamique nouvelle de la création en Irlande, dont on a de bons échos dans l'exposition de l'Ecole des beaux-arts, quai Malaquais, où seize artistes sont présentés. On y voit cette implication du politique se répercuter de diverses manières, mais jamais directement, toujours à mots couverts, ou à travers des images brouillées.

Les photos de Willie Doherty (également présentées au Musée d'art moderne) évoquent souvent un *no man's land* frontalier après que la violence s'y est exercée. Carcasses de voitures déjà rouillées, entrepôts au sol jonché de débris, ponts et routes coupés, non de fait, mais par le cadrage... S'il fait référence aux problèmes politiques de l'Ulster, ceux-ci sont traités par la bande toujours, et inscrits dans une thématique plus large qui déterritorialise l'art. Court-circuitant l'espace du paysage comme de la ville, il se pose contre les images complaisantes de photojournalisme. Beaucoup d'artistes opèrent en glissant d'un moyen d'expression à l'autre. Ils peuvent avoir recours à l'objet, à l'installation, à la peinture, au dessin.

Ainsi de Locky Morris, qui ici découpe des fenêtres dans une valise (*Twist*, 1989), en tire un jeu de cartes en vrac et greffe des idées de basard et d'émigration, et qui, là, propose une installation faite de moulages agrandis de paires de langues bien roses qui s'explorent, et qu'il nomme *Comm*. Il faut savoir que *comm* désigne en irlandais les messages clandestinement envoyés par les républicains des prisons d'Irlande du Nord. On retrouve un contenu à usage interne chez Philip Napier, pour qui l'objet n'est qu'un moyen parmi d'autre d'articuler des idées, et de faire sens. Son trombone réfrigéré (littéralement) laisse perplexe, de même que l'installation qu'il propose dans l'exposition « Langage, cartographie et pouvoir ».

Proposée à la galerie Nikki Diana Marquardt, celle-ci réunit une douzaine d'artistes qui ont une approche critique de la ville, et se servent volontiers de la cartographie comme trame, non sans un certain souvenir de Joyce, le « grand cartographe mental ». Napier y présente une pièce qui associe des appliques lumineuses déroulant des radios de machoires, et des trépieds qui portent des numéros d'appel et des noms de compagnies de taxis de Belfast. Cette fois, il faut savoir que la plupart des chauffeurs de taxis d'Irlande du Nord sont catholiques. L'objet détourné, chargé du poids du quotidien, peut être aussi le recours d'Alice Maher, qui peint des têtes qui se noient, fabrique par exemple une robe de poupée avec des abeilles, et travaille sur l'identité féminine. Sa fixation sur les cheveux a donné lieu à une étrange installation que l'artiste présente au Crédac d'Ivry-sur-Seine. Au sol, coulés dans du bronze rougeâtre, neuf scalps éclairés chacun par un projecteur font penser à quelque colonie de tortues. Là encore on constate une dérobade du sens, qui, conjuguée avec l'idée de frontière que les artistes s'emploient à casser, donne de l'imaginaire irlandais un certain tempo.

*Geneviève Breerette*

### *Et aussi...*

● **A Paris :**
– Elizabeth Magill, Felim Egan, Mary Fitzgerald, Richard Gorman. Le Monde de l'art Rive gauche, 33-35, rue Guénégaud, 6e. Tél. : 43-54-22-40. Jusqu'au 8 juin.
– John Aiken, John Kindness, Gwen O'Dowd. Galerie Claude Samuel, 69, avenue Daumesnil, 12e. Tél. : 53-17-01-11. Du 6 juin au 20 juillet.
– Sean Shanahan. Galerie B. Jordan - M. Devarrieux, 5, rue Chapon, 3e. Tél. : 42-33-43-40. Jusqu'au 29 juin.
– Hector McDonnell. Galerie Vieille-du-Temple, 24, rue Vieille-du-Temple, Paris 4e. Tél. : 40-29-97-52. Jusqu'au 6 juillet.

● **En banlieue :**
– Alice Maher : *Swimmers*. Crédac, 93, avenue Georges-Grosnat, 94200 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. Jusqu'au 9 juin.

● **En Poitou-Charentes :**
– Barrie Cooke, Fergus Martin, Catherine Owens, Gary Phelan/Mark McLoughlin, Corban Walker. Confort moderne, 185, faubourg du Pont-Neuf, 86000 Poitiers.
– Susanne et Nicholas Mosse. Donjon de Gouzon, 86070 Chauvigny.
– Sarah Iremonger. Prieuré de Villesalem, 86118 Journet.
– Vivienne Roche. Abbaye Saint-Sauveur, 86250 Charroux.
Pour les quatre sites, renseignements au (16) 49-46-08-08. Jusqu'au 30 août.

# Au grand bric-à-brac surréaliste de Blois

## Un manteau d'Isidore Isou, des sucres de Boltanski, une roue de vélo de Duchamp... Inauguration d'un étonnant Musée de l'objet

**LE MUSÉE DE L'OBJET, école des Beaux-Arts de Blois, 6, rue Franciade. Du mercredi au dimanche, de 14 heures à 19 heures, visite de groupe sur rendez-vous. Jusqu'à la fin juillet. Tél. : 54-78-87-26. 15 F, avec livret d'accompagnement.**

BLOIS
*de notre correspondant*

Le Bureau des objets trouvés d'Eric Fabre a ouvert ses portes à Blois, à l'école des Beaux-Arts, vendredi 31 mai, à 12 h 30. Mme Pompidou portait un tailleur blanc, Ben une cravate signée Ben et le tabouret de Marcel Duchamp, une roue de bicyclette.

Il faut imaginer Tzara et Picabia piquant le mot « Dada » dans un dictionnaire de 1916. Ou Jack Lang découvrant le Loir-et-Cher sur une carte électorale de 1986. Et André Breton pointant la gare de Blois sur un atlas ferroviaire de 1924 pour un voyage initiatique avec Aragon et Vitrac : trois jours d'errance et un *Poisson soluble* dont la préface deviendrait le premier manifeste du surréalisme.

Trois possibles explications à la rencontre de la collection d'Eric Fabre et de l'école d'art de Pierre-Jean Galdin. L'un prête gracieusement sa collection d'objets d'art pour quinze années. L'autre transmet son enthousiasme à Jack Lang, décroche 5 millions de francs de la ville, 200 000 francs de l'Etat, un budget de fonctionnement de 1,5 million de francs, transforme les lieux et met ses élèves en éveil. Le Musée de l'objet ne débarque pas dans l'école comme une machine à coudre sur une table à dissection : il y est comme un poisson dans l'eau, intégré dans une pédagogie de l'art vivant qui ne se paie pas de mots. Eric Fabre dit que *« le projet est sincère »* et ce mot dévalué, si loin de la vision commune d'un certain monde de l'art contemporain, paraît ici celui qui convient.

Un *ready made* de Duchamp, une chaussure de femme habillée par Dali et un masque de fer trouvé par Breton accueillent le visiteur. Sous les bras d'une authentique guillotine, l'objet en qui Cendrars voyait *« la première sculpture moderne »*. Aux étages, en un formidable bric-à-brac, présenté comme l'étal d'un supermarché d'art, les devantures du siècle : de Dada à la nouvelle sculpture anglaise, des lettristes à Fluxus, ceux qui faisaient des happenings, ceux qui lisaient les situationnistes, ceux qui se plongeaient dans la sociologie.

Des sucres de Boltanski, une malle de voyage de Ben, des chaussures de Brecht, un manteau d'Isidore Isou, un bricolage de Martial Raysse, des balais piégés de Spoerri, des sparadraps de Dietman. Qui, d'être entassés, mêlés et confrontés, se désacralisent et de désennuient : cette histoire de l'objet et de l'art, amassée par Fabre et mise en scène par Galdin, gagne en drôlerie ce qu'elle perd en concept. Joli déplacement du centre de gravité. *« Et si Christo emballait César »*, s'amuse Claude Pompidou, emballée.

### « COMME DES PERSONNES »

Avec l'objet dans l'art du XXe siècle, compressé, entassé, détourné, dégradé, emballé, drôle, kitsch ou magique, Eric Fabre raconte une histoire de l'art qui lui convient, un faisceau *« d'impasses »* que sauvent des histoires d'amour et d'humour. Une histoire d'objets qui, loin d'évacuer le sujet, le retrouve et le magnifie : *« Les objets qui sont là*, explique-t-il, *sont comme des personnes. Les artistes leur ont donné une vie autonome et, comme eux, ils peuvent être bavards ou silencieux, timides ou extravagants, anxieux et morbides, agressifs ou poètes. Ils doivent aussi être considérés comme des fragments d'histoires humaines, des morceaux de bravoure... »*

On dirait que cet homme-là aime l'art, mais surtout les artistes. Qui le lui rendent bien et lui ont fait, vendredi à Blois, une jolie fête de famille, tendre et chaleureuse. On dirait aussi, à les entendre, que ce n'est guère si fréquent de la part de quelqu'un qui fait profession de marchand.

Les yeux si brillants d'Eric Fabre mangent un morceau de son visage fragile, son sourire s'allume comme un néon : *« C'est vrai... Je suis comme un gynécologue qui aimerait les femmes... »* Présence Panchounette est de la fête. Les trois Pieds nickelés bordelais, adorateurs des nains de jardin, sont venus retrouver leur *Trompette sous un crâne* (1884-1988). Et le *Poids de la culture*, haltère presse-livre. Présence Panchounette s'est « suicidée » un jour de 1990.

Présence Panchounette est au musée. Frédéric Roux écrit des romans. Michel Ferrière est brocanteur. Jean-Yves Gros tourne des images pour TF 1. Ils le savaient bien que tout ça finirait au musée. Ça les fait plutôt rigoler.

*Jacques Bugier*

# L'avenir de l'écrit en débat

**L'ÉCRIT** est-il menacé par l'image et par les formes technologiques nouvelles – multimédia et internet – sous lesquelles il apparaît ? Afin de mettre en lumière ces enjeux et de rappeler les priorités de l'écriture, le ministère de la culture et le comité de la chaîne graphique – présidé par Jean-Paul Franiatte – ont invité de nombreux acteurs de l'« industrie » du livre et de la presse ainsi que des responsables de l'audiovisuel et du multimédia à participer au premier Forum de l'écrit, vendredi 31 mai et samedi 1er juin au théâtre de l'Odéon, à Paris. Les profits et les défis engendrés par les métamorphoses de l'écrit, les valeurs qu'il représente pour la culture et son rôle dans la société, l'éducation et la lutte contre l'exclusion... ont été les différents sujets évoqués.

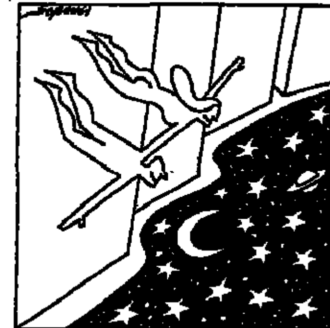
C'est le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy qui a inauguré ces journées en précisant que la « politique de l'écriture » concernait l'écrit sous toutes ses formes : *« Que nous apprend le multimédia, sinon que les différents médias sont complémentaires et s'enrichissent les uns les autres ? »* C'est sur ce postulat qu'ont réfléchi, au cours de ces rencontres hétéroclites, la plupart des intervenants, généralement optimistes sur l'avenir de l'écrit.

Umberto Eco s'est ensuite livré à une étincelante réflexion sur les livres et l'ordinateur, demandant notamment la création de *« centres civiques où on irait comme on va à la poste, pour savoir comment employer les nouvelles technologies »*. Lors d'un débat – le plus pertinent – réunissant les philosophes Luc Ferry et Alain Finkielkraut, ce dernier a montré en revanche le danger d'accepter, au nom de la diversité des cultures, la culture audiovisuelle comme un phénomène heureux, le pire étant que l'écrit, déjà fragile, cesse précisément d'être soutenu par ceux dont le rôle est de le soutenir. Et concluant : *« Si l'écrit pouvait parler, il dirait :* « Gardez-moi de mes amis. Mes ennemis, je m'en charge. » Est-ce un hasard si, le samedi, Philippe Sollers a eu l'air de déranger en lisant de but en blanc un poème de Rimbaud ? Il finissait justement par ces mots dans lesquels pourraient se retrouver l'écrivain et, avec lui, l'« avenir de l'écrit » : *« Il y a enfin quand on a faim et soif, quelqu'un qui vous chasse. »*

*Marion Van Renterghem*

# Un hymne à la bizarrerie

## Florence Giorgetti met en scène à la Ménagerie de verre la pièce « Blanche, Aurore, Céleste »




**REPRISE** à la Ménagerie de verre d'un spectacle créé dans un recoin de la Cité internationale il y a déjà plusieurs mois et qui, pourtant, avait séduit. Pour plusieurs raisons.

D'abord, on entendait enfin les mots de Noëlle Renaude, femme auteur dont nous avions découvert l'essentiel des écrits à Théâtre ouvert et qui nous avait aussitôt paru parler comme peu de femmes – et encore moins d'hommes – des petites joies et des grandes peines de notre fin de siècle.

Ensuite, elle est mise en scène par une femme actrice, Florence Giorgetti, habile à servir le répertoire contemporain et dont il est inutile de rappeler la fantaisie la drôlerie et le goût de la dérision. *Blanche, Aurore, Céleste*, trois visages d'une seule femme, de toutes les femmes, le titre aussi de ce très curieux spectacle aux allures de cérémonial et qui s'achèvera comme un hymne à la bizarrerie.

**★ « BLANCHE, AURORE, CÉLESTE ». Ménagerie de verre. 12-14, rue Léchevin, 75011 Paris. Tél. 43-38-33-44. Du 4 au 22 juin. Du mardi au samedi à 20 h 30. 40, 60 et 80 F.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**Festival « C'est dans l'air »**
Comment mettre en lumière les nouveaux talents de la chanson française ? Et quelle chanson ? « C'est dans l'air » en a une vision classique, mais pas fermée. Le 3 juin, c'est la promotion 1996 des ACP (Ateliers chanson de Paris) qui ouvre cette neuvième édition, avec un spectacle conçu par Jacques Haurogné. Le 4, Les Clam's, quatre Lorientais d'un humour « intranquille », conjugent java et rock. Suivent Clara Finster (le 5), Pascal Mathieu (le 6), Anne Pekoslawska (le 7) et les Québécois La Bande Magnetik (le 8).
*Théâtre Trévise, 14, rue de Trévise, Paris-9e. Mº Rue-Montmartre ou Cadet. Du 3 au 8 juin. Tél. : 40-22-96-99. De 40 F à 100 F.*

**Hervé Joulain, Marie-Josèphe Jude, Sandrine Cantoreggi (violon)**
Dans un récital qui vient de paraître chez Arion, Hervé Joulain, cor super soliste à l'Orchestre philharmonique de Radio-France, vient de prouver l'étendue de sa curiosité et la nature de son talent : dans un répertoire plus familier, on le retrouvera ici aux côtés, notamment, de l'excellente pianiste Marie-Josèphe Jude.
R. Strauss : *Andante pour cor et piano.* Brahms : *Sonate pour violon et piano op. 100, Trio pour piano, violon et cor.*
*Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Mº Solferino. 12 h 30, le 4 juin. Tél. : 40-49-47-17. 70 F.*

**Kun Woo Paik (piano).**
Cet élève d'un élève de Busoni est un pianiste herculéen que les répertoires les plus affolants ne font pas reculer : mais cet Hercule, parfois, se laisse aller à des sonorités un peu dures. Souvent, il surprend et joue magnifiquement. Sa rencontre avec le recueil des *Vingt regards* d'Olivier Messiaen devrait être passionnante.
Messiaen : *Vingt regards sur l'enfant Jésus.Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 4 juin. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 230 F.*

**Amelia Muge**
Blanche du Mozambique, rentrée au Portugal il y a quelques années, Amelia Muge puise son inspiration musicale dans cette double culture. Elle vient de rendre hommage à José Afonso au Cirque d'hiver, dans le cadre du festival lusophone Atlantida, et expose ici son travail d'auteur-compositeur. Très belle voix, souvent livrée à l'improvisation.
*Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris-5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, les 4, 5, 6, 7 et 8 juin. Tél. : 43-29-86-51. 80 F.*

**« Les Zig'Zinzin font la fête à Bourvil »**
Lancée au cinéma Le Studio 28, « La Fête à Bourvil » continue au Caf'conc'Ailleurs grâce aux Zig'Zinzin. Ces duettistes ont puisé dans les œuvres méconnues de Bourvil un joli répertoire fait de charme, de poésie et de rire. Des *Sourires de Paris* à *Ma petite chanson* en passant par le *Duo des célibataires* ou *Houpetta la Bella*, la palette du comédien-chanteur était vaste.
*Café-concert Ailleurs, 13, rue Jean-Beausire, Paris-4e. Mº Bastille. 21 heures, tous les lundis de juin. Réservations : 44-59-82-82. Entrée libre.*

# CINÉMA

## NOUVEAUX FILMS

**L'ARÈNE DU MEURTRE**
Film israélien d'Amos Gitaï, avec Lea Rabin, textes récités par Hanna Schygulla (1 h 15).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**BONGO MAN**
Film allemand-jamaïcain de Stephan Paul, avec Jimmy Cliff (1 h 45).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

**DES LENDEMAINS QUI CHANTENT**
Film français de Caroline Chomienne, avec Julien Gangnet, Pierre Alfio, Alphonse Ghanem, Pascal Mathieu, Elodie Mennegan, Delia Routsova (1 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

**GIRL 6 (*)**
Film américain de Spike Lee, avec Theresa Randle, Isaiah Washington, Spike Lee, Jenifer Lewis, Debi Mazar, Peter Berg (1 h 48).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

**PRINCESSE CARABOO**
Film américain de Michael Austen, avec Phoebes Cates, Kevin Kline, Jim Broadbent, Wendy Hugues, John Lithgow, Stephen Rea (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10).

**SUNCHASER**
Film américain de Michael Cimino, avec Woody Harrelson, Jon Seda, Anne Bancroft, Alexandra Tydings, Matt Mulhern, Talisa Soto (2 heures).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de douze ans.



# CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

## LUNDI 3 JUIN

**Ensemble InterContemporain**
Nunes: *Lichtung I, Lichtung II, création.* Pascal Rophé (direction).
*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 3 juin. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.*

**Orchestre philharmonique de Radio-France**
Schumann: *Ouverture, scherzo et finale.* Mendelssohn: *Concerto pour piano et orchestre nº 1.* Schumann: *Symphonie nº 4.* André Watts (piano), Marek Janowski (direction).
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 3 juin. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 220 F.*

**Orchestre symphonique français**
Mozart : *Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre, andantino, Concerto pour deux pianos et orchestre, Andante et finale.* Brahms : *Concerto pour violon, violoncelle et orchestre, finale.* Poulenc : *Concerto pour deux pianos et orchestre, larghetto et finale.* Decoust : *Hommage à Maurice Ravel.* Ravel : *Daphnis et Chloé.* Augustin Dumay, Patrice Fontanarosa (violon), Gary Hoffman (violoncelle), Bruno Pasquier (alto), Jean-Philippe Collard, Brigitte Engerer, Bruno Rigutto, Gabriel Tacchino (piano), Ensemble vocal Jacques-Ibert, Ensemble universitaire de Tours, Ensemble vocal Erik-Satie, Laurent Petitgirard (direction).
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 3 juin. Tél. : 45-61-53-00. De 50 F à 80 F.*

**Ensemble Organum**
Chansons du Moyen Age. Marcel Pérès (direction).
*Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 20 h 30, le 3 juin. Tél.: 48-24-16-97. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 200 F.*

## MARDI 4 JUIN

**Frédéric Aguessy (piano), Trio Cappa.**
Ponce : *Sonate en duo.* Falla : *Suite populaire espagnole.* Turina: *Quatuor pour piano et cordes op. 67.* Fauré: *Quatuor pour piano et cordes op. 45.*
*Amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), 17, rue de la Sorbonne, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, le 4 juin. Tél. : 42-62-71-71. 110 F.*

**Kun Woo Paik (piano).**
Messiaen: *Vingt regards sur l'enfant Jésus.*
*Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 4 juin. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 230 F.*

**Ensemble orchestral de Paris**
R. Strauss : Capriccio, sextuor, *Concerto pour cor et orchestre nº 2, Métamorphoses.* Radovan Vlatkovic (cor), Armin Jordan (direction).
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 4 juin. Tél.: 45-61-53-00. De 60 F à 190 F.*

**Michel Hermon (chant), Carine Zarifian (piano).**
Schubert: *Le Voyage d'hiver.*
*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. 21 heures, les 4, 7 et 8 juin. Tél.: 44-62-52-52.*

**François-Henri Houbart (orgue).**
Œuvres de Raison, Grigny, Marchand et Couperin.
*Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mº Tuileries, Pyramides. 21 heures, le 4 juin. Entrée libre.*

**Orchestre des Champs-Elysées**
Brahms: *Ein Deutsches Requiem.* Christiane Œlze (soprano), Gérald Finley (baryton-basse), La Chapelle royale, Collegium Vocale de Gand, Philippe Herreweghe (direction).
*Mantes-la Jolie (78). Collégiale. 20 h 30, le 4 juin. Tél. : 30-84-78-20.*

**Orchestre national d'Ile-de-France**
Rossini: *Petite Messe solennelle.* Valérie Millot (soprano), Hanna Schaer (mezzo-soprano), Gilles Ragon (ténor), Vincent Le Texier (basse), Chœur régional Vittoria d'Ile-de-France, Jacques Mercier (direction).
*Sèvres (92). SEL, 47-49, Grande-Rue. 20 h 45, le 4 juin. Tél.: 45-34-47-84. 130 F.*

## MERCREDI 5 JUIN

**Ensemble InterContemporain**
Rafael: *Nouvelle Œuvre, création.* Nunes: *Wandlungen.* David Robertson (direction).
*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 5 juin. Tél.: 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.*

**Chœur de Radio-France**
Messiaen: *O Sacrum convivium.* Fischer: *Sous le signe d'une inépuisable lueur, création.* Ohana: *Messe.* Guy Reibel (direction).
*Eglise Notre-Dame-du-Travail de Plaisance, 35, rue Guilleminot, Paris 14e. Mº Pernety. 20 heures, le 5 juin. Tél.: 42-30-15-16. Entrée libre.*

**Maria Bayo (soprano), Juan Antonio Alvarez Parejo (piano).**
Schubert. Brahms: *Lieder.* Turina. *Remacha. Granados.* Toldra: *Mélodies.*
*Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 5 juin. Tél.: 40-20-52-29. De 100 F à 130 F.*

**Les Musiciens du Louvre**
Guillemain : *Divertissement.* Mondoville : *Sonates en symphonie pour cordes et clavecin op. 3.* Marc Minkowski (direction).
*Versailles (78). Chapelle royale du château. 21 heures, le 5 juin. Tél. : 39-20-78-00. De 70 F à 310 F.*

## JEUDI 6 JUIN

**Anne Akiko-Meyers (violon), Matthias Kirschereit (piano).**
Poulenc: *Sonate pour violon et piano.* Debussy: *Sonate pour violon et piano.* Fauré : *Sonate pour violon et piano op. 13.*
*Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 6 juin. Tél.: 40-20-52-29. De 50 F à 60 F.*

**Centre de formation lyrique de l'Opéra de Paris**
Bernstein: *Extraits de « Porgy and Bess », «West Side Story» et « Candide ».*
*Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 12 h 45, le 6 juin. Tél. : 44-73-13-00. Entrée libre.*

**La Clemenza di Tito**
de Gluck. Adrian Thompson (Titus), Elzbieta Szmytka (Vitellia), Sandrine Piau (Annio), Audrey Michael (Sesto), Laura Polverelli (Servilia), Roberto Scaltriti (Publio), Orchestre de Picardie, Louis Langrée (direction), Patrice Caurier, Moshe Leiser (mise en scène).
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 19 h 30, les 6, 8, 10, 12 et 14 juin ; 17 heures, le 16 juin. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 670 F.*

**Hanna Schaer (mezzo-soprano), Huseyin Sermet (piano), Quatuor Debussy.**
Ohana : *Préludes.* Dancla : *Quatuor à cordes nº 8.* Fauré : *Quintette pour piano et cordes nº 1. Schmitt.* Caplet : *Mélodies.*
*Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 6 juin. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 200 F.*

**Claude Maillols (piano).**
Debussy: *Estampes.* Ginastera: *Sonate pour piano nº 1.* Rachmaninov: *Préludes.* Ravel : *Oiseaux tristes, Alborada del gracioso.* Albeniz : *El Albaicin.*
*Amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), 17, rue de la Sorbonne, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, le 6 juin. Tél. : 42-62-71-71. 110 F.*

**Orchestre national de France**
Berlioz : *L'Enfance du Christ.* François Pollet (soprano), John Mark Ainsley, Pierre Vaello (ténors), François Le Roux, Jean-Philippe Lafont, David Pittman-Jennings (barytons), Chœur de Radio-France, Charles Dutoit (direction).
*Saint-Denis (93). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. Mº Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, les 6 et 7 juin. Tél. : 48-13-06-07. De 180 F à 250 F.*

## VENDREDI 7 JUIN

**Orchestre philharmonique de Radio-France**
Elgar : *Concerto pour violon et orchestre.* Mahler : *Symphonie nº 4.* Ruth Ziesak (soprano), Marek Janowski (direction), Kyoko Takezawa (violon).
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 7 juin. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.*

**Maxim Vengerov (violon), Itamar Golan (piano).**
Chredine : *Echo Sonata.* Elgar : *Sonate pour violon et piano op. 82.* Mozart : *Sonate pour violon et piano.*
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 7 juin. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 330 F.*

**Ensemble Musica antiqua de Prague**
Musique des archives de Kromeriz. Pavel Klikar (direction).
*Eglise des Billettes, 24, rue des Archives, Paris 4e. Mº* Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 7 juin. Tél. : 43-57-08-84. 110 F.

**Linda Perillo (soprano), Walter Reiter (violon), Kenneth Weiss (clavecin).**
*Mondonville, violoniste de la chambre du roy.*
*Versailles (78). Chapelle royale du château. 21 heures, le 7 juin. Tél. : 39-20-78-00. De 70 F à 310 F.*

## SAMEDI 8 JUIN

**Ensemble la Tempesta di mare**
Œuvres de Marini, Uccellini, Leoni et Falconiero. Michelle Tellier (flûte), Patrick Bismuth (violon), Elisabeth Sotinel (clavecin).
*Eglise Saint-Ephrem-le-Syriaque, 17, rue des Carmes, Paris 5e. Mº Maubert-Mutualité. 17 h 30 et 21 heures, le 8 juin. Tél. : 34-51-36-46. 100 F.*

**Europa Galante**
Œuvres de Boccherini. Fabio Biondi (violon, direction).
*Saint-Denis (93). Maison de la Légion d'honneur, 5, rue de la Légion-d'Honneur. Mº Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 8 juin. Tél. : 48-13-06-07. 150 F.*

**Il Capriccio Stravaggante**
*Concert chez Mme de Mondonville, élève de Rameau.* Jed Wentz (flûte), Katharina Wolff (violon), Jay Bernfeld (basse de viole), Skip Sempé (clavecin, direction).
*Versailles (78). Château. 17 h 30, le 8 juin. Tél. : 39-20-78-00. De 70 F à 310 F.*

**Les Arts florissants**
Mondonville : *Motets.* Sophie Daneman, Marie-Iseult Wieczorek (sopranos), Paul Agnew (haute-contre), François Piolono (ténor), Maarten Koningsberger (baryton), François Bazola (basse), William Christie (direction).
*Versailles (78). Chapelle royale du château. 21 heures, le 8 juin. Tél. : 39-20-78-00. De 70 F à 310 F.*

## DIMANCHE 9 JUIN

**Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam**
Berg: *Concerto pour violon et orchestre « A la mémoire d'un ange ».* Bruckner: *Symphonie nº 9.* Frank-Peter Zimmermann (violon), Riccardo Chailly (direction).
*Châtelet, place du Châtelet, Paris 1er. 17 heures, le 9 juin. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 230 F.*

**Ensemble vocal Michel Piquemal**
De la Renaissance au XXe siècle. Michel Piquemal (direction).
*Châtenay-Malabry (92). Maison de Chateaubriand, 87, rue Chateaubriand. 15 h 30, le 9 juin. Tél. : 47-02-45-63. Entrée libre.*

**Hesperion XX**
Les voix divines et les vois humaines. Montserrat Figueras (soprano), Jordi Savall (viole de gambe, direction).
*Saint-Denis (93). Maison de la Légion d'honneur, 5, rue de la Légion-d'Honneur. Mº Saint-Denis-Basilique. 17 heures, le 9 juin. Tél. : 48-13-06-07. 150 F.*

**Ensemble baroque de Limoges**
Mondonville : *Motets.* Willem Jansen (orgue), Les Chantres de la chapelle, Christophe Coin (direction).
*Versailles (78). Chapelle royale du château. 17 h 30, le 9 juin. Tél. : 39-20-78-00. De 70 F à 310 F.*

# JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

**Gary Bartz Quartet**
*La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 3 et 4 juin. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.*

**Faton Cahen**
*Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 4 juin. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.*

**Albin de la Simone Quintet**
*Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 4 juin. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.*

**Archie Schepp Quartet**
*Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 5 et 6 juin. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.*

**Ocean**
*Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 5 juin. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.*

**Olivier Renne Quintet**
*Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 5 juin. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.*

**Eric Barret, Alain Jean-Marie**
*Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 5 et 6 juin. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.*

**Francis Lockwood Trio**
*Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 5 juin. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 140 F.*

**Bill Evans**
*Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 6 juin. Tél. : 42-00-14-14. De 80 F à 100 F.*

**Rava-Romano Quartet, Sylvain Beuf**
*Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 6 juin. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.*

**Gilda, Patrice Galas Trio**
*Le Ciel de Paris, tour Montparnasse, Paris 14e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, le 6 juin. Tél. : 45-38-52-35. 90 F.*

**Manda Djinn**
*Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, le 7 juin. Tél. : 42-64-83-16. Location Fnac. De 100 F à 120 F.*

**Rava-Romano Quartet, Lionel Belmondo**
*Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 7 juin. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.*

**Glenn Ferris, Alain Jean-Marie**
*Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 7 et 8 juin. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.*

**Christian Escoudé Trio**
*Parc floral de Paris (Bois de Vincennes), Bois de Vincennes, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. 16 heures, le 8 juin. Tél. : 43-43-92-95.*

**Georges Arvanitas, Marcel Zanini**
*Hippocampus, 81, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide, Rennes, Sèvres-Babylone. 20 h 30, le 8 juin. Tél. ; 45-48-10-03. 35 F.*

**Rava-Romano Quartet**
*Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 8 juin. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.*

**Gilda Solve, Patrice Galas**
*Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 21 heures, le 9 juin. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.*

**Didier Lockwood Quintet**
*Les Lilas (93). Théâtre du Garde-Chasse, 181, rue de Paris. Mº Mairie-des-Lilas. 21 heures, le 7 juin. Tél. : 43-60-41-89. De 50 F à 110 F.*

**Jacques Di Donato, Xavier Charles**
*Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 7 juin. Tél. : 42-87-25-91.*

**Le Carnet harmolodique**
*Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 18 heures, le 9 juin. Tél. : 42-87-25-91. 50 F.*

**La Nuit du jazz**
*Ris-Orangis (91). Centre Robert-Desnos, plaine des Jeux-des-Enfants. 21 heures, le 8 juin. Tél. : 69-02-72-72.*

# ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

**Helloween**
*Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 3 juin. Tél. : 44-92-45-45. 88 F.*

**John McEnroe**
*Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, le 3 juin. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.*

**Fear Factory**
*Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 heures, le 5 juin. Tél. : 44-92-45-45. 110 F.*

**Elliott Murphy & Band**
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, les 5 et 6 juin. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

**Orbital**
*Elysée-Montmartre, 72, boulevar Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 6 juin. Tél. : 44-92-45-45. 122 F.*

**The Corrs**
*Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 heures, le 6 juin. Tél. : 47-00-55-22. 132 F.*

**The Butthole Surfers**
*Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 heures, le 7 juin. Tél. : 44-92-45-45. De 115 F à 130 F.*

**Bernard Allison**
*Aulnay-sous-Bois (93). Espace Jacques-Prévert, 134, rue Anatole-France. 21 heures, le 7 juin. Tél. : 48-68-00-22. 50 F.*

# CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

**Les Zig'Zinzin**
*Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, les 3, 10 et 17 juin, jusqu'au 24 juin. Tél. : 44-59-82-82. Entrée libre.*

**Les Baladins en Agenais**
*Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 3 juin. Tél. : 42-36-13-90. 100 F.*

**La Fête à Fanon**
*Comédie de Paris, 12, rue Fontaine, Paris 9e. Mº Blanche. 21 heures, le 3 juin. Tél. : 42-81-00-11. De 120 F à 240 F.*

**François Bernheim**
*L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. 20 h 30, les 4, 5 et 6 juin. Tél. : 43-87-97-13.*

**Les Rencontres d'Astaffort**
*Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 4 juin. Tél. : 42-36-13-90. 100 F.*

**Casse-pipe**
*Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 22 h 15, les 4, 5, 6 et 7 juin. Tél. : 42-36-37-27. 50 F.*

**Hôtel des Ephémères**
*Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mº Glacière. 20 h 30, les 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13 et 14 juin; 15 heures, le 9 juin. Tél. : 45-88-16-30.*

**Gabriel Yacoub**
*Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-les Halles. 520 h 30, les 6, 7 et 8 juin; 16 heures, le 9 juin. Tél. : 42-36-13-90. 110 F.*

**Les Z'années zazous**
*Folies Bergère, 32, rue Richer, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre, Cadet. 16 heures, le 9 juin; 21 heures, les 11, 12, 13, 14 et 15 juin. Tél. : 44-79-98-98. De 150 F à 320 F.*

# MUSIQUE DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

**Ladja**
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 4 juin. Tél. : 45-23-51-41.*

**Mambomania**
*Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 4 juin. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.*

**Paris Africans**
*L'Arganier, 14, rue Edouard-Jacques, Paris 14e. Mº Pernety. 22 heures, les 4 et 11 juin. Tél. : 43-20-67-17. 30 F.*

**Ar Re Yaouank**
*Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 22 heures, les 4, 5 et 6 juin. Tél. : 40-03-75-75. 50 F.*

**Grands Maîtres du Balouchistan**
*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 6 juin. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.*

**Jacques Pellen**
*Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, les 7 et 8 juin. Tél. : 40-03-75-75.*

**Yuduz Usmanova, Abdelli**
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 7 juin. Tél. : 45-23-51-41. 110 F.*

**Alan Stivell**
*Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 22 h 30, le 7 juin. Tél. : 40-03-75-75. 160 F.*

**Compay Secundo y su Muchachos**
*Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 8 juin. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.*

**Sierra Maestra**
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 8 juin. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

**Fadela-Sahraoui**
*Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 8 juin. Tél. : 42-08-60-00.*

**Levellers, Celtas Cortas**
*Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 22 h 30, le 8 juin. Tél. : 40-03-75-75. 160 F.*

**Taxi mauve**
*Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 9 juin. Tél. : 40-03-75-75. 50 F.*

# DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

**Susanne Linke**
*Märkische Landschaft.*
*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 4, 5, 7 et 8 juin. Tél. : 42-74-22-77. 140 F.*

**Blanca Li**
Flamenco et cabaret.
*Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 23 h 30, les 5 et 12 juin. Tél. : 44-92-77-66. Location Fnac, Virgin. 100 F.*

**Coppelia**
Etoiles, premiers danseurs et corps de ballet de l'Opéra de Paris. Patrice Bart: *chorégraphie.*
*Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 6, 7, 8, 10, 12, 13 et 14 juin. Tél. : 44-73-13-00. De 30 F à 370 F.*

# Le groupe Hersant prépare la fusion de plusieurs de ses titres dans l'Ouest

**UN PLAN SOCIAL** concernant 38 départs en préretraite a été présenté à *Presse-Océan*, quotidien du groupe Hersant basé à Nantes (Loire-Atlantique), qui comprend environ 380 salariés. Ce plan, accepté par les représentants du personnel, s'inscrit dans les mesures d'économie du groupe et devrait lui épargner 10 millions de francs de coûts par an. Le quotidien nantais était une source d'inquiétude pour la Socpresse : il avait perdu environ 19 millions de francs en 1994 pour un chiffre d'affaires de 177 millions. En 1995, les pertes devraient être de près 30 millions, en raison des dépenses occasionnées par la fermeture à l'automne 1995 d'un autre journal du groupe : *La Liberté du Morbihan*.

Le plan a été favorisé par le rapprochement de *Presse-Océan* avec les autres publications du groupe dans les Pays de la Loire, *Le Courrier de l'Ouest* publié à Angers (105 931 exemplaires en 1995) et *Le Maine Libre* publié au Mans (53 137). Rachetés en 1992 au groupe Amaury (*Le Parisien*, *L'Equipe*), ces titres affichent des résultats bénéficiaires, tandis que l'imprimerie Imprimaine est en déficit de 12 millions de francs.

*Dans l'ouest de la France*, le groupe Hersant possède encore *L'Eclair* de Nantes (8 723 exemplaires), clône de *Presse-Océan*. Propriété de Rolande Hersant, épouse du patron de presse récemment disparu, *L'Eclair* est passé dans le giron de la Socpresse en 1995.

*La Liberté du Morbihan*, qui a été arrêtée, perdait 7 millions de francs par an, pour une diffusion de 8 000 exemplaires. Le pôle Ouest a affiché en 1994 un déficit de 27,5 millions de francs (– 7 millions en 1993). Le chiffre d'affaires est passé de 508,6 à 536 millions. Les fonds propres sont devenus négatifs en 1994 et l'endettement est passé de 59 à 78,8 millions de francs.

**RÉSISTER A « OUEST-FRANCE »**

Le principal problème actuellement posé au groupe est *Presse-Océan*. Sa diffusion, qui frôlait 80 000 exemplaires à la fin des années 80, s'est effritée, tandis que celle de *L'Eclair* passait de 13 000 à moins de 9 000. Les journaux de Robert Hersant ont dû subir la concurrence de *Ouest-France*, à Nantes et en Loire-Atlantique, où sa diffusion progresse. Enfin, la rupture des accords de couplage publicitaire avec *Ouest-France* a coûté cher à *Presse-Océan* : environ 15 millions de francs.

Pour pallier cette situation, Yves de Chaisemartin a imaginé de restructurer profondément le pôle Ouest, en fusionnant les trois journaux en un seul publié à 250 000 exemplaires, capable de faire face au géant de Rennes *Ouest-France* (*797 000 exemplaires diffusés en* 1995). Il a franchi la première étape de cette fusion en obtenant l'accord des syndicats sur le plan social de *Presse-Océan*. A partir du 1er octobre, *certaines pages de ce* quotidien seront préparées à Angers.

***Alain Salles***

# Les résultats de Pearson en recul

## L'éditeur de journaux britannique doit réduire ses dépenses et procéder à des licenciements parmi les rédacteurs du « Financial Times »

**LONDRES**
*de notre correspondant*

Cela n'était jamais arrivé dans le prestigieux quotidien saumon de la City : à une large majorité, les journalistes du *Financial Times* ont voté le principe d'une grève de protestation contre des licenciements annoncés en mai par leur directeur, Richard Lambert. Certes, on ne s'attend guère à ce que les journalistes croisent les bras devant leur écran informatique, mais ils ont voulu ainsi manifester leur mécontentement devant les premiers licenciements secs prononcés en cent huit années d'existence du titre – trente postes demandés, soit 5 % de la rédaction – et sans doute obtenir pour les licenciés de meilleures conditions de départ.

Pourtant, le *Financial Times* se porte bien et son image internationale est excellente. Mais, dans ce monde de la City, où le profit est roi, un manque à gagner de 2 millions de livres (environ 16 millions de francs) constitue un avertissement. La direction du journal a donc décidé de réduire le budget de la rédaction de 5 %, provoquant immédiatement un vote de défiance quasi unanime des journalistes syndiqués.

Ce dérapage, même s'il demeure minime, intervient dans un contexte troublé pour le groupe Pearson. Celui-ci contrôle le *Financial Times*, *ainsi que plusieurs* titres de la presse régionale à travers sa filiale Westminster Press, mais aussi les maisons d'édition Penguin et Addison-Wesley Longman, et possède des parts dans l'hebdomadaire *The Economist* et également le Musée de cire de Mme Tussaud, sans oublier 50 % de la banque d'affaires Lazard Brothers. En outre, Pearson est le plus important opérateur de télévision privée britannique, avec Thames Television. En France, il contrôle le groupe de presse économique et médicale *Les Echos*.

**DÉPART DE FRANK BARLOW**

Le patron du groupe, Lord Blakenham, a annoncé, il y a trois semaines, une perte de 46 millions de livres (soit beaucoup plus que les 12 millions prévus). Ces mauvais résultats sont la conséquence de l'aventure des autoroutes de l'information dans laquelle s'est lancé le groupe en 1993, et qui s'est soldée par un revers. La décision de Frank Barlow, directeur général, de se lancer dans ce secteur a nécessité des investissements coûteux dus notamment à la prise de contrôle de la société californienne Mindscape et des dépenses dans l'ancienne entreprise Sega pour 484 millions de dollars (2,4 milliards de francs). Pearson en attendait beaucoup en matière de synergie, mais l'expérience a finalement tourné court et s'est soldée pour cette année par une perte de 46 millions de livres.

Ajouté aux propos de Lord Blakenham sur la nécessité d'une complète réorganisation du groupe, il n'en a pas fallu plus pour faire baisser les titres de la société, ce qui a fortement inquiété les actionnaires, et pour que l'on spécule sur le départ anticipé de Frank Barlow, qui devait prendre sa retraite l'année prochaine.

*« Pearson manque d'une approche d'entrepreneur »*, estime George Trefgarne, analyste stratégique à Euromonitor. Pour lui, c'est un groupe trop conservateur, qui manque d'audace, un conglomérat d'intérêts divers et non complémentaires, bref *« une collection de joujous pour riches messieurs »*. Cette absence de synergie et d'expertise lui permettant d'aller de l'avant a nui au groupe, face à une compétition féroce. Ainsi, ajoute M. Trefgarne, les produits des médias électroniques créés par le *Financial Times* comme « FT Profile » ou « FT Extel » ont du mal à résister à la concurrence.

Tels sont les éléments qui expliquent les rumeurs de reprise du groupe Pearson qui circulent aujourd'hui à la City. Mais Pearson est un gros morceau à avaler et les précédentes tentatives ont échoué. En revanche, on peut imaginer que le successeur de Frank Barlow sera contraint de recentrer les activités du groupe sur les médias, de vendre le Musée de cire de Mme Tussaud, ainsi que le patrimoine touristique, qui comprend des parcs à thèmes. Il lui faudra aussi redonner un sens et une stratégie à Pearson s'il veut faire siens les conseils prodigués quotidiennement aux lecteurs, chefs d'entreprise ou gestionnaires, par son propre journal, le *Financial Times*.

***Patrice de Beer***

# Réorganisation de la direction de « Libération »

**APRÈS UN VOTE** des journalistes de *Libération*, vendredi 31 mai, Jeanne Villeneuve a été nommée directeur délégué de la rédaction du quotidien. Ce vote a été marqué par un fort taux d'abstention. Sur 237 inscrits, il n'y a eu que 96 suffrages exprimés. La désignation de Jeanne Villeneuve n'a finalement été approuvé que par 69 rédacteurs.

La réorganisation de la direction du quotidien a déjà suscité de nombreux remous depuis la recomposition du capital de la société éditrice. La décision de créer un poste de directeur délégué de la rédaction, placé sous l'autorité du directeur général, Pierre-Jean Bozo avait même soulevé une certaine opposition de la part des salariés (*Le Monde* du 17 mai). D'ailleurs, les rapports entre Pierre-Jean Bozo et la rédaction demeurent encore tendus.

Une pétition signée par 175 salariés protestant contre cette réorganisation et la création du poste de directeur délégué de la rédaction avait même circulé.

Jeanne Villeneuve est une ancienne collaboratrice de *Libération*. Elle a travaillé au quotidien de 1982 à 1986. Après avoir collaboré à *L'Express* et à *L'Evénement du Jeudi*, elle est devenue ensuite, de 1991 à 1995, rédactrice en chef-adjointe au *Parisien*. Jeanne Villeneuve avait rejoint *Libération* au mois de janvier avec le titre de rédactrice en chef.

**LUNDI 3 JUIN**

## TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 *Femmes*. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 *Dallas*. Sans laisser d'adresse. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. L'affaire de Guarnerius. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.10 Rick Hunter, inspecteur choc. Fausse impression. Série.
18.00 Sydney Police. L'apprentissage de la sagesse. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

**20.50**

**PERDU DE VUE**
Magazine présenté par Jacques Pradel (125 min). 78766338
*Jacques Pradel et Jean-Marie Perthuis fêtent les six ans d'existence de* Perdu de vue. *Ils font le point sur les dossiers qui ont marqué l'année.*

**22.55**

**COMME UN LUNDI**
Magazine présenté par Christophe Dechavanne
Service militaire : doit-il vraiment disparaître ? (90 min). 553680
*Deux équipes défendent les positions adverses dans un debat divisant les Français.*

0.25 *F1 Magazine.* Grand prix d'Espagne. Résumé de la course.
1.05 Journal, Météo.

1.15 7 sur 7 (rediff.). Invité : Bernard Kouchner. 2.05 et 2.40, 3.15, 4.20, 4.50 *TF 1 nuit*. 2.15 *Intrigues*. 3.25 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. Du sang chaud dans la mer. 5.05 Musique. 5.10 Histoires naturelles.

## France 2

12.20 et 4.25 Pyramide. Jeu.
*12.55 et 13.40 Météo.*
12.59 Journal.
13.45 INC. Magazine.
*13.50* Derrick. Série. Vengeance.
14.53 Tennis. Internationaux de France en direct de Roland-Garros (192 min). 390071135
18.05 et 3.35 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 1.40 Studio Gabriel. Invités : Florent Pagny, Mick Michel.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo.

**20.55**

**LE NEUVIÈME JOUR**
Téléfilm de David Delrieux (100 min). 2799680
*Après avoir découvert les corps des membres d'une expédition polaire disparus en 1918, des suites de la « grippe espagnole », des chercheurs décident de fabriquer un « supervaccin » anti-grippe.*

**22.35**

**▶ HÉLIE DE SAINT-MARC, UN HOMME D'HONNEUR**
Documentaire de Patrick Jeudy (55 min). 4436593

23.30 Journal, Bourse, Côté court, Météo.
23.55 Le Cercle de minuit. Les excès de Dieu. Invités : J. Daniel, E. de Rosny, R. Laurentin, T. Baffoy, A. Boue, J. Chalon... (80 min). 1661357

1.35 Tennis. 2.15 D'un soleil à l'autre (rediff.). 2.40 Jean-Christophe Averty. 4.10 24 heures d'infos.

## France 3

11.50 Télévision régionale.
12.35 Journal.
*13.05 Keno.*
13.10 Tennis (105 min). 2513951
14.55 Fame. Grand final. Série.
*15.45 Les deux font la loi.*
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier. Vol au-dessus d'un nid d'avions.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Les Bons Chrétiens*, de Joseph O'Connor.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Tennis. Côté court.

**20.55**

**LE FOU DU LABO 4**
Film français de Jacques Besnard avec Jean Lefebvre, Bernard Blier (1967, 88 min). 2780319
*Un brillant chercheur découvre la formule d'un gaz euphorisant.*

22.30 Journal, Météo.

**23.00**

**LE DISTRAIT ■ ■**
Film français de Pierre Richard (1970, 79 min). 107154
*Un jeune homme incroyablement distrait est engagé par protection dans une agence de publicité : ses idées tournent à la catastrophe. Le premier et sans doute le meilleur film de Pierre Richard : il y installe son personnage lunaire et maladroit et offre au passage une jolie satire des milieux de la publicité. Très amusant.*

0.25 *Libre court. Entre nous. De Juliette Senik.* 0.35 Les Incorruptibles. Drogue du risque. Série. 1.25 Musique Graffiti (20 min).

## La Cinquième

13.25 Attention santé. Tatouage et détatouage.
13.30 Déclics magazine.
*14.00 Quelle joie de vivre ■ ■*
Film franco-italien de René Clément avec Alain Delon (1961, N., 130 min). 3896609
*16.10* Fenêtre sur court. *16.30* Le Réseau des métiers. 17.00 Alf. 17.30 Mag 5. 18.00 Glamis. 18.30 Le Monde des animaux.

## Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [48/51]. La Vedette, de Roy Kellino, avec Ida Lupino (30 min). 9357
19.30 7 1/2. Magazine. Corse, l'île de toutes les violences (30 min). 8628
20.00 Reportage. Une paix sans patrie ? La Bosnie six mois après les accords de Dayton (30 min). 8241
20.30 8 1/2 Journal.

**20.45**

**▶ LES NUITS DE LA PLEINE LUNE ■ ■ ■**
Film français d'Eric Rohmer avec Pascale Ogier, Tcheky Karyo (1984, 100 min). 275574
*Une jeune femme vit avec l'homme qu'elle aime à Marne-la-Vallée. Elle adore s'amuser, voir des amis, a besoin d'indépendance. Elle va s'installer seule à Paris pour quelque temps, sans rompre...*

**22.20**

**▶ CONTE D'HIVER ■ ■**
Film français d'Eric Rohmer avec Charlotte Very, Frédéric Van den Driessche (1991, 109 min). 4000338
*Le deuxième* Conte des quatre saisons, *exercice rohmérien de haute volée, fait aller de surprise en surprise en cultivant l'art de la confusion des sentiments, des faux-semblants sociaux et de la dérision.*

0.15 Court-circuit. **Charlotte et son steak.** Court-métrage d'Eric Rohmer avec les voix de Jean-Luc Godard, Anna Karina, Stéphane Audran (1951, N., 12 min). **Véronique et son cancre.** Court-métrage d'Eric Rohmer (1958, 20 min). **Nadja à Paris.** Court métrage d'Eric Rohmer avec Nadja Tesich (1964, 13 min). 2169690
1.00 Moi Ivan, toi Abraham ■ ■ Film français de Yolande Zauberman (1993, N., v. o., 105 min). 6574680

## M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. [1/2].
*13.25 Une vie de star*
Téléfilm de Joseph Sargent (90 min). 1689118
*Une ancienne star de cinéma attend un hypothétique appel d'un producteur. Son fils, venu la visiter, est le témoin de ses violentes disputes avec son ami...*
15.05 Les Drôles de dames.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco.
*19.00* Le Magicien. Série. Le chimpanzé cambrioleur.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Ciné 6. Magazine.

**20.45**

**PACTE AVEC UN TUEUR**
Film américain de John Flynn (1987, 91 min). 647777
*Polar de série B extrêmement confus. Beau duo d'acteurs: James Wood face à Brian Dennehy.*

**22.35**

**LES FUGITIVES**
Téléfilm de Catherine Cyran (85 min). 3888154
*La vie de trois Américaines en week-end au Mexique tourne au cauchemar lorsqu'elles se retrouvent poursuivies par la police pour avoir abattu, en état de légitime défense, deux flics qui essayaient d'abuser d'elles.*

0.10 Culture pub. (30 min). 45086
*0.40 Jazz 6.* Jackie McLean Sextet (55 min). 7018241
1.35 *Best of Florent Pagny.*

3.05 Fréquenstar. Magazine. 4.00 Hot Forme. Magazine. 4.25 Turbo. Magazine (35 min).

## Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 *Obsessions meurtrières*
Téléfilm de Rick King, avec Scott Bakula (95 min). 8590609
*Un psychiatre devient l'amant d'une meurtrière...*
15.20 Télés dimanche (rediff.).
16.15 Une épouse trop parfaite ■ Film de Nicholas Kazan (1994, 100 min). 6367690
18.00 L'Histoire sans fin. Dessin animé. Les pierres des émotions.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Yves Simon.

**20.30**

**ATHLÉTISME**
Réunion en direct de Saint-Denis, commentée par Marc Maury (95 min). 748425
*A quelques semaines des Jeux olympiques, les athlètes prendront plus que jamais leurs repères et leurs marques.*

22.05 Flash d'information.

**22.10**

**ASSOCIATION DE MALFAITEURS ■ ■**
Film de Claude Zidi avec François Cluzet (1986, 104 min). 8854512
*A partir d'un canular, une comédie très originale et très drôle avec un brin de caricature et de satire sociale.*

0.00 Action mutante ■ Film d'Alex de La Iglesia (1992, v.o., 90 min). 77135
1.30 La Vie de château ■ ■ Film de Rappeneau (1965, N., ◆, 89 min). 1877845

## Radio

### France-Culture

20.30 *L'Histoire en direct.* 1945-1990 : Berlin (2).
21.30 Fiction : Du coq à l'âne. Raymond Radiguet et Jean Cocteau (Le Gendarme incompris) ; Charles Cros (Monologues).
22.40 Accès direct. Antoine Grumbach, architecte.

0.05 Du jour au lendemain. Jacques Poliéri (Atlan, catalogue raisonné de l'œuvre peint). 0.50 Coda. Nuits tziganes (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). *La monstruosité ; 2.25, Un livre des voix :* Claude Mauriac ; 3.05, Léonora Carrington ; 5.28, Jean Blot ; 5.58, Les poétiques : Franck Venaille.

### France-Musique

20.00 Concert. Saison des concerts Euroradio. L'internationale acousmatique. 20.05 Le son des pionniers : *Etude pathétique, de* Schaeffer ; Timbres, Durées, de Messiaen ; Déserts, Interpolations, de Varèse ; Sonatine du Microphone bien tempéré, de Henry ; Etude 2, de Stockhausen. - 20.30 Concert (première partie) : L'internationale acousmatique : France, Suède, Canada, Angleterre : *Inventions, (création), de* Bayle ; Arkeion, les mots de Stockhausen, de Zanesi ; Renaissance, de Parmerud. - *21.20 Entracte : Œuvres de* Donato, Dufour, Lejeune, Schwarz, Teruggi. - 21.40 Concert (2e partie) : Œuvres de Normandeau, Vinao.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Deane, Martin, Barry.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Bartók.

0.00 *La Rose des vents. Suède :* Musiques tartares. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de *Radio-Classique*. Le Groupe des Six. Gnossienne nº 3, de Satie, Francis Poulenc, piano ; La Création du monde, de Milhaud, par l'Orchestre national de France, dir. Léonard Bernstein ; Chansons basques, de Durey ; Hommage à Erik Satie, d'Auric, Gardeil, baryton, Eidi, piano ; Œuvres de Poulenc, Tailleferre, Auric, Milhaud, Honegger.

22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Haydn, Brahms. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

# Les soirées sur le câble et le satellite

### TV 5

20.00 Thalassa
21.00 Enjeux - Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Spécial questions pour un champion
0.00 Le Jardin des bêtes.
0.30 Soir 3 (France 3).

### Planète

20.35 Plus légers que l'air. [6/6] Aux frontières de l'espace.
21.25 Ces maisons *qui nous habitent.*
22.05 Portrait d'Alain Cavalier. [12/24] La maître-verrier.
22.20 Avortements aux USA.
23.15 Les Animaux de *la Méditerranée.* Le roi et l'éboueur.
23.45 L'Univers *du Smithsonian.* [9/12] Le livre de la vie.

### Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Ils vont tous bien ■ ■ *Film de Giuseppe Tornatore* (1990, v.o., 125 min) 17254406
23.05 Pisanello *vu par Jean Giono.* De Jean-Christophe Ballot.
● *Le Monde* daté jeudi 6.
23.35 Velvet Jungle Sessions.

### France Supervision

20.30 La Femme infidèle ■ ■ ■ Film de Claude Chabrol (1968, 95 min) 30093883
22.05 (et 22.20) Cyclisme.
22.35 Jet Star.
*23.35 La* Montagne des brumes.
0.25 Tennis (120 min).

### Ciné Cinéfil

20.30 Chéri-Bibi ■ Film de Léon Mathot (1937, N., 100 min) 4957680
22.10 Annette et la dame blonde ■ Film de Jean Dréville (1941, N., 80 min) 80071715
*23.30 Menaces* ■ Film d'Edmond Gréville (1938-39, N., 80 min) 12688135

### Ciné Cinémas

*20.30 Friends* ■ ■ Film d'Elaine Proctor (1993, 105 min) 4967067
22.15 Petit guide pour mari volage ■ Film de Gene Kelly (1967, v.o., 90 min) 3675154
23.45 Padre Padrone ■ ■ ■ *Film de* Paolo et Vittorio Taviani (1977, 115 min) 60939241

### Série Club

20.20 Skippy le kangourou. *Suivez le guide.*
20.45 (et 23.45) Les Anges de la ville. Deux flics et un couffin.
21.35 (et 1.00) Wolff, police criminelle. La fille du consul.
22.20 Le Club.
22.30 Les Contes de la crypte. Le concours.
*23.00* Mission impossible, vingt ans après. SOS, planète en danger.
0.30 Vive la vie (30 min).

### Canal Jimmy

20.30 Pleins feux sur Claude Nougaro.
21.30 New York Police Blues. Episode nº 51.
22.15 Chronique de la combine.
22.20 Cinq pièces faciles ■ ■ Film de Bob Rafelson (1970, 100 min) 85635777
0.00 Concert : Paul McCartney. Enregistré à Charlotte (Etats-Unis) en 1993 (90 min). 22362443

### Eurosport

11.00 Tennis. En direct. Internationaux de France, à Roland-Garros : huitièmes de finale (540 min). 95690654
20.00 Football. En direct. 24e Festival international espoirs : Finale à Toulon (120 min). 129715
22.00 Tennis.
23.00 Athlétisme (60 min).

# Les films sur les chaînes européennes

### RTBF 1

20.10 La Maison aux esprits. Film de Bille August (1993, *140 min*). *Avec Meryl Streep. Chronique.*

### RTL 9

20.30 Le Garde du corps. Film de François Leterrier (1983, 95 min). Avec Jane Birkin. *Comédie.*
22.10 Dangereuse sous tous rapports. Film de Jonathan Demme (1987, 120 min). Avec Melanie Griffith. *Comédie dramatique.*
0.25 Nous autres à Champignol. Film de Jean Bastin (1956, N., 85 min). Avec Jean Richard.

### TMC

22.25 French Connection. Film de William Friedkin (1971, 105 min). Avec Gene Hackman. *Policier.*

### TSR

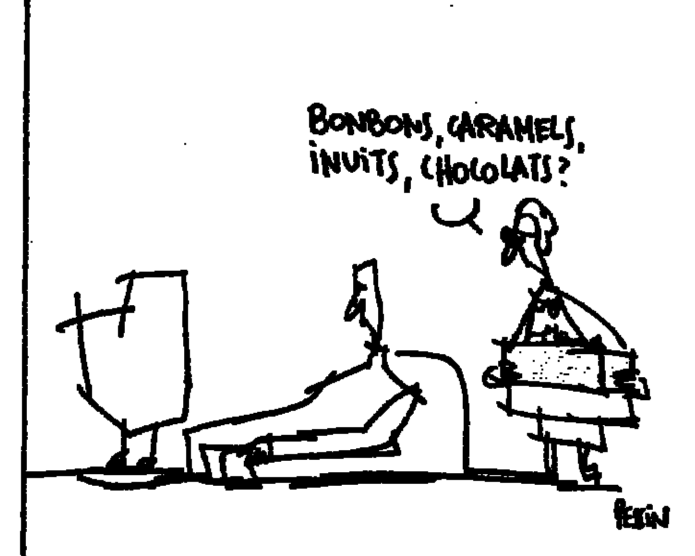
20.10 Last Action Hero. Film de John McTiernan (1992, 135 min). Avec Arnold Schwarzenegger. *Aventures.*

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.**
**Signification des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre *ou* classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

# L'explorateur exploré

## Planète Câble diffuse un portrait en trois épisodes de Paul-Emile Victor réalisé par Jean-Louis Comolli, cinq ans avant la mort de cette figure mythique de l'aventure polaire

*LA RENCONTRE est inattendue.* Elle eut lieu à Paris, en 1990, et se poursuivit à Lons-le-Saunier, dans la maison de famille de l'explorateur revenu pour la circonstance de sa retraite dorée à Bora Bora, en Polynésie. Auparavant, le réalisateur ne connaissait pas personnellement l'explorateur. Mais entre les deux, ce fut un coup de foudre. « *A travers les mille et mille lignes écrites de sa vie, à travers la trace multiple des images et des sons de sa vie, j'imaginais l'enfant toujours actif et jamais consolé dans la carcasse élégante de l'aventurier,* raconte Jean-Louis Comolli. *Et ce que j'ai vu en rencontrant pour la première fois Paul-Emile Victor répondait tout à fait à cette image. L'enfant était là, en face de moi, même s'il avait quatre-vingt-trois ans.* »




Diffusé pour la première fois en 1991 sur FR 3, le documentaire en trois volets « Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle » est plus qu'une ultime biographie, enregistrée cinq ans avant le décès de PEV, comme l'appelaient ses amis, survenu le 7 mars 1995. C'est, grâce au talent du réalisateur, la somme d'un imaginaire et d'une vie, et le récit d'une expérience confronté à des rêves d'enfant. Avec, en contrepoint, la participation de Jean Audouze, astrophysicien nucléaire embauché ici comme conseiller scientifique. « *Par notre témoignage croisé,* explique ce dernier, *celui d'un anthropologue homme d'action et celui d'un astrophysicien théoricien, nous avons cherché tous deux à montrer les multiples facettes du métier de chercheur.* »

Ce métier, Paul-Emile Victor l'a épousé à sa manière : romantique. Dès son premier départ, en 1934, sur le *Pourquoi-pas ?* du commandant Charcot, il épouse les méandres de ses passions plus qu'une rigoureuse méthode scientifique. Le Groenland, où il passe plusieurs mois en compagnie des Eskimos, l'Antarctique, la création, après guerre, des Explorations polaires françaises : son parcours est à la fois déterminé et sinueux. Sans jamais trop s'éloigner de ces régions du monde où les boussoles s'affolent, l'homme suit ses coups de cœur. Sa vie, comme celle de Bombard, Cousteau ou Tazieff, tient du roman plus que du traité. Du pain bénit pour un réalisateur.

**L'AVENTURE ET SA RELATION**

Le cheveu gris encore dru, la silhouette massive comme un roc et le regard serein, Paul-Emile Victor est donc assis, tout simplement, et il raconte. Il feuillette ses propres livres, lit quelques phrases déjà écrites, laisse divaguer ses souvenirs. Comme un grand-père qui livrerait sa vie, pleine d'aventures merveilleuses, à son petit enfant. D'ailleurs un enfant est là, dans le film, qui écoute l'ancêtre et rêve d'îles mystérieuses.

La caméra, pendant ce temps, guette le détail, le geste inattendu. Elle fixe, posément, les multiples dessins et croquis que Paul-Emile Victor a ramenés de ses voyages. Puis, comme un écho aux émotions qui remontent, affleurent des images d'archives en noir et blanc. Des films inédits, pour la plupart, qui racontent la vie quotidienne des Eskimos avec ce qu'il faut de gestes saccadés et de grésillement pour que ces documents eux-mêmes se doublent de nostalgie.

Au total, Comolli gagne donc son pari : décrire plus un homme qu'une œuvre. « *Quelle force,* s'interroge-t-il en préambule, *a poussé cet homme non seulement à tant d'aventures, tant de dangers, mais encore à en faire, avant, pendant et après, la relation la plus minutieuse, le recueil le plus obsessionnel ? A tout imaginer avant de tout vivre ? Disons que c'est à tenter de rendre compte de cette sorte de mystère que s'emploient ces trois émissions.* » En somme, il s'agissait, ce qui n'est pas rien, d'explorer l'imaginaire d'un explorateur.

*Jean-Louis André*

★ **« Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle », premier volet : *Les Années eskimo*, mardi 4 juin à 20 h 35, mercredi 5 à 22 heures, jeudi 6 à 23 h 40, vendredi 7 à 9 h 40, samedi 8 à 11 h 55, dimanche 9 à 7 h 30.**

# Scorpion *par Agathe Logeart*

**LE ROI EST MORT**, vive le roi !... Ça n'a pas traîné. Quelques coups de téléphone, une petite réunion vite fait sur le pouce pour désigner le successeur de Jean-Pierre Elkabbach avant le déjeuner, les « sages » du Conseil supérieur de l'audiovisuel n'avaient pas envie de passer la journée là-dessus. Ils ont donc sorti de leur chapeau le nom du « *favori logique* », comme l'appelle Bruno Masure, et proclamé le résultat juste à temps pour le journal de 13 heures. Ce sera donc Xavier Gouyou-Beauchamps, pour le meilleur et pour le pire. Le monsieur a lu un petit papier où il avait écrit qu'il est très honoré. Impartialité, dignité des programmes, rigueur et transparence, voilà pour ses intentions : cela tombe bien, puisque c'est justement dans ces termes que le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, le définit, comme un homme « *rigoureux et transparent* ». Ils auraient écrit leur communiqué avec le même stylo que l'on n'en aurait pas été étonné.

La page Elkabbach, donc, est tournée. Pour un peu, on le regretterait, comme on en vient à avoir la nostalgie de ces feuilletons bien ficelés auxquels on avait fini par s'habituer. Et quel feuilleton ! Il n'y manque aucun des ingrédients qui pimentent une histoire à succès, hormis le sexe, peut-être. Mais on apprend à s'en passer, quand l'intrigue est aussi bien menée. Argent (beaucoup d'argent), pouvoir et goût du pouvoir, ambition, conseillers de l'ombre, pièges et embuscades, amitiés viriles et trahisons, retournements de situation, jacquerie et complots : sur Canal Plus, « Télé-dimanches » a retracé une nouvelle fois avec talent cette chanson de geste des temps cathodiques. On restait accroché à son émission spéciale comme à un polar qu'on ne peut lâcher avant d'en tourner la dernière page. Cela restait passionnant bien que la fin fût connue. Pas de blabla, des images, les officielles, mais aussi la coulisse, des rappels parfois cruels des temps glorieux où JPE savourait sa puissance en assurant que rien ne lui faisait peur, non rien, même en cherchant bien. C'était de la belle ouvrage.

En se regardant regarder ainsi, avec une telle avidité, cette chronique d'une chute annoncée, on se demandait pourtant ce qui nous attirait à ce point dans cette mise à nu d'une machine devenue folle et capable de toutes les embardées. « *En général, on aime bien voir tomber les gens* », commentait PPDA avec une amertume dont on se disait qu'elle devait lui rappeler quelque chose. Bernard Kouchner, invité de « 7 sur 7 », saluait, lui, le caractère « *extraordinaire de panache et de masochisme* » du président sortant et sorti de France Télévision. S'il n'était du signe de la balance, dit-il, il mériterait d'être de celui du scorpion. Elle était là, sans doute, la source de cette trouble fascination : dans l'observation précise, quasi entomologique, de cette étrange caractéristique qui n'est pas l'apanage des insectes, et qui consiste à s'inoculer à soi-même le venin mortel que l'on destinait à son ennemi.

**MARDI 4 JUIN**

## TF 1

**12.50** A vrai dire. Magazine.
**13.00** Journal, Météo.
**13.35** Femmes. Magazine.
**13.40** Les Feux de l'amour. Série.
**14.30** Dallas. C'est dur d'aimer. Feuilleton.
**15.25** Hawaï police d'Etat. La rançon. Série.
**16.35** Une famille en or. Jeu.
**17.10** Rick Hunter, inspecteur choc. Le voleur volé. Série.
**18.05** Sydney Police. La faille. Série.
**19.05** L'Or à l'appel. Jeu.
**19.50** et 20.45 Météo.
**20.00** Journal, Tiercé.

**20.50**

**JOURS DE TONNERRE**
Film américain de Tony Scott avec Tom Cruise (1990, 107 min). 501181
*Un jeune pilote de stock-cars est pris en main par un constructeur qui lui fabrique un prototype spécial. Réservé aux fans de Tom Cruise.*

**22.45**

**LE DROIT DE SAVOIR**
Magazine présenté par Charles Villeneuve
L'Empire du haschisch ; Le blues des infirmières ; Combats de citoyens (85 min). 174385
**0.10** Les Rendez-vous de l'entreprise. Serge Milhaud, PDG de Perrier-Vittel.
**1.25** Journal, Météo.

1.35 Reportages (rediff.). 2.05 et 2.40, 4.25, 4.55 TF 1 nuit. 2.50 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. Du grand large aux grands lacs. 5.05 Musique. 5.10 Histoires naturelles.

## France 2

**11.40** et 18.00, 22.30 Un livre, des livres.
**11.50** Tennis. Internationaux de France en direct de Roland-Garros (65 min).
**12.55** et 13.40 Météo.
**12.59** Journal.
**13.45** Derrick. Série. Le monde de Billie.
**14.40** Tennis. En direct de Roland-Garros (205 min). 91667433
**18.05** Les Bons Génies. Jeu.
**18.45** Qui est qui ? Jeu.
**19.20** Studio Gabriel. Invités : Gloria Lasso, Nino Ferrer.
**19.59** Journal, Journal des courses, Météo.

**20.55**

**LA RUMBA ■**
Film français de Roger Hanin avec Roger Hanin, Michel Piccoli (1986, 95 min). 2894181
*En 1938, à Paris, le patron d'une boîte de nuit entre en lutte contre un flic lié à un mouvement d'extrême droite.*

**22.40**

**ÇA SE DISCUTE**
Bretagne-Provence : les grandes rivales ? Invités : J.-P. Demery, R. Quenin, L. Clergue, J. Maximin, Y. Queffelec, G. Montagne, D. Yonnet, O. Roellinger (90 min). 363013
**0.10** Journal, Bourse, Côté court, Météo.
**0.35** Le Cercle de minuit. Le Cinéma. Invités : A. Desplechin, M. Amalric, E. Bourdieu, V. Bruni-Tedeschi, D. Bertrand, C. Chomienne. (80 min). 6327839

1.55 Tennis. Résumé du jour. 2.55 Taratata (rediff.). 4.05 24 heures d'infos. 4.15 Les Fous du cirque. 4.40 Trois mousquetaires à Shanghaï. 5.30 Légendes du monde. Le mendiant de Soutile [8/10]. 5.50 Dessin animé.

## France 3

**11.50** Télévision régionale.
**12.35** Journal, Keno.
**13.10** Tennis (98 min). 2418094
**14.48** Le Magazine du Sénat.
**14.58** Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
**16.10** Je passe à la télé.
**16.45** Les Minikeums.
**17.50** C'est pas sorcier.
**18.20** Questions pour un champion. Jeu.
**18.50** Un livre, un jour. *Anthologie de la poésie irlandaise du XXe siècle.*
**18.55** Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
**20.05** Fa si la chanter. Jeu.
**20.35** Tout le sport.
**20.38** Tennis. Côté court.

**20.55**

**LES ANIMAUX ROIS DE LA PISTE**
Cirque. Commentaires de Clara et Sergio (95 min). 2687891
*Du rhinocéros au chat, en passant par le gibbon, les animaux sont, ce soir, les rois de la piste.*
**22.30** Journal, Météo.

**23.05**

**COULEUR PAYS**
Magazine. Programme des treize télévisions régionales (85 min). 2446100
*Avec au sommaire de Paris Ile-de-France Centre à 23.20, dans "Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?" un documentaire consacré au rôle du livre, de la lecture et des intellectuels en ex-Yougoslavie pendant le conflit.*

0.30 Saga-Cités (rediff.). 0.55 Sidamag (rediff.). 1.10 Les Incorruptibles. L'histoire de Maggie Storm. *Enquêtant sur une tenancière de maison close, Eliot Ness met à jour un trafic de drogue... épisode réalisé par Stuart Rosenberg.* Série. 2.00 Musique Graffiti (20 min).

## La Cinquième

**13.00** L'Œil et la Main. **13.25** Attention santé. Cancer de la peau. **13.30** Déclics magazine. ANPE. **14.00** Un collier de feu. L'or des volcans [1/4]. **15.00** Arrêt sur images. **16.00** Plans de vol. La navigation douce [4/13]. **16.30** Le Réseau des métiers. **17.00** Alf. **17.30** Mag 5. **18.00** La Magie du climat. Prévisions météo [5/13]. **18.30** Le Monde des animaux. Un jardin extraordinaire.

## Arte

**19.00** Collection Hollywood 1950. Série [49/51]. Le Jugement de Daphné Ruttledge, de Frank Wisbar, avec Angela Lansbury, Hugh Marlowe (30 min). 5075
**19.30** 7 1/2. Europol, vers un FBI européen ? (30 min). 4346
**20.00** Archimède. Ralenti ; en plein dans la plaque ; variations chimiques ; la spécificité de la biologie (30 min). 7487
**20.30** 8 1/2 Journal.

**20.45**

**LA VIE EN FACE : ONZE ANS ET SEUL EN CHINE**
Documentaire. L'année au cloître de kung-fu de Shaolin, de S. Köster et U. Franz (50 min). 9399549
*L'histoire d'un jeune Allemand de onze ans qui a séjourné seul, durant un an, au monastère de Shaolin pour apprendre le kung fu auprès des moines chinois.*

**21.35**

**SOIRÉE THÉMATIQUE : LE CINÉMA RUSSE APRÈS LA PERESTROÏKA**
Nostalgie et renouveau. Soirée proposée par Petra Seiler.
**21.36** Pile ou face ■ Film russe de Georgeij Danelija avec Kirill Pirogow (1996, v.o., 80 min). 106489471 *Chronique de la vie quotidienne moscovite dans la société déboussolée d'aujourd'hui.*
**23.00** A la découverte du cinéma russe d'aujourd'hui. Documentaire (v.o., 55 min). 46891
**23.55** Naum Kleiman. Documentaire. Mémoire du cinéma russe, de Knut Elstermann (v.o., 25 min). 7525704

0.20 La Journée ordinaire d'un demi-dieu. Documentaire de Guy Brousmiche (rediff.). 1.15 Le Prix des larmes ■ Film japonais d'Isamu Kosugi avec Nayoriwa, Toshiko Yamane (1956, N., v.o., rediff., 90 min). 3464891

## M 6

**12.00** Ma sorcière bien-aimée. Série.
**12.25** La Petite Maison dans la prairie. [2/2].
**13.25** Bavure à Miami. Téléfilm de Peter Hunt (91 min). 1563988 *Un officier a abattu un enfant par erreur. Hanté par le drame, il demande sa mutation...*
**15.05** Les Drôles de dames.
**16.30** Hit Machine. Variétés.
**17.00** Indaba. Série.
**17.30** Studio Sud. Série.
**18.00** Agence Acapulco.
**19.00** Le Magicien. Série.
**19.54** Six minutes d'information.
**20.00** Notre belle famille.
**20.35** E = M 6 junior. La vitesse sur l'eau. Un labo flotant. Le TGV des mers.

**20.50**

**LOÏS ET CLARK, LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN**
Série, avec Dean Cain, Teri Hatcher. Vive la famille ! (60 min). 1427365 La mère de la mariée (55 min). 8322162

**22.45**

**VOLEUR D'AMOUR**
Téléfilm de Gabrielle Beaumont, avec Dee Wallace Stone (87 min). 4493742
*Pour ne pas annoncer à ses parents qu'elle est enceinte, une collégienne prend la fuite avec son ami. Celui-ci la mène dans un foyer spécialisé qui sert de couverture à un réseau d'adoption pour enfants abandonnés...*
**0.20** Zone interdite. Magazine de Patrick de Carolis (rediff., 105 min). 6032452

2.05 Best of 100% français. Musique. 3.35 Jazz 6. Magazine. 4.30 Culture pub. Magazine (30 min).

## Canal +

**10.45** Le Palanquin des larmes ■ Film de J. Dorfmann (1987-1988, 102 min). 3098636
► En clair jusqu'à 13.45
**12.30** La Grande Famille.
**13.45** Les Dalton en cavale. Film d'animation de Morris, Bill Hanna et Joe Barbera (1983, 82 min). 8757471
**15.05** La Source secrète du Mékong. (52 min). 2213365
**16.00** Cinéma Paradiso ■ ■ Film de G. Tornatore (1989, 118 min). 4976094
**17.55** L'Histoire sans fin.
► En clair jusqu'à 20.35
**18.32** La Coccinelle de Gotlib.
**18.35** Nulle part ailleurs.
**20.30** Le Journal du cinéma. Invité : Bernard Werber.

**20.35**

**PHILADELPHIA ■ ■**
Film de Jonathan Demme avec Tom Hanks, Denzel Washington (1993, 121 min). 993278
**22.35** Flash d'information.
**22.40** Tueurs nés. Présentation.

**22.45**

**TUEURS NÉS**
Film d'Oliver Stone avec Woody Harrelson, Juliette Lewis (1994, 114 min). 6993704
*Un couple de jeunes tueurs dont les crimes fascinent les Américains est interviewé en direct, au pénitencier, par un animateur de reality-show.*
**0.40** Sur la route des clochards célestes. Documentaire de Brigitte Cornand (52 min). 8335636
**1.35** Le Journal du hard.
**1.40** Pornovista. Film classé X, de Pascal Hamelin-Delaunay (1995, 77 min). 9586094

## Radio

### France-Culture

**20.30** Archipel science. Autour du centre de microbiologie du sol et de l'environnement. Avec Gérard Catroux, directeur du centre.
**21.32** Grand Angle. (rediff.). Les Eremistes à la campagne.
**22.40** Nuits magnétiques. La légende du temps ou les trois derniers mois de Federico Garcia Lorca.

0.05 Du jour au lendemain. Ariel Denis (L'Art romantique). 0.50 Coda. Nuits tziganes (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Dramatique Deirdre des douleurs ; 3.01, Le Labyrinthe ; 4.24, Pierre Bergounioux (Miette) ; 4.53, Dans les hautes terres de Papouasie ; 6.16, Doris Lessing (L'Echo lointain des orages).

### France-Musique

**20.00** Concert. Concert donné le 11 avril, à la salle Gaveau à Paris, par le Quatuor Ludwig : Œuvres de Dukas : La Plainte au loin du faune ; Variations, interlude et finale sur un thème de Rameau ; Les Roses du soir, d'Aubert ; Lever de soleil sur le Nil, de Saint-Saëns ; Œuvres de Roussel, Schmitt, Duparc ; Bizet, Magnard, Gagneux.
**22.00** Soliste. James Galway, flûte. Œuvres d'Ibert, Galway.
**22.30** Musique pluriel. Œuvres de Martin.
**23.07** Ainsi la nuit. Œuvres de von Dittersdorf, Beethoven.

0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Pujol (Allemagne), Ravel (Venezuela/Etats-Unis), Giuliani (Finlande), Piazzola (France). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

**20.40** Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 20 mars, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Antonio Pappano, Karita Mattila, soprano : Symphonie n° 22 Le Philosophe, de Haydn ; Œuvres de R. Strauss : Quatre derniers Lieder ; Ainsi parlait Zarathoustra.

22.25 Les Soirées... (suite). Le Quatuor Amadeus. Quintette à cordes n° 1, de Brahms (enregistré en 1968), Cecil Aronowitz, alto ; Quatuor op. 127, de Beethoven (enregistré à Salzbourg en 1956) ; Quatuor pour piano et cordes n° 2, de Mozart (enregistré en 1952), Clifford Curzon, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

# Les soirées sur le câble et le satellite

### TV 5

**20.00** Envoyé spécial. (France 2 du 30/5/96)
**21.30** Perfecto.
**21.55** Météo des cinq continents.
**22.00** Journal (France 2).
**22.30** Bas les masques. (France 2 du 1/11/95)
**23.50** Viva.
**0.30** Soir 3 (France 3).

### Planète

**20.35** Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle. [1/3] Les années eskimo.
● Lire ci-dessus.
**21.30** A l'Est, du sang sur la neige. [3/10] Les barbares attaquent à Pest.
**22.25** La Quête de l'inutile.
**23.20** Plus légers que l'air. [6/6] Aux frontières de l'espace.
**0.10** Ces maisons qui nous habitent.
**0.50** Portrait d'Alain Cavalier. [12/24] La maître-verrier.
**1.05** Avortements aux USA (55 min).

### Paris Première

**20.00** 20 h Paris Première.
**21.00** Jean-Edern's Club.
**21.55** Premières loges.
**22.25** Beau-père ■ ■ Film de Bertrand Blier (1981, 125 min) 86048013

### France Supervision

**20.30** Le Grand Silence ■ ■ Film de Sergio Corbucci (1968, 90 min) 74925723
**22.00** CinéActu.
**22.10** (et 22.25) Cyclisme.
**22.40** Concert : Victoria Shaw (60 min). 86936988
**23.40** Capt'ain Café (60 min).

### Ciné Cinéfil

**20.30** Le Journal d'Anne Frank ■ ■ Film de George Stevens (1959, N., 145 min) 92182839
**22.55** Tout est possible à Grenade ■ Film de José Luis Saenz de Heredia (1955, N., v.o., 95 min) 4612810
**0.30** Ademaï, bandit d'honneur ■ Film de Gilles Grangier (1943, N., 80 min) 33089414

### Ciné Cinémas

**20.30** Un été d'orages ■ Film de Charlotte Brandstrom (1989, 95 min) 4850723
**22.05** Batman ■ ■ Film de Tim Burton (1989, v.o., 125 min) 68454926
**0.10** Tess ■ Film de Roman Polanski (1979, 165 min) 94090211

### Série Club

**20.45** (et 23.45) Jake Cutter. Les carottes sont cuites.
**21.30** Le Club.
**21.40** (et 1.00) Wolff, police criminelle. Faux coupable.
**22.30** Les Contes de la crypte. La dernière émission.
**23.00** Mission impossible, vingt ans après. Les enfants du Führer.
**0.30** Vive la vie (30 min).

### Canal Jimmy

**21.00** Friends. Celui qui hallucine.
**21.25** Automobiles : Saab.
**22.15** Chronique de la route.
**22.20** Earth Two. L'ennemie est parmi nous.
**23.05** Angela, quinze ans. Le remplaçant.
**23.55** Absolutely Fabulous. La naissance (30 min).

### Eurosport

**12.00** Tennis. En direct. Internationaux de France, à Roland-Garros : quarts de finale (480 min). 16445655
**20.00** Boxe. En direct. Poids super-moyens : Henry Wharton (G-B)-Karl Willis (E-U) : Championnat britannique de la Région Centre, poids lourds-légers : Denzil Brown-Bobby Joe Edwards, au Barbecan de York (Angleterre, 120 min). 783907
**22.00** Tennis.
**23.00** En route pour l'Euro 96.
**0.00** Snooker (90 min).

# Les films sur les chaînes européennes

### RTL 9

20.30 Un candidat au poil. Film de Robert Stevenson (1977, 95 min). Avec Dean Jones. *Comédie.*
22.10 La Charge de la brigade légère. Film de Tony Richardson (1968, 125 min). Avec Trevor Howard. *Aventures.*
0.30 Le Garde du corps. Film de François Leterrier (1983, 90 min). Avec Jane Birkin. *Comédie.*

### TMC

20.35 Salammbô. Film de Sergio Grieco (1959, 95 min). Avec Jeanne Valérie. *Aventures.*

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.**
**Signification des symboles :**
**► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».**
**■ On peut voir.**
**■ ■ Ne pas manquer.**
**■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.**
**♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.**

Le Monde
MARDI 4 JUIN 1996

## Lignes de bonheur

*par Pierre Georges*

**ELLES** n'ont, pauvresses, pratiquement plus qu'une montre sur les os. Voilà pourquoi la firme Omega a décidé d'annuler une campagne de publicité dans le magazine anglais *Vogue*. L'horloger suisse entend protester ainsi contre les maigreurs outrageantes de deux mannequins *« squelettiques »*. Ce n'est, explique le directeur d'Omega, Giles Rees, pas ainsi que les femmes ordinaires sont. Et cette version allégée, filiforme, pour ainsi dire anorexique, de l'idéal féminin frise, selon lui, le contre-publicitaire.

Alors la femme, avec ou sans rondeurs, convexe ou concave, avec ou sans sucre ? Vaste et vieux débat qui oscille parfois entre deux caricatures. La folie des rondeurs, façon implants et prothèses, travaux notoires et visibles de réhabilitation et d'amplification. Ou la folie des maigreurs, manière affamée du sérail, jeûne et privations. La femme festin de Babette ou la femme jus de pamplemousse, plat unique.

Nous n'entrerons pas dans cette guerre des extrêmes, sauf à risquer des considérations oiseuses sur le juste équilibre et la répartition des masses dans l'idéal féminin selon un point de vue masculin.

Déjà que ladite femme, vue et corrigée par l'actualité, souffre mille maux et mots. A preuve, cette information donnée par le magazine égyptien *Rose al Youssef*. Ce journal s'est penché sur le cas des douze *« gardes révolutionnaires vierges »*, ces douze *« nonnes »* qui encadraient le colonel Kadhafi lors de sa récente visite en Egypte.

Les photographies publiées à cette occasion ne laissent aucun doute sur la qualité de l'idéal féminin en Libye. Ces gardes du corps prêtes à mourir plutôt qu'à se rendre répondent à l'évidence aux canons de la beauté révolutionnaire. Elles illustrent parfaitement le slogan avant-gardiste *« La victoire ou l'amour »* en usage, semble-t-il, dans l'entourage du colonel.

Car tel est leur destin. Les *« nonnes »*, précise l'hebdomadaire, ont fait vœu de célibat. Un vœu ainsi exprimé : *« Je me consacre à la révolution et refuse le mariage pour protester contre la gent masculine arabe qui a perdu la Palestine et bradé les droits arabes et pour aiguillonner le mâle arabe vaincu. »*

On ne sait si cette information est à prendre au sérieux. Voire au tragique. Mais l'hebdomadaire égyptien, soulignant au passage que la notion de *« nonne »* n'existe pas dans l'islam, rapporte en prime quelques slogans favoris de ce chœur des vierges : *« Malgré nos oncles et nos pères, nous nous donnons à toi, cher colonel. »* Ou, plus définitif : *« Nous n'épouserons pas des hommes vaincus qui ne donneront que des enfants vaincus. »* Bref elles resteront inaccessibles, faisant plutôt envie que pitié jusqu'à la victoire finale !

Reste enfin le cas de la duchesse d'York, la convexe Sarah Ferguson aux prises avec son divorce et avec la presse. La malheureuse a confié ses malheurs et le moyen d'y remédier au magazine *Here*. Elle dit avoir rencontré une sorte de gourou, maître ès félicités, auteur d'un best-seller intitulé *Le Bonheur absolu*. Selon ce dernier, Michael Rowland, le bonheur reste au coin du pré. Il suffit de le vouloir. Et notamment de recopier 22 fois par jour pendant 11 jours les objectifs de sa vie. Voici donc l'élève Sarah en pleins travaux d'écriture. Traçant allègrement sa et ses lignes de bonheur !

# Le gouvernement veut engager une baisse de l'impôt sur le revenu dès 1997

## Une diminution prochaine de la TVA est en revanche exclue

**ALAIN JUPPÉ** a visiblement décidé de brûler les étapes de sa réforme fiscale en annonçant plus vite que prévu de prochaines baisses d'impôts. Ces annonces devaient être précédées, selon Matignon, de plusieurs rendez-vous de consultation. D'abord, M. Juppé devait recevoir lundi à midi, le groupe de travail que le gouvernement a installé le 9 avril et qui est présidé par un ancien directeur général des impôts, Dominique de La Martinière, afin de prendre connaissance du rapport qu'il a élaboré. Il devait recevoir en début d'après-midi les présidents des commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat, Pierre Méhaignerie et Christian Poncelet.

En fait,le premier ministre a déjà reçu, samedi 1er juin, une première ébauche du rapport La Martinière et une longue réunion de travail – dont la tenue est démentie par les services du premier ministre – a eu lieu dès dimanche en présence, notamment, du ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, et du ministre délégué au budget, Alain Lamassoure, réunion au cours de laquelle de premiers arbitrages importants ont été pris. Pressé par une partie importante de sa majorité, harcelé par les balladuriens – qui ont fait de la baisse des impôts leur principal cheval de bataille –, M. Juppé souhaite donner rapidement des gages à l'opinion de sa détermination à engager rapidement sa réforme fiscale.

Dans la conjoncture budgétaire actuelle, extrêmement difficile, le gouvernement juge inconcevable d'annoncer une baisse spectaculaire des impôts dès 1997. Il entend donc contourner la difficulté en présentant aux Français un plan quinquennal de baisse simultanée de la pression fiscale et des dépenses publiques. Pour autant, il est évidemment impossible de ne rien faire dès 1997. Une première mesure, fût-elle de portée d'abord symbolique, devra être annoncée. Le gouvernement devrait donc écarter pour le court terme toute diminution d'impôt dont le poids est important dans les recettes de l'Etat. Autrement dit, certains grands patrons – tel Jacques Calvet, le PDG de PSA qui escompte une baisse du taux dit « normal » la TVA dès le 1er octobre – et, aussi, Edouard Balladur – qui milite pour une baisse rapide de ce même taux dans le cas de l'automobile – ne devraient pas être entendus : faute de marge de manœuvre, le gouvernement y a renoncé.

De source gouvernementale, on indique que la meilleure des solutions est de baisser un impôt « qui fait mal ». Si, à plus longue échéance, une baisse de la TVA n'est pas exclue, pour le court terme, la préférence du gouvernement va à une baisse de l'impôt sur le revenu, puisqu'il s'agit d'un impôt qui a un impact très fort sur l'opinion et relativement faible sur les recettes budgétaires. Le montant de la baisse (de 10 milliards à 20 milliards de francs ?) n'est pas encore décidé, l'arbitrage ne devant être rendu qu'au cours de l'été. En revanche, il est possible que le gouvernement s'inspire d'une proposition de réforme du barème de l'impôt sur le revenu, qui constitue l'une des grandes originalités du rapport La Martinière.

De longue date, le premier ministre avait annoncé qu'il souhaitait que le gouvernement ne se borne pas à une simple baisse de l'impôt sur le revenu, mais que la réforme englobe plus généralement l'ensemble des prélèvements directs – fiscaux et sociaux – qui pèsent sur les ménages. Le « toilettage » mineur de l'impôt sur le revenu devait être complété par une opération de vaste ampleur, visant à faire reposer le financement de la Sécurité sociale sur une assiette moins étroite que les seuls revenus du travail. Le gouvernement avait même, pendant un temps, laissé entendre que cette diminution progressive des cotisations sociales, au profit d'une CSG élargie, pourrait être engagée dès le 1er juillet.

### Un programme quinquennal

**Selon un communiqué publié dimanche 2 juin par les services de l'Hôtel Matignon, le premier ministre devait *« exposer aux Français »*, lundi 3 juin, *« les grandes orientations sur lesquelles le gouvernement et le Parlement travailleront pour présenter en septembre, avec la loi de finances, un programme quinquennal de baisse des impôts et de maîtrise des dépenses, les deux devant aller de pair dès 1997 »*. Le communiqué précise également que ces orientations fiscales s'inscriront dans la perspective que le premier ministre avait fixée *« d'alléger, de simplifier et de rendre plus justes les prélèvements obligatoires »*. Les annonces de M. Juppé devaient prendre la forme d'une conférence de presse lundi après-midi.**

**COMPLEXITÉ**

Au fil des semaines, le premier ministre a pris la mesure de la complexité de l'opération. Impliquant de gigantesques transferts de charges entre contribuables et assurés sociaux, cette réforme pourrait être très défavorable aux retraités et aux fonctionnaires. De nombreux experts ont donc mis en garde M. Juppé contre les risques de cette opération. Le rapport La Martinière, lui-même, ne devrait guère se montrer favorable à ce grand « Meccano » fiscal. La question fait donc débat au sein du gouvernement. Il semble que M. Juppé, pourtant conscient de la difficulté de l'exercice, soit très tenté de ne pas tenir compte de ces recommandations de prudence. Le basculement cotisations sociales-CSG devrait donc être le deuxième volet de la réforme fiscale de 1997.

Le troisième et dernier volet de la réforme gouvernementale devrait porter, sans surprise, sur la taxe professionnelle. Le rapport La Martinière consacre de longs développements à ce prélèvement *« imbécile »* – selon la formule fameuse de François Mitterrand –, qui repose sur les salaires et sur l'investissement. Le gouvernement devrait donc engager, comme prévu, une réforme de son assiette.

*Laurent Mauduit*

## Baisse à la Bourse de Paris

**LA BOURSE DE PARIS** a débuté la semaine sous le signe de la baisse lundi 3 juin. En repli de 0,22 % au début des échanges, les valeurs françaises perdaient 0,35 %, à *2 102,63 points*, à la mi-journée.

Des inquiétudes à propos d'un relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis ont lourdement pesé sur la Bourse de Tokyo peu avant la clôture. L'indice Nikkei a terminé en baisse de 367,67 points, soit 1,67 %, à 21 588,52 points.

Sur le marché des changes, le yen reprenait du terrain face au dollar. Le billet vert s'échangeait, lundi en clôture, à Tokyo, à 107,85 yens, contre 108,27 yens à la veille du week-end. Les échanges sont restés peu étoffés dans l'attente de la publication, vendredi, du rapport Tankan de la Banque du Japon sur la conjoncture dans l'archipel. En Europe, la tendance était également au repli pour la devise américaine. Le dollar s'échangeait à 5,1491 francs, 1,5197 deutschemark et 107,65 yens, contre respectivement *5,1620 francs, 1,5240 DM* et 108,05 yens dans les échanges interbancaires de vendredi soir.

Sur les marchés de taux, le contrat notionnel du Matif perdait 16 centièmes, à 123,16.

**VALEURS LES PLUS ACTIVES**

| SÉANCE, 12 h 30 | 03/06 Titres échangés | Capitalisation en KF |
|---|---|---|
| AGF-Ass.Gen.France | 2026400 | 279499258,40 |
| Total | 128458 | 47607882,70 |
| LVMH Moet Vuitton | 38022 | 47547580 |
| Elf Aquitaine | 117213 | 43667590,40 |
| Eurotunnel | 5194007 | 40923419,80 |
| Axa | 121969 | 35912120,10 |
| Carrefour | 12049 | 34191867 |
| Eaux (Gle des) | 52083 | 28660642 |
| L'Oreal | 18078 | 28278591 |
| Renault | 193480 | 27411503,30 |

**MARCHÉ DES CHANGES À PARIS**

| DEVISES | cours BDF 31/05 | % 30/05 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 338,5700 | — | 327 | 351 |
| Écu | 6,3960 | +0,11 | — | — |
| États-Unis (1 usd) | 5,1947 | +0,40 | 4,9500 | 5,5500 |
| Belgique (100 F) | 16,4730 | — | 15,9000 | 17 |
| Pays-Bas (100 fl) | 302,5500 | — | — | — |
| Italie (1000 lir.) | 3,3540 | +0,40 | 3,1300 | 3,6300 |
| Danemark (100 krd) | 87,6700 | +0,02 | 83 | 93 |
| Irlande (1 iep) | 8,2040 | +0,34 | 7,8000 | 8,5500 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8 | +0,52 | 7,5200 | 8,3700 |
| Grèce (100 drach.) | 2,1425 | +0,21 | 1,9000 | 2,4000 |
| Suède (100 krs) | 76,8700 | +0,68 | 72 | 82 |
| Suisse (100 F) | 412,2800 | –0,12 | 397 | 421 |
| Norvège (100 k) | 79,2200 | +0,08 | 75 | 84 |
| Autriche (100 sch) | 48,1170 | — | 46,7000 | 49,8000 |
| Espagne (100 pes.) | 4,0280 | +0,34 | 3,7800 | 4,3800 |
| Portugal (100 esc. | 3,2900 | +0,15 | 2,9500 | 3,6500 |
| Canada 1 dollar ca | 3,7868 | +0,48 | 3,5200 | 4,1200 |
| Japon (100 yens) | 4,7935 | –1,07 | 4,6000 | 4,9500 |

| PARITÉS DU DOLLAR | 03/06 |
|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,5260 |
| TOKYO : USD/Yens | 107,9600 |

**LES TAUX DE RÉFÉRENCE**

| TAUX 31/05 | Taux jour le jour | Taux 10 ans |
|---|---|---|
| France | 3,75 | 6,48 |
| Allemagne | 3,75 | 6,48 |
| Grande-Bretagne | 5,63 | 8,04 |
| Italie | 9,05 | 9,60 |
| Japon | 0,44 | 3,26 |
| États-Unis | 5,25 | 6,80 |

**MATIF**

| Échéances 31/05 | volume | dernier prix |
|---|---|---|
| NOTIONNEL 10 % | | |
| Juin 96 | 97345 | 123,48 |
| Sept. 96 | 23269 | 121,90 |
| Déc. 96 | 2166 | 120,70 |
| Mars 97 | — | — |

**BOURSE** TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

*Cours relevés le lundi 3 juin, à 12 h 30 (Paris)*

**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | — | — | +8,65 |
| Honk Kong index | 11264,70 | +0,96 | +12,66 |

**Tokyo. Nikkei sur 3 mois**

**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

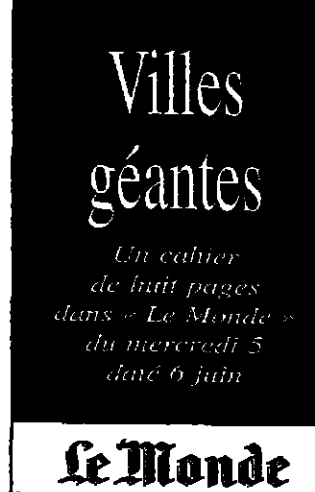
| | Cours au 31/05 | Var. en % 30/05 | Var. en % fin 95 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2110,06 | +0,08 | +12,72 |
| Londres FT 100 | 3765,20 | +0,49 | +2,05 |
| Zurich | — | — | +12,28 |
| Milan MIB 30 | — | — | +21,80 |
| Francfort Dax 30 | 2541,64 | +0,57 | +12,76 |
| Bruxelles | 1752,27 | +0,65 | +12,35 |
| Suisse SBS | — | — | –5,90 |
| Madrid Ibex 35 | — | — | +13 |
| Amsterdam CBS | — | — | +18,44 |

Tirage du *Monde* daté dimanche 2-lundi 3 juin 1996 : 542 732 exemplaires - 3

**DÉPÊCHES**

■ **CORSE : *deux voiliers ont été* coulés par une charge explosive dans le port de Sari-Solenzara,** en Corse, dans la nuit du dimanche 2 au lundi 3 juin. L'attentat, non revendiqué, visait un voilier inoccupé de 13 mètres appartenant à une société. La déflagration a sérieusement endommagé un autre bateau de même type, amarré à côté, occupé par des touristes britanniques qui ont sauté à l'eau au moment où le bateau coulait et n'ont pas été blessés. A Porto-Vecchio (sud-est de l'île), deux déflagrations ont provoqué d'importants dégâts contre les locaux d'une agence immobilière et d'une société du bâtiment appartenant aux mêmes propriétaires.

■ **RUSSIE : selon le quotidien espagnol *El Pais*** (édition du lundi 3 juin), des soldats russes déployés en Tchétchénie ont, dans une émission de télévision diffusée par la chaine officielle d'État samedi 1er juin, exhibé des oreilles coupées à des combattants tchétchènes en guise de *« trophées de guerre »*. En outre, six soldats russes ont été tués et quatre autres blessés, dimanche 2 juin, lorsque deux blindés ont sauté sur des mines dans Grozny, la capitale de la république indépendantiste, a déclaré lundi le commandement des forces russes en Tchétchénie, cité par l'agence Interfax.







Le Monde des INITIATIVES

MARDI 4 JUIN 1996

METIERS





# Des garanties contre les risques d'impayés

**En période instable, où les défaillances sont nombreuses, les sociétés d'affacturage ont le vent en poupe**

FREDDY CATS

L'AFFACTURAGE, spécialité relativement peu connue du grand public, est assurément un métier d'expert. En tout cas un métier de chiffres. On l'imaginerait volontiers exercé froidement, rationnellement, voire inexorablement par des êtres qui auraient un échéancier ou un ordinateur dans la tête. Pourtant, affirme Alain François, directeur du marketing dans le groupe Factofrance, première société française d'affacturage avec 31 % des parts de marché et 680 salariés, *« c'est un métier extrêmement vivant, passionnant et diversifié. Nos collaborateurs sont en contact direct avec les entreprises, ils ne s'ennuient pas. »*

L'affacturage est un véritable thermomètre de la vie économique : *« On est aux avant-postes. On sent avant tout le monde les frémissements de l'économie puisqu'on a entre les mains les factures des entreprises et qu'on observe l'évolution de leur chiffre d'affaires ».*

En effet, les sociétés de factoring ont pour vocation de garantir les entreprises contre les impayés, d'assurer la gestion des comptes clients, incluant le recouvrement des créances, et le cas échéant d'assurer le financement de celles-ci. *« Ce métier relève à la fois des techniques bancaires et des qualités propres aux sociétés de services. Car, au-delà du financement, on est obligé d'analyser la vie, l'organisation des entreprises clientes, pour leur rendre le service le mieux adapté à leurs besoins »*, explique Philippe Cassagne, directeur commercial et marketing de la SFF, le numéro deux français en parts de marché (430 salariés environ).

Schématiquement, les sociétés d'affacturage offrent trois types de postes : les cadres de gestion, encore appelés chargés de clientèle, les analystes et les commerciaux. Les gestionnaires sont en relation permanente avec les clients. Ils répondent à toute demande d'encours de leur part et les tiennent quotidiennement informés du déroulement de leurs contrats.

**MAUVAIS PAYEURS**

*« Cette relation est importante, car une entreprise qui a passé un marché de 300 000 francs avec une autre société, même si elle a cédé ses factures à une société d'affacturage, a besoin de savoir si son client est un bon payeur ; si elle peut continuer à développer son chiffre d'affaires avec lui ou si, au contraire, il est prudent de ralentir »*, souligne Philippe Cassagne. Libre à elle en effet de tenir compte ou non des informations. Les gestionnaires de contrats sont, bien sûr, en contact avec les sociétés débitrices, c'est-à-dire les clients des clients. Ils s'occupent de la relance des factures, s'assurent de leur bon encaissement.

Pour mieux répondre aux besoins spécifiques des différents métiers, la SFF a spécialisé ses gestionnaires de contrats, à savoir : spécialistes du travail des métaux, du textile, de la chimie, des entreprises agroalimentaires... Au-delà des compétences techniques et d'un sens de l'organisation, ces chargés de clientèle doivent faire preuve de qualités relationnelles pour pouvoir exercer efficacement leur métier.

Sur ces postes, les sociétés d'affacturage recrutent des jeunes de niveau bac + 4 ou 5 (écoles de gestion, de commerce, Paris-Dauphine, faculté de sciences économiques...) disposant d'une expérience professionnelle de deux ou trois ans dans une banque, une compagnie d'assurances, un cabinet d'expert-comptable, voire à un poste de contrôle de gestion. Comme l'affacturage ne s'apprend ni dans les écoles ni à la fac, les factors ont dû mettre en place un parcours de formation plus ou moins balisé permettant à la jeune recrue de se faire en quelques semaines, voire en quelques mois, une idée assez précise de l'univers dans lequel elle va travailler. Les sociétés d'affacturage recrutent également à des niveaux bac, bac + 2, pour des postes de gestionnaires de portefeuilles et d'agents de recouvrement. Ces employés travaillent sous la responsabilité des cadres de gestion.

Second profil de poste : les analystes de crédit. Ils étudient le risque sur les acheteurs afin de déterminer s'il est possible et jusqu'à quel niveau de délivrer une ligne d'assurance crédit à un client. Le groupe Factofrance, qui a sa propre base de données sur les entreprises, demande à ses analystes de mettre à jour et d'enrichir en permanence cette base de données. Il embauche sur ces postes des titulaires de bac + 4 ou 5 ayant acquis une expérience de l'analyse du risque dans des établissements financiers, de crédit, organismes de caution, banques...

Quant aux commerciaux, ils ont comme partout pour mission d'apporter de nouveaux contrats, de développer le chiffre d'affaires. Les sociétés d'affacturage recrutent des jeunes à bac + 5, écoles de commerce essentiellement, ayant acquis une première expérience de la vente dans le domaine de la banque ou ailleurs. Certaines sociétés ont embauché des commerciaux qui avaient fait leurs premières armes dans la vente de stores ou de photocopieurs. *« On leur demande d'avoir à la fois un tempérament de vendeur et une bonne culture financière »*, indique Philippe Cassagne.

***Catherine Leroy***

*Lire la suite page II*

## *Une activité florissante*

**L'affacturage est une activité relativement récente en France. La première société, la SFF, a été créée en 1964. Aujourd'hui on compte une petite trentaine de *factors* dans l'Hexagone, dont la plupart sont des filiales de banques, comme Factorem, filiale des Banques populaires ; BNP Factor ; Slifac, filiale du Crédit lyonnais...**

**Ces sociétés ont pris en charge près de 9 500 000 créances en 1995 pour un montant global de 164 milliards de francs contre 60 milliards de francs en 1989 et 100 milliards en 1993. La progression de l'activité en 1995 a été de 27,2 % par rapport à l'année précédente, ce qui représente le rythme de hausse le plus élevé enregistré depuis sept ans, selon les chiffres de l'Association française des sociétés financières (ASF). Cette forte croissance s'explique par le nombre de plus en plus important des entreprises qui utilisent cette technique plus que par une augmentation du volume d'affaires des entreprises qui y ont déjà recours.**

# Les Ateliers de pédagogie personnalisée se sont largement ouverts aux adultes

## Nés du terrain au début des années 80, ils fournissent le petit « plus » qui permet à chacun de se qualifier à la carte

ILS ne sont pas loin de cinq cents, dispersés à travers le pays. Et ils ont accueilli en 1995 près de cent cinquante mille personnes en formation. Cependant, leur existence reste des plus discrètes, peut-être parce qu'ils ne sont pas nés d'une décision officielle – plus ou moins abondamment médiatisée –, mais qu'ils ont en quelque sorte germé à partir du terrain. On les appelle aujourd'hui Ateliers de pédagogie personnalisée (APP). A leur naissance, en 1983, ils ont commencé par s'intituler « lieux-ressources ». C'était alors l'époque de l'arrivée de la gauche au pouvoir.

« *En 1982*, rappelle Michel Tétart, responsable de Iota Plus, l'organe de liaison des APP, *l'Etat avait décidé de mettre en place un vaste dispositif d'insertion des jeunes. L'idée était de donner à ceux qui avaient connu l'échec scolaire une deuxième chance, à travers une remise à niveau et une période de qualification débouchant sur un diplôme.* » Concrètement, cela s'est traduit par la création, à leur intention, d'un réseau d'accueil – missions locales et PAIO (permanences d'accueil d'information et d'orientation) – et la mise en place d'une gamme de stages : d'orientation, d'insertion, de qualification. Parallèlement, les partenaires sociaux ont imaginé et lancé les contrats de travail en alternance.

« *Mais les formations étaient proposées en groupe, ce qui empêchait que les différences d'histoire, de personnalité, de niveau, de ces jeunes soient prises en compte. D'autre part, les organismes de formation, sachant qu'ils seraient jugés sur les diplômes et les emplois obtenus par leurs stagiaires, se sont vite mis à faire de la sélection.* » Ceux qui avaient le dispositif en charge sur le terrain, notamment les responsables de Missions locales, se sont donc de nouveau retrouvés avec des jeunes pris dans une impasse.

Mais quel remède imaginer ? L'idée va naître en Rhône-Alpes. Du fait de l'explosion des Minguettes, pendant l'été 1981, l'agglomération lyonnaise bénéficie à cette époque de plus d'argent, de compétences, de marges d'initiative, que le reste du pays. Il y a d'autre part à la tête de la délégation régionale à la formation professionnelle un homme exceptionnellement ouvert aux innovations : André Boutin. Il a eu connaissance d'expériences de formation « en libre service » au Québec et en Hollande. L'idée est retravaillée par divers organismes de formation qui interviennent dans la région. Ainsi vont naître les « lieux-ressources ». Une formule qui permet de se mettre à apprendre à tout moment, d'acquérir les seules connaissances dont on a besoin, et cela, au rythme que l'on choisit. L'objectif est de combler des lacunes en matière de savoir de base. C'est le sas qui permet d'accéder à un parcours qualifiant, de passer un concours, d'obtenir un emploi. C'est gratuit, mais on n'y est pas rétribué, ce qui garantit la motivation.

Les lieux-ressources ne sont acceptés et financés par la délégation à la formation professionnelle (DFP) que comme une expérience. Mais celle-ci fait rapidement tache d'huile. Pour les PAIO et les Missions locales, c'est la possibilité enfin trouvée de combler la ou les lacunes qui paralysent un certain nombre de jeunes. D'abord réticente, la DFP va finir par les officialiser courant 1985, tout en changeant leur nom, qui avait l'inconvénient d'être utilisé ailleurs à d'autres fins. Un cahier des charges en précise les spécificités. Le point de départ est toujours un engagement contractuel individuel qui fixe un programme et un rythme d'apprentissage adaptés aux besoins de la personne concernée. Ce « sur mesure » des parcours, qui s'accompagne d'une individualisation du suivi de l'évaluation et des financements (différents selon la situation des intéressés) font des APP, selon le mot de Bernard Paemelaere, responsable de l'APP de Laon (Aisne), « *une structure légère, mais administrativement lourde à porter* ».

Le mode principal de fonctionnement est l'« *autoformation assistée* ». La personne a, à sa disposition, un ensemble diversifié de ressources pédagogiques : manuels, fiches, dossiers, logiciels, vidéos..., qu'elle utilise librement. Un formateur est là pour lui apprendre à s'en servir et répondre à ses questions. A l'occasion, il rassemblera en petits groupes de travail ceux qui ont besoin de la même explication. Ou il organisera un « atelier thématique », en général en matière d'expression écrite ou orale. Français, mathématiques et culture technologique de base constituent l'essentiel des apprentissages. Structurellement, chaque APP est rattaché à un ou plusieurs organismes locaux de formation qui sont chargés de sa gestion ; et il travaille en partenariat avec tous ceux qui interviennent dans le champ de l'emploi et de la formation professionnelle : ANPE, élus, administrations...

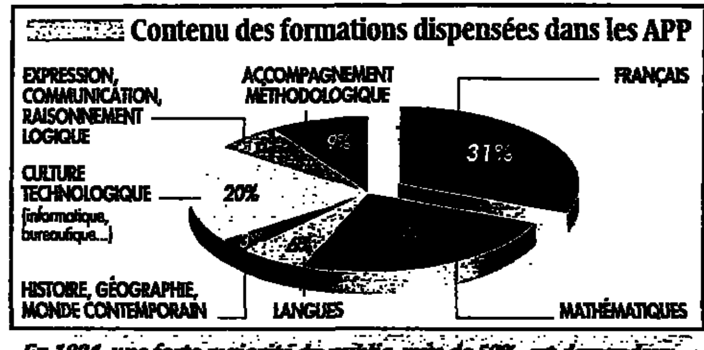
A partir de leur reconnaissance, les APP vont beaucoup se développer, multipliant les initiatives, non sans quelques dérives qui leur font notamment mettre en place des formations proprement techniques. La tentation est forte : n'ont-ils pas une longue pratique de l'enseignement individualisé que tout le monde prône aujourd'hui ? Un second cahier des charges tentera de les discipliner en 1994.

DIVERSIFICATION DU PUBLIC

Le public s'est diversifié, et cela, très officiellement : « *Au début*, explique ainsi Nadine Dumans, qui dirige l'APP de Clichy (Hauts-de-Seine), *nous avions 95 % de jeunes demandeurs d'emploi de moins de vingt-six ans. Maintenant, ils ne sont plus que 50 %. Les adultes ont très tôt frappé à notre porte : salariés, chômeurs, personnes en contrat emploi solidarité (CES), mères de famille, responsables d'associations... Les niveaux sont de plus en plus différents.* » De fait, les APP ont accueilli en 1995 près de 30 % de personnes de niveau bac à bac plus quatre. « *Avec l'extension du chômage*, explique Michel Tétart, *un jeune diplômé peut vite être en grande difficulté.* » Lui aussi peut avoir besoin de réactiver des connaissances, de combler une lacune, d'être accompagné dans un enseignement par correspondance ou pour la préparation d'un concours.

L'important est que le passage en APP soit toujours relié à un projet : « *Nous ne laissons pas les gens s'installer chez nous*, dit Nadine Dumans. *Dès le début, ils sont dans une dynamique de sortie.* » La durée moyenne d'une formation ne dépasse d'ailleurs guère une centaine d'heures, au sein d'une structure en général petite et conviviale, en tout cas attentive aux individus.

*Marie-Claude Betbeder*




*En 1994, une forte majorité du public, près de 59%, est demandeur d'emploi. Cette proportion est en augmentation par rapport à 1993 (55%).*

### *Un service d'appui et de liaison*

**Les Ateliers de pédagogie personnalisée (APP) ont formé dès l'origine un réseau, dans la mesure où ils ont été inventés par des hommes de terrain confrontant leurs problèmes et leurs réflexions. Celui-ci s'est élargi par le bouche-à-oreille, porté par d'autres réseaux : les Greta, structures de formation continue de l'éducation nationale, les Missions locales, PAIO (permanence d'accueil, d'information et d'orientation), et certains organismes de formation.**

**Quand la Délégation à la formation professionnelle a validé la formule, elle a avalisé aussi l'idée du réseau, et financé la petite structure qui le fait vivre : trois personnes qui constituent un *« service d'appui et de liaison »*. Iota plus, le nom qui lui a été donné, évoque la notion du petit supplément de savoir qui peut apporter beaucoup.**













# Comment moderniser la fonction publique

## En dépit des restrictions budgétaires, les ministères devront développer la formation

ACCORD de Maastricht oblige, la réduction des dépenses publiques figure à l'ordre du jour dans l'ensemble des pays européens. Partout, la fonction publique se trouve en première ligne. L'informatisation avait déjà, ces dernières années, malmené les habitudes et bousculé les organisations existantes. Le développement des réseaux et des nouvelles technologies de la communication ainsi que les réductions annoncées du nombre des fonctionnaires devraient encore bouleverser les règles du jeu.

C'est forts de ce constat que les responsables du Centre de recherches et d'intervention de l'éducation permanente (Criep) à l'université Paris-X ont décidé de mettre sur pied un colloque intitulé « Fonction publique et formation continue en Europe ». (Université Paris-X-Nanterre. Centre de recherches et d'intervention de l'éducation permanente. Vendredi 14 juin, de 9 h 30 à 17 h. Tél. : (16-1)40-97-78-66). L'occasion de s'attarder sur les enjeux de la formation face à ces différentes mutations. Car, si dans le secteur privé ces restructurations se sont souvent réglées par des licenciements, les garanties d'emploi liées à la fonction publique et accordées dans pratiquement tous les pays (même si, partout, la proportion d'agents contractuels ne cesse de croître) posent le problème de l'adaptation des fonctions et, donc, de la formation : « *S'il y a stabilité du personnel, il doit y avoir encore plus de formation pour permettre à ce personnel de faire face aux tâches nouvelles* », souligne Gérard Ignasse, directeur du Criep.

En France, comme le remarque Hugues Lenoir, chargé de mission au Criep, si la loi de 1971 accordait aux fonctionnaires le droit de se former, il a fallu ensuite attendre la loi du 13 juillet 1983 pour voir ce droit se concrétiser et la circulaire de 1989 pour que la formation devienne un outil privilégié. Longtemps en retard sur le privé, la fonction publique semble désormais soucieuse de montrer l'exemple. Ainsi l'accord-cadre du 22 février 1996 indique que chaque ministère devra consacrer 3,8 % de la masse salariale au plan de formation – soit une hausse non négligeable de 0,4 % par rapport à l'obligation précédente et ce, alors que la moyenne dans le privé stagne aux alentours de 3,2 %.

QUESTIONS ET RÉFLEXIONS

A l'échelle des autres pays, les comparaisons se révèlent toutefois difficiles. En effet les termes « fonction publique » et « formation continue » ne couvrent pas les mêmes réalités. D'autre part, si en Grèce 87 % des agents de l'administration sont agents de l'Etat, ils ne sont que 16 % en Grande-Bretagne à travailler directement pour l'Etat (28 % en Allemagne, 59 % en France, 62 % en Italie).

**La sécurité de l'emploi liée à la fonction publique et accordée dans pratiquement tous les pays pose le problème de l'adaptation aux nouveaux postes**

Reste que, globalement, la formation tant continue qu'initiale suscite des questions et des réflexions similaires : comment recruter les fonctionnaires, sur quelles compétences, comment développer leur mobilité, augmenter leur productivité ? La dizaine d'intervenants sollicités devraient proposer un tour d'horizon des problèmes rencontrés et des réponses apportées dans les pays de l'Union européenne, mais aussi en Europe de l'Est et dans les institutions communautaires.

*Nathalie Mlekuz*

### e n b r e f

■ **LIVRE BLANC** 1996 : l'Année européenne de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. Ainsi en a décidé l'Union européenne, faisant sien un concept exprimé pour la première fois dans le Livre blanc de Jacques Delors, *Croissance, compétitivité et emploi*. L'idée est de rendre l'Europe capable de faire face aux évolutions technologiques et aux contraintes économiques. Une série d'initiatives seront prises pour promouvoir cette idée dans les pays de l'Union. Simultanément, l'Union a adopté le Livre blanc présenté par la Commission européenne, à l'initiative notamment d'Edith Cresson, commissaire chargé de la recherche, de l'éducation et de la formation : *Enseigner et apprendre à apprendre : vers la société cognitive*. Braquant le projecteur sur trois grandes tendances – la mondialisation des échanges, l'avènement de la société de l'information et l'accélération de la révolution scientifique et technique –, ce Livre blanc définit une série d'orientations : développement de l'apprentissage ou mise en place d'un statut européen de l'apprenti ; réorientation des programmes Leonardo et Socrate pour offrir une deuxième chance aux jeunes exclus du système éducatif ; développement du plurilinguisme, avec création d'un label qualité « classes européennes » ; avantages en faveur des entreprises ayant fait un effort particulier de formation. (Source Cereq, *Bref* nº 116.)



# Des garanties contre les risques d'impayés

*Suite de la page I*

Le mouton à cinq pattes ? « *Il n'est pas toujours facile de recruter ce type de profil, mais on en trouve*, assure-t-il. *En tout cas, je considère que l'affacturage est une très bonne école parce que ce n'est pas un produit facile à vendre auprès des entreprises.* »

En effet, l'affacturage est un service relativement neuf puisqu'il n'existe en France que depuis une trentaine d'années. « *Cette technique a encore de beaux jours devant elle*, estime-t-il, *mais il y a encore un gros travail à faire pour la présenter, la valoriser auprès des entreprises.* »

Dans un contexte économique difficile où les défaillances d'entreprises se multiplient, les *factors* ont cependant des arguments à faire valoir. Il suffit de quelques mauvais payeurs pour mettre un fournisseur au bord du dépôt de bilan. Pouvoir bénéficier d'une garantie contre les risques d'impayés moyennant commission a quand même quelque chose de rassurant dans ces périodes troublées. Evidemment, les sociétés d'affacturage, n'étant pas *a priori* suicidaires, évalueront les risques courus par leurs clients potentiels avant de les assurer de leur soutien... financier.

Une fois entré dans une société d'affacturage, les évolutions de carrière existent mais elles ne sont pas franchement définies, si l'on en croit Alain François. « *Rien n'est fermé*, assure-t-il, *il n'y a pas de barrage. Tout dépend de la personnalité de l'individu et des opportunités au sein de l'entreprise.* » Cela dit, il est possible pour un agent de recouvrement de glisser horizontalement vers une fonction de gestionnaire de portefeuilles ou de prendre du galon pour encadrer une petite équipe avec le statut d'agent de maîtrise. A la SFF, il existe également pour eux des passerelles vers le service comptabilité. A terme, ils pourront passer au service audit ou au service commercial avec la possibilité d'accéder au statut cadre. Une évolution de carrière qui suppose de la part des candidats à la mobilité un gros effort de formation. Pour se diriger vers l'audit, certains n'hésitent pas à suivre les cours du CNAM. Pour les cadres, la mobilité semble être essentiellement verticale. Les auditeurs peuventdevenir chargés de clientèle, puis chefs de service. Tandis que les commerciaux ont la possibilité de prendre en charge une agence en province ou de devenir animateurs de réseau et manager des commerciaux.

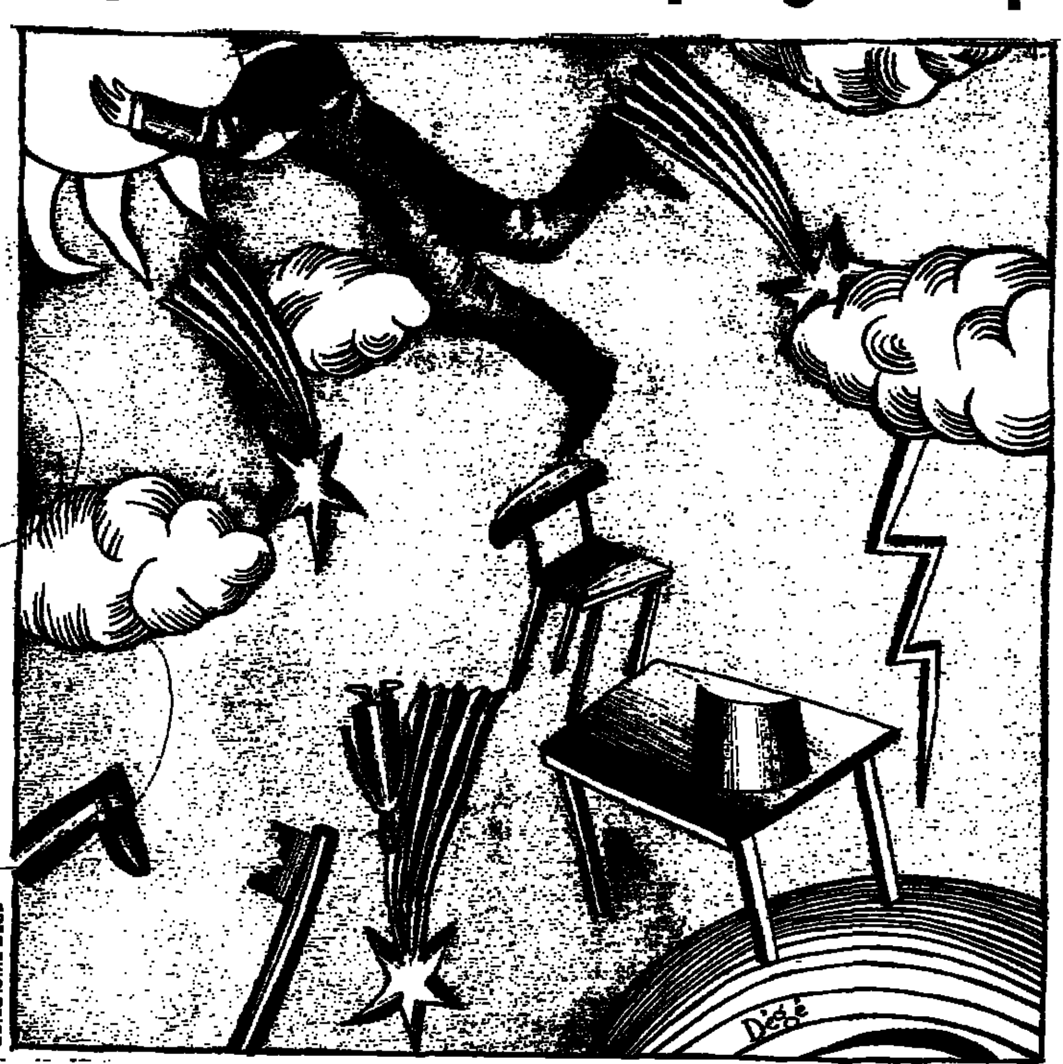
Si, à la SFF, Philippe Cassage assure que « *la mobilité fait partie de la culture de l'entreprise* », le groupe Factofrance est plus réservé. « *Il y a des évolutions possibles mais la spécificité des différents métiers est telle qu'il est difficile de faire de la mobilité latérale* », affirme Alain François.

*Catherine Leroy*



Fondateur de la société coopérative Autonomie et Solidarité

# Christian Tytgat, un idéaliste pragmatique



GUILLAUME DÉGÉ

CHRISTIAN TYTGAT, assis sur *« sa petite chaise, derrière sa petite table »* sur laquelle est posé un écriteau où l'on peut lire la phrase de Gandhi : *« Le travail donne à l'homme sa dignité. »* C'est cette image qui, pour Marc Saint-Olive, directeur de la fondation Nord Entreprendre de Roubaix, symbolise le mieux son ami. *« Christian est un militant qui paye de sa personne, il est capable de rester un week-end entier, à un congrès à Maubeuge par exemple, pour vendre les actions d'Autonomie et Solidarité »*, une société coopérative spécialisée dans les placements à risque et dont il préside le conseil de surveillance. En 1990, c'est en effet de cette manière, par le biais d'un appel public à l'épargne, qu'il fondera, à Lille, Autonomie et Solidarité qui a pour objet la prise de participation dans le capital d'entreprises du Nord-Pas-de-Calais s'engageant à réserver 50 % des postes créés à des chômeurs de longue durée et à respecter une certaine éthique.

Pour réunir le capital de départ de 1,5 million de francs, Christian Tytgat a, durant six mois – délai maximum imposé par la Commission des opérations de Bourse – animé plus d'une centaine de réunions publiques. Une course contre la montre *« éprouvante, stressante »* souligne-t-il. *« C'est quelque chose que l'on fait une fois dans sa vie, pas deux. Il faut vraiment y croire. »* Croire à cette cause qu'il défend depuis toujours : démontrer que *« autre chose est possible »*. *« Autre chose »*, comme mai 68, période qui l'a *« marqué »* et à laquelle il dit être resté fidèle. Il a alors tout juste vingt ans. Et dans la foulée, il milite au PSU jusqu'en 1972.

*« Autre chose »*, c'est aussi une autre société que celle qui secrète l'exclusion, qui fait de l'argent *« un but en soi »* alors que c'est *« un moyen »*. Un moyen de créer de vrais emplois pour les chômeurs, son obsession. Au départ, peu de monde croyait au projet Autonomie et Solidarité de cet *« idéaliste pragmatique »* comme le qualifie Jean-Marie Didier, directeur de la coopérative. Les bâtons dans les roues n'ont pas manqué. 1990, c'était l'époque de *« l'Etat PS »*, comme dit Christian Tytgat. *« L'Elysée, Matignon, la mairie de Lille, la Communauté urbaine, la région, les départements du Nord et du Pas-de-Calais, tout était PS. Et toutes les initiatives d'insertion par l'économique étaient menées par des gens du PS. »* Christian Tytgat n'était pas au PS et ne l'est toujours pas. *« J'ai subi des pressions ». « Allons, allons, Tytgat, vous avez l'âge de raison, pas de la passion »* lui a-t-on dit. En clair : soyez raisonnable, rangez-vous sous notre bannière sinon nous créerons un outil financier plus costaud encore que le vôtre.

Peine perdue, à quarante-huit ans, Christian Tytgat a toujours l'âge de la passion et son enfant chéri se porte bien. Aujourd'hui, le capital d'Autonomie et Solidarité est de 9 millions de francs, détenu par 2 000 actionnaires. Et en cinq ans, quarante-six entreprises ont été aidées – dont onze ont périclité – et 600 emplois créés. *« Christian a vraiment innové dans la région »* assure Rabah Ghomrane, chargé de mission auprès de Marie-Christine Blandin, présidente « Vert » du conseil régional depuis 1992, le plus gros actionnaire de la coopérative.

Qu'on se le dise : il n'a pas l'intention de s'arrêter là. En juin, un outil financier en faveur du logement des défavorisés sera lancé. Et peut-être aussi, non pas la banque solidaire pour laquelle il se bat avec son équipe depuis deux ans, mais une caisse régionale de crédit coopératif destinée à accorder des prêts aux associations. Pourquoi tout cela ? *« Je suis amoureux des gens qui vivent dans cette société mais il faut la transformer. »* C'est sûrement ce qu'il se dit lorsqu'il rencontre à Villeneuve-d'Ascq, où il vit, une famille dont il s'occupait depuis 1970 en tant qu'éducateur de rue. *« Les enfants, qui avaient alors six ou sept ans et dont les parents étaient au chômage, sont devenus des parents qui sont aussi chômeurs. Evidemment, ils ont les mêmes problèmes d'endettement, de logement, de prison. Evidemment leurs enfants ont des problèmes de santé, de retard scolaire, etc. Trois générations de sous-prolétaires ! »* Toute une couche de la population reste donc à l'écart de tout, constate-t-il. *« Nous n'avons rien changé à cela, même avec le RMI. »*

Sa passion va aussi à Roubaix, sa ville natale qui l'a vu grandir vingt-deux ans et où son *« cœur est resté »*. *« C'est une ville très attachante, par son histoire ouvrière, ses habitants, ses luttes. »* Roubaix, c'est là où vivent toujours ses parents. Est-ce de son père qui *« a été et reste un militant CFDT »* que Christian Tytgag – adhérent lui-même de ce syndicat depuis 1965 – tient cette fibre de lutteur ? Ancien ouvrier du textile, Gaston Tytgat continue, à soixante-quatorze ans, à distribuer des tracts aux portes des usines. Il aurait voulu que son fils soit *« avocat, pour défendre la cause des camarades exploités »*, mais le jeune Christian ne voyait *« pas de plaisir dans des études de droit »*. Son désir était simplement d'*« être utile »*.

Il sera d'abord éducateur, puis formateur d'éducateurs. Depuis son entrée dans le monde du travail jusqu'à aujourd'hui *« un fil rouge »* comme il dit, l'a guidé. Un double fil en fait : *« travailler en liaison avec les exclus »* et avoir *« le moins de décalage possible »* entre ses idées et ses actes. Cette ligne de vie, il l'a tenue au prix de quelques déchirures. En 1978 par exemple, alors qu'il est formateur d'éducateurs dans une école du CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active) près de Lille, l'établissement ferme et tout le monde est licencié à la suite d'un conflit entre les formateurs et la direction nationale qui a duré plus d'un an. En 1985, c'est l'association AFER (Action, formation, étude, recherche) qu'il a fondée avec *« les vaincus du conflit »* du CEMEA qu'il doit quitter pour cause de divergences sur la stratégie. AFER assurait alors la formation de chômeurs de longue durée et les plaçait en entreprise. Mais face à l'aggravation du chômage, Christian Tytgat a estimé qu'il fallait aller au-delà en créant des emplois, et donc des entreprises. Mis en minorité, il partira plutôt que de renoncer à ses convictions.

Une chance, peut-être, puisqu'il rencontre alors deux jeunes ingénieurs en agriculture, dont Béatrice Boutin avec laquelle il fonde le GIEPP (Groupement pour l'initiative et l'élaboration de projets professionnels) dont il est aujourd'hui le directeur. Avec peu de moyens au début, il crée des entreprises dont la plus ancienne survivante est Ver'Tige, une société de maraîchage biologique cogérée par les deux ingénieurs. Christian Tytgat a-t-il changé depuis cette époque « héroïque » ? *« Il n'avait qu'une approche sociale des problèmes,* observe Béatrice Boutin. *Aujourd'hui, il a un discours économique orienté vers l'économie solidaire. »* Un discours et des actes !

***Francine Aizicovici***



m u t a t i o n s

# Prendre en compte le point de vue du salarié

## Plus les transformations techniques sont complexes, moins elles peuvent être conçues par les seuls bureaux d'études

INATTENDUS dans la bouche d'un chef d'entreprise, les mots « révolution », « révolutionnaire » reviennent plusieurs fois dans l'exposé de Raymond Decaris, directeur d'une importante usine agroalimentaire. Une intervention faite devant un public rassemblé près d'Angers par la délégation régionale de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail des pays de la Loire (Anact). Cette dernière fêtait son dixième anniversaire en présence de quelque trois cents personnes : représentants des institutions et des entreprises de la région, étudiants, syndicalistes...

Si Raymond Decaris a exigé que le nom de sa société ne soit pas cité, c'est sans doute pour pouvoir parler avec vigueur et même passion de ce qui, à l'évidence, est pour lui une action d'une grande importance. En effet, le thème exposé est loin d'être neutre : il s'agit des échecs que rencontrent les changements techniques et organisationnels lorsqu'ils sont élaborés par les seuls bureaux d'études. Il y a donc nécessité de donner la parole à tous les salariés au moment de leur conception.

*« L'approche technicienne est très efficace tant qu'il s'agit d'équipements simples. Dès qu'il y a complexité, elle ne marche plus ! »* s'exclame Raymond Decaris. Depuis quelque cinq ans, son usine est le lieu et l'objet de transformations de grande ampleur qui devraient peu à peu toucher tous les ateliers. La place faite à l'automatisation mais aussi, souligne-t-il, une certaine façon bien française de penser les projets industriels font que la restructuration du premier atelier a été confiée au seul bureau d'études, alors que travail et organisation devaient aussi être profondément modifiés.

A la mi-1993, les nouvelles machines étant déjà installées, force a été de constater plusieurs erreurs de conception : pupitre de commande ne permettant pas de visualiser une zone-clé de la production, poste de conditionnement manuel en fin de chaîne particulièrement pénible et fatigant... L'efficacité globale du système en souffre et la tâche des opérateurs est fortement alourdie. Raymond Decaris fait alors appel à l'Anact pour un *« diagnostic court »* : sorte d'auscultation du secteur en crise à travers l'observation des situations et un dialogue avec tous les acteurs.

La conclusion du consultant, Bernard Devin, est sans ambiguïté : les difficultés viennent de ce que les transformations ont été pensées en deux temps au détriment de l'organisation, donc des hommes. Avec l'aide d'un cabinet spécialisé d'Angers – Ideactive –, la société va alors tenter sa « révolution ». Il s'agit d'associer opérateurs et opératrices à la conception des changements.

### IMPLICATION DU PERSONNEL

Dans l'atelier qui pose problème, il est trop tard pour le faire de façon satisfaisante. Mais l'implication du personnel dans la recherche de solutions avec l'aide des consultants va permettre des améliorations significatives.

En 1995, la société fait de nouveau appel à Ideactive pour la restructuration d'un deuxième atelier. Malheureusement, les habitudes ont la vie dure. De nouveau, la technique a pris le premier pas, même si son importance est moindre que la première fois. Cette seconde expérience provoque un tournant : *« Tout le monde dans notre société a pris conscience de ce qu'une approche des projets qui mêle l'humain et le technique dès le départ est incontournable. »*

Pour Raymond Decaris, *« la plus belle avancée est la prise en compte du travail tel qu'il est »*, bien différent de ce qu'imaginent les bureaux d'études, ainsi qu'un début de prise en compte de *« l'humain »*, qu'*« il ne faut pas confondre avec le social »*. Il s'agit en effet d'intégrer le fait que la personne a une réflexion sur son travail et qu'elle est capable d'avoir sur lui une vision originale. *« On utilise très peu l'intelligence dans l'entreprise en France »*, confesse le directeur.

Selon lui, tout le fonctionnement de l'entreprise doit en être transformé : *« Le patron doit définir la direction et les objectifs, non s'occuper des moyens, des ressources... Le temps où il savait tout et décidait de tout est terminé ! Plus le changement sera pensé par les acteurs eux-mêmes, meilleur sera le résultat. »*

Témoins et coacteurs de ces transformations, Bernard Devin et Bruno Michel, le consultant d'Ideactive, en disent les difficultés au quotidien : *« Ecouter ne suffit pas, il faut comprendre,* souligne ce dernier. *Cela suppose que l'on décortique les situations, que l'on confronte les points de vue des différents acteurs. »* Il faut aussi vaincre les méfiances : blocage des techniciens et ingénieurs qui se sentent remis en cause, scepticisme des opérateurs. Un climat nouveau doit être construit. *« C'est parfois difficile, mais je n'ai jamais vu que l'on n'y parvienne pas. »*

***Marie-Claude Betbeder***





# La clientèle des cabinets de conseil exige de plus en plus des résultats concrets

## Une enquête du Syntec Management analyse les nouvelles tendances d'un marché qui renoue peu à peu avec la croissance

LE conseil en management reprend du poil de la bête. Après des années difficiles, surtout 1992 et 1993, où la profession avait connu un taux de croissance négatif, l'éclaircie de 1994 s'est confirmée l'année dernière. Syntec Management, syndicat professionnel qui regroupe plus de 50 cabinets représentant 3 300 consultants et environ 50 % de l'offre de conseils en France, vient ainsi d'annoncer une progression de 9 % de son chiffre d'affaires en 1995 (3,6 milliards de francs).

D'autres indicateurs, qui laissent espérer une croissance à deux chiffres pour cette année, sont également au vert. Les adhérents du Syntec annoncent une progression globale de leurs effectifs de 3,1 % qui s'élèvent à 4 250 personnes, dont 3 300 consultants. De plus, la productivité, c'est-à-dire le chiffre d'affaires par consultant (1,1 million de francs) a, elle aussi, réalisé un joli saut (+ 8 %). Enfin, le Syntec peut se féliciter du « *maintien de la rentabilité* » malgré la guerre des prix que se livrent les cabinets entre eux. Autant d'éléments qu'il convient, quoi qu'il en soit, de moduler selon la taille des cabinets concernés. Si les poids lourds du secteur avalisent l'optimisme ambiant, les cabinets de taille moyenne semblent plus prudents, ressentant davantage que les premiers « *la progression de la concurrence* », « *la faible expansion du marché* » et « *la baisse de la durée des interventions* ».

Jacques Habib, responsable pour la France des activités d'Andersen Consulting et vice-président du Syntec, voit dans ces bons résultats généraux la révélation d'un triple phénomène : « *l'amélioration de la conjoncture économique* », « *le nombre croissant d'entreprises en cours de mutation* » et « *une activité du conseil qui commence à rattraper son retard en France par rapport aux autres pays européens* ».

### Le secteur public moins attrayant que prévu

**Les cabinets de conseil en management ont reçu avec satisfaction l'ensemble du discours lié à la modernisation du secteur public. Un marché nouveau s'annonçait. Même si un distinguo doit être fait entre l'administration et les entreprises publiques, c'est plutôt « *la déception* » qui domine aujourd'hui. « *Le secteur public souhaite se moderniser, exprime de nombreux besoins, notamment liés à la réduction de ses charges mais souffre d'un problème structurel de solvabilité* ». Cette question budgétaire est, selon plusieurs cabinets adhérents au Syntec, encore plus cruciale désormais, compte tenu des consignes et des déclarations gouvernementales actuelles.**

**Résultat, « *les cabinets qui proposent les prix les plus bas, mais pas forcément la meilleure qualité d'intervention, sont ceux retenus lors des appels d'offres* ». De même, le Syntec regrette la tendance du secteur à partager « *en tranches napolitaines* » les missions afin de répartir au maximum les risques.**

CHANGEMENT DE VISAGE

Ces performances ne sont pas le seul évènement marquant de l'année 1995. A croire l'enquête menée auprès des adhérents du Syntec, le conseil en management est en train de changer de visage. « *Les entreprises veulent à tout prix développer leur avantage concurrentiel*, confirme Jacques Habib, *et se montrent donc de plus en plus sensibles à la valeur ajoutée des interventions, à leur mise en œuvre et à l'obtention de résultats, en un mot à l'efficacité.* » Finies donc, en théorie, les missions fondées sur les nouveaux concepts à la mode, type reengineering et autres : « *Les clients sont moins naïfs. Leur demande dépasse largement la mise en pratique du dernier gadget américain* », insiste Jean-Luc Placet, président d'IDRH, cabinet conseil adhérent au Syntec.

Ces exigences nouvelles des entreprises modifient le mode d'accès habituel au marché. « *Désormais*, explique Alain Donzeaud, directeur de Bossard Consultants, *il est impossible d'obtenir une mission auprès d'une compagnie aérienne, d'une banque ou d'une entreprise d'assurances si vous ne justifiez pas d'une parfaite connaissance du secteur.* » De même, il est indispensable de faire valoir plusieurs expériences sérieuses concernant le problème stratégique en jeu. Les cabinets doivent disposer de compétences adéquates afin de satisfaire à cette obligation de moyens et de résultats. Ce n'est donc en rien un hasard si 59 % des membres de Syntec Management déclarent avoir modifié leur politique de recrutement.

Même si pour le moment, et pour des raisons évidentes de coûts salariaux, c'est encore le recrutement de consultants débutants qui reste le plus dynamique : + 14 % par rapport à 1994 contre + 7,5 % pour l'embauche de consultants expérimentés. Les nouvelles technologies qui permettent d'accéder de plus en plus facilement aux informations de base rendent encore plus nécessaires des compétences spécifiques. Les entreprises clientes à la recherche d'avantages concurrentiels se montrent désormais plus demandeuses de processus à mettre en place (organisation, production...) que de données à recueillir, ce qui était pourtant, pour certains cabinets, un terrain d'activité privilégié.

La question du « *tissage des compétences* » est donc un point délicat car, comme le fait remarquer Jacques Habib, « *alors que nous investissons beaucoup dans la formation des jeunes consultants, 20 % des consultants quittent le métier chaque année pour aller travailler en entreprise, ce qui nous oblige à reconstituer d'autres équipes* ».

*Marie-Béatrice Baudet*

**Chiffre d'affaires par secteurs d'activité en 1995**

en millions de francs (échelle : 0, 300, 600, 900, 1 200)

| Secteur | Part |
|---|---|
| ÉNERGIE, INDUSTRIE | 35,8% |
| BANQUE, ASSURANCE | 17,2% |
| TRANSPORTS, TÉLÉCOM | 13,9% |
| MINISTÈRES, ADMINISTRATION | 11,6% |
| COMMERCE | 6,6% |
| AUTRES SERVICES MARCHANDS | 5% |
| COLLECTIVITÉS TERRITORIALES | 3,9% |
| IAA, AGRICULTURE | 2,9% |
| BTP | 1,6% |
| AUTRES SERVICES NON MARCHANDS | 1,5% |

*L'année 1995 confirme le retour à la croissance de l'activité de conseil.*

La chronique

Marie-Béatrice Baudet

# Ces hommes qui pensent pour les femmes

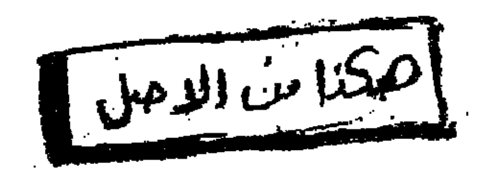
BIEN sûr il y a un hic. Imaginez. Lors du recrutement des jeunes diplômés, des MBA tout ce qu'il y a de mieux dans le monde de la formation supérieure, les *filles étaient les plus nombreuses.* Vives, intelligentes et généralement plus matures que leurs congénères du sexe dit « fort ». Dix ans plus tard, il faut le reconnaître, le Waterloo était féminin. Elles n'étaient que quelques-unes à avoir accédé aux responsabilités les plus importantes. Le patron du cabinet de conseil – un *parmi les géants américains – concerné* par ce désastre s'en émut.

Pourquoi son entreprise n'arrivait-elle pas à fidéliser et à promouvoir ses « potentielles » ? Une enquête fut diligentée, une *task force* créée. Deux raisons majeures expliquaient la fuite des cerveaux féminins. La première ne surprendra personne : la culture maison était dominée par les hommes. Quoi de neuf à part ça ? Avec la seconde raison, tout aussi classique – les femmes partaient parce qu'elles estimaient n'avoir pas (ou peu) d'avenir professionnel –, on commence à s'attaquer au nœud du problème. Les femmes n'atteignaient pas les lignes hiérarchiques supérieures, qui, selon la tradition maison, demandent des relations suivies et à long terme avec les clients, non pas parce que cela ne les tentait pas, mais parce que les hommes pensaient qu'elles n'en avaient pas envie.

> Selon eux, inévitablement, elles souhaitent partir à un moment ou à un autre, regagner leur foyer et élever leurs enfants

*Selon eux, inévitablement, elles souhaitent partir* à un moment ou à un autre, regagner leur foyer et élever leurs enfants. En les empêchant de monter, ils les préservaient, en quelque sorte, de tomber de haut. Bref, ils leur rendaient service. D'ailleurs, les premiers résultats de l'enquête montraient qu'ils étaient dans le vrai, ces hommes. *Sur 200* anciennes employées, *175 étaient* effectivement sagement installées à la maison. Seulement, il fallut bien leur donner la parole, les interroger. A la maison ? « *Juste un intermède avant un autre boulot déjà négocié ailleurs.* » Reprendre un emploi dans le cabinet ? « *Merci, non, trop d'hommes qui pensent pour les femmes.* »

Bien sûr, on pourrait tirer une leçon de cette enquête. Et si les cultures dominantes dans les entreprises arrêtaient de penser pour les autres ? Au lieu de projeter leurs certitudes, s'ils écoutaient un tout petit peu ? Juste pour comprendre, même pas savoir. On pourrait bien finir par créer quelques beaux dialogues. Cela éviterait les prophéties autoréalisantes. X pense que Y se comportera comme cela, alors X met en place des mécanismes adaptés au fonctionnement supposé de Y, qui, à son tour, ne peut que s'adapter au *dispositif en place. Compliqué ? Pas tant que cela,* il suffit juste de regarder autour de nous.







*"Depuis 1967, l'engouement pour la "vocation européenne" de cette école ne s'est jamais démenti. 1996 verra encore éclore des innovations importantes en matière d'enseignement supérieur. À commencer par l'adoption du test TEAM.*

# En innovant dans son système de recrutement, l'EBS marque sa volonté d'être la plus concrète des grandes écoles.

Alors qu'elle fête son trentenaire, l'EBS (European Business School - École Européenne de Gestion) joue toujours son rôle de précurseur, visiblement décidée à ne pas se reposer sur ses lauriers.

Proposant un autre regard sur le système de recrutement qui se profile comme le modèle idéal pour l'avenir, la plus européenne des grandes écoles s'installe à nouveau sous les feux des projecteurs offrant nouvelle matière à réflexion. *"A l'époque du multimédia et de la carte à puce, à une période où l'on est capable d'identifier précisément les besoins des entreprises, faudrait-il se contenter d'un système de sélection d'un autre âge ?"*. Non répond l'EBS, mettant à mal quelques grandes idées reçues reposant sur des archaïsmes. L'école a décidé d'adopter TEAM (Test Européen d'Aptitude au Management) qui vise à *"connaître les intérêts professionnels du candidat, confirmer un choix d'orientation et mesurer l'aptitude à suivre des études de management"*. TEAM, comme son nom l'indique, a été conçu en équipe par l'EBS, l'ISTEC et le groupe IGS en association avec la FNEGE (Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises) présidée par Yvon Chotard, financée et administrée conjointement par les Pouvoirs Publics et les Entreprises.

## Détecter et orienter les compétences

Un comité scientifique est chargé de l'élaboration, de la supervision et de la validation de TEAM. Ce comité est composé d'universitaires, de spécialistes de l'orientation et du recrutement en entreprise, et de représentants des écoles partenaires. Concrètement - puisque l'EBS se définit comme la plus concrète des Grandes Ecoles - le concours TEAM propose un gain de temps, des économies de frais d'inscription et une vraie proximité des centres de concours.

À noter - cerise sur le gâteau - que le candidat ayant obtenu le meilleur score bénéficiera d'un parrain guidant son projet professionnel à venir : en 1996, le parrain du Lauréat TEAM sera Jean Mattéoli, Président du Conseil Economique et Social. La finalité de TEAM, au travers des épreuves qui sont proposées (mémorisation, logique, synthèse, langues ainsi que le test d'intérêt professionnel) est double : permettre un accès direct aux épreuves orales d'admission dans des écoles supérieures de commerce mais aussi résoudre avec le maximum de garanties le problème crucial de l'orientation. L'EBS choisira parmi les admissibles, et en fonction de ses propres critères d'appréciation, ceux qu'elle retiendra pour l'oral.

## L'oral de l'EBS, un véritable entretien d'embauche

Tout candidat ayant obtenu un score suffisant aux épreuves de TEAM, affectées des coefficients propres à l'EBS, peut se présenter aux épreuves orales de l'EBS ainsi qu'à celles d'autres écoles ayant adopté le même procédé d'admission.

À l'oral, l'EBS sélectionne ses candidats en fonction de leurs aptitudes, de leurs motivations et de leur personnalité. Dans ce sens, cette épreuve orale s'apparente à un véritable entretien d'embauche.

Cet entretien se déroule à l'aide de moyens techniques modernes, devant un jury composé d'enseignants, de professionnels, d'anciens élèves. La culture générale, les qualités personnelles du candidat, la force et l'authenticité de son intérêt pour la formation à laquelle il postule, sont les critères essentiels du choix des jurys.

## Les épreuves écrites et orales du concours d'entrée à l'EBS

### Épreuves écrites

Le test TEAM se déroule sur une journée. 3 catégories d'épreuves sont proposées. Les durées et les coefficients appliqués par l'EBS sont les suivants :

■ TAGE : (Test d'Aptitude à la Gestion des Entreprises)
- 2 épreuves de mémorisation 2 x 20 mn - coef. : 2
- 2 épreuves de raisonnement :
  - quantitatif : 1h30 - coef. : 1
  - logique : 40 mn - coef. : 1

■ Épreuves de LANGUES : (sous forme de QCM)
- 1ère langue : 1h30 - coef. : 2,5
- 2ème langue : 1h - coef. : 1,5

L'une de ces deux langues doit obligatoirement être l'anglais. Si le candidat n'a pas de 2ème langue à présenter, le coefficient attribué à la 2ème langue sera affecté à la 1ère langue (l'Anglais aura alors un coefficient 4)

■ Épreuve de SYNTHÈSE :
Plusieurs documents portant sur un même thème sont proposés au candidat : 2h15 - coef. : 2

Les résultats bruts obtenus par un candidat aux épreuves TEAM sont transmis par les instances de pilotage du test à l'EBS qui applique ses coefficients pour établir la liste des candidats admissibles à son concours.

### Épreuves orales

Ces épreuves se déroulent sur une demi-journée.

■ Épreuve MAGNETOSCOPÉE :
Il s'agit d'analyser une situation et d'être capable de prendre position en expliquant les raisons de son choix, face à une caméra. 45 mn de préparation et 5 mn d'enregistrement.
coef. : 1

■ ENTRETIEN :
Pour une meilleure connaissance du candidat, de sa personnalité, de ses motivations, de ses qualités, le jury utilise deux supports : l'enregistrement vidéo (cf ci-dessus) réalisé par le candidat sur un sujet d'actualité et un QCM de Culture Générale. coef. : 5

■ Épreuve de CULTURE GÉNÉRALE :
Le candidat devra répondre à une série de questions sous forme de QCM.
20 mn de préparation - coef. : 1

■ Oraux de LANGUES
(1ère langue et 2ème langue) :
Le candidat devra faire preuve de sa capacité à maîtriser la pratique du langage conversationnel dans les deux langues choisies, sur des sujets touchant à l'actualité politique, économique et sociale...
30 mn - coef. : 1,5 et 1,5

## Un G.E.I.E pour la construction européenne.

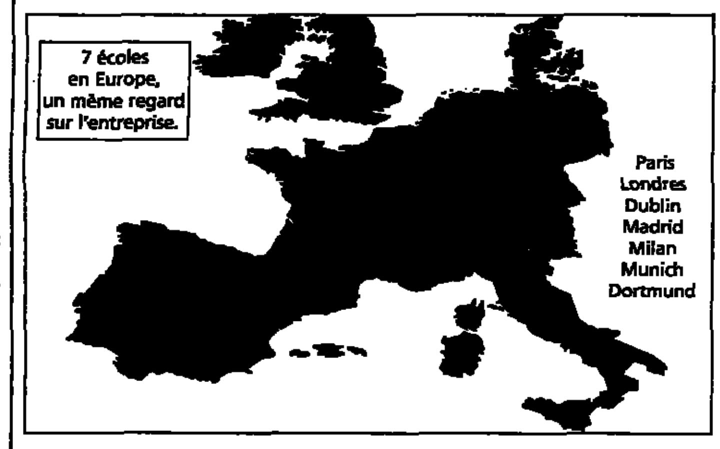
Pionnier de l'ouverture internationale, l'EBS l'est aussi dans ses structures. La mise en place d'un G.E.I.E (Groupement Européen d'Intérêt Économique) consacre un type d'organisation parfaitement accordé à l'évolution de la Communauté.

Au lieu des filiales qui constituaient l'EBS d'autrefois, dans une perspective encore teintée à l'époque d'esprit franco-français, l'École aura désormais des partenaires étroitement liés par une philosophie et des objectifs pédagogiques communs - *former les cadres dirigeants de l'Europe du XXIème siècle* - mais disposant de leur pleine autonomie de gestion. Le G.E.I.E., en bonne orthodoxie européenne, aura d'ailleurs une présidence tournante, tandis qu'une vice-présidence permanente sera réservée à Paris, siège du Groupement.

En fait, l'EBS, qui a pour vocation d'apprendre l'Europe à ses élèves, donne l'exemple en créant son "Marché Commun de l'Enseignement". Participent à ce G.E.I.E, les EBS de Paris, Dublin, Londres, Madrid, Milan, l'ISM Dortmund et l'EBA Munich. Sept établissements pour un projet puissamment partagé, de formation et de management de l'entreprise.

## Une troisième année -Révélation en Europe

Sur les quatre ans d'études qui forment le cursus de l'EBS, treize mois sont consacrés à des stages en entreprises et une année entière, la troisième, à une immersion complète dans deux pays européens, soit un semestre anglophone (Londres ou Dublin) et un autre à Madrid, Milan, Munich ou Dortmund selon la deuxième langue. Année décisive,




de plongée dans l'international et de découverte intense. Venant après deux années d'acquisition des outils de base (informatique, comptabilité, droit, économie, finances, statistiques, méthodes de recueil et de traitement des données), cette 3ème année charnière joue le rôle d'un véritable parcours initiatique. Les élèves en reviennent littéralement transformés : ils le disent!

En 4ème année vient le temps de la spécialisation, avec le choix d'une option (Affaires Internationales, Gestion /Finances, Marketing) conclue par un stage de pré-emploi de 5 mois, tremplin pour s'élancer dans la vie professionnelle. Cette 4ème année peut d'ailleurs s'effectuer hors du centre d'origine, chaque EBS proposant des spécialisations différentes, adaptées à ses marchés.

## Communication : un troisième cycle pour répondre à un vrai besoin.

Avec le concours d'entreprises partenaires, l'EBS met en place pour la rentrée un Troisième Cycle de Communication en deux ans. À l'origine du projet, un constat en forme de besoin relevé auprès des professionnels de la pub, de la communication d'entreprise et des médias : *"nous voyons arriver dans nos métiers beaucoup de mécaniciens un peu myopes et quelques crânes d'œuf hypermétropes, mais nous manquons de gens qui sachent à la fois mettre la main à la pâte et prendre du recul pour apporter des idées neuves. Avec le multimédia, la mondialisation des échanges et l'obsolescence des modèles, on réclame d'urgence de nouveaux concepts et de nouveaux communicateurs !"*.

L'EBS a l'ambition de les former. Elle s'est donnée pour vocation de préparer des super-généralistes de la communication, capables d'embrasser le champ complet des métiers, des procédures et des théories ; mais qui vont rapidement se spécialiser à travers des "missions" de plusieurs mois dans des sociétés partenaires, sanctionnées en fin de parcours par des "thèses d'entreprises" à soutenir devant la profession. Au total, un projet révolutionnaire et parfois décapant, où tant les programmes que les méthodes et les intervenants échapperont au modèle courant (beaucoup plus de cas que de cours, beaucoup moins de profs que de pros y compris des philospohes, des écrivains, des poètes, à côté du "Tout-communication" de France et d'Europe). Objectif avoué : former le très haut de gamme de la communication.

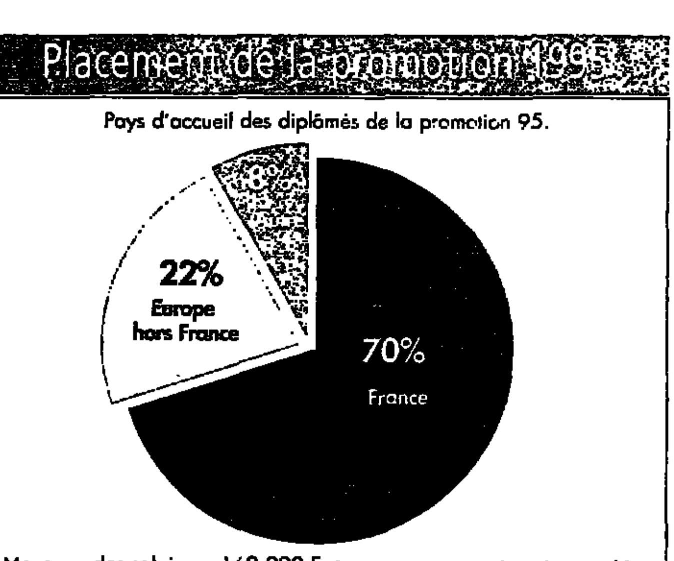
*Entre parenthèses*

## Une école reconnue par l'État.

*"L'école est fière d'être reconnue par l'Etat, mais plus encore par les entreprises". La publicité le dit, les entreprises en témoignent. Il reste que la reconnaissance par l'Etat témoigne d'une confiance importante pour la qualité de l'enseignement. Le titre, homologué niveau II, Cycle Supérieur de Gestion, assure aux étudiants la garantie d'une qualification professionnelle et leur permet d'accéder aux différents 3ème cycles en France et à l'étranger.*

## Placement de la promotion 1995

Pays d'accueil des diplômés de la promotion 95.




Moyenne des salaires : 160 000 F - Sources enquête auprès des étudiants - Avril 96
85% des diplômés ayant fait acte de candidature sur le marché de l'emploi étaient en poste à cette date

## - Télex - Télex - Télex - Télex - Télex -

■ ***Un réseau d'anciens*** qui ressemble presque à une mafia : trente ans d'existence, cela se sent au travers du poids de l'annuaire des anciens édité chaque année. Pas un secteur d'activité, pas une région de France et pas un continent qui n'ait été abordé par l'un des anciens... 4 000 anciens aux quatre coins du monde. En 1994, 28% des jeunes diplômés ont obtenu leur premier emploi à l'étranger (19% en Europe, 5% en Amérique, 3% en Afrique, 1% autre).

■ ***Une vie associative*** qui fait partie de la formation. De nombreux clubs et associations d'étudiants développent une vie associative intense au sein de l'école. Pas le temps de s'ennuyer! Une vie diurne, nocturne, sportive... Mais ne nous y trompons pas, certaines associations sont aussi faites pour faire réfléchir aux attentes du marché via des conférences. Naturellement les étudiants prennent eux-mêmes en main la promotion de leur école et préparent les participations aux nombreux salons.

■ ***Grand Metropolitan Food France*** : Cécile Bonnefond, diplômée de l'EBS, Directeur Général de la nouvelle entité France. Agée de 39 ans, Cécile Bonnefond peut se prévaloir d'une solide connaissance des produits de grande consommation et des différents marchés européens. Elle a commencé sa carrière dans la vente de produits laitiers chez Danone, avant de passer dix ans chez Kellog's. Elle gère un groupe qui représente 1,2 milliard de francs, emploie 900 collaborateurs et regroupe quatre entités : Brossard, Häagen-Dazs, Géant Vert et Old El Paso.

■ ***Interdeco International*** : Isabelle Sommet, 27 ans, devient Directrice de la Publicité de 57 éditions étrangères de titres tels que Elle, Elle Déco, Top Model... Après avoir débuté au Nouvel Economiste, cette européenne convaincue (trilingue français / anglais / espagnol) mariée à un Suédois - lui-même ancien élève de l'EBS - était Directrice de clientèle de Science & Vie avant de rejoindre Interdeco International.

■ ***Mais aussi*** : Christophe Salin, Directeur Général du Groupe des Domaines Barons de Rothschild (Lafite) - Promotion 1976; Patrick Lara, Chef de Groupe chez DDB Needham - Promotion 1987; Philippe Wellard, Responsable Export chez Citroën - Promotion 1990; Emmanuelle Siary, Chef de Projets chez British Telecom - Promotion 1991; Stéphane Eglizeau, Chef de Zone France Bénélux chez Standard and Poor's - Promotion 1994.

## 1996, une année de re - création

Des résultats financiers equilibrés, un projet de Troisième Cycle en cours d'achèvement, l'adoption du test TEAM comme concours d'entrée et une vision nouvelle de l'enseignement en Europe sont quelques-unes des perspectives d'avenir à l'EBS.

Ces perspectives saines ainsi que les projets initiés au cours de l'exercice 1996 ont récemment amené l'Assemblée Générale à confirmer - à une très large majorité - sa confiance à l'équipe en place.

Pour Odile Launay, Directeur de l'EBS, *"avoir été le pionnier il y a 30 ans nous oblige aujourd'hui encore à respecter le contrat qui nous lie, non seulement avec nos élèves, mais aussi avec nos 4.000 anciens élèves. L'Europe avance, les entreprises bougent, l'EBS se doit d'évoluer au même rythme"*.

C'est au nom de cette refondation que Jean Mauduit, Conseiller à la Présidence de Publicis, a été appelé à l'unanimité de l'Assemblée Générale pour entrer au Conseil d'Administration.

Dates des Concours :
1ère année : les 1er, 15 et 27 juin, le 8 juillet et les 5 et 12 septembre 1996
2ème année : le 10 juin, le 1er juillet et les 5 et 12 septembre 1996

Pour plus d'informations, contactez Liliane VASSALLO
EBS - 27, bld Ney - 75018 PARIS - Tél. : (1) 40 36 92 93

☐ Oui, je souhaite recevoir une documentation sur l'EBS.

Nom : ____________

Prénom : ____________

Niveau d'Études actuel : ____________

Adresse : ____________

Code Postal : _/_/_/_/_/

Ville : ____________

Tél. : _/_/_/_/_/_/_/_/

# SCIENCES ET SANTÉ

LYON

## Premier groupe pharmaceutique français en santé animale recherche

### Cadre en propriété industrielle

Au sein de la Direction Scientifique. vous contribuez à garantir la liberté d'exploitation des projets de recherche et de développement.
*Vous avez une formation* de base scientifique axée sur la biologie, qui vous permet d'intégrer les aspects scientifiques et techniques relatifs aux vaccins et au diagnostic.
Vous avez complété cette formation par un diplôme en propriété industrielle (C.E.I.P.I.).
Vous disposez si possible d'une première expérience dans une fonction similaire. soit en cabinet de brevets. soit en entreprise.
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et les outils informatiques.
Vous possédez de bonnes capacités d'organisation. un esprit d'analyse et un sens développé de la communication.

### Responsable d'unité de recherche en immunologie

Au sein de la Direction Scientifique, et sous l'autorité du directeur scientifique, vous assurez la réalisation et la coordination des programmes de recherche portant sur le développement de nouvelles formulations de vaccins destinées à modifier la réponse immunitaire de l'animal.
Vous animez. motivez et coordonnez une équipe de 6 personnes.
Vous avez une formation de base vétérinaire. médecin. pharmacien ou biologiste et possédez une formation spécialisée en immunologie, complétée par une bonne connaissance de la formulation des vaccins et de la biochimie.
Vous disposez déjà d'une expérience réussie en recherche privée ou publique d'au moins 5 ans. dans un domaine d'activité similaire.
Vous êtes à l'écoute de toutes les innovations et des opportunités dans ce domaine d'activité.
*Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.*
Dynamique. vous avez le sens du travail en équipe et le souci constant de la concrétisation des programmes et des résultats.

**Ces deux postes basés à Lyon vous assureront une véritable opportunité de carrière.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite. CV. photo. prétentions et disponibilités) sous réf. 96-27. à l'attention de J.-M. Corbi. Rhône Mérieux. DRH Groupe, 29 av. Tony-Garnier. 69348 Lyon Cedex 07 - France.




MEDIA SYSTEM




**- 3 300 personnes, 2,95 milliards de CA -**
**De la pharmacie à la chimie fine, de l'adhésif chirurgical à l'adhésif industriel et grand public :**
**la force d'un groupe international.**
Nous recherchons pour notre *Direction Industrielle de Prescription* :

## RESPONSABLE DES LABORATOIRES PHYSICO-CHIMIE ET MICRO-BIOLOGIE

Rattaché au Directeur de production, avec une équipe d'une trentaine de collaborateurs, vous êtes chargé de la réalisation des *contrôles physico-chimiques* (MP, PSO, PF), micro-biologiques et des prélèvements, en veillant au respect des BPF européennes et américaines, des spécifications de dossiers d'AMM et des délais du flux produits. Votre aptitude à gérer les budgets et à optimiser les ressources humaines vous permet d'apporter à votre structure l'évolution technique permanente.

De formation pharmacien ou équivalent, complétée par un DESS de contrôle du médicament, vous justifiez d'une première expérience au sein d'un laboratoire d'analyses pharmaceutiques, de préférence de culture anglo-saxonne, au cours de laquelle vous avez démontré des qualités de manager et d'organisation.

Pour participer à de nombreux projets et entreprendre ensemble, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions, délai de disponibilité) en précisant la référence LP/LM à :

**Groupe Fournier, Service Recrutement, 47, rue de Longvic, 21300 Chenôve**

MEDIA SYSTEM

# INFORMATIQUE/RÉSEAUX/TÉLÉCOMMUNICATIONS




Notre Groupe **CAP GEMINI SOGETI** est leader européen dans le domaine des services et du conseil en informatique et télécommunications. Notre division **PROJETS SPÉCIAUX** est consacrée à la maîtrise d'œuvre et à la réalisation de grands projets d'intégration de Systèmes. Cette activité en progression nous conduit à recruter un professionnel de haut niveau pour participer à l'un des plus grands projets clients-serveurs actuels. Pour cela, nous recherchons un(e)

## DIRECTEUR DE PROJET

### Développement d'applications BATCH

**Région parisienne** — **rémunération motivante**

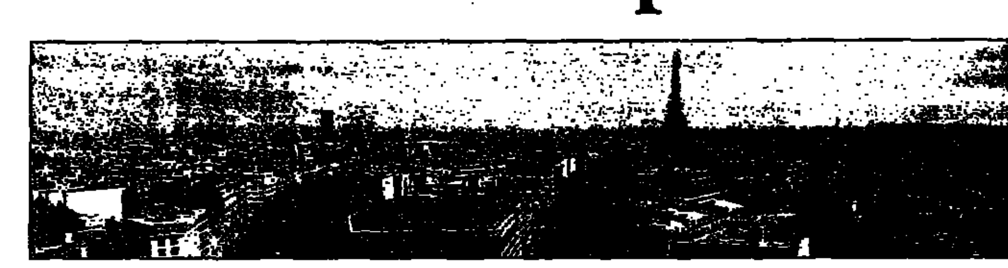
**Une responsabilité stratégique :** • pour cette première mission, vous collaborez avec le Directeur du Développement des Applications (150 personnes) • votre forte compétence en **développement BATCH** vous permet de vous approprier les 4 projets qui vous concernent. d'animer et de superviser les équipes associées (4 x 15 personnes) • en réel maître d'œuvre, vous assurez leur bon fonctionnement en matière d'organisation. planification et contrôle d'avancement • Véritable interface entre le client et vos équipes, vous savez mettre en œuvre des solutions répondant à ses attentes, communiquer les informations nécessaires et faire face aux difficultés rencontrées • *votre crédibilité* et *votre savoir-faire* vous permettent de participer activement au comité de maîtrise d'œuvre du projet et naturellement vous positionnent comme un des acteurs essentiels du succès de ce contrat.

**Un haut niveau de compétences :** 38 - 45 ans • de formation supérieure ingénieur Bac + 4/5, vous avez une solide expérience de conduite de projets importants en SSII et/ou en grande entreprise • celle-ci vous a permis d'animer des équipes de 30 personnes et plus. de développer de fortes *compétences en BATCH sur MAINFRAME et en* BATCH sous UNIX si possible • votre adaptabilité vous permet de maîtriser rapidement notre environnement UNIX/SYBASE • vous savez gérer votre propre budget • une compétence fonctionnelle dans le domaine de la gestion commerciale est un atout • doté d'un véritable tempérament d'entrepreneur, vous apportez votre rigueur, *implication quotidienne et créativité avec le* souci permanent de la qualité de vos prestations • enfin, vous souhaitez développer vos compétences et savoir-faire dans un contexte particulièrement motivant et évolutif.

**Pour nous rencontrer rapidement lors d'entretiens individuels avec notre conseil,** adressez ou télécopiez CV, lettre, photo et rémunération actuelle à OPTEAMAN 114 bis, rue Michel Ange - 75016 Paris. Fax : (1) 40 71 28 41 en indiquant la référence 2558 sur la lettre et sur l'enveloppe.

membre de syntec

# Talents & Expertises.



La force du réseau de PRICE WATERHOUSE (8 000 consultants) est au service de nos clients et de nos collaborateurs. Il permet le développement et le transfert de compétences. Nos experts issus de tous pays mettent en oeuvre les meilleures solutions possibles dans les contextes techniques et culturels les plus variés. En nous rejoignant, vous aurez l'opportunité, au sein d'équipes multinationales, de conseiller nos clients présents sur plusieurs continents.

## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Votre formation initiale (grande école d'ingénieur) est complétée par 2 à 4 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs industrie, services, banque, assurance, SSII réputée ou cabinet conseil. Vous disposez d'une expertise opérationnelle acquise dans les systèmes d'information incluant la maîtrise de technologies Client/Serveur, Approche Objet, Workflow/GED, Groupware, Data Warehouse, Réseaux Locaux/Telecom.

*Vous participerez à des missions de définition de stratégie* informatique de groupe, de schémas directeurs, d'amélioration d'efficacité et de pilotage de projets.
Une compétence fonctionnelle dans les métiers de l'industrie, de la banque ou de l'assurance serait un atout supplémentaire.

Intégré à PRICE WATERHOUSE, vous ferez partie d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et serez chargé de définir et d'appliquer des solutions pour nos clients.

La *maîtrise* de l'anglais professionnel est requise. Le poste est basé à Paris et des déplacements ponctuels à l'étranger sont à prévoir.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence Réf. 06/SI à Catherine VERDIER-CRASSOUS, **PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS,** Tour AIG, 34 place des Corolles, 92908 PARIS La Défense 2 (Courbevoie).

***Price Waterhouse Management Consultants***



LBW

# Découvrez votre métier de demain avec Initiatives

LES RENDEZ-VOUS DU LUNDI

Secteurs de Pointe

• Informatique/Réseaux/Télécoms • Ingénieurs Commerciaux
• Ingénieurs Conseils • Sciences & Santé

Carrières Technologiques Internationales

Dont Carrières Européennes en Entreprises

**Le Monde**

Groupe privé du secteur banque-assurance en fort développement international - *Paris-Etoile - nous sommes leader européen dans notre domaine d'activité avec un CA* consolidé de 3 milliards de francs en constante progression.
Dans le cadre de schémas directeurs informatiques ambitieux, nous recherchons pour *accompagner notre développement*

## Chef de Projet

**De formation Ingénieur Grande Ecole complétée par 3/4 ans d'expérience** réussie en gestion de projets avec encadrement d'une petite équipe, de préférence dans le secteur tertiaire.
La connaissance des environnements Client/Serveur, d'un SGBD/R et d'une méthodologie *est nécessaire; la connaissance* pratique d'un environnement de développement orienté objet sera un plus apprécié.
réf. CDM

## Jeunes Ingénieurs

### Débutants ou première expérience de 1 à 2 ans

Motivés par les nouvelles technologies - Client/Serveur, langages orientés objet, SGBD/R - pour des projets techniques ou de gestion.
réf. JU

Pour ces postes évolutifs, nous souhaitons rencontrer des candidats autonomes, rigoureux et ayant un réel sens de la communication. Une bonne connaissance de la langue *anglaise* est souhaitée.
Merci d'adresser votre candidature sous référence choisie à EL Conseil 67, rue d'Amsterdam - 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.



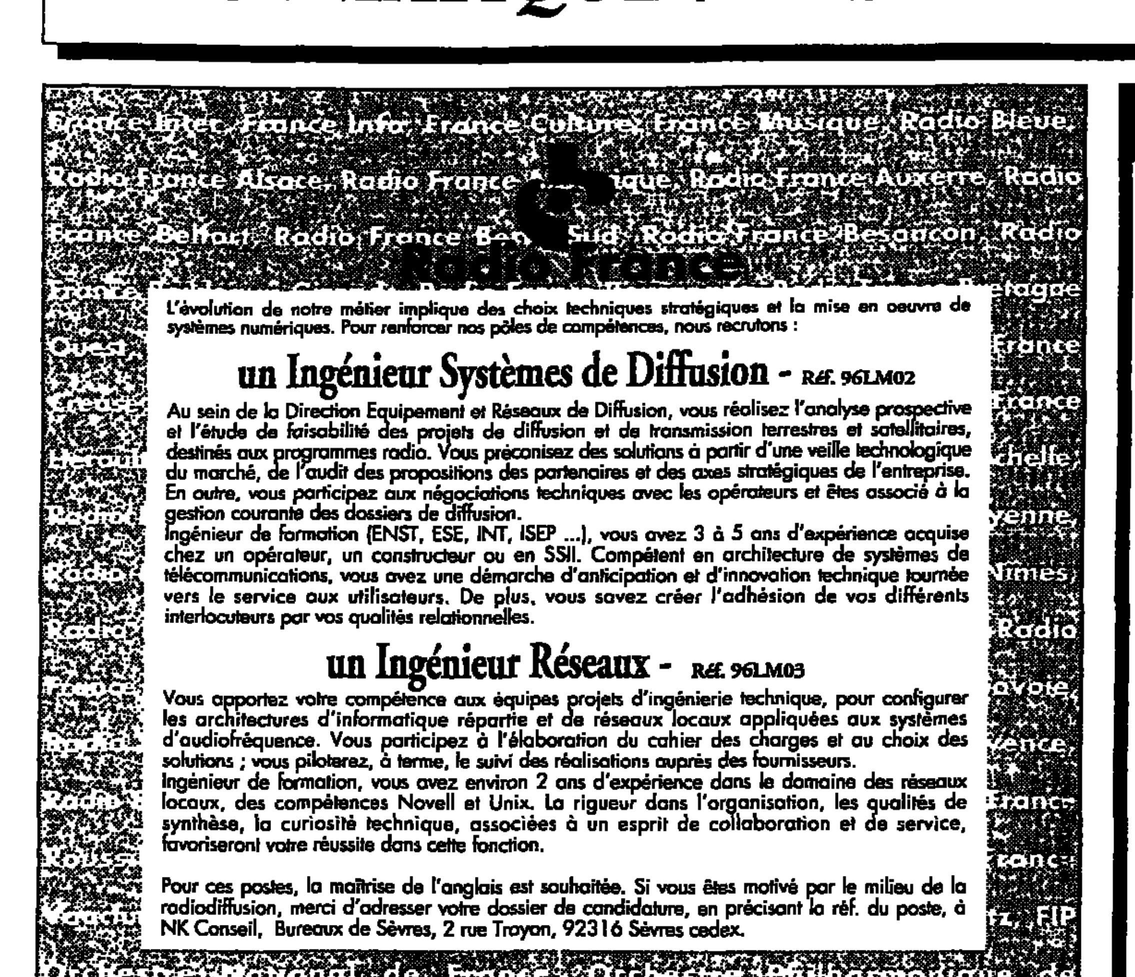

EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Publipanel



# INFORMATIQUE / RÉSEAUXTÉLÉCOMMUNICATIONS

# INFORMATIQUE / RÉSEAUX / TÉLÉCOMMUNICATIONS




L'évolution de notre métier implique des choix techniques stratégiques et la mise en oeuvre de systèmes numériques. Pour renforcer nos pôles de compétences, nous recrutons :

## un Ingénieur Systèmes de Diffusion - Réf. 96LM02

Au sein de la Direction Equipement et Réseaux de Diffusion, vous réalisez l'analyse prospective et l'étude de faisabilité des projets de diffusion et de transmission terrestres et satellitaires, destinés aux programmes radio. Vous préconisez des solutions à partir d'une veille technologique du marché, de l'audit des propositions des partenaires et des axes stratégiques de l'entreprise. En outre, vous participez aux négociations techniques avec les opérateurs et êtes associé à la gestion courante des dossiers de diffusion.
Ingénieur de formation (ENST, ESE, INT, ISEP ...), vous avez 3 à 5 ans d'expérience acquise chez un opérateur, un constructeur ou en SSII. Compétent en architecture de systèmes de télécommunications, vous avez une démarche d'anticipation et d'innovation technique tournée vers le service aux utilisateurs. De plus, vous savez créer l'adhésion de vos différents interlocuteurs par vos qualités relationnelles.

## un Ingénieur Réseaux - Réf. 96LM03

Vous apportez votre compétence aux équipes projets d'ingénierie technique, pour configurer les architectures d'informatique répartie et de réseaux locaux appliquées aux systèmes d'audiofréquence. Vous participez à l'élaboration du cahier des charges et au choix des solutions ; vous piloterez, à terme, le suivi des réalisations auprès des fournisseurs.
Ingénieur de formation, vous avez environ 2 ans d'expérience dans le domaine des réseaux locaux, des compétences Novell et Unix. La rigueur dans l'organisation, les qualités de synthèse, la curiosité technique, associées à un esprit de collaboration et de service, favoriseront votre réussite dans cette fonction.

Pour ces postes, la maîtrise de l'anglais est souhaitée. Si vous êtes motivé par le milieu de la radiodiffusion, merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la réf. du poste, à NK Conseil, Bureaux de Sèvres, 2 rue Troyon, 92316 Sèvres cedex.

# Chef de projet client/serveur EMEA*

*** Europe Middle East Africa**

**Opportunité exceptionnelle pour un professionnel du client/serveur de contribuer au développement international du leader mondial de l'automatisation des transactions bancaires.**

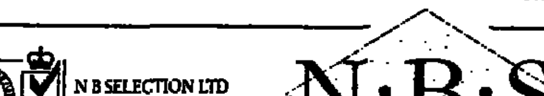
**400 KF+** — **Paris + déplacements**

LA SOCIÉTÉ
- Société américaine, présente dans le hard et le soft.
- CA$ 350 millions, 2000 collaborateurs/monde.
- Leader mondial de l'automatisation de transactions bancaires, présent dans 100 pays, en forte expansion pour son offre client/serveur.

LE POSTE
- Sous la responsabilité directe du Responsable Marketing EMEA, en collaboration avec le Responsable Développement de l'offre client/serveur, vous :
  - participez à la phase avant-vente de nos produits en validant les propositions techniques de développements spécifiques de chaque client,
  - coordonnez les projets de développement de notre équipe technique (200 personnes),
  - exercez une constante veille technologique interne de manière à réutiliser les acquis de notre entreprise, en relation avec la structure américaine,
  - organisez la mise en place d'un support technique performant auprès de nos clients et contribuez à l'évolution technique de nos produits.

PROFIL RECHERCHÉ
- Ingénieur + 5 ans d'expérience dans le monde du client/serveur, dans des fonctions de chef de projet, de consultant ou de chargé de développement.
- Connaissance technique : ORACLE, UNIX, TCP/IP impérative. Maîtrise C++, Vin 95/NT, VC++/OLE, WINSTOCK souhaitée.
- Bilingue anglais, maîtrise du français pour les étrangers.
- Passionné des nouveaux moyens de paiement électronique, vous manifestez aussi de fortes capacités relationnelles et un grand sens du service et de la qualité.

**Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/60508 à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.**




N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company

N·B·S

Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

**IMPORTANTE BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE**
**FILIALE D'UN DES PRINCIPAUX GROUPES BANCAIRES MONDIAUX**

recherche pour accompagner le fort déploiement de ses activités à PARIS, son

# DIRECTEUR INFORMATIQUE

## Technologies de Salles de Marchés - 500 KF+

A 35 ans environ, de formation supérieure, vous possédez 10 à 15 ans d'expérience et êtes issu d'une filière technique. Vous avez obligatoirement exercé des responsabilités de Direction de Production (Support technique, systèmes, réseaux, architecture technique) dans un contexte Financier/Salle de Marchés et dirigé des équipes de spécialistes de haut niveau.

Vous connaissez les enjeux considérables liés aux activités de marchés et avez déjà pris en charge la gestion d'un site informatique performant et sécurisé, reposant sur des architectures complexes Client/Serveur : multiplates-formes mini/micro (VAX/VMS, Stations/UNIX, Micros/WINDOWS), réseaux LAN/WAN (ETHERNET, TCP/IP, NOVELL, X25...), temps réel, téléphonie, flux financiers. Vous êtes très opérationnel sur l'ensemble des fonctions techniques et études, capable de vous impliquer en détail sur tous les sujets avec une compétence reconnue.

Garant de la disponibilité permanente des ressources et de la fiabilité des systèmes de notre site parisien, vous mettrez en oeuvre des solutions logicielles et techniques adaptées et évolutives en fonction des impératifs des utilisateurs du Front et du Back-Office et des préconisations de notre Siège. Vous aurez la responsabilité d'un département de 15 personnes comprenant un pôle Etudes et un important Service Technique, gérerez un budget conséquent et assurerez le suivi des fournisseurs.

En étroite collaboration avec les Directions Informatiques Européennes de notre Banque, vous participerez dans le cadre de la politique Groupe, à des projets communs nécessitant une très forte coordination des interventions (direction de projets, mise en place de solutions et de standards, choix techniques et logiciels, normes de sécurité...).

La dimension de notre Groupe offre d'intéressantes perspectives d'évolution sur PARIS, LONDRES ou sur une grande place européenne. Anglais courant exigé.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence DI51 à notre conseil, Marie-Aude FIRMIN, RIB, 140 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.




RIB RIB RIB RIB RIB RIB RIB RIB RIB RIB RIB

LBW



# *Responsable réseau et micro*

**SALLE DES MARCHÉS**
**– PARIS –**

Intégré au département informatique de la Direction des Marchés de Capitaux de la Société Générale, vous serez chargé de l'administration et de l'évolution d'un réseau d'environ 600 PC. Vous participerez également au déploiement de projets groupware sur notre réseau international privé.
Votre dynamisme vous permettra d'animer une équipe de 5 personnes et votre sens relationnel fera de vous l'interlocuteur privilégié des opérateurs de marché pour l'évolution de leurs systèmes.
De formation ingénieur, vous avez au cours d'une expérience réussie de 5 ans dans des environnements PC en réseau (Novell et Windows NT) acquis une première expérience de management.
Ce poste exige une excellente maîtrise de l'anglais.
Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et prétentions) sous référence OM/RRM à Odile Mohan, Société Générale, Service du Recrutement, Espace 21, 92972 Paris-La Défense Cedex.

*Avec 45 000 collaborateurs dans le monde, 2 000 agences en France et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est active dans tous les métiers de la banque et de la finance.*




CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA SYSTEM

# DIRECTEUR DES LOGICIELS

**OUEST DE LA FRANCE** — **450 KF + VOITURE**

**L'ENTREPRISE**

Filiale Européenne d'un groupe international important spécialisée dans le traitement de systèmes d'information spécifiques à un secteur d'activité où son expertise est réputée.

**LE POSTE**

Membre du Comité de Direction, il dirige un service d'environ 30 informaticiens chargés de la conception et du développement des logiciels requis par les clients de l'entreprise, avec de fortes contraintes en matière de qualité, de flexibilité et de délais.

Il devra intégrer la double composante : maintenance des systèmes en exploitation et développement de nouveaux produits cohérents avec l'existant.

Il aura à élaborer et mettre en place des méthodes de travail et d'organisation ayant pour objectifs :
- de réaliser chaque projet en le répartissant en sous-modules à mener simultanément et de façon cohérente
- d'optimiser d'emblée les logiciels et la charge de maintenance
- de piloter et de gérer finement la performance de chacun des membres de ses équipes.

**LE PROFIL RECHERCHÉ**

40/45 ans environ, Ingénieur ayant une expérience conséquente et réussie d'abord technique puis managériale en développement, maintenance et conduite de projets.

Compétent et expérimenté notamment en bases de données relationnelles avec L4G.

Compétent en management (motivation, lois sociales...) et en gestion (budgets, compte d'exploitation...)

Manager confirmé et de haut niveau, charismatique, proche de ses hommes, sachant capter leur confiance et leur insuffler le goût de l'excellence, l'ambition de relever des challenges de façon réactive et dynamique, le réflexe de la performance et de l'optimisation des produits qu'ils développent, et une attitude positive face aux fortes contraintes de qualité, performance et délais.

La maîtrise de l'anglais est indispensable à la dimension Européenne du poste ; d'autres compétences linguistiques seront fortement appréciées.

Disponible pour déplacements réguliers en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf.6/474M à BERNARD JULHIET - 11/15 Quai Dion Bouton - 92806 Puteaux Cedex.
Confidentialité assurée.

Membre de Syntec

BERNARD JULHIET
CONSEIL ET DÉVELOPPEMENT

PARIS · LILLE · BRUXELLES

EUROSCG



# SCIENCES ET SANTÉ

# INGÉNIEURS CONSEILS



# CARRIÈRES INTERNATIONALES

# SECTEURS DE POINTE

## *Vendre et manager nos grands projets de systèmes d'information*

Le Groupe **CAP GEMINI SOGETI**, leader européen dans le domaine du conseil, de l'ingénierie et des services en informatique et télécommunications, recherche sur **PARIS - RP**, pour sa Division **INDUSTRIE** (500 personnes) en fort développement, plusieurs professionnels de haut niveau :

### Responsables d'affaires
### Directeurs de Projets

En avant-vente, vous intervenez en lien étroit avec nos responsables commerciaux. Après qualification, vous proposez les solutions les mieux adaptées aux besoins des clients. Vous constituez et conduisez des équipes de réponse (appels d'offres ou propositions spontanées) en véritable maître d'œuvre de la proposition (jusqu'à plusieurs dizaines de MF). Vous participez activement à la négociation, à l'établissement du contrat et au montage du projet.

Vous assurez ensuite la direction du projet dès son démarrage ou supervisez plusieurs projets en parallèle. Interlocuteur privilégié du client, vous êtes le garant de sa totale satisfaction, dans le respect de nos engagements coûts/délais/qualité. En fonction de votre expérience, vous encadrez 10 à 50 personnes. Vous êtes capable de gérer des sous-traitants et des projets d'intégration de systèmes. Avant tout, vous savez maîtriser, manager et développer une affaire dans sa globalité.

A 30/40 ans environ, diplômé Grande Ecole, vous possédez une très solide expérience de la conduite de projets (8 à 15 ans), acquise en SSII, en cabinet de conseil, chez un constructeur, ou au sein d'une grande entreprise. L'expérience du secteur industriel est un atout, sans être indispensable. Votre personnalité fera la différence : engagement, fort leadership, sens de la négociation, tempérament d'entrepreneur et "d'homme d'affaires". Votre potentiel et vos capacités d'encadrement vous permettront d'évoluer au sein de CAP GEMINI SOGETI, en France comme à l'international. Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, rémunération actuelle) à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la réf. 59.3951/LM portée sur lettre et enveloppe.



**CAP GEMINI SOGETI**
L'EXPERTISE INFORMATIQUE

CURRICULUM

---

**sans frontières**

*Au delà des frontières technologiques, géographiques, culturelles et au coeur des progrès les plus spectaculaires dans tous les secteurs d'activités, le talent des 25 000 hommes et femmes de SGS-THOMSON dans le monde, permet de relever chaque jour les défis sans cesse renouvelés de notre métier : la micro-électronique.*

SGS-THOMSON MICROELECTRONICS

Notre Groupe microcontrôleurs est en très forte croissance. Il conçoit et développe des produits destinés à des marchés aussi diversifiés que les télécommunications, l'informatique, le multimédia, l'automobile et le grand public...
La performance de nos produits nous conduit aujourd'hui à mener des projets de grande envergure avec des constructeurs mondiaux de premier plan.
Ces projets impliquent le développement de micro-contrôleurs de très grande complexité et le renforcement de nos équipes de

## CONCEPTION, DEVELOPPEMENT & APPLICATION

dans le domaine des architectures CPU, des microcontrôleurs dédiés et des ASICS.

Ingénieurs en microélectronique, vous possédez une expérience de deux ans minimum acquise dans la conception de circuits logiques CMOS ou mixtes CMOS/analogiques. Une solide connaissance des outils de conception (VHDL, Verilog) serait fortement appréciée.

Ces postes sont basés à Aix en Provence et à Grenoble.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Des déplacements sont à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence (621.96) à notre Conseil CRITERE 4, rue du Général Lanrezac 75017 PARIS.



*Service et Technologie*

CURRICULUM

---

CHIRON



VISION FRANCE

**LYON**

## Responsable assurance qualité

**Matériel Médical**

Filiale (180 pers / 180 MF), d'un des leaders mondiaux des bio-technologies, nous avons acquis une solide notoriété en ophtalmologie. Nous sommes certifiés ISO 9001 et "marqués" CEE. Adjoint au Directeur Qualité vous serez responsable de la gestion et de l'évolution de notre système d'Assurance Qualité, dans le respect de la politique Qualité du groupe. Ingénieur de formation, vous avez 3 ans ou plus d'expérience en assurance qualité acquise de préférence dans le domaine de la santé. Vous maîtrisez la langue anglaise.
Merci d'adresser votre dossier de candidature à la Direction Qualité - **CHIRON VISION FRANCE**, 321 Avenue Jean Jaurès - BP 7252 69354 LYON CEDEX 07

PUBLIMAL

---

**INGÉNIEURS (Grandes Ecoles ou équiv.)**
Spécialisée en documentation industrielle, une filiale d'un grand Groupe recherche :

### CONSULTANTS EN ORGANISATION DOCUMENTAIRE

Vous aiderez le client à définir ses besoins, proposerez des solutions et assurerez le suivi des projets aux plans méthodologique et technique.
Vous avez une expérience affirmée en conseil en organisation documentaire en milieu industriel. Vous maîtrisez les méthodes d'analyse documentaires.
Vous êtes autonome, rigoureux, adaptable et savez vendre vos idées.

**Postes à pourvoir :**
- Sud-Est (Réf. 96/09)
- Bretagne (Réf. 96/10)
- Nord-Ouest (Réf. 96/11)
- Ile de France (Réf. 96/12)

### RESPONSABLE DE PROJETS DOCUMENTAIRES

Vous guiderez et animerez les équipes opérationnelles au plus près des besoins des clients et assurerez le retour d'expérience en interne.
Votre expérience de 10 ans et plus comme responsable de projets en milieu industriel vous a donné une bonne connaissance des organisations et technologies en matière de documentation, les qualités pour manager des équipes et assurer les relations avec le client.
Rigoureux dans la gestion des projets, méthodique et autonome, vous avez le sens du contact.
**Poste à pourvoir à Cherbourg (Réf. 96/13).**

Adressez vos CV, photos, lettre manuscrite de motivation et prétentions, sous la référence choisie à notre conseil :

ER 62, rue Jeanne d'Arc 75013 Paris
Ressources Humaines

Austin Knight

---

**BARCO**

**Leader mondial en systèmes de visualisation**

## INGENIEUR D'AFFAIRES

**Vente de systèmes en milieu industriel et militaire**

**De formation Ingénieur** (type ENSI-INSA), à 28-35 ans, vous justifiez d'une expérience réussie de la vente de systèmes en milieu industriel et militaire (OEMs et intégrateurs). Vous savez conduire un projet de A à Z, depuis le cahier des charges jusqu'à la réalisation de l'application.

**Votre mission** : développer notre clientèle d'équipementiers militaires en France en proposant nos solutions graphiques (écrans durcis et cartes graphiques de haute performance) les plus adaptées à leurs besoins. La diversité des applications proposées élargira votre champ d'intervention : avionique, C3I, systèmes tactiques ou de commandement, systèmes d'armes, contrôle de trafic aérien...

Votre lien hiérarchique : le Directeur Commercial de notre ligne de produits ECRANS.

La rigueur et le sérieux de votre approche alliés à votre dynamisme commercial constitueront vos facteurs de réussite. Bien sûr, l'anglais vous est familier.

Poste basé à notre Siège de Saint-Denis (93), mobilité sur toute la France.

Merci d'adresser lettre, CV et enveloppe à votre adresse, sous référence BO/LM, à MIGADE - 27, rue Garnier 92200 Neuilly-sur-Seine.

**MIGADE**
*un département de Momentum*

Évidence

---

Société de l'Autoroute ESTEREL
Côte d'Azur (1 500 personnes)



L'ESCOTA, société d'économie mixte ayant pour objet la construction et l'exploitation des autoroutes, recherche son :

## Responsable télécom et réseaux



Rattaché au chef du service des techniques spéciales (65 personnes), vous prendrez en charge, en vous appuyant sur une équipe d'une dizaine de personnes (ingénieurs et techniciens) : • les études, la maîtrise d'oeuvre, la maintenance, et l'administration des systèmes de communication (téléphonie, réseau d'appels d'urgence, réseau téléinformatique LAN et WAN, réseau radio de type 2 RC et FM synchrone, réseau de câbles de transport métallique ou à fibres optiques...) • la responsabilité technique des systèmes d'exploitation de la route installés sur l'ensemble des 430 km de la concession qui regroupent les équipements de télésurveillance, de recueil des données de trafic et d'informations des usagers ainsi que le système d'aide à l'exploitation associé.
Vous serez amené à établir des pièces techniques administratives et financières permettant de lancer des appels d'offres de qualité auprès des entreprises extérieures.
En outre, il vous sera confié progressivement, en tant qu'adjoint du chef de service T.S., des missions spécifiques.
Agé de 35 à 40 ans, diplômé ingénieur type ENSI, INSA (option Génie Electrique ou Télécom) ou de formation équivalente, vous devez impérativement pouvoir vous prévaloir d'une **très forte expérience opérationnelle d'une dizaine d'années dans la maîtrise de la conception des réseaux Télécom.**
La pratique du système d'exploitation UNIX et celle d'un système de gestion de base de données sont souhaitées.
Votre engagement total et largement prouvé dans cette fonction vous permettra : • de proposer des stratégies d'évolution (schéma directeur des systèmes de communication) • d'exercer une veille technologique sur les développements pouvant avoir un impact sur l'évolution de l'exploitation de la société.
Des qualités de rédacteur et du goût pour les procédures administratives relevant du code des marchés publics sont indispensables.
Le poste est situé à Mandelieu.

*Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (CV, photo, lettre manuscrite) en indiquant le niveau actuel de votre rémunération annuelle, celui de vos prétentions ainsi qu'un numéro de téléphone à notre conseil : Guy POSTEL, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup. Les entretiens auront lieu à Nice ou à Paris.*

**Guy Postel**

---

cea

Direction des Technologies Avancées CEA-GRENOBLE, recherche un

## INGENIEUR en Mathématiques Appliquées

Spécialité : Analyse numérique.

**Votre profil :** Ingénieur Grande Ecole ou équivalent, débutant à 5 ans d'expérience.

**Votre mission :** vous participerez à la mise au point de simulateurs pour la micro-électronique utilisant des concepts de l'électro-magnétisme.

- Méthodes des éléments finis, volumes finis, Intégrales de frontière
- Différentes formulations des équations de MAXWELL
- UNIX, C, C++
- Notions en technologie de circuits intégrés
- Bonne pratique de l'anglais nécessaire.

Merci d'envoyer lettre manuscrite et CV à CEA/GRENOBLE
Service du Personnel et des Affaires Sociales - 17 rue des martyrs - 38054 GRENOBLE cedex 9.

OLC

---

Groupe en **pleine expansion** dans le domaine du diagnostic médical et des biotechnologies, recherche dans le cadre d'une **création de poste** un

## Ingénieur Brevets h/f bilingue anglais

**Formation :** Chimiste/Biochimiste ou Pharmacien - CEIPI

**Principales missions :** Audit et amélioration des moyens existants pour protéger les travaux de R&D. Rédaction des Brevets avec les Chercheurs. Consultations diverses en matière de liberté d'exploitation. Participation aux négociations de contrats de licences. Préparation et suivi des dossiers d'opposition de brevets et de contentieux. Sensibilisation permanente à la Propriété Industrielle des équipe R&D.

**Profil :** Véritable conseil interne, polyvalent, réactif et autonome, à 28/35 ans, vous possédez une expérience acquise dans le secteur Santé/Biochimie et/ou en Cabinet. Aisance relationnelle, capacités d'adaptation, charisme et pugnacité seront des atouts pour réussir dans cette fonction.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence IB306 à notre Conseil **EGGO Conseils** - 10, rue de Pouy - 75013 PARIS. **Discrétion totale assurée.**

***EGGO Conseils***

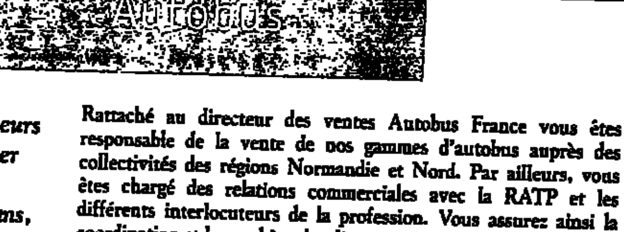
OLC



# SECTEURS DE POINTE

# INGÉNIEURS COMMERCIAUX

## Notre moteur, c'est vous




*Avec une croissance de ses ventes de plus de 30 % en 1995, RENAULT V.I. s'est hissé au troisième rang mondial des constructeurs de gros porteurs et est leader du marché national des autobus. Dans moins de 5 ans, nous aurons entièrement renouvelé notre gamme de véhicules. Partagez avec nos 25 000 collaborateurs notre avenir fait de grands projets, de marchés à conquérir, d'idées innovantes qui conduisent au succès.*

Rattaché au directeur des ventes Autobus France vous êtes responsable de la vente de nos gammes d'autobus auprès des collectivités des régions Normandie et Nord. Par ailleurs, vous êtes chargé des relations commerciales avec la RATP et les différents interlocuteurs de la profession. Vous assurez ainsi la coordination et la synthèse des directives et des orientations prises dans le domaine des transports urbains.

A 35 ans environ, de formation école de commerce ou d'ingénieurs, avec de bonnes connaissances en électricité et en mécanique, vous bénéficiez d'une expérience réussie de la vente de matériels industriels. Vous maîtrisez les marchés publics. Rigoureux, organisé et autonome, vous êtes très disponible et avez un excellent sens relationnel qui vous permet de vous adapter à tout type d'interlocuteur.

Pour ce poste basé à Suresnes, merci d'adresser votre candidature sous la réf. IA/LM à Renault V.I., Service recrutement des cadres, 40 rue Pasteur, 92156 Suresnes.




**RENAULT V.I.**

## 2 Chefs de Projet

### Ventes Constructeurs
### Ventes Equipementiers
### Première Monte Automobile

labinal

***18 000 personnes, 7 divisions, 55 filiales étrangères,*** *exerce ses activités dans les secteurs Automobile et Aéronautique.* ***Sa Division CONNECTEURS CINCH*** *renforce la structure commerciale de sa* ***Branche Europe-Afrique*** *comptant parmi les leaders européens sur le marché automobile et recherche deux Chefs de Projet.*

*Intégré à la Direction des Ventes première monte Automobile de la Branche, vous aurez pour **objectifs prioritaires : • d'accroître le CA** relevant de votre responsabilité • d'en garantir **la rentabilité** • de participer au succès d'un **nouveau concept** en développement, en ce qui concerne les constructeurs.*

***Vos missions :** • assurer les **relations commerciales** avec les services Achats, Etudes et Développement des constructeurs ou équipementiers • **coordonner les revues de projets,** de la négociation des cahiers des charges jusqu'à la livraison des pièces en série • vous porter **garant** des coûts, plannings et respect des délais.*

*Vous avez environ 30 ans, êtes **Ingénieur** de formation (ENSAM, INSA, ESTACA, ...) et justifiez d'une première expérience réussie de la fonction de **Chef de Projet à dimension commerciale** acquise dans le **secteur automobile.** Dynamique, rigoureux, vous faites preuve de charisme, d'esprit de synthèse. Vous parlez couramment : **l'anglais** pour le poste Ventes Constructeurs, et **l'allemand** pour le poste Ventes Equipementiers. Ces deux postes sont à pourvoir à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.*

*Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, **en mentionnant votre niveau actuel de rémunération,** sous référence **9620,** au 7 rue de Monceau 75008 Paris.*

MEDIA SYSTEM




Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

**HERCULES** *Leader en additifs alimentaires*

## Ingénieur
### Technico-Commercial
### Industries alimentaires

*Après une formation à nos produits, vous serez intégré(e) à l'équipe française de promotion et de vente de gélifiants et épaississants, avec 50 % de votre activité sur le terrain.*
*Nous vous confierons la responsabilité de l'interface entre notre clientèle d'industries de haute technicité et nos centres de recherche, usine et Direction au Danemark.*

*ENSIA ou équivalent, très dynamique, autonome, ayant le sens de l'équipe, vous parlez couramment anglais. Une première expérience réussie (technique et/ou commerciale) est nécessaire, de préférence dans un contexte international.*

*Adresser lettre, CV, rémunération, photo sous réf. Food à M. Maury Laribière, D.R.H., HERCULES, 3 rue Peugeot, 92508 Rueil-Malmaison.*

MEDIA SYSTEM

Société spécialisée dans le traitement des déchets radioactifs, filiale grands groupes, cherche pour son siège à Eragny (95)

## INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Jeune ingénieur généraliste, vous serez chargé, au sein du service commercial d'une société en forte expansion, des études de marché, de la prospection commerciale, la réalisation des offres et les négociations contractuelles.

Vous êtes autonome, rigoureux et sensibilisé aux aspects économiques de vos responsabilités. Vos qualités personnelles de synthèse et de méthode ainsi que la maîtrise des outils informatiques vous permettront de mener à bien vos missions dans le cadre d'un CDD.

Merci d'envoyer lettre, CV, photo et prétentions sous la référence 9009 à : Le Monde Publicité, 133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08.

# SECTEURS DE POINTE




## Responsable du service exploitation des réseaux
### Nantes

Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR va encore plus loin et s'affirme aujourd'hui comme un précurseur en matière de services aux abonnés.

Au sein des Services Techniques de la Direction Régionale de Nantes, vous prendrez la responsabilité du Service Exploitation des Réseaux sur la région Ouest de SFR.

Garant de la qualité du fonctionnement des réseaux, vous en assurerez l'exploitation et l'évolution avec une équipe dédiée d'Ingénieurs Système et ce dans un environnement technique complexe et évolutif. Manager et homme de projet, vous organiserez l'activité et les procédures dans votre service en relation étroite avec les équipes techniques de la Direction Régionale. La garantie de la continuité du service offert aux abonnés de SFR sera votre préoccupation permanente.

Ce poste s'adresse à un ingénieur de formation ou équivalent, possédant une expérience technique et opérationnelle d'au moins cinq ans dans le domaine de l'exploitation de grands réseaux techniques de type télécom et/ou informatique.

Merci de transmettre votre dossier de candidature sous réf. 0306/LM, à notre conseil : **ALPHA CDI,** 20, avenue André Malraux, 92309 Levallois-Perret Cedex.




**Le Monde Sans Fil est à Vous.**

MEDIA SYSTEM

Photo : Arthur Gerbault




Notre Groupe **CAP GEMINI SOGETI** est leader européen dans le domaine des services et du conseil en informatique et télécommunications. Notre Division des **Systèmes Bancaires EXA,** basée à **Montpellier,** développe et commercialise des systèmes d'informations bancaires de haut niveau technologique et crée un poste de

## Directeur du Développement des Ventes
### Logiciels bancaires - France et Europe

**Votre mission :** vous rapportez directement à la Direction de la Division, avec une large délégation de responsabilités. Outre l'encadrement de l'équipe commerciale, vous aurez vous-même une double action commerciale : en externe, auprès des banques et en interne, auprès du réseau CAP GEMINI SOGETI afin de promouvoir les produits. Votre responsabilité commerciale s'étendra sur l'ensemble de l'Europe.

**Votre profil :** âgé d'environ 35 ans, vous êtes de formation supérieure (école d'ingénieur et/ou de commerce). Vous possédez une expérience d'une dizaine d'années acquise chez un constructeur ou dans une SSII, de préférence dans la commercialisation de produits SOFTWARE évolués, dans le milieu bancaire. La pratique courante de l'anglais est indispensable, la connaissance d'une autre langue européenne serait un plus.

Merci d'adresser ou de télécopier lettre, CV, photo et rémunération actuelle à F. Dissaux-Doutriaux, **KP CONSULTANTS** - 87 rue de la Saussière, 92100 Boulogne - Tél. (16.1) 46 03 70 37 - Fax : (16.1) 46 03 32 97 - en indiquant la référence EXA sur la lettre et l'enveloppe.




Hydro Agri France, second fabricant français d'engrais chimiques, 1200 personnes, filiale du leader européen NORSK HYDRO recherche pour sa Division produits chimiques à usage industriel un :

## énieur Commercial
### Export

A 30 ans, diplômé d'une école d'ingénieur chimiste complétée par une formation commerciale (IAE, ISA...), vous êtes débutant ou vous avez une expérience de 2 ou 3 ans dans la vente de produits chimiques à l'industrie.

Intégré à une équipe de 12 personnes placées sous l'autorité du Responsable Marketing/Vente, vous développez nos parts de marché en détectant de nouvelles opportunités de développement auprès des grands donneurs d'ordre de l'industrie en Europe et dans le monde.

Autonome et mobile, vous êtes ouvert à de fréquents et lointains déplacements. Ces derniers vous amènent par conséquent à pratiquer un anglais courant. Des connaissances en espagnol seraient un plus.

Ce poste, basé à Nanterre, présentant de réelles perspectives d'évolution vers une fonction d'encadrement au sein de notre Division ou dans notre groupe, nous souhaitons rencontrer des candidats à fort potentiel technique, commercial et humain.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV) sous référence ICH à Hydro Agri France - DRHC - 106, rue des Trois Fontanot - 92751 Nanterre Cedex.





